

NANCY-UNIVERSITÉ
École doctorale « Langages, Temps, Sociétés »
U.F.R. Sciences du Langage
ATILF-CNRS (UMR7118)

**SYNTAXE ET SÉMANTIQUE DES NOMS
ABSTRAITS STATIFS
DES PROPRIÉTÉS VERBALES ET ADJECTIVALES
AUX PROPRIÉTÉS NOMINALES**

Thèse présentée en vue de l'obtention du
Doctorat en Sciences du Langage

par

Delphine Beuseroy

Sous la direction de
Marie Laurence Knittel

5 décembre 2009

Composition du jury :

Jacqueline Guéron, Professeur émérite, Université Paris 3 (rapporteur)
Lucia Tovena, Professeur, Université Paris 7 (rapporteur)
Fiammetta Namer, Professeur, Nancy-Université
Elena Soare, Université Paris 8
Marie Laurence Knittel, Nancy-Université

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma reconnaissance à Marie Laurence Knittel, ma directrice de thèse, pour ses relectures attentives et ses conseils avisés. Sa patience, sa grande disponibilité et son soutien ont véritablement contribué à l'achèvement de cette thèse.

Je voudrais également remercier Jacqueline Guéron, Lucia Tovenà, Elena Soare et Fiammetta Namer d'avoir accepté de faire partie de mon jury.

La rédaction de ce travail doit beaucoup au laboratoire ATILF, et son directeur Jean-Marie Pierrel, qui m'a fourni un environnement idéal pour travailler. Un grand merci à l'équipe des documentalistes, toujours disponibles. De plus, je tiens à remercier tout particulièrement Nicole Barre, Michèle Baermann, Tiphanie Bertin, Iveta Chovanova, Aurore Koehl, Sandrine Ollinger et Sandrine Pescarini, membres du laboratoire et doctorants, sans qui ces quatre dernières années n'auraient pas été aussi belles.

Bien sûr, un grand merci à mes parents, ma sœur et son adorable petite Lucie, et mes amis les plus proches, qui ont contribué à leur manière, par leur affection et leur appui moral permanent, à l'aboutissement de ce travail. Je ne t'oublie pas, Léa, toi qui m'a non seulement offert un toit pour que je puisse terminer ma thèse dans de bonnes conditions, mais qui est bien plus que cela à mes yeux.

Enfin, des remerciements ne suffiront pas pour celui qui supporte, encore et toujours, mes sautes d'humeur, mes week-end studieux, et qui est toujours là pour m'encourager et me soutenir dans les moments les plus difficiles. Merci d'être qui tu es...

Delphine Beuseroy, 2009. *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : des propriétés verbales ou adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de Doctorat, Nancy-Université.

Table des matières

Introduction.....	8
PARTIE I.....	11
1. Du verbe au nom : classes aspectuelles	12
1.1. Description des prédicats verbaux	12
1.1.1. Vendler (1967).....	12
1.1.2. Autres classifications aspectuelles proposées.....	16
1.1.2.1. Verkuyl (1972) : un système à trois classes.....	17
Etats	17
1.1.2.2. Comrie (1976) : un système à cinq classes	18
1.1.2.3. Smith (1991) : un système à cinq classes	19
1.1.3. Traits principalement utilisés pour les classifications aspectuelles	21
1.1.3.1. La dynamicité	21
1.1.3.2. La télicité	22
1.1.3.3. La durativité.....	23
1.1.4. Schéma aspectuel retenu	24
1.2. Tests pour la distinction des différents types de situation	26
1.2.1. Marin (2000).....	26
1.2.2. Problème soulevé.....	27
1.2.3. Des tests en faveur d'une partition de la classe des événements	27
1.2.4. Conclusion : notre tableau	29
1.2.4.1. Les états	30
1.2.4.2. Les activités	34
1.2.4.3. Les accomplissements.....	36
1.2.4.4. Les achèvements	39
1.2.5. Synthèse	41
1.3. Traits hérités dans le domaine nominal	43
1.3.1. Eléments en faveur d'une valeur aspectuelle nominale.....	43
1.3.1.1. L'opposition statif / non statif.....	43
1.3.1.2. Prédicats non statifs : l'opposition activités / événements	48
1.3.1.3. Prédicats événementiels : l'opposition accomplissements / achèvements.....	50
1.3.2. Un parallélisme supplémentaire entre les noms et les prédicats apparentés	53
1.3.3. Synthèse	57
1.4. Conclusion	59
2. Les noms abstraits intensifs	61
(Van de Velde 1995, Flaux & Van de Velde 2000).....	61
2.1. Présentation des noms abstraits intensifs.....	61
2.1.1. La valeur de l'adverbe « beaucoup »	62
2.1.2. L'abolition de la distinction qualité /quantité	65
2.1.2.1. L'analyse de Grossmann & Tutin (2005)	66
2.1.2.2. Quelques remarques.....	68
2.1.2.3. Nouvelle analyse.....	69
2.1.2.4. Test d'intensité : adjectifs paraphrasables par <i>intense</i>	79

2.1.3. L'indivisibilité	80
2.1.3.1. Absence de pluriel	80
2.1.3.2. L'interrogation en <i>quel</i>	84
2.1.4. Les structures locatives	86
2.2. Typologie des noms abstraits intensifs	90
2.2.1. Fondement de la classification	91
2.2.2. Les noms de qualité	97
2.2.2.1. Structure syntaxique caractéristique : le génitif de qualité	97
2.2.2.2. La structure locative, reflet de la relation d'inhérence entre la qualité et son SIEGE	98
2.2.3. Les noms d'état	99
2.2.3.1. Structures syntaxiques caractéristiques : le complément causal et la construction <i>être en N</i>	99
2.2.3.2. La structure locative	102
2.2.4. Les noms de sentiment	103
2.2.4.1. Structure syntaxique caractéristique : nom abstrait intensif à deux arguments	103
2.2.4.2. La structure locative : le sentiment perçu comme extérieur à celui qui l'éprouve	104
2.2.5. Changements de classe	105
2.3. Conclusion	108
3. Des noms abstraits intensifs aux noms statifs	110
3.1. Problèmes soulevés	110
3.1.1. Fragilité des arguments morphologiques	110
3.1.1.1. Les procédés morphologiques de construction	113
3.1.1.2. Noms abstraits intensifs apparentés à des adjectifs	114
3.1.1.3. Noms abstraits intensifs apparentés à des verbes	117
3.1.2. Les changements de classe	120
3.1.2.1. Notion de prédicats i-level / s-level	121
3.1.2.2. Noms abstraits intensifs et prédicats i-level / s-level	124
3.1.3. Synthèse	131
3.2. Proposition d'analyse	133
3.2.1. Les noms abstraits intensifs sont des noms statifs	133
3.2.2. Rôle des verbes supports	135
3.2.2.1. Propriété interne vs. propriété externe	136
3.2.2.2. Localiseur vs. localisé	140
3.2.2.3. Lecture stative vs. lecture occurrence	143
3.2.3. L'interprétation des noms statifs en lecture d'occurrence	145
3.2.3.1. « {acte(s) / geste(s) / parole(s)} de X, ou témoignant de X »	146
3.2.3.2. « chose(s) qui {a / ont} la propriété d'être X »	149
3.2.3.3. Interprétation particulière	150
3.2.3.4. Remarques	151
3.2.4. Synthèse	155
3.3. Conclusion	155
PARTIE II	158
1. Description morphosyntaxique des noms statifs	160
1.1. Des noms massifs en lecture stative, des noms comptables en lecture d'occurrence	160

1.1.1. (In)variabilité en nombre	161
1.1.1.1. Les noms massifs, des noms indéénombrables	161
1.1.1.2. Les noms statifs et le transfert au comptable	164
1.1.1.3. Le parallélisme des transferts	168
1.1.2. L'article partitif	171
1.1.2.1. Le partitif, révélateur du caractère massif du nom	171
1.1.2.2. Exclusion de l'article partitif	174
1.1.3. Les quantificateurs	175
1.1.4. L'article <i>un</i>	177
1.1.4.1. L'article <i>un</i> en cas de modification d'un nom massif	177
1.1.4.2. Article indéfini et noms comptables	180
1.1.5. L'article défini et la généralité	181
1.1.5.1. L'analyse de Kleiber (1989)	182
1.1.5.2. L'hypothèse de Kleiber appliquée aux noms statifs	184
1.1.6. Synthèse	188
1.2. Noms statifs vs. noms massifs : propriétés distinctives	188
1.2.1. Article défini difficile en seconde mention	189
1.2.2. Légitimation de l'article défini par un complément [<i>de SN</i>]	190
1.2.3. Légitimation de l'article défini par une relative	191
1.3. Conclusion	193
2. Noms statifs et (in)variabilité en nombre	194
2.1. Le nombre : une projection fonctionnelle	194
2.1.1. La théorie X-barre	194
2.1.2. La projection NumP	196
2.1.3. L'optionnalité du nombre	198
2.1.3.1. L'analyse de Kwon & Zribi-Hertz (2004) et Zribi-Hertz & Glaude (2007)	198
2.1.3.2. L'analyse de Borer (2005)	201
2.1.3.3. Synthèse : des théories qui se rejoignent	202
2.2. Noms abstraits et projection du nombre	203
2.2.1. (In)variabilité en nombre et interprétation	203
2.2.1.1. Les noms d'activité	203
2.2.1.2. Les noms événementiels	206
2.2.1.3. Généralisation	209
2.2.2. Les noms statifs comme des noms [-nombre]	209
2.2.2.1. Les implications de la déficience	209
2.2.2.2. Éléments en faveur de cette hypothèse	211
2.2.2.3. Valeur sémantique du nombre dans le cas des noms statifs	214
2.2.3. Conclusion	217
2.3. Les adjectifs et le nombre	218
2.3.1. La modification adjectivale des noms d'activité (Knittel 2007, Heyd & Knittel 2009)	218
2.3.1.1. Les noms d'activité	218
2.3.1.2. Noms d'activité et adjectifs qualificatifs	219
2.3.1.3. Noms d'activité et adjectifs taxinomiques	220
2.3.1.4. La position des adjectifs au sein de la structure DP	221
2.3.2. La modification adjectivale des noms statifs	228
2.3.2.1. Propriétés des noms statifs modifiés	229

2.3.2.2. Observations complémentaires	230
2.3.2.3. Analyse des noms statifs modifiés introduits par le partitif.....	231
2.3.2.4. La distinction article partitif / article <i>un</i>	235
2.3.2.5. Analyse des noms statifs modifiés introduits par <i>un</i>	239
2.2.2.6. Analyse des noms statifs modifiés en lecture d'occurrence	243
2.3.2.7. Conclusion	245
3. Noms statifs et détermination	247
3.1. Relatives et constructions possessives : des constructions prédicatives...	248
3.1.1. Les propositions relatives	248
3.1.1.1. Relation de prédication [Nom antécédent - Relative].....	248
3.1.1.2. Choix de l'article	249
3.1.2. Les constructions possessives	251
3.1.2.1. Relation de prédication [Npossédé -Npossesseur].....	251
3.1.2.2. Choix de l'article	252
3.1.2.3. Représentation de la construction possessive	255
3.1.3. Synthèse	260
3.2. Noms statifs : deux lectures, deux modes de détermination.....	261
3.2.1. En lecture stative, un choix de déterminants contraint	261
3.2.1.1. [<i>le Nstatif de SN</i>] / [<i>le Nstatif Relative</i>] : des constructions prédicatives ?	263
3.2.1.2. Le SIEGE de la propriété, un argument obligatoire.....	266
3.2.1.3. Les noms statifs : des noms relationnels.....	270
3.2.1.4. Formalisation syntaxique.....	274
3.2.1.5. Quelques remarques complémentaires	276
3.2.1.6. Synthèse	280
3.2.2. En lecture d'occurrence, une détermination moins restreinte.....	282
3.4. Conclusion	283
Conclusion générale.....	284
Bibliographie	289
Résumé	302
Abstract.....	303

Introduction

Avant d'entamer un quelconque travail sur les noms abstraits, il convient de définir clairement l'objet de notre étude. En effet, la notion de *nom abstrait* peut être problématique :

La distinction entre noms concrets et noms abstraits est (...) problématique. Sémantiquement, il est difficile de fonder cette dichotomie en termes suffisamment univoques, à moins d'identifier « concret » à tout ce qui peut être perçu par les sens. Dans la catégorie fourre-tout des noms abstraits se trouvent regroupés les noms de propriété (faiblesse), de processus (construction) et de relation (infériorité), généralement dérivés de verbes et d'adjectifs, et comme tels non comptables.

(Riegel, Pellat & Rioul 1994, *Grammaire méthodique du français* : 171)

L'utilisation du terme *fourre-tout* témoigne de la relative imprécision quant à la définition de la classe des noms abstraits. Un recueil de différents travaux menés sur le nom abstrait (Flaux, Glatigny & Samain, 1996) laisse clairement entrevoir les difficultés qui persistent dans la tentative de description de ce dernier. Les critères utilisés sont nombreux (incomplétude référentielle, immatérialité, inaccessibilité aux sens, etc.), les appellations également, mais tous montrent leurs limites.

Un autre élément qui complique la tâche est qu'un nom ne peut pas être définitivement catégorisé dans la classe des abstraits ou dans celle des concrets. Il existe en effet des procédés d'abstraction ou de concrétisation qui permettent à un terme donné de passer d'une catégorie à l'autre, aussi bien à travers l'usage discursif (un nom concret entrant dans un emploi abstrait ou inversement), qu'au niveau de la langue (un nom abstrait devenant concret, comme dans *des douceurs*).

Ainsi, force est de constater que la notion de nom abstrait est encore relativement vague, ou plutôt devrions-nous dire que cette notion est intuitivement facile à concevoir, mais que son explicitation linguistique est encore grossière. Dans le cadre de cette thèse, nous nous limitons à l'étude des noms abstraits apparentés à des

prédicats verbaux ou adjectivaux, le but étant d'examiner les propriétés sémantiques et morphosyntaxiques de ces noms.

Cette thèse s'articule autour de deux grande partie : la première examine les propriétés sémantiques des noms abstraits héritées des prédicats apparentés (aspect, caractère individual/stage-level, etc.) et nous permet de catégoriser les noms abstraits *intensifs*, qui s'opposent aux noms abstraits *extensifs* par le fait que les entités dénotées n'ont pas d'étendue temporelle (Flaux & Van de Velde, 2000), en termes de noms *statifs* ; la seconde porte sur les propriétés des noms statifs liées à leur statut nominal.

Dans un premier temps, l'appariement des noms abstraits à des prédicats verbaux et adjectivaux nous conduit à nous interroger sur la notion d'aspect et sur sa pertinence dans le domaine nominal. Il s'agit de vérifier si les noms abstraits sont dotés de propriétés aspectuelles, et de savoir, si tel est le cas, si ces propriétés sont équivalentes à celles des verbes ou des adjectifs correspondants (Smith, 1991). Nous montrerons ainsi dans le premier chapitre que les noms abstraits intensifs forment à ce niveau une classe aspectuelle homogène puisque tous partagent le trait [-DYNAMIQUE].

Cependant, au sein de la classe des noms abstraits intensifs, Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) établissent une distinction ternaire en opposant les noms de qualité (*courage, bonté*) aux noms de sentiment (*amour, haine*) et aux noms d'état (*fatigue, dépression*). Les critères sur lesquels se fonde cette tripartition et les problèmes qu'elle pose feront l'objet de notre deuxième chapitre. L'hypothèse que nous développerons alors dans le troisième chapitre est que le caractère statif commun à l'ensemble de ces noms permet une analyse unifiée. Nous montrerons que les noms abstraits intensifs, ou noms statifs, se distinguent par leurs emplois plutôt que par leurs origines morphologique ou sémantique. Pour cela, nous fonderons nos observations sur des exemples construits, mais également des exemples attestés et extraits de Frantext. L'analyse proposée montrera notamment qu'outre une acception purement stative, ces noms peuvent avoir une seconde lecture dans laquelle ils

dénotent alors des *occurrences*, dans laquelle l'entité dénotée par le nom est nécessairement bornée.

Le point de départ de la seconde partie de ce travail, consacrée principalement à l'étude des noms statifs, est l'examen de leurs propriétés morphosyntaxiques, et, plus précisément, leur rapport avec le nombre, la détermination et la modification adjectivale.

Dans le premier chapitre, l'examen de ces propriétés nominales montrera que les noms statifs disposent de deux comportements syntaxiques distincts, chacun lié à une des deux interprétations possibles (stative vs. occurrence) mises en évidence dans la première partie et transversaux par rapport à la tripartition proposée par Flaux & Van de Velde (2000). Dans une de ces lectures, les noms statifs présentent un fonctionnement particulier du point de vue du nombre et de la détermination. Cela nous amènera dans le chapitre suivant à nous interroger sur la relation possible entre ces deux propriétés et nous conduira à postuler que les noms statifs dénotant des propriétés sont des noms massifs, dont la structure fonctionnelle est caractérisée par une absence de projection du nombre. Inversement, quand ils sont interprétés comme des occurrences, les noms statifs peuvent être vus comme leur contrepartie comptable, nécessairement [\pm pluriel], et dominés alors par la projection du nombre (Kwon & Zribi-Hertz, 2004, Zribi-Hertz & Glaude, 2007, Borer, 2005). Par ailleurs, l'examen de la modification adjectivale des noms statifs montrera qu'il existe trois emplois adjectivaux possibles, en lien avec la (non) projection du nombre au sein de la structure fonctionnelle du syntagme nominal.

Enfin, dans le dernier chapitre, nous verrons que, lorsque le nom est dans son emploi massif, le type de détermination est en lien avec le type de dépendance qui accompagne le nom. En comparant les propriétés des noms statifs à celles des noms événementiels étudiés par Grimshaw (1990), nous verrons que leur nature prédicative peut être considérée comme responsable de ce comportement. Nous développerons alors l'hypothèse que les noms en lecture stative sont des noms intrinsèquement relationnels, ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils sont en emploi d'occurrences.

PARTIE I

L'ASPECT DANS LE DOMAINE

NOMINAL :

CARACTÉRISATION DE LA CLASSE DES NOMS STATIFS

1. Du verbe au nom : classes aspectuelles

1.1. Description des prédicats verbaux

1.1.1. Vendler (1967)

Dans les études ayant trait à la description des propriétés aspectuelles des prédicats verbaux, la classification vendlerienne est généralement considérée comme la base des travaux portant sur l'aspect. En effet, Vendler (1967) est le premier à proposer une classification ontologique des prédicats en se basant sur des intuitions linguistiques. Il distingue ainsi quatre grandes classes de prédicats, à savoir les états, les activités, les accomplissements et les achèvements. Ces quatre classes sont présentées à travers les exemples suivants :

1. a. ETAT :
know, love
« *connaître, aimer* »
- b. ACHEVEMENT :
reach the summit, win a race
« *atteindre le sommet, gagner une course* »
- c. ACTIVITE :
run, write
« *courir, écrire* »
- d. ACCOMPLISSEMENT :
run a mile, write a letter
« *courir un mile, écrire une lettre* »
(Gosselin & François (1991) citant Vendler (1967))

Pour Vendler, les états se distinguent des autres classes par le fait qu'ils réfèrent à un procès qui ne peut être décomposé en un ensemble de phases, ce que montre leur incompatibilité avec la forme progressive (2). Dans un deuxième temps, Vendler distingue les activités des accomplissements par le fait que, bien que ces deux classes réfèrent à des procès ayant des phases internes, pour les premiers « chaque partie est

de même nature que le tout », tandis que les accomplissements « s'acheminent vers un terme logiquement nécessaire ». Enfin, la dernière classe des prédicats verbaux décrite par Vendler, celle des achèvements, se caractérise par le fait que seul est considéré le terme d'une progression. Un achèvement ne renvoie pas aux différentes étapes qui ont permis d'atteindre un terme, mais au terme lui-même.

Pour justifier cette typologie, Vendler s'appuie sur des tests qui permettent de distinguer les différentes classes de procès entre elles. Il recourt ainsi à ces tests pour opposer les classes deux à deux.

Une première partition, basée sur la forme progressive, permet d'opposer les états d'une part et les activités d'autre part. En effet, seuls ces derniers acceptent la forme progressive, comme cela apparaît dans les exemples suivants :

2. ÉTAT :

- a. **She is loving him.*
« *Elle est en train de l'aimer.* »
- b. **He is knowing her.*
« *Il est en train de la connaître.* »

vs. 3. ACTIVITÉ :

- a. *He is running.*
« *Il est en train de courir.* »
- b. *He is writing.*
« *Il est en train d'écrire.* »

Il distingue ensuite les accomplissements des activités par le fait que les premiers sont bornés, c'est-à-dire qu'ils ont un terme, un point final, et acceptent donc les questions en *For How long S ?* ou *How long did it take to VP ?*.

4. ACTIVITÉ :

a. *?For how long did he write?*

« *Pendant combien de temps a-t-il écrit ?* »

b. **How long did it take to write?*

« *Combien de temps cela a-t-il pris pour écrire ?* »

c. *?For how long did he run?*

« *Pendant combien de temps a-t-il couru ?* »

d. **How long did it take to run?*

« *Combien de temps cela a-t-il pris pour courir ?* »

vs. 5. ACCOMPLISSEMENT :

a. *For how long did he write this letter?*

« *Pendant combien de temps a-t-il écrit cette lettre ?* »

b. *How long did it take to write this letter?*

« *Combien de temps cela a-t-il pris pour écrire cette lettre ?* »

c. *For how long did he run a mile?*

« *Pendant combien de temps a-t-il couru un mile ?* »

d. *How long did it take to run a mile?*

« *Combien de temps cela a-t-il pris pour courir un mile ?* »

Enfin, les achèvements se distinguent des états car les premiers sont instantanés et acceptent ainsi les questions du type *At what time S ?*, tandis que les seconds sont duratifs et acceptent les questions de la forme *For how long S ?*. Les exemples suivants en témoignent :

6. ETAT :

a. **At what time did John love Mary ?*

« *A quel moment John a-t-il aimé Mary ?* »

b. *For how long did John love Mary?*

« *Pendant combien de temps John a-t-il aimé Mary ?* »

c. **At what time did John know Mary?*

« *A quel moment John a-t-il connu (≠ rencontré) Mary ?* »

d. *For how long did John know Mary?*

« *Pendant combien de temps John a-t-il connu Mary ?* »

vs. 7. ACHÈVEMENT :

a. *At what time did they reach the summit?*

« *A quel moment ont-ils atteint le sommet ?* »

b. **For how long did they reach the summit?*

« *Pendant combien de temps ont-ils atteint le sommet ?* »

c. *At what time did he win the race?*

« *A quel moment a-t-il gagné la course ?* »

d. **For how long did he win the race?*

« *Pendant combien de temps a-t-il gagné la course ?* »

Vendler (1967) a donc distingué quatre classes aspectuelles de « verbes » (selon ses propres termes) : états, activités, accomplissements et achèvements. Cependant, ces « verbes » sont traduits soit par des prédicats verbaux simples soit par des prédicats verbaux accompagnés de compléments ou de circonstants. Lorsque le prédicat verbal est accompagné d'un autre constituant, la classe aspectuelle du procès dénoté par cet ensemble peut être différente de celle du même prédicat employé seul, comme le montrent les exemples en (8) :

8. a. *lire*_{ACTIVITE} VS. *lire un roman*_{ACCOMPLISSEMENT}

b. *marcher*_{ACTIVITE} VS. *marcher jusqu'à l'école*_{ACCOMPLISSEMENT}

c. *manger*_{ACTIVITE} VS. *manger une pomme*_{ACCOMPLISSEMENT}

La détermination du constituant qui accompagne le verbe peut également être un facteur dans le calcul de la valeur aspectuelle du procès que dénote la combinaison [prédicat + constituant]. Cela est reflété à travers les exemples suivants :

9. a. *Pierre dessine des cercles.*
- b. *Pierre dessine deux cercles.*

Dans les exemples (a) et (b), le verbe utilisé est le même : *dessiner*. Cependant nous pouvons constater que suivant le complément auquel il est associé, la valeur aspectuelle du prédicat verbal va changer. En effet, (a) est atélique, il n'y a pas de fin naturelle associée au fait de *dessiner des cercles*, donc il s'agit ici d'une activité. En revanche, dans l'exemple (b), la fin du traçage des deux cercles marquera la fin naturelle de *dessiner deux cercles*. (b) est donc télique, il s'agit dans ce cas d'un accomplissement. Le contraste entre ces deux exemples nous montre d'une part qu'un verbe donné n'est pas associé à un type de situation, et d'autre part, que le complément joue un rôle non négligeable dans la détermination de la situation. Il faut certes prendre en compte le verbe, mais également les éléments qui l'entourent.

1.1.2. Autres classifications aspectuelles proposées

Les interactions possibles entre un prédicat et ses arguments ont fait l'objet de nombreuses analyses (Verkuyl 1972, 1989, Dowty 1979, Carlson 1981, Borillo 1991 et Gosselin 1996 entre autres). Les informations fournies par le verbe ne sont donc pas toujours suffisantes. Les informations aspectuelles émanent ainsi de la phrase, et non pas du syntagme verbal ou du verbe uniquement.

Dans les nombreux travaux sur l'aspect qui font suite à la classification proposée par Vendler (1967), certains se basent sur les quatre classes aspectuelles présentées (par exemple Rothstein 2004), d'autres se limitent aux trois grandes classes fondamentales, en regroupant les accomplissements et les achèvements sous la classe des événements (Dowty 1979, Verkuyl 1989 / 1993, Mourelatos 1978, De Swart 1998, De Swart & Verkuyl 1999), d'autres encore en distinguent cinq (Comrie 1976, Smith 1991).

1.1.2.1. Verkuyl (1972) : un système à trois classes

Verkuyl (1972) propose une analyse strictement compositionnelle de l'aspect. Il prend en compte deux éléments : le caractère dynamique ou non du verbe, ainsi que la spécification ou non de la quantification des arguments du verbe. Le premier trait pris en compte par Verkuyl est porté par le verbe. Si un verbe est dynamique, il porte le trait [+ADD TO] :

10. « Si un verbe a le trait [+ADD TO], alors il existe une fonction s qui prend l'intervalle $I=(a,b)$ et rend un autre intervalle $I=(a,c)$, c'est-à-dire, un intervalle avec le même point initial mais avec un point final ultérieur. »

(Marin (2006) explicitant Verkuyl)

A l'inverse, un verbe statif sera donc [-ADD TO].

Le deuxième trait pertinent pour la description des prédicats verbaux, dans l'analyse de Verkuyl, n'est pas porté par le verbe, mais par le syntagme nominal qui l'accompagne. Il s'agit du trait [\pm SQA] (Specified Quantity of A : « Quantité Spécifiée de A »). Un syntagme nominal qui est quantifié [+SQA] permet de délimiter un processus, et celui-ci finit alors naturellement.

Verkuyl détermine ainsi trois classes aspectuelles qui reposent uniquement sur l'interaction de ces deux traits :

11. *Tableau 1*

	[- ADD TO]	[+ ADD TO]
[- SQA]	Etats	Processus
[+ SQA]		Evènements

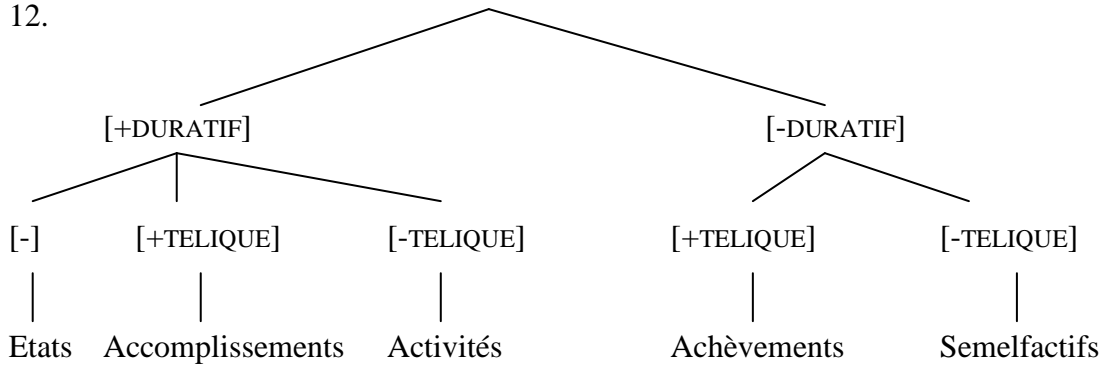
1.1.2.2. Comrie (1976) : un système à cinq classes

Comrie (1976) propose un système de description qui différencie cinq classes aspectuelles. On retrouve dans ces travaux les quatre grandes classes proposées par Vendler (1967), c'est-à-dire les états, les activités, les événements et les accomplissements, auxquelles s'ajoute une classe supplémentaire : la classe des semelfactifs.

Pour Comrie, une première partition fondée sur la durée isole les semelfactifs et les accomplissements d'un côté, qui sont ponctuels, et les états, les activités et les accomplissements d'un autre, qui sont duratifs. Suite à cela, le critère distinctif pris en compte pour distinguer les éléments à l'intérieur de chaque ensemble est le critère de télicité. Un prédicat est dit télique lorsqu'il possède une fin naturelle, lorsqu'il peut être mené à son terme, à l'inverse des prédicats atéliques qui, eux, n'ont pas de fin naturelle (cf. 1.1.3.2.). Ainsi, pour l'ensemble duratif [états / activités / accomplissements], les activités qui sont atéliques s'opposent aux accomplissements qui sont téliques, et tous deux s'opposent aux états, pour lesquels la télicité n'est pas pertinente. En effet les états sont par définition des prédicats statifs, et dans ce sens, ils n'ont pas de déroulement interne. Ce sont des prédicats homogènes dont la réalisation n'implique aucun changement. De la même manière, pour l'ensemble ponctuel [semelfactifs / accomplissements], les semelfactifs sont atéliques et s'opposent aux accomplissements qui, eux, sont téliques.

La partition proposée par Comrie peut donc être restituée sous la forme du schéma (12), dans lequel un premier découpage s'effectue entre les [états / activités / accomplissements] d'un côté et les [accomplissements / semelfactifs] d'un autre, à l'aide du trait [\pm DURATIF]. Puis une deuxième partition s'effectue au sein de chaque ensemble et permet d'opposer les différents constituants de chaque ensemble entre eux à l'aide de trait [\pm TELIQUE].

12.



La classe des semelfactifs est également appelée classe des « points » par Moens & Steedman (1988), et Steedman (1997). Seule la terminologie diffère ; en effet, le critère de distinction des « points » est, comme celui des semelfactifs, le critère d'atomicité :

13. « *A point is an event (not necessarily an instantaneous one) that is viewed as an indivisible whole and whose consequences are not at issue in the discourse* ».

Un point est un événement (pas nécessairement instantané) qui est perçu comme un tout indivisible et dont les conséquences ne sont pas pertinentes dans le discours.

(Moens & Steedman, 1988)

1.1.2.3. Smith (1991) : un système à cinq classes

En ce qui concerne les classes, on retrouve dans la théorie de Smith (1991) la même partition que celle proposée par Comrie (1976). Cette partition repose sur un système de trois traits : [\pm statique], [\pm duratif] et [\pm télique].

L'originalité du travail de Smith (1991) repose sur la prise en compte du *point de vue* (Reinchenbach, 1947) et du *type de situation*. Smith propose donc une théorie de l'aspect basée sur deux éléments, la valeur aspectuelle de la phrase étant ainsi obtenue compositionnellement à partir de ces deux types de données.

En ce qui concerne les types de situation, Smith, à la suite de Verkuyl (1972) qui prenait en compte le trait [\pm statif] du verbe ainsi que la (non)-quantification des

arguments du verbe, considère les types de situation comme compositionnels et dérivables à partir du verbe, des arguments et des circonstants présents. Les cinq types de situation qu'elle décrit sont les suivants :

14. *Tableau 2*

Situation	Statif	Duratif	Télique (fin naturelle)	Exemple
Etat	[+]	[+]	-	<i>Pierre est sympathique.</i>
Accomplissement	[-]	[+]	[+]	<i>Marie mange un sandwich.</i>
Activité	[-]	[+]	[-]	<i>Paul marche dans le parc.</i>
Achèvement	[-]	[-]	[+]	<i>Les alpinistes ont atteint le sommet.</i>
Semelfactif	[-]	[-]	[-]	<i>Paul a sursauté.</i>

A travers sa théorie de l'aspect, Smith met en évidence cinq grandes classes aspectuelles de verbes : les états, les accomplissements, les activités, les achèvements et les semelfactifs. Ces derniers se distinguent des activités par le fait qu'ils sont ponctuels, et des achèvements par le fait qu'ils n'impliquent pas de changement d'état (ils sont atéliques). Cependant, bien que la résultante soit la même tant pour Comrie (1976) que pour Smith (1991), à savoir la distinction des cinq classes aspectuelles présentées précédemment, le procédé d'analyse n'est pas le même. Alors que Comrie met en évidence et décrit chacune des différentes classes aspectuelles par un système d'opposition, Smith quant à elle propose une description propre à chaque classe en fonction de ses propriétés.

Pour Smith, c'est la phrase dans son ensemble qui va dénoter une situation, et cette situation va entrer dans une classe aspectuelle ou une autre. Un même verbe pourra ainsi se retrouver dans plusieurs classes différentes selon les propriétés des éléments (arguments, circonstants) qui l'accompagnent.

1.1.3. Traits principalement utilisés pour les classifications aspectuelles

La célèbre classification aspectuelle de Vendler est à l'origine de nombreux travaux sur l'aspect. Beaucoup de linguistes (Verkuyl 1972, Dowty 1979, Smith 1991, etc.) se sont intéressés aux critères linguistiques pertinents dans la classification aspectuelle des verbes (ou des prédicats¹).

Nous n'allons ici détailler que les propriétés les plus communément utilisées comme base des classifications aspectuelles, à savoir la dynamicité, la télicité et la durée. Bien sûr, cette liste est loin d'être exhaustive, et les terminologies choisies ici ne sont pas les seules employées.

1.1.3.1. La dynamicité

La dynamicité permet d'opposer la description des états à celle des événements (ce terme signifiant ici prédicat non-statif). Un prédicat dynamique est un prédicat ayant des phases, un déroulement. Une description pouvant se combiner avec une forme progressive comme par exemple *en train de* en français sera ainsi décrite comme dynamique.

15. a. **Pierre est en train de détester Marie.*
b. *Pierre est en train de regarder Marie.*

En (15a), le prédicat n'est pas compatible avec une forme progressive. De ce fait nous pouvons en conclure que *détester Marie* n'est pas un prédicat dynamique. Inversement, en (15b), le prédicat *regarder Marie* est associé à la locution *être en train de* et l'exemple est tout à fait grammatical. Le prédicat est donc compatible avec une forme progressive, et nous pouvons en conclure qu'il s'agit d'un prédicat dynamique.

¹ Selon les courants, le terme *prédicat* peut être employé pour renvoyer au verbe seul, lorsque *prédicat* est opposé à *arguments*, ou au VP. Dans ce travail, nous entendons *prédicat* comme désignant le VP dans son ensemble.

1.1.3.2. La télélicité

La notion de télélicité a été introduite par Garey (1957). Les verbes téléliques sont des « verbes exprimant une action orientée vers un but, envisagé comme atteint à un temps non-sécant, mais contingent à un temps sécant ». En d'autres termes, les verbes téléliques sont des verbes qui sont orientés vers un but, dont le but est envisagé comme atteint lorsque l'action est considérée dans sa globalité. Toutefois ce but peut être ou ne pas être atteint quand l'action est saisie à un moment précis de son déroulement. L'exemple (16) en est représentatif :

16. a. *écrire une lettre*
b. *Pierre écrivait une lettre quand je suis rentré.*

Si nous considérons le syntagme verbal présenté sous (16a), l'action décrite ne peut être considérée comme réalisée qu'à partir du moment où le point final de la lettre sera posé. Mais si l'action est saisie dans son déroulement (16b), le but vers lequel est orienté l'action d'*écrire une lettre* n'est pas atteint.

Les verbes atéliques en revanche sont des « verbes qui n'impliquent aucun but ou point final dans leur structure sémantique, mais dénotent des actions qui se trouvent réalisées aussitôt qu'elles ont commencé ». La télélicité est donc la propriété pour un verbe ou un syntagme verbal de posséder une fin naturelle au-delà de laquelle le procès ne peut plus se poursuivre.

De ce fait, un prédicat télélique ayant une fin intrinsèque pourra se combiner sans difficulté avec un élément « duratif terminatif » (Smith, 1991) tel *en x temps* (17), qui permet de délimiter temporellement le prédicat, d'exprimer la durée qui sépare la borne initiale du terme du procès. A l'inverse, un prédicat atélique ne présente pas de terme naturel. Il ne pourra se combiner qu'avec un élément « duratif simple » (Smith, 1991) comme *pendant x temps* (18).

17. a. *Il a mangé une pomme en cinq minutes.*
vs. b. *≠ Il a mangé une pomme pendant cinq minutes.* (le procès n'est pas arrivé à son terme)

18. a. ??*Il a marché en vingt minutes.*
vs. b. *Il a marché pendant vingt minutes.*

Dans l'exemple (17), le prédicat *manger une pomme* est un prédicat télique. En effet, lorsque la pomme est finie, le procès décrit par *manger une pomme* est terminé, il y a donc une fin naturelle. En revanche, il n'y a pas de fin naturelle au fait de *marcher*. En (18), le prédicat *marcher* est donc un prédicat atélique.

Au regard de nos exemples, nous pouvons constater que le duratif terminatif, *en x temps*, qui marque l'arrivée au terme du procès n'est possible qu'avec notre prédicat télique, c'est-à-dire avec *manger une pomme*. Avec un prédicat atélique comme en (18), il n'est pas acceptable². En revanche, le duratif simple *pendant x temps* peut se rencontrer tant avec les prédicats téliques (17b) que les prédicats atéliques (18b). Cependant, pour les prédicats téliques qui ont une fin naturelle, l'insertion d'un duratif simple marquera l'arrêt du procès avant que celui-ci ne soit arrivé à son terme.

1.1.3.3. La durativité

La ponctualité, par opposition à la durativité, permet de distinguer la classe des achèvements (ainsi que celle des semelfactifs dans les schémas aspectuels à cinq classes représentatives). Ces prédicats ne peuvent donc accepter de complémentation temporelle, tant en *en x temps* qu'en *pendant x temps*. Considérons un prédicat comme *atteindre le sommet* :

19. a. ≠ *Il a atteint le sommet en une heure.*
b. **Il a atteint le sommet pendant une heure.*

En (19a), l'insertion d'un duratif terminatif est possible avec un prédicat d'achèvement tel *atteindre le sommet*. Cependant, cette complémentation temporelle ne permet pas de délimiter temporellement le prédicat d'achèvement. En effet, *en une heure* ne renvoie pas à la durée nécessaire pour accomplir le procès *atteindre le*

² Avec un prédicat atélique, *en x temps* n'est pas exclu mais conduit alors à une « lecture dérivée » ou *en x temps* est équivalent à *au bout de x temps*. Nous y reviendrons en 1.2.3.

sommet, mais renvoie à la durée des étapes qui précèdent, en l'occurrence la durée nécessaire pour gravir la montagne. En (19b), le duratif simple est exclu. Cela traduit l'impossibilité d'interrompre un procès dénoté par un prédicat d'achèvement, celui-ci étant instantané.

Notons que le caractère ponctuel découle de l'atomicité du prédicat. Un prédicat est dit atomique si (i) il ne peut être ni interrompu ni repris et si (ii) il n'a pas de degrés intermédiaires de déroulement.

La propriété (i) peut être mise en évidence par l'impossibilité de compléter *finir de / achever* (Vendler, 1967), et la propriété (ii) peut être testée à travers l'incompatibilité des prédicats atomiques avec les adverbes de degré proportionnel comme *complètement / en partie* (Caudal, 2000).

20. ACHEVEMENT :

- a. ??*Paul finit / acheva d'atteindre le sommet.*
- b. ??*Paul atteint le sommet complètement / en partie.*

21. SEMELFACTIF :

- a. ??*Paul finit/acheva de sursauter.*
- b. ??*Paul sursauta complètement / en partie.*

Ces deux tests conduisent à des exemples inacceptables tant pour les achèvements (20) que pour les semelfactifs (21), ces deux classes renvoyant à des prédicats atomiques.

1.1.4. Schéma aspectuel retenu

Pour notre étude, nous avons retenu les quatre classes aspectuelles que Vendler (1967) fut le premier à mettre en évidence. Nous avons décidé de ne pas retenir la classe des semelfactifs, d'une part car il s'agit d'une classe beaucoup plus restreinte que les autres, et d'autre part, car les prédicats qui en font partie sont difficilement identifiables car pour beaucoup itératifs :

22. a. *Pierre a frappé à la porte.*
 b. *L'oiseau a battu des ailes.*
 c. *Marie a toussé.*

Les exemples en (22) sont tous classés parmi les semelfactifs. Cependant, ces trois exemples sont intuitivement analysés comme une itération du procès décrit. En effet, si nous considérons (22b) par exemple, dire que *l'oiseau a battu des ailes* peut être considéré comme vrai à partir du moment où l'oiseau a effectué un seul battement d'ailes. Cependant, sans précisions complémentaires, un tel énoncé aura tendance à être interprété comme *l'oiseau a effectué plusieurs battements d'ailes*. De ce fait, bien que le prédicat soit analysé comme un prédicat semelfactif, son interprétation tend vers une interprétation itérative, c'est-à-dire une répétition du procès dénoté par le prédicat. En d'autres termes, *battre des ailes* est équivalent à {*battre des ailes une fois + battre des ailes une fois + ... + battre des ailes une fois*}. De la même manière, *Pierre a frappé à la porte* va préférentiellement être interprété comme *Pierre a donné plusieurs coups contre la porte*.

Le schéma aspectuel que nous allons retenir peut être représenté de la façon suivante :

23. *Tableau 3*

PREDICATS VERBAUX			
STATIFS [-DYNAMIQUE] ETATS	NON STATIFS [+DYNAMIQUE]		
	ACTIVITES [-TELIQUE]	EVENEMENTS [+TELIQUE]	
		ACCOMPLISSEMENTS [+DURATIF]	ACHEVEMENTS [-DURATIF]

[+DYNAMIQUE] : procès ayant des phases, un déroulement.

[+TELIQUE] : procès ayant une fin naturelle.

[+DURATIF] : procès ayant une étendue temporelle.

Nous proposons donc un schéma arborescent, plutôt qu'un tableau. Nous allons ainsi chercher à recenser les tests pertinents qui vont nous permettre de mettre en avant chacune des classes que nous allons étudier.

1.2. Tests pour la distinction des différents types de situation

1.2.1. Marin (2000)

Marin (2000) propose un tableau adapté à partir de celui de Dowty (1979) dans lequel sont présentés les différents tests linguistiques qui permettent de caractériser les trois classes de prédicats que sont les états, les processus et les événements.

24. Tableau 4

Test	Etat	Processus	Evènements
1. <i>Arriver que V</i>	non	oui	oui
2. Accepte le progressif	non	oui	oui
3. Interprétation habituelle au présent	non	oui	oui
4. Complément d' <i>arrêter</i>	non	oui	oui
5. Tests agentifs	non	oui	oui
6. <i>Pendant x temps</i>	oui	oui	non
7. <i>En / dans x temps</i>	non	non	oui
8. Ambiguïté avec <i>presque</i>	non	non	oui
9. Complément de <i>finir / terminer</i>	non	non	oui
10. <i>Be V-ing</i> implique <i>have V-ed</i>	-	oui	non

1.2.2. Problème soulevé

Au vu du tableau proposé par Marin (2000), la classification aspectuelle retenue se compose de trois classes :

- les états, qui ne sont pas dynamiques ;
- les processus, qui correspondent aux activités ;
- les événements, qui regroupent les classes des achèvements (ponctuels) et des accomplissements (duratifs).

Cependant, le tableau 4 pose problème car la classe des prédicats d'événements n'est pas une classe unique. En effet, tous les événements ne sont pas identiques et il convient de distinguer la classe des accomplissements de celle des achèvements : de par le trait [\pm DURATIF] qui permet de les opposer, il paraît légitime de penser que ces deux classes aspectuelles présentent certaines propriétés et caractéristiques distinctes qui devraient pouvoir être mises en évidence à l'aide de tests, tels ceux qui nous sont proposés dans le tableau de Marin. C'est donc l'idée même d'« événements » qui semble poser problème et qui nous conforte dans la nécessité de distinguer deux sous-classes au sein des prédicats d'événements.

1.2.3. Des tests en faveur d'une partition de la classe des événements

Pour illustrer notre propos, considérons tout d'abord le test présenté en 4 dans le tableau de Marin : complément d'*arrêter*. Selon le tableau, les événements peuvent apparaître en position complément derrière le verbe *arrêter*. Si la classe des événements regroupe les classes des accomplissements et des achèvements, nous pouvons en conclure que les prédicats verbaux appartenant à ces deux sous-classes acceptent d'apparaître dans cette position.

25. ACCOMPLISSEMENTS :
- a. *Paul arrêta de dessiner une maison.*
 - b. *Paul arrêta de manger sa pomme.*

26. ACHEVEMENTS :

- a. **Paul arrêta de découvrir le trésor des Templiers.*
- b. **Paul arrêta d'atteindre le sommet.*

Les exemples (25) et (26) témoignent du fait que les résultats obtenus ne sont pas ceux escomptés. Alors que les prédicats d'accomplissements entrent sans difficulté en position complément d'*arrêter*, il n'en va pas de même pour les prédicats qui décrivent des achèvements. En effet, ces derniers sont, comme nous l'avons vu antérieurement, des prédicats [-DURATIF], et de ce fait ils ne peuvent être stoppés au cours de leur déroulement.

D'autre part, si nous étudions plus en détail le test d'insertion de la locution *en x temps*, celui-ci met également en lumière la disparité existant entre les prédicats d'accomplissements et ceux d'achèvements. Dans le tableau d'origine (tableau 4), ce test est noté positif pour les événements, ce qui signifie que cette insertion est possible tant avec les accomplissements qu'avec les achèvements. Ce résultat n'est pas remis en cause ici, cependant une précision mérite d'être apportée. *En x temps* n'est pas incompatible avec les achèvements, mais l'interprétation est alors différente : il s'agit d'une « lecture dérivée » au sens de Smith (1991). En effet, la durée dénotée par le syntagme prépositionnel ne réfère pas à la durée de l'événement, mais renvoie à la durée des étapes qui précèdent l'événement : *en = au bout de*.

27. a. *Paul a perdu sa montre en 5 jours seulement !*
= *au bout de cinq jours*
- b. *Ils ont atteint le sommet en quelques heures.*
= *au bout de quelques heures*

Ainsi, dans le tableau initial proposé par Marin (2000), dont nous nous sommes inspirée, la classe *événement* regroupait les accomplissements et les achèvements. Nous pouvons désormais remarquer certaines disparités entre ces deux classes grâce aux tests, alors que celles-ci ne transparaissaient pas dans le tableau d'origine. Notons que nous n'avons pas présenté ici l'ensemble des tests

discriminants pour cette distinction, mais seulement quelques tests représentatifs, car ces disparités seront explicités plus en détail dans la section qui suit. Il nous paraît donc nécessaire de reprendre ce tableau afin d’y inclure les accomplissements et les achèvements de façon dissociée comme le suggèrent les tests qui distinguent ces deux classes.

1.2.4. Conclusion : notre tableau

Reprenons le tableau adapté de Dowty (1979) par Marin (2000), et tentons de l’adapter à notre tour, en distinguant les accomplissements des achèvements :

28. *Tableau 5*

Test	Etat	Activité	Evènements	
			Accomplissement	Achèvement
<i>Arriver que V</i>	non	oui	oui	oui
Accepte le progressif	non	oui	oui	non
Interprétation habituelle au présent	non	oui	oui	oui
Complément d’arrêter	non	oui	oui	non
Tests agentifs	non	oui	oui	oui
<i>Pendant x temps</i>	oui	oui	non	non
<i>En / dans x temps</i>	non	non	oui	≠
Ambiguïté avec presque	non	non	oui	non
Complément de finir / terminer	non	non	oui	non
<i>Be V-ing implique have V-ed</i>	-	oui	non	-

Dans ce tableau, *oui* indique que le test est possible, *non* indique que le test donne un résultat inacceptable. Suite à la décomposition des événements en accomplissements et achèvements, nous avons dû introduire un résultat supplémentaire pour les tests :

le signe \neq marque le fait que le test est syntaxiquement possible, mais produit une interprétation particulière (ce que Smith (1991) appelle les « lectures dérivées »).

L'intérêt de la dissociation des accomplissements et des achèvements réside dans le fait que, sur l'ensemble des tests proposés, la moitié d'entre eux (en gras dans le tableau) s'avèrent pertinents dans la distinction entre les prédicats dynamiques téliques duratifs, ou accomplissements, et les prédicats dynamiques téliques non duratifs, ou achèvements.

Nous allons étudier plus en détails les résultats de ces tests, notamment ceux qui se trouvent être les plus pertinents pour caractériser chacune des classes concernée. Nous nous sommes pour cela principalement appuyée sur les travaux de Smith (1991), qui regroupent l'ensemble des tests révélateurs des propriétés typiques de chaque classe aspectuelle.

1.2.4.1. Les états

Les états se caractérisent par leur trait [-DYNAMIQUE]. Ce sont, comme nous l'avons explicité précédemment, des prédicats homogènes, qui n'ont pas d'étapes internes. Par conséquent, ces prédicats refusent toutes les constructions qui impliquent le dynamisme ou l'agentivité.

Test 1 :

Selon Smith (1991), seuls les prédicats dynamiques peuvent être employés au progressif. En français, l'insertion de la locution *être en train de* est une des manières de marquer le progressif. Par conséquent, son insertion n'est possible qu'avec des prédicats dynamiques (et duratifs), ce qui constitue un moyen pertinent de tester et distinguer les états.

29. a. *Pierre est en train de s'allonger sur le canapé.*
⇒ [+DYNAMIQUE]
b. **Pierre est en train d'être allongé sur le canapé.*
⇒ [-DYNAMIQUE] ⇒ ETAT

Test 2 :

De la même manière, les états refusent l'insertion d'adverbes de manière ou de verbes qui pourraient révéler les propriétés agentives³ de l'argument externe du prédicat d'état, i.e. le sujet, ainsi que les tournures impératives (Smith, 1991).

30. a. ??*Pierre aime Marie délibérément.*
b. ??*Paul a forcé Max à connaître l'espagnol.*
c. ??*Sois blond !*

Test 3 :

Un autre test approprié dans la distinction des prédicats [-DYNAMIQUE] / [+DYNAMIQUE] est l'insertion des adverbes *beaucoup* / *un peu* (Heyd & Knittel, 2009).

31. a. prédicat [-DYNAMIQUE]
Pierre aime beaucoup Marie.
b. *Pierre aime Marie intensément.* / *Pierre est très amoureux de Marie.*
c. **Pierre aime Marie souvent / longtemps.*

Lorsque l'adverbe *beaucoup* peut être inséré aux côtés d'un prédicat [-DYNAMIQUE], comme avec les verbes psychologiques, il prend une valeur intensive. Cette valeur est mise en évidence par l'utilisation d'un adverbe d'intensité, comme *intensément* ou *très*, pour créer une paraphrase (31b). Une valeur temporelle de répétition ou de durée est quant à elle tout à fait exclue, d'où l'inacceptabilité de (31c).

³ Notons toutefois que certains prédicats d'états peuvent être « contrôlés », c'est-à-dire qu'une autre personne peut imposer sa volonté au sujet, et ce dernier semble alors pouvoir entrer ou sortir volontairement de cet état. Ces prédicats paraissent être agentifs, et entrent dans ces constructions :

(i) *I persuaded Mary to trust John.*

« *J'ai persuadée Marie de faire confiance à John.* »

(ii) *Don't be angry !*

« *Ne sois pas en colère !* »

(Smith, 1991)

Mais comme Smith le souligne, c'est le changement d'état qui est contrôlé, et non pas le maintien de l'état. C'est la différence en français entre *être idiot* (état) et *faire l'idiot* (activité).

32. a. prédicat [+DYNAMIQUE]
Pierre chante beaucoup.
b. ≠ *Pierre chante intensément.*
c. *Pierre chante souvent.*

Avec des prédicats [+DYNAMIQUE], les résultats sont inverses. La valeur de l'adverbe *beaucoup* est restituée dans la phrase par un adverbe temporel, dans notre exemple (32c) l'adverbe *souvent*. En revanche, si un adverbe d'intensité est utilisé pour remplacer l'adverbe *beaucoup*, alors le sens d'origine n'est pas conservé, la phrase aura une interprétation différente (32b).

Nous pouvons en déduire que l'adverbe *beaucoup* peut avoir deux interprétations différentes. Au côté des verbes psychologiques (statifs), l'adverbe *beaucoup* signifie *intensément* (31a), il prend dans ce cas une valeur intensive, de nature qualitative. Lorsqu'il est présent aux côtés de prédicats dynamiques, il aura alors une valeur purement temporelle et signifiera *souvent* ou *longtemps* (32c).

33. a. prédicat [-DYNAMIQUE]
??Pierre est beaucoup allongé sur le canapé (ces temps-ci).
Si interprétable : b. ≠ *Pierre est intensément allongé sur le canapé.*
c. = *Pierre est souvent allongé sur le canapé.*

L'exemple (33) nous conduit à une observation supplémentaire. En (33a), le prédicat est [-DYNAMIQUE], mais contrairement à (31a), il ne s'agit pas d'un verbe psychologique. L'insertion de l'adverbe *beaucoup* est alors plus difficile. Nous pouvons cependant remarquer que si la phrase est interprétable, la valeur attribuée à l'adverbe sera une valeur temporelle, et non pas une valeur intensive. Au mieux, l'adverbe *beaucoup* signifie *souvent* (33c), et non *intensément* (33b). La valeur qualitative de l'adverbe (à l'inverse de sa valeur quantitative) n'est donc pas représentative de l'ensemble des états, mais en est caractéristique : si l'interprétation est qualitative, alors il s'agit d'un état, mais l'inverse n'est pas vrai.

Test 4 :

Enfin, les états sont dotés d'un trait [+DURATIF]. En effet, les états sont des situations stables qui durent et n'évoluent pas, sauf intervention d'un agent externe. Si un état est défini comme vrai dans un intervalle X, alors cet état est représentatif de chaque instant de cet intervalle X :

34. « *Entailment pattern for states : When a state holds for an interval it does so at the smallest sub-interval of that interval.* » (Smith, 1991, 37).

Implication pour les états : Quand un état est vrai dans un intervalle, il l'est également dans le plus petit sous-intervalle de cet intervalle.

Les états répondent donc selon Smith à la « propriété du sous-intervalle » de Pelletier (1979), discutée par Taylor (1977) et Dowty (1979).

Pour expliciter cette analyse, considérons l'exemple suivant :

35. *Pierre, qui a aujourd'hui 32 ans, aime Marie depuis ses 17 ans.*

En (35), l'état *Pierre aime Marie* est défini comme stable dans l'intervalle [depuis les 17 ans de Pierre jusqu'à aujourd'hui]. Ainsi, si l'état se vérifie dans cet intervalle, il se vérifie également dans un sous-intervalle, par exemple [de 18 à 21] ans, ou [le jour de ses 25 ans].

De ce fait, les prédicats d'état sont compatibles avec des adverbes de durée ou de ponctualité qui vont renvoyer à des parties ou des instants de l'intervalle pour lequel l'état est vrai :

36. a. *Marie avait faim à midi.*

b. *Pierre a été courageux pendant un instant.*

1.2.4.2. Les activités

Test 5 :

Le trait pertinent dans la description des prédicats d'activité est le trait [-TELIQUE]. C'est en effet en cela que les activités s'opposent aux accomplissements et achèvements puisqu'ils n'ont pas de fin naturelle. Comme nous l'avons noté précédemment, l'atélicité de ces prédicats rend impossible leur combinaison avec des expressions introduisant une délimitation temporelle⁴.

37. a. **Paul a mangé des pommes en dix minutes.* [-TELIQUE]
b. **Les enfants ont cherché la clé du garage en un après-midi.* [-TELIQUE]
vs. c. *Pierre a écrit un roman en 5 jours.* [+TELIQUE]

Mais leur caractère [+DURATIF] autorise tout de même l'insertion d'adverbes ou de syntagmes adverbiaux de simple durée comme *pendant x temps* (Grimshaw, 1990) :

38. a. *Marie a jardiné pendant 4 heures.* [-TELIQUE]
b. *Mon voisin a joué du saxophone pendant 30 minutes.* [-TELIQUE]
vs. c. **La bombe a explosé pendant 1/4 de seconde.* [+TELIQUE]

(38c) contraste avec les exemples (38a-b) par le fait que le prédicat est [-DURATIF]. Le procès décrit ne peut donc pas être interrompu au cours de son déroulement puisque celui-ci est instantané. Il est donc incompatible avec tout syntagme exprimant une durée, d'où l'agrammaticalité observée.

⁴ Il existe des contextes dans lesquels les prédicats d'activité et *en x temps* sont acceptables :
(i) *Cela a pris trois mois à Pierre pour construire une maison, alors que Jean construit des maisons en un mois.*

Ce qui est signifié est que Jean construit des maisons et que la construction de chacune prend un mois. Le prédicat verbal est en quelque sorte à la fois télique et atélique : [construire une maison] est un prédicat télique, mais la répétition de [construire une maison] est quant à elle atélique.

Tests 6 et 7 :

Deux autres critères utilisés pour les verbes et que nous allons réexploiter sont la possibilité d'apparaître en tant que complément de *finir* (Test 6), et la possibilité d'apparaître comme complément du verbe *arrêter* (Test 7) (Smith 1991 citant Borillo 1988).

En effet, ces deux verbes n'acceptent comme compléments que des prédicats dynamiques et duratifs, mais dans le cas de *finir*, l'événement doit être télique, il doit prendre fin naturellement, dans la mesure où *finir* signifie *arriver à son terme*. *Arrêter* quant à lui signifie simplement *interrompre, faire cesser*. *Arrêter* n'implique pas que l'événement ait un terme : un événement peut être interrompu à n'importe quel moment de son déroulement (pour les atéliques) et donc avant d'arriver à son terme (pour les téliques). Les prédicats d'activités doivent en toute logique accepter la position de complément d'*arrêter*, mais refuser celle de *finir*. Les exemples suivants en témoignent :

39. a. *Les enfants ont arrêté de caresser le chat.*
b. *Marie a cessé / arrêté de danser.*
c. ??*Mes voisins ont fini de jardiner.*
d. ??*Marie a terminé d'écrire des livres pour enfants.*

Dans certains cas toutefois, des verbes apparemment atéliques peuvent entrer en position complément de *finir*, mais dans ce cas, cela force pour certains une lecture télique du prédicat :

40. a. *Marie a fini de manger.*
= b. *Marie a fini de manger son repas.*

Tests 1 et 2 :

Les prédicats d'activité font partie des prédicats non statifs, c'est-à-dire qu'ils possèdent le trait [+DYNAMIQUE]. A l'inverse des prédicats d'états, ils vont donc

accepter la construction progressive, ainsi que l'ensemble des tests agentifs, comme par exemple l'impératif et la position complément du verbe *forcer* :

41. a. *Marie est en train de marcher.*
b. *Paul a forcé Pierre à planter des fleurs.*
c. *Cours !*

1.2.4.3. Les accomplissements

Tests 1 et 2 :

Prédicats [+DYNAMIQUE] et [+DURATIF], les accomplissements sont des prédicats hétérogènes avec des étapes internes, c'est-à-dire que l'événement qu'ils dénotent peut être décomposé en une succession d'étapes.

Tout comme les prédicats d'activité, la construction progressive et les tests agentifs fonctionnent avec les accomplissements, garants de leur non-stativité :

42. a. *Les ouvriers sont en train de construire une maison.*
b. *L'artiste a délibérément détruit un de ses tableaux.*
c. *Pierre a forcé sa sœur à finir son assiette.*

Test 6 et 7 :

Leur trait [+TELIQUE] entraîne pour les prédicats d'accomplissement un comportement différent de celui des prédicats d'activités, notamment en ce qui concerne les possibilités d'apparaître en tant que complément des verbes *finir / terminer* et des verbes *arrêter / cesser*. Alors que les prédicats d'activité [-TELIQUE] ne se retrouvent qu'aux côtés de verbes qui dénotent intrinsèquement une interruption de l'événement comme *arrêter de* ou *cesser de*, les prédicats d'accomplissement vont pouvoir indifféremment se retrouver dans les deux constructions, en tant qu'arguments de verbes dénotant la fin naturelle de l'événement ou de verbes dénotant l'interruption de l'événement avant son terme.

43. a. *Les ouvriers ont arrêté de construire la maison.* (terme non atteint)
b. *Marie a fini de manger son sandwich.* (terme atteint)
c. *Paul a cessé d'écrire son roman.* (terme non atteint)

Test 5 :

La télélicité des accomplissements les rend également compatibles avec des adverbes ou syntagmes adverbiaux comme *en x temps*, qui permet de borner temporellement l'accomplissement.

44. *Les ouvriers ont construit la maison en un an.*
= *au bout d'un an, la maison était construite.*
45. *Marie a peint une superbe fresque en deux semaines.*
= *au bout de deux semaines, la fresque était finie.*

Il est également possible de leur attribuer des modificateurs exprimant une simple durée. Cependant, l'insertion de tels modificateurs signifie que l'accomplissement n'est pas arrivé à son terme. Ainsi, l'insertion de *pendant x temps* est possible, mais la deuxième partie de la phrase (que nous avons mise entre parenthèses dans l'exemple 46), si elle n'est pas explicitée, est nécessairement présupposée :

46. *Les ouvriers ont construit la maison pendant un an (puis se sont arrêtés).*

Test 8 :

Un autre test pertinent dans la distinction des accomplissements souligné par Smith (1991) est l'ambiguïté qui résulte de l'insertion de l'adverbe *presque*. Les prédicats d'accomplissement présentent, nous l'avons vu, une succession d'étapes internes. Menant à un terme final, ces étapes successives sont donc différentes les unes des autres car chacune représente une avancée vers ce terme. Au contraire, les activités

renvoient à des prédicats constitués d'une succession d'étapes identiques les unes aux autres.

Un prédicat d'accomplissement implique donc à la fois un procès et un état résultant, une fois le terme du procès atteint. L'ambiguïté de *presque* est due à cette hétérogénéité, car l'adverbe peut porter aussi bien sur le point initial que sur le point final, qui comme nous venons de le souligner, sont différents.

47. *La caisse a presque été vidée.*

a. *La caisse n'a pas été vidée du tout (elle est restée pleine).*

b. *La caisse a été partiellement vidée.*

(adapté de Hay, 1998)

48. *Jean a presque peint le tableau.*

a. *Jean a failli peindre le tableau.*

b. *Jean a presque fini de peindre le tableau.*

(Binnick, 1991)

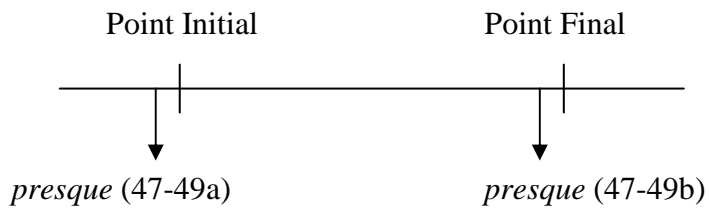
49. *Pierre a presque lu un livre.*

a. *Pierre n'a pas entamé le procès « lire un livre ».*

b. *Pierre a entamé le procès mais n'est pas allé jusqu'à son terme.*

Les exemples (47-49) mettent en évidence l'ambiguïté de portée de *presque*. Les deux interprétations possibles sont paraphrasées en (a) et (b). Le procès décrit peut être considéré comme étant « presque au début », l'adverbe *presque* porte dans ce cas sur le point initial (a), ou comme étant arrivé « presque à la fin », l'adverbe portant alors sur le point final (b) :

50. Schématisation de l'ambiguïté de *presque*



L'adverbe *presque* indique qu'une des bornes de l'accomplissement, la borne initiale ou la borne finale selon l'interprétation, n'a pas été atteinte.

1.2.4.4. Les achèvements

Test 1 :

[+DYNAMIQUE] et [+TELIQUE], les prédicats d'achèvement se distinguent par leur trait [-DURATIF]. Ce sont des prédicats instantanés. Ce caractère instantané conduit à l'exclusion de constructions avec une forme progressive *en train de* (cf. 1.1.1.). Ce test permet de distinguer les événements dynamiques duratifs des autres, avec lesquels *en train de* n'est pas compatible :

51. ??*La bombe est en train d'exploser.*

Test 2 :

L'instantanéité des achèvements ne bloque en rien l'insertion d'éléments agentifs si le sujet est [+humain]. Nous pouvons donc rencontrer à leurs côtés des adverbes de volition, ou trouver ces prédicats en complément de verbes comme *forcer*, *persuader*.

52. a. *Pierre a volontairement égaré sa montre pour en recevoir une nouvelle.*
b. *Marie a persuadé son frère de casser l'affreux vase qu'on lui avait offert.*

Cependant, tous les achèvements n'acceptent pas d'entrer dans ces structures agentives (Smith (1991) suivant les commentaires de Ryle (1947)). Ainsi, aux exemples (52) nous pouvons opposer les exemples (53) :

53. a. **Pierre a volontairement gagné a course.*
b. **Pierre a persuadé Marie de trouver une montre.*

Selon Smith (1991), il y a une interaction entre la volition et ce sur quoi elle porte. En effet, les achèvements attirent l'attention sur un changement d'état, sur un état résultant, et non pas sur le processus qui a permis d'aboutir à ce changement. Les observations de Smith montrent qu'une construction agentive n'est possible avec les achèvements qu'à la condition que soient présents dans l'environnement immédiat, de manière explicite ou implicite, tant le nouvel état résultant que l'état précédant. Si nous considérons l'exemple (52b), tant l'état précédent, à savoir que *le vase n'est pas cassé*, et le nouvel état résultant, qui est que *le vase est cassé*, sont accessibles grâce aux informations transmises par l'énoncé.

Tests 5, 6 et 7 :

Le trait [-DURATIF] des achèvements, qui les distingue des accomplissements, est à l'origine des résultats opposés que nous obtenons entre ces deux classes en ce qui concerne les tests 5, 6 et 7.

- les verbes *arrêter* / *cesser* / *finir* / *terminer* ne sont compatibles qu'avec des prédicats duratifs, d'où l'agrammaticalité des exemples suivants :

54. a. ??*La bombe a arrêté d'exploser.*
b. ??*Les alpinistes ont fini d'atteindre le sommet.*
c. ??*Le ballon a cessé d'éclater.* (vs. *Le ballon a cessé de se dégonfler.*)

Les exemples (54) présentent tous des prédicats [-DURATIF]. Il est donc impossible de décrire ces prédicats comme des processus ayant atteint leur terme ou ayant été

interrompus durant leur déroulement, puisque par définition ce sont des prédicats ponctuels, instantanés. L'achèvement décrit uniquement un terme final, un changement d'état, faisant abstraction de tout le processus qui a permis d'y arriver.

- l'expression temporelle *pendant x temps* est exclue (ou produit une interprétation d'activité) :

55. a. ??*Paul a découvert un lieu inconnu de tous pendant trente minutes.*
b. *Le volcan s'est réveillé pendant deux jours.*
= *a été en activité pendant deux jours (fumée, jets de lave, etc.)*

L'expression *en x temps* prend le sens de *au bout de x temps* lorsqu'elle est employée avec des prédicats non duratifs car elle renvoie à l'intervalle préliminaire à l'achèvement :

56. a. *La bombe a explosé en 15 minutes.* [-DURATIF]
= *La bombe a explosé au bout de 15 minutes.*
b. *Les ouvriers ont construit la maison en un an.* [+DURATIF]
≠ *Les ouvriers ont construit la maison au bout d'un an.*
(= *Ils ont eu fini la construction de la maison au bout d'un an.*)

En (56a), le prédicat *exploser* est un prédicat ponctuel. L'explosion se fait instantanément, ce n'est donc pas à l'explosion qu'est attribuée la durée exprimée par *en 15 minutes*. La durée peut renvoyer par exemple dans ce contexte à la durée qui a séparé la mise en route du mécanisme de retardement de la bombe, et l'explosion de cette bombe.

1.2.5. Synthèse

Nous venons de détailler les principaux tests qui reflètent les propriétés de chacune des quatre classes aspectuelles que nous avons retenues dans le domaine verbal. Ces tests sont repris dans le tableau récapitulatif suivant

57. Tableau 6

	Traits pertinents	N° test	Test
Etats	[-DYNAMIQUE]	Test 1	<i>*en train de</i>
		Test 2	<i>*délibérément</i> <i>*{forcer X à / persuader X de}</i>
		Test 3	<i>beaucoup +</i> <i>Vpsychologique =</i> <i>intensément</i>
	[+DURATIF]	Test 4	<i>pendant x temps, à x temps</i>
Activités	[+DYNAMIQUE]	Test 1	<i>en train de</i>
		Test 2	<i>délibérément, {forcer X à / persuader X de}</i>
	[+DURATIF] [-TELIQUE]	Test 5	<i>pendant x temps / *en x temps</i>
		Test 6	<i>arrêter / cesser</i>
		Test 7	<i>*finir / terminer</i>
Accomplissements	[+DYNAMIQUE]	Test 1	<i>en train de</i>
		Test 2	<i>délibérément, {forcer X à / persuader X de}</i>
	[+DURATIF] [+TELIQUE]	Test 5	<i>en x temps / *pendant x temps</i>
		Test 6	<i>arrêter / cesser</i>
		Test 7	<i>finir / terminer</i>
		Test 8	<i>ambiguïté de presque</i>
Achèvements	[+DYNAMIQUE]	Test 2	<i>délibérément, {forcer X à / persuader X de}</i>
	[+TELIQUE]	Test 5	<i>*pendant x temps</i>
		Test 5	<i>*en train de</i>
	[-DURATIF]	Test 6	<i>??arrêter / cesser</i>
		Test 7	<i>??finir / terminer</i>
		Test 5	<i>en x temps = au bout de x temps</i>

1.3. Traits hérités dans le domaine nominal

Nous venons de voir que chaque phrase décrit une situation à laquelle est attribuée une valeur aspectuelle. Or, les noms que nous étudions sont des noms abstraits apparentés à des prédicats verbaux et adjectivaux. De ce fait, la question soulevée ici est de savoir si les classes aspectuelles établies dans le domaine verbal se retrouvent au sein du domaine nominal (Huyghe & Marin 2007). Si cela se vérifie, une deuxième question émerge, à savoir si la valeur aspectuelle d'un nom est héritée de la valeur aspectuelle du prédicat (verbal ou adjectival) auquel ce nom est apparenté.

1.3.1. Eléments en faveur d'une valeur aspectuelle nominale

Nous allons dans un premier temps présenter des arguments en faveur d'une valeur aspectuelle nominale et des tests qui permettent de déterminer cette valeur aspectuelle, bien que la notion d'aspect soit généralement réservée au domaine verbal et adjectival (cf. entre autres Vendler 1967, Mourelatos 1978, Smith 1991, Verkuyl 1993).

Pour cela, nous allons vérifier si les tests employés pour caractériser l'aspect verbal sont utilisables dans le domaine nominal, soit tels quels, soit après adaptation. Nous reprendrons donc les tests présentés précédemment et marquerons le parallélisme en conservant la même numérotation. Les tests 1', 2', 3', etc. seront donc les tests utilisés au niveau des noms, équivalents respectivement aux tests 1, 2, 3, etc. dans le domaine verbal.

1.3.1.1. L'opposition statif / non statif

Test 3'

Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) ont proposé de distinguer les noms abstraits (déverbaux et déadjectivaux) intensifs et extensifs (selon la terminologie de Kant 1781-1787), en se fondant notamment sur un test : la valeur de

l'adverbe *beaucoup*. Selon ces auteurs, les noms abstraits dits intensifs se distinguent des noms abstraits dits extensifs par le fait que les entités dénotées n'ont pas d'étendue temporelle. Cette propriété se trouve reflétée par le sens que prend l'adverbe *beaucoup* lorsqu'il apparaît au côté de ces noms. En effet, les noms abstraits intensifs ne sont pas compatibles avec *beaucoup* si celui-ci est interprété comme « longtemps » ou « souvent »⁵ : l'adverbe *beaucoup* ne peut en aucun cas prendre une interprétation durative ou fréquentative. La valeur interprétative de *beaucoup* n'est donc pas temporelle, contrairement à celle que prend cet adverbe aux côtés de noms abstraits extensifs.

58. *Noms abstraits extensifs*

a. *Marie a fait beaucoup de danse.*

≈ *Marie a dansé longtemps / souvent.*

b. *Pierre occupe son temps en faisant beaucoup de jardinage.*

≈ *Pierre occupe son temps en jardinant longtemps / souvent.*

59. *Noms abstraits intensifs*

a. *Marie a beaucoup de tendresse pour son frère.*

≠ *Marie est tendre longtemps / souvent avec son frère.*

b. *Pierre ressent beaucoup d'amour pour sa nouvelle compagne.*

≠ *Pierre aime longtemps / souvent sa nouvelle compagne.*

c. *Marie a montré beaucoup de tristesse à l'annonce des résultats.*

≠ *Marie a été triste longtemps / souvent à l'annonce des résultats.*

Ce test permet ainsi d'isoler les noms apparentés à des verbes psychologiques (60), pour lesquels *beaucoup* = *intensément* (interprétation qualitative), ainsi que les noms apparentés à des adjectifs (61), puisque ces derniers sont variables en intensité⁶. *Beaucoup* prend une valeur intensive (et non pas sa valeur quantitative habituelle) :

⁵ Nous retrouvons ici le test proposé par Heyd & Knittel (2009) pour la classification aspectuelle des prédicats verbaux.

⁶ Pour des noms dérivés d'adjectifs non gradables, la modification par l'adverbe *beaucoup* est impossible, quelle que soit sa valeur :

(i) *La boîte est ronde.*

(ii) ??*La boîte a beaucoup de rondeur.* (dans le sens « la boîte est très ronde »)

60. a. *Pierre ressent beaucoup d'amour pour ses enfants.*
= *Pierre aime intensément ses enfants.*
b. *Paul éprouve beaucoup de haine envers son agresseur*
= *Paul hait fortement son agresseur.*
61. a. *Marie montre beaucoup de gentillesse envers ses collègues.*
= *Marie est très gentille avec ses collègues.*
b. *Son comportement révèle beaucoup de tristesse.*
= *Son comportement révèle qu'il est très triste.*

En revanche, avec les noms abstraits extensifs, la valeur intensive n'est pas disponible pour l'adverbe *beaucoup* :

62. a. *Zoé fait beaucoup de danse.*
≠ *Zoé danse intensément.*
b. *Max s'occupe en faisant beaucoup de natation.*
≠ *Max s'occupe en nageant intensément.*

Cette propriété mise en évidence par Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) est parallèle au test de l'adverbe *beaucoup* utilisé dans le domaine verbal (Test 3). En effet, nous avons montré que la valeur de l'adverbe est un test discriminant dans la distinction prédicats statifs / prédicats dynamiques : interprétation temporelle avec les prédicats dynamiques, interprétation intensive ou incompatibilité avec les prédicats statifs⁷ (cf. 1.2.4.1).

La propriété commune à l'ensemble des noms abstraits intensifs est de présenter un fonctionnement identique vis-à-vis du test d'insertion de l'adverbe *beaucoup*.

Dans les exemples (59-61) qui présentent les trois sous-classes de noms intensifs établies par Flaux & Van de Velde, les noms apparentés à des adjectifs (noms d'état et de qualité) se comportent comme les noms de sentiment, apparentés à des verbes :

⁷ La lecture temporelle de l'adverbe *beaucoup* aux côtés des noms abstraits extensifs ne se vérifie que pour les noms dérivés de prédicats atéliques. En effet, l'insertion de cet adverbe avec des noms extensifs dérivés de prédicats téliques produit des énoncés difficilement acceptables :

(i) ??*On a réalisé beaucoup de construction de maison(s).*
(ii) **Beaucoup d'écriture des deux romans prend du temps.*

l'adverbe *beaucoup* ne peut avoir qu'une interprétation d'intensité, mais pas d'interprétation temporelle de durée ou de fréquence. La situation inverse vaut pour les noms extensifs comme *danse* et *jardinage* : lorsque *beaucoup* leur est associé, il prend nécessairement une interprétation temporelle de fréquence et/ou de durée, comme l'ont montré précédemment les exemples (58) et (62).

Nous postulons que le contraste observé par ces auteurs met en évidence une opposition de nature aspectuelle entre les noms auxquels ces prédicats sont apparentés⁸. En effet, le verbe *aimer* et les adjectifs *gentil* et *triste* sont des prédicats statifs (Vendler 1967, Smith 1991), au contraire de *voyager* ou *jardiner*, qui sont dynamiques. Nous supposons donc que l'impossibilité pour *beaucoup* de dénoter une étendue temporelle est liée au caractère statif de ces noms, héritée de celle des prédicats auxquels ils sont apparentés (cf. 1.2.4.1).

Ce test met donc en évidence le caractère statif commun (i) aux prédicats adjectivaux auxquels les noms d'état et de qualité sont apparentés et (ii) aux verbes psychologiques auxquels les noms de sentiment sont apparentés. Les noms abstraits intensifs forment donc une classe homogène du fait de ce caractère statif.

Test 1'

Dans le domaine verbal, nous avons identifié l'insertion de la locution *être en train de* comme un second test pertinent dans la distinction des prédicats statifs. En effet, la forme progressive est incompatible avec des prédicats [-DYNAMIQUE]. Ce test ne peut être appliqué directement dans le domaine nominal, mais il est possible de l'adapter. Les informations véhiculées par *être en train* se retrouvent dans la construction *être en cours*. De ce fait, si l'interprétation de l'adverbe *beaucoup* est liée au caractère statif des noms abstraits intensifs, nous pouvons postuler que ces même noms doivent être incompatibles avec *être en cours*, contrairement aux noms abstraits extensifs, comme l'ont également proposé Haas & Huyghe (2007). En effet, si la construction *être en N* peut être rapprochée de la forme progressive au sens où les deux présentent un procès en cours de déroulement, elle ne devrait être compatible qu'avec des prédicats dynamiques. Si les noms abstraits intensifs sont,

⁸ présenté dans Beuseroy, Heyd & Knittel (2007).

comme nous le postulons, des prédicats statifs, ils devraient ne pas pouvoir entrer dans une telle construction. Ces hypothèses se trouvent confirmées à travers les exemples (63-64) :

63. *Noms abstraits intensifs*
- a. **La gentillesse de Paul est en cours*
 - b. **Le courage de Max est en cours*
 - c. **L'amour de Marie est en cours*
64. *Noms abstraits extensifs*
- a. *La construction est en cours*
 - b. *Le voyage est en cours*

L'inacceptabilité des exemples (63) vient appuyer l'hypothèse d'un caractère statif porté par les noms abstraits intensifs.

Parallèlement, les constructions *pendant le N* ainsi que *en plein N / au milieu de N*, qui présupposent une intrusion dans le déroulement d'un processus, ne devraient pas être compatibles avec des états, ces derniers dénotant des prédicats homogènes sans étapes internes. Là encore, les résultats tendent à démontrer que les noms abstraits intensifs ont des propriétés similaires à celles des prédicats statifs :

65. *Noms abstraits intensifs*
- a. **Il s'est fait huer pendant sa gentillesse.*
 - b. **Marie s'est écroulée pendant la fatigue.*
 - c. **Mon fils a pleuré pendant sa joie.*
- vs. 66. *Noms abstraits extensifs*
- a. *Mon téléphone s'est cassé pendant le voyage.*
 - b. *Il y a eu des retards pendant la construction.*

67. *Noms abstraits intensifs*
- a. **Marie est en pleine sensualité.*
 - b. **Pierre est au milieu de la fatigue.*
 - c. ≠ *Mon fils est en pleine colère. (= épisode de colère)*

- vs. 68. *Noms abstraits extensifs*
- a. *La maison est en pleine construction.*
 - b. *La voiture est tombée en panne au milieu du voyage.*

1.3.1.2. Prédicats non statifs : l'opposition activités / événements

Test 5'

Deux tests pertinents au sein du syntagme verbal dans la distinction entre activités et événements peuvent être analysés de manière complémentaire, à savoir l'insertion des syntagmes adverbiaux *pendant x temps* et *en x temps*. En effet, il a été montré que les activités acceptent d'être combinées avec des expressions de simple durée, mais refusent les expressions qui les délimitent temporellement, du fait de leur caractère atélique (cf. 1.2.4.2). L'inverse vaut pour les événements, c'est-à-dire les accomplissements et les achèvements, qui eux sont téliques. Ces deux tests peuvent être utilisés tant dans le domaine nominal que dans le domaine verbal.

Nous constatons que *pendant*, mais pas *en*, fonctionne dans les syntagmes comportant une nominalisation d'activité :

69. *Pendant x temps + Activités*
- a. *Du jardinage pendant 4 heures, ça fait mal au dos.*
 - b. *Le repiquage de salades pendant 2 heures, ça fatigue.*
70. *En x temps + Activités*
- a. **Du jardinage en 4 heures, ça donne mal au dos.*
 - b. **Le repiquage de salades en 2 heures, ça fatigue.*

Des résultats inverses sont obtenus dans les syntagmes comportant une nominalisation d'événement : *en* fonctionne et produit des énoncés acceptables mais pas *pendant*.

71. *Pendant x temps* + Événements

- a. ??*la construction de la maison pendant un an*⁹
- b. ??*l'ascension de la montagne pendant trois jours*
- c. ??*la fermeture de la porte pendant quelques secondes*¹⁰
- d. **la découverte du trésor pendant une semaine*

72. *En x temps* + Événements

- a. *la construction de la maison en un an*
- b. *la découverte du trésor en une semaine* [=au bout de]

Ces deux tests fonctionnent donc dans le domaine nominal. On observe que l'effet produit par *en x temps* avec les achèvements est identique à celui observé dans le domaine verbal [cf. (56) *La bombe a explosé en 15 minutes = au bout de 15 minutes*].

Test 9'

Outre ces tests issus de ceux employés pour caractériser l'aspect dans le domaine verbal, Huyghe & Marin (2006) proposent un test propre au domaine nominal. *Où a eu lieu le N / le lieu du N* sont des expressions possibles exclusivement avec les noms déverbaux dénotant des événements car ces derniers, dérivés de verbes téléliques, sont délimités spatio-temporellement, contrairement aux noms dénotant des activités.

⁹ sauf cas particulier dans lequel l'introduction de *pendant* implique que l'accomplissement ne soit pas arrivé à son terme (cf. 1.2.3.3.) :

(i)=(46) *Les ouvriers ont construit la maison pendant un an (puis se sont arrêtés)*.

¹⁰ L'exemple est acceptable si il implique la réouverture de la porte : *fermeture* désigne alors l'état de *être fermé*, et non pas le fait de *fermer*.

73. *Le lieu du / Où a eu lieu le + Événements :*

- a. *Où a eu lieu le tournage ?*
- b. *Où a eu lieu l'opération ?*
- c. *Le lieu de l'explosion*
- d. *Le lieu de la construction de la cabane*

74. *Le lieu du / Où a eu lieu le + Activités :*

- a. *??Où a eu lieu le travail ?*
- b. *??Où a eu lieu la natation ?*
- c. *??Le lieu de la danse*
- d. *??Le lieu de l'utilisation de la machine*

Trois tests nous ont permis de mettre en évidence une opposition de nature aspectuelle dans le domaine nominal. La distinction activités/événements est donc une opposition pertinente au niveau des noms.

1.3.1.3. Prédicats événementiels : l'opposition accomplissements / achèvements

Test 5'

En x temps a une interprétation différente selon qu'il accompagne un procès qui dénote un accomplissement ou un achèvement. Dans ce dernier cas, le syntagme adverbial prend une valeur particulière et est équivalent à *au bout de x temps*. Ce test est transposable dans le domaine nominal :

75. a. *en x temps + Achèvements*

[L'explosion de la bombe]_{ACHEVEMENT} en 15 minutes

= [L'explosion de la bombe]_{ACHEVEMENT} au bout de 15 minutes

b. *en x temps + Accomplissements*

[La construction d'une maison]_{ACCOMPLISSEMENT} en un an

≠ [La construction d'une maison]_{ACCOMPLISSEMENT} au bout d'un an

La variation d'interprétation déjà soulignée dans le domaine verbal se retrouve au niveau des noms. En effet, le syntagme prépositionnel *en x temps* rend la valeur *au bout de x temps*, et ne renvoie pas à l'achèvement en lui-même, mais au procès préliminaire qui a conduit à ce terme.

Test 1'

La compatibilité avec un verbe au présent permet également de marquer l'opposition accomplissement / achèvement. Ce test repose sur le même principe que le test du progressif (*en train de*) : un prédicat non duratif n'est pas compatible avec un verbe au présent¹¹. Smith (1991) étudie le temps présent. Elle détermine ainsi que l'utilisation du présent renvoie à un intervalle plus ou moins grand, duquel sont exclues les bornes du procès. Ainsi, les prédicats non duratifs ne sont pas compatibles avec le présent, la borne finale étant simultanée avec la borne initiale. Dans le cas des noms, parallèlement, un nom renvoyant à un événement non duratif ne peut pas être utilisé comme argument d'un verbe support ou d'un verbe décrivant une situation en cours :

76. *Présent + Achèvements*

- a. ??[*La perte de la montre*]_{ACHEVEMENT} *se produit sur le marché.*
- b. ??[*L'éclatement de la conduite de gaz*]_{ACHEVEMENT} *se passe à Paris.*
- c. ??*J'observe l'explosion*_{ACHEVEMENT}

[vs. d. *Je lui raconte l'explosion*_{ACHEVEMENT}.]

77. *Présent + Accomplissements*

- a. [*Le tournage du film*]_{ACCOMPLISSEMENT} *se déroule en bas de chez moi.*
- b. [*L'opération des pieds*]_{ACCOMPLISSEMENT} *a lieu à l'hôpital.*
- c. *J'observe [la rénovation de la façade]*_{ACCOMPLISSEMENT}

¹¹ Excepté si la phrase exprime une habitude :
(i) *L'explosion des bombes a toujours lieu la nuit.*

Test 6'

Un test parallèle à l'emploi de *arrêter* avec les syntagmes verbaux est l'emploi des verbes *cesser* / *être interrompu*, qui marquent une interruption. De ce fait, les verbes *cesser* et *être interrompu* prennent exclusivement comme sujets des syntagmes duratifs :

78. *Cesser / être interrompu* + Achèvements
- ??[*La perte de la montre*]_{ACHEVEMENT} a cessé.
 - ??[*L'explosion*]_{ACHEVEMENT} a été interrompue.

79. *Cesser / être interrompu* + Accomplissements
- [*Le lavage de la voiture*]_{ACCOMPLISSEMENT} a été interrompu.
 - [*La construction de la maison*]_{ACCOMPLISSEMENT} a cessé.

Enfin, nous avons observé que l'expression *arriver à son terme* n'accepte pas comme sujet des prédicats non duratifs. Ce test complète donc le test précédent :

80. *Arriver à son terme* + Achèvements
- ??[*La perte de la montre*]_{ACHEVEMENT} est arrivée à son terme.
 - ??[*L'éclatement de la conduite de gaz*]_{ACHEVEMENT} est arrivée à son terme.
 - ??[*Le gobage du Flamby*]_{ACHEVEMENT} est arrivé à son terme.

Nous observons également que cette expression n'est possible avec des accomplissements que si l'objet est affecté par le procès décrit par le nom :

81. *Arriver à son terme* + Accomplissements à Objet affecté :
- [*Le tournage du film*]_{ACCOMPLISSEMENT} est arrivé à son terme.
 - [*La restauration du tableau*]_{ACCOMPLISSEMENT} est arrivée à son terme.

82. *Arriver à son terme* + Accomplissements à Objets non affectés
- a. ??[*La lecture du roman*]_{ACCOMPLISSEMENT} *est arrivée à son terme*.
- b. ??[*La description du phénomène*]_{ACCOMPLISSEMENT} *est arrivée à son terme*.

Encore une fois, quatre tests sont valides dans le domaine nominal, permettant d'établir une distinction accomplissement / achevements parmi la classe des noms événementiels.

1.3.2. Un parallélisme supplémentaire entre les noms et les prédicats apparentés

Nous avons précédemment soulevé l'idée que l'objet d'un prédicat verbal joue un rôle sur la télicité (cf. 1.1.1.). En effet, selon le caractère [\pm borné] (temporellement ou spatialement) de l'objet, le prédicat dont il dépend va prendre une valeur [\pm télique].

Reprenons en (83) les exemples présentés sous (8) qui vérifient cette hypothèse :

83. a. *lire*_{ACTIVITE} vs. *lire un roman*_{ACCOMPLISSEMENT}
- b. *marcher*_{ACTIVITE} vs. *marcher jusqu'à l'école*_{ACCOMPLISSEMENT}
- c. *manger*_{ACTIVITE} vs. *manger une pomme*_{ACCOMPLISSEMENT}

La question qui se pose est donc de savoir si les noms apparentés à des prédicats présentent un fonctionnement identique à ces derniers, c'est-à-dire si les constituants du syntagme nominal vont avoir une influence sur la valeur aspectuelle du syntagme. Pour répondre à cette interrogation, nous allons nous intéresser à des verbes dont la valeur aspectuelle peut être différente s'ils disposent ou non d'un objet et selon les propriétés de cet objet. En parallèle, nous étudierons la valeur aspectuelle des syntagmes nominaux apparentés à ces prédicats.

Les exemples (84) et (85) présentent tous deux des prédicats dont la valeur aspectuelle varie selon les caractéristiques de l'objet. Les syntagmes nominaux correspondants en sont dérivés.

84. a. *Pierre construit des cabanes*_{ACTIVITE} -> *la construction de cabanes*
b. *Pierre construit une cabane*_{ACCOMPLISSEMENT} -> *la construction d'une cabane*
85. a. *Marie écrit*_{ACTIVITE} -> *l'écriture*
b. *Marie écrit des romans*_{ACTIVITE} -> *l'écriture de romans*
c. *Marie écrit un roman*_{ACCOMPLISSEMENT} -> *l'écriture du roman*

Dans l'exemple (85), les propriétés du complément du verbe ont clairement une répercussion sur la valeur aspectuelle de chacune des phrases.

En (85c), la quantification du complément va borner temporellement l'événement. En effet, l'événement débutera au moment même où Marie commencera d'écrire le roman, et se terminera au moment même où Marie posera le point final. Le rôle du complément a ici une influence majeure ; la fin de l'événement est naturelle, il s'agit d'un accomplissement.

Contrairement à cela, le complément du verbe dans (85b), *des romans*, ne renvoie pas à une quantification précise. Le nombre de romans que Marie écrit n'est pas spécifié et Marie pourrait donc écrire continuellement, comme en (85a). Le complément ne permet pas de borner temporellement l'événement et n'est donc pas susceptible de l'amener à une fin naturelle. (85b), comme (85a), est donc atélique, il s'agit d'une activité.

Les propriétés de l'argument externe du prédicat, i.e. le sujet, n'ont quant à elles pas d'influence sur la valeur aspectuelle de l'énoncé, comme nous le prouvent les exemples (86-87) :

86. a. *Marie écrit un roman.* (Accomplissement)
b. *Une fille écrit un roman.* (Accomplissement)
c. *Des enfants écrivent un roman.* (Accomplissement)
87. a. *Marie écrit des romans.* (Activité)
b. *Une fille écrit des romans.* (Activité)
c. *Des enfants écrivent des romans.* (Activité)

Si nous considérons les exemples ci-dessus, nous pouvons remarquer que ni le caractère défini ou indéfini du syntagme nominal sujet (86-87a vs. 86-87b-c), ni la modification du nombre (86-87a-b vs. 86-87c), et plus précisément le fait que la quantité soit spécifiée (86-87a-b) ou non (86-87c), n'entraîne une quelconque modification de la valeur aspectuelle de la phrase. Les exemples (86c) et (87c) sont ambigus, selon que les enfants écrivent en commun un/des roman(s) ou que chacun écrit personnellement un/des roman(s), mais cette ambiguïté n'est pas en lien avec une ambiguïté aspectuelle. (86c) est dans tous les cas un accomplissement, et (87c) une activité.

Ainsi, si nous devons nominaliser les verbes *construire* et *écrire* et donner une correspondance nominale aux exemples en (84a-b) et (85a-c), nous aurions respectivement (88) et (89):

88. a. *La construction de cabanes (par Pierre)*
b. *La construction d'une cabane (par Pierre)*
89. a. *L'écriture (par Marie)*
b. *L'écriture de romans (par Marie)*
c. *L'écriture d'un roman (par Marie)*

A l'aide des tests que nous avons mis en évidence pour la distinction des classes aspectuelles nominales, nous devrions être en mesure d'identifier la classe aspectuelle de ces syntagmes, et de vérifier si le changement qui opère au niveau du prédicat verbal est également présent dans le contexte du nom.

Trois tests sont pertinents dans la distinction entre les activités, [-TELIQUE], et les événements, [+TELIQUE], à savoir l'insertion de *pendant x temps*, l'insertion de *en x temps*, et la possibilité d'entrer dans des expressions telles : *Où a eu lieu le N ?*.

90. *Pendant x temps*
- a. *la construction de cabanes pendant deux semaines*
 - b. ??*la construction d'une cabane pendant quatre jours* (ou implication que la construction n'est pas arrivée à son terme)
 - c. *l'écriture de romans pendant trois ans*
 - d. ??*l'écriture du roman pendant huit mois* (ou implication que l'écriture du roman n'est pas arrivée à son terme)
91. *En x temps*
- a. ??*la construction de cabanes en deux semaines*
 - b. *la construction d'une cabane en quatre jours*
 - c. ??*l'écriture de romans en trois ans*
 - d. *l'écriture du roman en huit mois*
92. *Où a eu lieu le N ?*
- a. ??*Où a eu lieu la construction de cabanes ?*
 - b. *Où a eu lieu la construction de la cabane ?*
 - c. **Où a eu lieu l'écriture de romans ?*
 - d. *Où a eu lieu l'écriture du roman ?*

Les résultats des tests indiquent que *construction de cabanes* et *écriture de romans* doivent être analysés comme des activités, à l'inverse de *construction d'une cabane* et *écriture d'un roman* qui sont à classer parmi les prédicats téléiques, et plus précisément les accomplissements, comme l'indique le test *en x temps*.

Lorsque le prédicat verbal est dans un emploi intransitif, la correspondance nominale est un nom déverbal sans complémentation, comme *l'écriture* (85a) ou *la lecture* (parallèle à *lire*_{ACTIVITE}). Les tests utilisés en (90-92) sont repris en (93-95) :

93. a. *Paul a fait de la lecture pendant deux heures.*
b. *Mon frère s'est consacré à l'écriture pendant quelques semaines.*

94. a. ??*Paul a fait de la lecture en deux heures.*
b. ??*Mon frère s'est consacré à l'écriture en quelques semaines.*
95. a. **Où a eu lieu la lecture ?*¹²
b. **Où a eu lieu l'écriture ?*

Nous pouvons, sur la base de ces exemples, identifier les noms déverbaux *lecture* et *écriture* comme dénotant des activités. En effet, les résultats des tests (93-95) témoignent de leur caractère [-TELIQUE]. La valeur aspectuelle de ces syntagmes nominaux est identique à celle des prédicats *lire*_{ACTIVITE} et *écrire*_{ACTIVITE}.

Les exemples présentés ci-dessus illustrent ainsi le parallélisme des constructions verbales et nominales, ainsi que le parallélisme des valeurs aspectuelles qui les caractérisent.

1.3.3. Synthèse

Nous avons mis en évidence quatre classes aspectuelles dans le domaine nominal. Pour cela, nous nous sommes appuyée sur les tests utilisés dans le domaine verbal, que nous avons transposés au domaine nominal.

Ces tests sont repris dans le tableau suivant :

¹² L'exemple est acceptable si *lecture* renvoie à une lecture publique, une séance de lecture :
(i) *Où a eu lieu la lecture de « La princesse de Clèves » ?*
Cependant, *lecture* est alors dans un emploi télique, d'où la possibilité d'entrer dans l'expression *Où a eu lieu le N ?*.

96. Tableau 7

	Traits pertinents	N° test	Test
Etats	[-DYNAMIQUE]	Test 1'	<i>*être en cours</i> Par extension : <i>*pendant le N / *en plein N / *au milieu de N</i>
		Test 3'	<i>beaucoup</i> prend une valeur intensive
Activités	[+DYNAMIQUE]	Test 1'	<i>être en cours</i> Par extension : <i>pendant le N / en plein N / au milieu de N</i>
	[+DURATIF] [-TELIQUE]	Test 5'	<i>pendant x temps / *en x temps</i>
		Test 9'	<i>*le lieu du N / *où a eu lieu le N ?</i>
Accomplissements	[+DYNAMIQUE]	Test 1'	<i>être en cours</i> Par extension : <i>pendant le N / en plein N / au milieu de N</i>
		Test 1'	compatible avec un verbe au présent
	[+DURATIF] [+TELIQUE]	Test 5'	<i>en x temps / *pendant x temps</i>
		Test 6'	<i>être interrompu / cesser</i>
		Test 7'	<i>arriver à son terme</i>
		Test 9'	<i>le lieu du N / où a eu lieu le N ?</i>
Achèvements	[+DYNAMIQUE]	Test 1'	incompatible avec un verbe au présent
	[+TELIQUE]	Test 5	<i>*pendant x temps</i>
	[-DURATIF]	Test 1'	<i>*être en cours</i> Par extension : <i>pendant le N / en plein N / au milieu de N</i>
		Test 6'	<i>??être interrompu / cesser</i>
		Test 7'	<i>??arriver à son terme</i>
		Test 5'	<i>en x temps = au bout de x temps</i>

1.4. Conclusion

La partition des classes aspectuelles verbales repose sur un système de trois traits : [\pm DYNAMIQUE], [\pm TELIQUE], [\pm DURATIF]. Le trait [\pm DYNAMIQUE] permet de distinguer les prédicats statifs des prédicats dynamiques. Au sein des prédicats dynamiques, le trait [\pm TELIQUE] est discriminant dans la distinction activités / événements. Enfin, les prédicats événementiels peuvent être subdivisés entre accomplissements et achèvements, et c'est le trait [\pm DURATIF] qui sera alors pertinent. Un ensemble de tests peut être employé pour mettre en évidence ces traits et déterminer la valeur aspectuelle d'une phrase.

Notre étude a montré qu'une partie des tests utilisés dans le domaine verbal peut être appliquée de la même manière dans le domaine nominal (valeur interprétative de l'adverbe *beaucoup*, (in)compatibilité avec des syntagmes prépositionnels en *pendant x temps / en x temps*, apparition des syntagmes nominaux étudiés (im)possible aux côtés de verbes qui ne sont compatibles qu'avec des prédicats duratifs, etc.).

Il est donc légitime de penser que les traits mis en évidence par ces tests au niveau verbal sont également pertinents au niveau nominal. Un syntagme nominal dont la tête est un nom abstrait apparenté à un prédicat peut donc porter des traits [\pm DYNAMIQUE], [\pm TELIQUE], [\pm DURATIF]. Puisque la valeur aspectuelle est déterminée par la valeur de ces traits, il apparaît alors tout à fait légitime de parler d'aspect nominal. Les distinctions Etats / Activités / Accomplissements / Achèvements se voient ainsi reflétées dans le domaine nominal.

De plus, les exemples présentés semblent indiquer qu'un nom apparenté à un prédicat verbal ou adjectival hérite de la valeur aspectuelle de ce prédicat. En effet, nous constatons que les résultats des tests sont similaires dans le domaine verbal et nominal pour un verbe donné et le nom qui lui est apparenté. Le nom conserve ainsi les traits du prédicat apparenté ([\pm DYNAMIQUE], [\pm TELIQUE], [\pm DURATIF]), et de ce fait sa valeur aspectuelle.

En conclusion, les noms abstraits que nous avons étudiés héritent des propriétés aspectuelles du prédicat verbal ou adjectival apparenté. Les traits pertinents comme le trait de dynamicité, de télicité ou de durée peuvent être mis en évidence à l'aide

d'un ensemble de tests, qui, pour la plupart, ont un équivalent dans le domaine verbal.

2. Les noms abstraits intensifs

(Van de Velde 1995, Flaux & Van de Velde 2000)

Dans la section précédente, nous avons montré que la notion d'aspect, généralement réservée au domaine de la phrase (cf. entre autres Vendler 1967, Mourelatos 1978, Smith 1991, Verkuyl 1993), est également pertinente dans le domaine nominal. En effet, nous avons pu mettre en évidence quatre grandes classes aspectuelles de noms abstraits, à l'aide d'un ensemble de tests, adaptés pour la plupart des tests utilisés dans le domaine verbal. De plus, nous avons pu voir que les propriétés aspectuelles des prédicats auxquels les noms abstraits sont apparentés sont conservées par les noms en question dans leur grande majorité.

Dans le travail qui suit, nous allons nous intéresser aux noms qualifiés de *noms abstraits intensifs* par Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000).

2.1. Présentation des noms abstraits intensifs

L'appellation *noms abstraits intensifs* que nous utilisons ici provient de la terminologie de Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000). Selon ces auteurs, ces noms se caractérisent par le fait qu'ils expriment des « grandeurs intensives », notion reprise de Kant (1781), (1a), et que les entités qu'ils dénotent n'ont pas d'étendue temporelle (1b).

1. a. *Il a éprouvé une immense joie (à l'annonce de sa venue).*
= *Il a éprouvé une joie d'une grande intensité*
- b. *Il a beaucoup de courage.*
= *Il est très courageux.*
≠ *Il est courageux longtemps.*

Par « grandeurs intensives », Kant entend, selon Van de Velde (1995), que les entités dénotées peuvent s'accroître ou diminuer sans que cela soit lié à une augmentation ou diminution de l'espace ou du temps : la variation qui opère est exclusivement une

variation d'intensité. Ainsi, *la joie*, comme en (1a), peut-être décrite comme étant plus ou moins forte, mais quel que soit le degré de joie dépeint, celui-ci n'est pas en lien avec une quelconque étendue spatiale ou temporelle : *une joie d'une grande intensité* ne signifie pas que *la joie* occupe beaucoup d'espace ou de temps, de la même manière qu'*une joie de faible intensité* n'occupe pas un espace limité ou un intervalle temporel restreint. L'intensité n'a donc pas de rapport avec une étendue dans l'espace ou dans le temps.

Les entités intensives dénotées par ces noms sont donc dépourvues de toute extension temporelle. Cette spécificité permet d'expliquer l'interprétation particulière que prennent les adverbes quantitatifs qui se trouvent à leurs côtés, comme l'adverbe *beaucoup* en (1b), puisque la quantification temporelle est inévitablement exclue (cf. 2.1.1).

Flaux & Van de Velde ont donc proposé de distinguer les noms abstraits intensifs (déverbaux et déadjectivaux) des noms abstraits extensifs (exclusivement déverbaux) en s'appuyant sur plusieurs critères révélateurs des propriétés caractéristiques de chaque classe de noms.

2.1.1. La valeur de l'adverbe « beaucoup »

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les noms abstraits intensifs dénotent des entités qui n'ont aucune extension dans le temps. Ils s'opposent en cela aux noms abstraits extensifs, qui, comme le souligne Van de Velde, désignent des grandeurs continues qui peuvent occuper plus ou moins de temps. Cette propriété est mise en évidence lorsque l'adverbe *beaucoup* est inséré au côté d'un nom abstrait.

En effet, l'interprétation temporelle de *beaucoup* est exclue avec les noms abstraits intensifs, à l'inverse des noms abstraits extensifs (cf. 1.3.1.1.).

Considérons le contraste en (2-3) :

2. Noms abstraits extensifs

a. *Marie a fait beaucoup de marche hier.*

≈ *Marie a marché longtemps / souvent / à de nombreuses reprises.*

b. *Cette année, Pierre a fait beaucoup de lecture.*

≈ *Cette année, Pierre a lu longtemps / souvent.*

c. *Max faisait beaucoup de voyages.*

≈ *Max voyageait souvent.*

Lorsque l'adverbe *beaucoup* accompagne un nom abstrait extensif, il peut signifier *longtemps / longuement* ou *souvent*. Son interprétation est ainsi liée au temps : il peut indiquer la durée ou la fréquence. Ces interprétations sont rendues possibles par le fait que les noms abstraits extensifs dénotent des entités qui possèdent une extension temporelle¹³.

3. Noms abstraits intensifs

a. *Marie reçoit beaucoup de tendresse dans les bras de son compagnon.*

≠ *Le compagnon de Marie est tendre longtemps / souvent.*

b. *Les hommes donnent beaucoup d'amour à leurs animaux domestiques.*

≠ *Les hommes aiment longtemps / souvent leurs animaux domestiques.*

Dans l'exemple (3), *beaucoup* apparaît aux côtés de noms abstraits intensifs. Ces noms n'ayant pas d'extension temporelle, l'adverbe *beaucoup* ne peut en aucun cas prendre une interprétation durative ou fréquentative.

¹³ Van de Velde (1995) précise que cette interprétation temporelle de *beaucoup* ne se vérifie que pour les noms abstraits extensifs dérivés de prédicats d'activités. Avec des prédicats d'accomplissements, qui dénotent des entités discontinues, *beaucoup* prend un sens itératif : la quantification porte sur leur nombre et non pas sur leur dimension temporelle. Dans le domaine nominal, cette valeur se voit reflétée car le nom apparenté est alors nécessairement pluriel :

(i) *Je suis beaucoup tombé ces derniers temps.*

= (ii) *J'ai fait beaucoup de chutes ces derniers temps.* (Van de Velde, 230)

Notons tout de même, bien que cela ne remette pas en cause l'analyse présentée, que l'exemple cité se caractérise comme un achèvement plutôt que comme un accomplissement. En effet, le prédicat « tomber » est un prédicat télique mais qui, contrairement aux accomplissements, n'est pas duratif. Tant pour les accomplissements que pour les achevements, la modification par un adverbe quantitatif induira une interprétation itérative du prédicat en question. Ce fait semble donc lié à la télicité.

Nous pouvons en fait étendre ce test à d'autres adverbes comme *un peu* dont l'interprétation temporelle peut être paraphrasée par « parfois / quelquefois », ou *peu* dont la valeur est alors « rarement / brièvement ».

4. Noms abstraits extensifs

a. *Marie a fait beaucoup de danse.*

≈ *Marie a dansé longtemps / souvent.*

b. *Zoé a fait un peu de coloriage cette semaine.*

≈ *Zoé a colorié quelquefois cette semaine.*

c. *Pierre a fait peu de jardinage pendant l'après-midi.*

≈ *Pierre a jardiné brièvement dans l'après-midi.*

5. Noms abstraits intensifs

a. *Marie a beaucoup de tendresse pour son frère.*

≠ *Marie est tendre longtemps / souvent avec son frère.*

b. *Pierre ressent un peu d'amour pour sa nouvelle compagne.*

≠ *Pierre aime parfois / quelquefois sa nouvelle compagne.*

c. *Marie montre peu de gentillesse envers ses amis.*

≠ *Marie est gentille rarement / brièvement avec ses amis.*

L'opposition entre les exemples (4) et (5) rend compte du fait que l'information temporelle véhiculée par les adverbes quantitatifs, comme *beaucoup*, *un peu* et *peu*, lorsqu'ils apparaissent aux côtés de noms abstraits extensifs, ne se retrouve pas avec les noms abstraits intensifs : une interprétation durative ou fréquentative de l'adverbe est toujours exclue. C'est pourquoi *beaucoup de tendresse* ne peut pas être paraphrasé par *être tendre longtemps / souvent* (5a), de la même manière que *un peu d'amour* ne signifie pas *aimer parfois / quelquefois* (5b).

L'opposition *peu / beaucoup* est donc révélatrice d'une opposition de nature temporelle avec les noms abstraits extensifs :

6. Noms abstraits extensifs

- a. *Marie a fait peu de danse aujourd'hui.*
- b. *Marie a fait beaucoup de danse aujourd'hui.*

La différence entre (6a) et (6b) repose sur la durée de l'activité « faire de la danse ». Ainsi, *peu de danse* est nécessairement moins long que *beaucoup de danse*. *Peu* et *beaucoup* prennent tous deux une interprétation temporelle et permettent de quantifier le temps.

Avec les noms abstraits extensifs, l'opposition *peu* / *beaucoup* se situe à un autre niveau :

7. Noms abstraits intensifs

- a. *Max a montré peu de courage.*
- b. *Max a montré beaucoup de courage.*

(7a) et (7b) reprennent l'opposition entre *peu* et *beaucoup*, mais appliquée à un nom abstrait intensif : *courage*. Cependant, l'inversion de ces deux adverbes, qui avait mis en évidence une opposition temporelle en (6) (*beaucoup* dénotant un grand intervalle de temps tandis que *peu* dénote un petit intervalle de temps), ne prête pas ici à la même interprétation. Cela était prédictible suite aux observations précédentes. Appliqués à des grandeurs intensives, *peu* et *beaucoup* ne peuvent être interprétés que de manière non quantitative et qualifient l'intensité : *peu* indique un degré faible, à l'inverse de *beaucoup* qui marque une intensité forte.

2.1.2. L'abolition de la distinction qualité /quantité

Une deuxième caractéristique propre aux noms abstraits intensifs permet d'étayer la distinction entre les noms abstraits intensifs et les noms abstraits extensifs. Selon Flaux & Van de Velde, la particularité des noms abstraits intensifs est d'abolir la distinction entre qualité et quantité. Cette propriété est marquée au niveau de la détermination, mais également par la valeur que prennent les adjectifs

qui accompagnent le nom lorsque ce dernier est modifié¹⁴. En effet, dans de tels contextes, Flaux & Van de Velde observent que les adjectifs prennent presque toujours une valeur intensive. En l'absence de modification, c'est l'article partitif qui indique un degré d'intensité indéterminé.

2.1.2.1. L'analyse de Grossmann & Tutin (2005)

Puisque les noms abstraits intensifs sont, par définition, des noms gradables en intensité, les adjectifs intensifs, c'est-à-dire les adjectifs qui « modulent l'intensité de la propriété dénotée par le nom » (Marengo, 2005), se rencontrent naturellement à leurs côtés.

8. Noms abstraits intensifs

- a. *une profonde admiration* = *une admiration de grande intensité*
- b. *une belle frayeur* = *une frayeur de grande intensité*

Les exemples (8) montrent que l'interprétation de l'adjectif qui accompagne un nom abstrait intensif est particulière puisque l'adjectif exprime le degré d'intensité de l'entité dénotée par le nom abstrait intensif.

Dans leur travaux sur les adjectifs intensifiant les noms d'émotions, Grossmann & Tutin (2005) repèrent quatre catégories d'adjectifs susceptibles de porter la valeur intensive :

(i) les adjectifs intensifs « standards » (*grand, gros, immense, etc.*) : en cooccurrence avec un nom intensif, ils expriment toujours l'intensité. Ces adjectifs perdent ainsi la valeur de dimension spatiale ou durative qu'ils véhiculent dans les autres contextes (*une grande table* = une table de grande dimension, *un grand repas* = un repas abondant et qui dure longtemps), pour ne spécifier exclusivement que le degré d'intensité de l'entité dénotée par le nom intensif.

¹⁴ Notons que l'intensité peut être marquée de plusieurs manières : par les adjectifs, par les quantificateurs comme *beaucoup* (cf. 2.1.1), mais aussi par d'autres syntagmes qui ont une fonction de modification (*une patience d'ange, une tristesse sans limites*).

9. a. un *grand* bonheur = intensité forte
b. une peur *immense* = intensité forte

(ii) les adjectifs « adéquatifs » (*vrai, véritable, etc.*) : ils indiquent l'adéquation de la dénomination (10) et véhiculent l'intensité de manière indirecte : si la propriété est perçue comme suffisante pour permettre l'adéquation, elle est donc intense.

10. Il a eu une *vraie* peur.
= Il a éprouvé un sentiment qu'on peut vraiment qualifier de *peur*.

(iii) les adjectifs « idiosyncrasiques » (*bleu, noir, etc.*) : ils se limitent à l'expression directe de l'intensité, mais leur combinatoire est difficilement prévisible, certains ayant une cooccurrence unique (11b).

11. a. une colère *noire* = intensité forte
b. une peur *bleue* = intensité forte

(iv) les adjectifs « mixtes » (*parfait, absolu, indicible, violent, éclatant, affreux, etc.*) : la valeur intensive se combine à d'autres valeurs sémantiques (12).

12. a. un bonheur *total* = intensité forte + plénitude de l'émotion
b. une joie *indicible* = intensité forte + difficulté à qualifier la propriété
c. un désespoir *violent* = intensité forte + agitation mentale et effet rapide
d. une *affreuse* tristesse = intensité forte + valeur dépréciative
(Grossmann & Tutin, 7-8)

Pour les adjectifs « mixtes », la valeur d'intensité n'est donc pas la seule valeur portée par l'adjectif. Selon Grossmann & Tutin, quatre dimensions peuvent se mêler à la valeur intensive : la complétude (12a), l'incommunicabilité (12b), la manifestation (12c) et la dimension axiologique (12d).

L'étude de Grossmann & Tutin (2005) s'appuie sur l'analyse d'un corpus de vingt millions de mots établi à partir de la base Frantext, duquel ont été extraits les occurrences des noms d'émotion étudiés lorsque ces derniers étaient en cooccurrence avec un adjectif. Il en ressort que sur l'ensemble du corpus étudié, 70,6% des adjectifs intensifs sont antéposés au nom qu'ils modifient. Cette tendance corrobore les études de Wilmet (1986) et Noailly (1999) qui mentionnent que les adjectifs évaluatifs, adjectifs subjectifs dont les intensifs font partie, sont préférentiellement antéposés. De plus, parmi les quatre catégories d'adjectifs exposées, ce sont les adjectifs mixtes, c'est-à-dire ceux qui véhiculent d'autres valeurs sémantiques en plus d'une valeur intensive, qui apparaissent le plus facilement derrière le nom car 73% d'entre eux sont en postposition. Cette postposition ne se retrouve que pour seulement 21% pour des adjectifs intensifs standards. Bien que, au vu de ces résultats, il ne soit pas possible de prédire la position de l'adjectif intensif, les résultats permettent toutefois de révéler certaines tendances. Ainsi, Grossmann & Tutin en concluent que la position d'épithète antéposée semble être la position typique des « vrais » adjectifs intensifs, même si la postposition n'est pas à exclure.

2.1.2.2. Quelques remarques

L'analyse proposée par Grossmann & Tutin (2005) met en évidence quatre grandes classes d'adjectifs intensifs que nous avons explicitées précédemment (cf. 2.1.2.1). Cependant dans l'optique de proposer une description des adjectifs modifiant les noms abstraits intensifs, une classification plus générale s'avère nécessaire.

D'une part, l'analyse présentée par Grossmann & Tutin nous paraît trop fragmentaire. En effet, les classes d'adjectifs étudiées ne s'inscrivent pas dans une approche des adjectifs communément partagée, ne se situent pas dans une classification générale des adjectifs. De ce fait, ces catégories d'adjectifs semblent *ad hoc* par rapport aux noms étudiés, à savoir les noms d'émotion.

D'autre part, comme nous venons de le relever, cette analyse se limite aux adjectifs qui accompagnent et modifient les noms d'émotion, dans la terminologie de Flux & Van de Velde (2000). Or, nous nous proposons ici de dresser une esquisse des

adjectifs modifiant l'ensemble des noms abstraits intensifs, afin de présenter les bases d'une typologie plus générale que celle offerte par Grossmann & Tutin.

Enfin, seuls les adjectifs intensifs, c'est-à-dire les adjectifs qui véhiculent une valeur intensive, sont étudiés par Grossmann & Tutin. Cependant, les noms abstraits intensifs sont susceptibles d'être accompagnés par des adjectifs non-intensifs, comme en (13) :

13. *une colère subite*

En (13), l'adjectif *subite* n'apporte aucune information quant à l'intensité de la colère. *Une colère subite* peut en effet être de faible intensité ou de forte intensité.

Nous allons donc tenter de proposer une classification plus générale des adjectifs modifiants les noms abstraits intensifs dans la section 2.1.2.3.

2.1.2.3. Nouvelle analyse

Parmi les adjectifs qui accompagnent les noms abstraits intensifs, une grande majorité véhiculent une valeur intensive. Cependant, au sein de ces adjectifs intensifs, il convient de distinguer plusieurs catégories :

(i) Les adjectifs « idiosyncrasiques », dans la terminologie de Grossmann & Tutin, correspondent à des adjectifs dont la combinaison avec les noms est fortement restreinte. En effet, le choix de ces adjectifs n'est pas libre et l'ensemble [Nom+Adj] est plus ou moins figé. Ainsi, nous opposerons (14a) à (14b) :

14. a. *une colère noire, une peur bleue*
b. **une colère bleue, *une peur noire*

Ces adjectifs, associés aux noms qu'ils modifient, forment des collocations (Mel'čuk et al., 1995) : ils apparaissent de façon régulière en cooccurrence avec une unité lexicale spécifique. Avec les noms abstraits intensifs, les adjectifs collocatifs ont une

valeur purement intensive. Dans cet emploi, ce sont des adjectifs non-prédicatifs, d'où l'impossibilité pour eux d'apparaître en position attribut :

15. a. **La colère de Max est noire.*
b. **La peur de Zoé est bleue.*

Lorsqu'ils sont employés dans une collocation, nous pouvons remarquer que le sens premier de l'adjectif disparaît. En effet, en (15a-b), les adjectifs *noire* et *bleue* ne renvoient plus à une couleur. Dans leur emploi standard, ces adjectifs acceptent la position attribut. Aux exemples (15a-b) nous pouvons donc opposer les exemples présentés sous (16a-b), dans lesquels *noire* et *bleu*, dans leur emploi standard, renvoient respectivement à la couleur de la robe et à la couleur du ciel :

16. a. *Sa robe est noire.*
b. *Le ciel est bleu.*

(ii) Outre les adjectifs collocatifs, d'autres adjectifs manifestent une valeur intensive au côté de noms abstraits intensifs : les adjectifs relatifs ou scalaires (Bouillon 1997, Bouchard 1998).

Les adjectifs scalaires expriment une valeur relative que l'on attribue par rapport à un standard. Ils impliquent de ce fait une comparaison entre l'objet décrit et la norme pour un tel objet :

17. a. *un grand rat*
= *qui est grand pour un rat*
b. *une petite île*
= *qui est petite pour une île*

L'échelle de comparaison ne s'applique cependant qu'entre plusieurs éléments de même nature. Ainsi, bien que le rat soit *grand* (17a) et l'île *petite* (17b), un gros rat est toujours plus petit qu'une petite île car un rat est toujours plus petit qu'une île.

En cooccurrence avec un nom abstrait intensif, l'adjectif *grand*, qui fait partie des adjectifs scalaires, est un adjectif dont la valeur est purement intensive (19) : il ne s'agit plus de l'adjectif *grand* qui s'oppose à *petit* avec les noms comptables concrets (18).

18. a. *un grand jardin*

vs. b. *un petit jardin*

19. a. *un grand courage*

vs. b. **un petit courage*

Grand est ici strictement équivalent à *beaucoup de* :

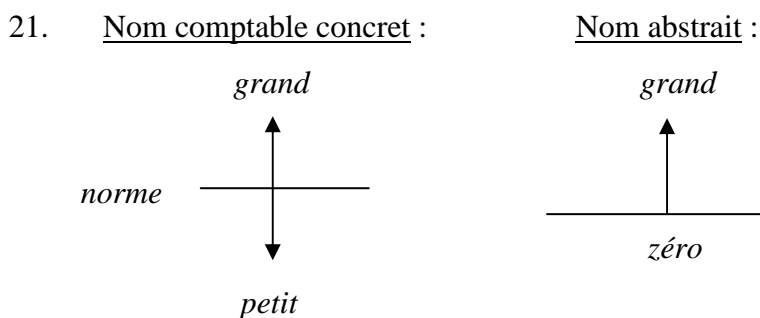
20. a. *Paul a fait preuve d'un grand courage.*

= *Paul a fait preuve de beaucoup de courage.*

b. *Marie a montré une grande impatience.*

= *Marie a montré beaucoup d'impatience.*

Van de Velde (1995) représente cette différence de l'adjectif *grand* entre les noms comptables concrets et les noms abstraits par le schéma suivant :



Ce schéma met en évidence le fait que *grand*, étant un adjectif scalaire, décrit une valeur relative que l'on attribue par rapport à une norme. Dans le cas des noms comptables concrets, l'objet peut être supérieur ou inférieur à cette norme, la norme étant équivalente à une moyenne. Ainsi, *un grand jardin* (18a) est un jardin qui est

grand comparé à d'autres jardins, dont la dimension est supérieure à la dimension moyenne des jardins. Pour les noms intensifs, l'adjectif *grand* est attribué par rapport à d'autres degrés d'intensité, qui vont de zéro, c'est-à-dire de l'absence de la propriété, et qui augmentent. *Un grand courage* (19a) correspond à un courage dont le degré d'intensité est plus important que ce qui est suffisant pour pouvoir être qualifié de courage, autrement dit plus important que la norme.

Cet emploi de *grand* rappelle celui qu'il manifeste avec les noms nus employés après *avoir* dans des états antérieurs de la langue :

22. a. *J'ai grand peur = J'ai très peur*
b. *J'ai grand faim = J'ai très faim*

(iii) De plus, certains adjectifs qualificatifs, qui expriment des propriétés, peuvent avoir une valeur intensive additionnelle à leur valeur qualificative.

23. a. *un bonheur absolu = un bonheur intense et complet*
b. *une joie totale = une joie intense et complète*
c. *une tristesse indescriptible = une tristesse intense et qu'on ne saurait décrire*
d. *un violent désespoir = un désespoir intense et se manifestant de manière violente*
e. *une affreuse tristesse = une tristesse intense et faisant l'objet d'un jugement dépréciatif*
(Marengo (2005) citant Grossmann & Tutin (2005))

Majoritairement, ces adjectifs peuvent être librement placés devant ou derrière le nom qu'ils accompagnent¹⁵.

24. a. *une gentillesse impensable*

¹⁵ Pour certains de ces adjectifs, la position n'est pas libre, comme dans *un bonheur fou* (= un bonheur intense et qui ne peut être maîtrisé) vs. **un fou bonheur*. Cependant, cela tient à l'adjectif lui-même et non à son emploi avec un nom abstrait intensif. En effet, la même restriction s'observe avec les noms concrets : *un garçon fou* vs. **un fou garçon*.

b. *une impensable gentillesse*

25. a. *une profonde peine*

b. *une peine profonde*

Cependant, il est intéressant de noter, comme le font remarquer Grossmann & Tutin, que certains adjectifs perdent leur valeur intensive lorsqu'ils sont postposés. L'exemple (26b) en témoigne :

26. a. *une légère joie*

= *une joie de faible intensité*

vs. b. *une joie légère*

= *une certaine sorte de joie, une joie qui rend léger*

(exemples et analyses de Grossmann & Tutin, 2005)

27. [...] *ce lyrisme déclamatoire ne masquait pas sa peine réelle, sensible et profonde.*

(R. Sabatier, *Le Chinois d'Afrique*, exemple cité par Grossmann & Tutin)

En (27), pour Grossmann & Tutin, *réelle* ne semble pas renvoyer à une quelconque intensité. L'adjectif sert selon eux à marquer le caractère non illusoire de la peine ressentie. Cependant, l'intensité ne nous paraît pas exclue des valeurs portées par l'adjectif dans cet exemple, même si elle est moins saillante qu'en contexte d'antéposition. L'antéposition est donc un contexte préférentiel pour la fonction intensive de certains adjectifs, mais n'est pas une nécessité.

Pour ces adjectifs qualificatifs intensifs, la notion d'intensité n'est pas une facette supplémentaire du sens de l'adjectif, mais bien une valeur propre à l'adjectif lui-même. En effet, nous allons voir qu'il est possible de rencontrer ces adjectifs avec des noms non intensifs sans que la notion d'intensité ne soit exclue.

(iv) Par ailleurs, un certain nombre d'adjectifs adverbiaux (Bolinger 1967, Milner 1967, Larson 1998, Roy à paraître), apparaissent avec les noms abstraits intensifs.

Ces adjectifs sont qualifiés d'adjectifs adverbiaux car, en combinaison avec un nom, ils sont interprétés comme des adverbes portant sur le syntagme nominal. Milner (1967) interprète par exemple l'adjectif *simple*, lorsqu'il est préposé au nom, comme un adjectif ayant fonction d'adverbe : *une simple robe* n'est pas *une robe simple*, mais c'est *simplement une robe*.

Ces adjectifs peuvent donc accompagner les noms statifs. Ce sont des adjectifs non-prédicatifs :

28. a. *l'ancien courage de Paul*
≠ *Le courage de Paul est ancien.*
b. *la future souffrance de Marie*
≠ *La souffrance de Marie est future.*

De plus, ils sont principalement prénominaux.

29. a. *Qu'on rende à mademoiselle Jenny-Vertpré son bonnet et son tablier de grisette, et on lui rendra sans doute son ancienne gentillesse [...]*
(<http://books.google.fr>)
b. *[...] à se promettre avec les yeux une future tendresse [...]*
(<http://books.google.fr>)
c. *[...] avec cette lueur de joie possible qui devait arriver [...]*
(Kermann P., *La mastication des morts*)
d. *[...] répondant à la fréquente curiosité de ses interlocuteurs.*
(<http://books.google.fr>)

Dans les exemples (29), l'utilisation de modificateurs adverbiaux ne présuppose pas l'existence de l'entité dénotée par le nom abstrait intensif, voire implique pour certains sa non existence. En effet, *ancienne gentillesse* implique que la gentillesse n'existe plus et *future* renvoie à une tendresse qui n'existe pas encore ; de la même façon, *joie possible* renvoie à une joie susceptible d'apparaître mais dont l'existence n'est pas encore avérée, comme *fréquente curiosité* implique que la curiosité ait

existé à plusieurs reprises mais ne permet pas de conclure quant à son existence actuelle. Pour Borillo (2001), ces adjectifs sont ancrés temporellement, d'où la possibilité qu'ils ont de référer à des situations temporelles passées comme en (29a), ou futures comme par exemple en (29b) ou (29c).

Lorsque l'adverbe n'existe pas, il est possible de palier à ce manque en ayant recours à un syntagme comme *dans le futur* (30c) qui a alors un emploi adverbial :

30. a. *l'ancienne gentillesse de Marie*
= *Anciennement, Marie était gentille.*
b. *la fréquente jalousie de Pierre*
= *Fréquemment, Pierre est jaloux.*
c. *le futur découragement de mon frère*
= *Dans le futur, mon frère sera découragé.*

Cependant, il est important de noter que les adjectifs adverbiaux ne semblent pas véhiculer de valeur intensive. En effet, l'adjectif *ancienne* en (30a) indique que la gentillesse était dans le passé une des qualités de Marie, mais n'apporte aucune information quand à l'intensité de cette qualité. Mais, par extension, cela signale que la gentillesse est désormais nulle chez Marie.

(v) Enfin, outre les adjectifs adverbiaux, les noms abstraits intensifs peuvent être modifiés par d'autres adjectifs qui ne manifestent aucune valeur intensive.

Pour Flaux & Van de Velde (2000), si la notion d'intensité ne fait pas partie des valeurs sémantiques de l'adjectif qui accompagne le nom abstrait intensif, alors la qualification ne porte pas directement sur le prédicat nominal :

31. *un amour jaloux*
a. = *un amour qui s'accompagne de jalousie* (Flaux & Van de Velde, 76)
b. ≠ **Le sentiment {d'être amoureux / d'amour} est jaloux.*
**L'amour est jaloux.*

vs. 32. *une violente dépression*

= *La dépression est violente.*

Dans l'exemple (31), l'adjectif ne porte pas de valeur intensive, comme le prouve l'impossibilité de le paraphraser par *grand* : *un amour jaloux* ≠ *un grand amour*. L'adjectif qualifie ici non pas le nom intensif *amour*, d'où l'inacceptabilité de (31b) vs. (32), mais porte sur le comportement qui accompagne le sentiment dénoté par le nom ou sur un certain aspect de ce sentiment en particulier par rapport à d'autres : cet amour a une propriété spécifique, celle d'être accompagné de jalousie, par opposition à l'amour 'en général'.

D'autres adjectifs non intensifs peuvent modifier le nom abstrait intensif. L'exemple suivant en témoigne :

33. a. *une admiration stupide pour Zoé*

= *L'admiration pour Zoé est stupide (que l'intensité de l'admiration soit faible ou forte). / Il est stupide d'admirer Zoé.*

b. *une indifférence inexplicable*

= *L'indifférence de X est inexplicable (que l'intensité de cette indifférence soit faible ou forte). / Il est inexplicable que X soit indifférent.*

L'exemple (33a) présente un adjectif subjectif : *stupide*. Ce caractère subjectif est mis en évidence par le fait qu'il peut apparaître en tant que complément d'un verbe psychologique :

34. a. *Je trouve l'admiration pour Zoé stupide.*

b. *Je considère l'admiration pour Zoé stupide.*

L'adjectif *stupide* renvoie à l'appréciation du locuteur sur le fait décrit par *admiration pour Zoé*. L'adjectif ne qualifie pas directement le nom abstrait, mais qualifie plutôt l'existence de la propriété dénotée par le nom : c'est l'existence d'une

admiration pour Zoé qui est stupide. Cela est rendu saillant en (36) après transposition dans le domaine verbal :

35. *l'admiration de Paul pour Zoé*
= *Paul admire Zoé*
36. *l'admiration stupide de Paul pour Zoé*
a. = *Paul est stupide d'admirer Zoé.*
b. ≠ *Paul admire Zoé avec stupidité.*

Pour Flaux & Van de Velde (2000), l'absence de distinction entre qualité et quantité propre aux noms abstraits intensifs explique la présence d'adjectifs intensifs à leurs côtés. En conséquence, cette particularité ne doit pas se rencontrer avec les noms abstraits extensifs :

37. Noms abstraits extensifs
- | | | |
|-------------------------------|---|--|
| a. <i>un gros tournage</i> | ≠ | <i>un tournage de grande intensité</i> |
| b. <i>une vraie explosion</i> | ≠ | <i>une explosion de grande intensité</i> |

Puisque les noms abstraits extensifs ne sont pas gradables en intensité, les adjectifs comme *gros* et *vrai* (37) sont purement qualificatifs et n'apportent aucune valeur intensive.

Cependant, la fonction intensive reste possible avec certains noms qui pourtant ne sont pas gradables en intensité, mais dans ces cas particuliers, la valeur intensive ne porte pas sur le prédicat nominal. Marengo (2005) dresse une esquisse de ces différentes possibilités :

(a) « nom désignant un être humain à l'aide d'une propriété » : l'intensité porte directement sur la propriété.

38. a. *Un gros con = une personne très conne*
b. *Un parfait imbécile = une personne d'une grande imbécillité*

Pour Milner (1967, 1978), il s'agit d'une classe limitée d'adjectifs. Ce sont des adjectifs adverbiaux, car l'adjectif ne qualifie pas véritablement le nom, mais agit comme un adverbe à côté d'un verbe sous-jacent. Ainsi, (38b) repris sous (39a) peut être paraphrasé par (39b) et non (39c):

39. a. *un parfait imbécile*
b. *Il est parfaitement imbécile : il représente l'imbécillité dans sa perfection.*
c. *Il a la perfection d'un imbécile.*

(b) « nom désignant un être humain à l'aide d'un prédicat autre qu'une propriété » : l'intensité vise le prédicat en question.

40. a. *Un grand amateur de jazz = une personne qui aime beaucoup le jazz*
b. *Une grande fan d'Elvis Presley = une personne qui aime beaucoup Elvis*

(c) « noms variés » : la valeur intensive peut alors porter sur « toutes sortes de composantes sémantiques ou de concepts associés au référent ».

41. a. *Une grippe carabinée -> intensité des symptômes : douleur, fatigue*
b. *Un solide coup de poing -> intensité de la force appliquée ou ressentie*
c. *Une pluie diluvienne -> quantification de l'eau ou intensité ressentie par un sujet : force, froid*
d. *Une attaque massive -> intensifie le nombre d'attaquants et de moyens en jeu (exemple et analyse de Elnitsky & Mel'čuk 1988)*

Un adjectif intensif peut ainsi être associé à un nom abstrait extensif, comme en (41d) mais la valeur intensive ne porte pas sur l'entité dénotée par le nom extensif.

2.1.2.4 Test d'intensité : adjectifs paraphrasables par *intense*

Pour l'ensemble des adjectifs qui accompagnent les noms abstraits intensifs, la valeur intensive souvent véhiculée est rendue saillante lorsqu'ils sont paraphrasés par l'adjectif *intense*, purement intensif. Cette alternance possible entre adjectif intensif / *intense* est donc un moyen de tester les adjectifs, de vérifier si leur valeur sémantique est, au moins en partie, de nature intensive.

42. a. *un gros chagrin*
= *un chagrin intense*
b. *une vraie tristesse*
= *une tristesse intense*
c. *une franche gaieté*
= *une intense et réelle gaieté*
d. *une joie éclatante*
= *une joie intense qui apparaît de façon manifeste*
e. *une violente dépression*
= *une intense, rapide et brutale dépression*

Dans l'ensemble des exemples (42), l'adjectif employé peut être paraphrasé par l'adjectif *intense*. En (42c-e), l'ensemble des valeurs sémantiques sont glosées, d'où la présence de plusieurs modificateurs, dont l'adjectif *intense* fait partie. Ainsi, l'ensemble des adjectifs présents en (42), combinés avec des noms abstraits intensifs, présentent une valeur intensive qui est mise en exergue par la substitution avec l'adjectif *intense*.

Il est intéressant de noter que la quasi-totalité des exemples présentés jusqu'ici contiennent des adjectifs qui renvoient à une intensité supérieure à la norme. Les exemples d'adjectifs qui apparaissent en cooccurrence avec un nom abstrait intensif et qui marquent une faible intensité semblent beaucoup plus restreints :

43. *une légère joie*
= *une faible joie*

En effet, les adjectifs qui marquent l'intensité dans la « petitesse » semblent quasi-inexistants :

44. a. ??*un petit courage*
b. ??*une joie minuscule*
c. ??*une tristesse minime*

Comme nous avons pu le montrer, tous les adjectifs présents au côté des noms abstraits intensifs ne véhiculent pas une valeur exclusivement intensive (42c-e). De plus, certains adjectifs n'ont aucune valeur d'intensité (31). Ainsi, la valeur des adjectifs ne permet pas à elle seule d'étayer l'absence de distinction entre qualité et quantité, caractéristique propre aux noms abstraits intensifs selon Flaux & Van de Velde (2000). D'autres critères viennent donc renforcer leur analyse.

2.1.3. L'indivisibilité

Selon Flaux & Van de Velde, les noms abstraits intensifs ont la particularité de ne pas pouvoir être dénombrés¹⁶. Il est impossible de dénombrer des entités ou de constituer des sous-espèces de *tristesse* ou de *mépris* par exemple. Flaux & Van de Velde s'appuient sur deux observations pour mettre en évidence cette propriété.

2.1.3.1. Absence de pluriel

Flaux & Van de Velde (2000) constatent que l'article *un* auquel se combinent les noms abstraits intensifs modifiés ne possède pas de contrepartie plurielle.

¹⁶ Nous verrons en 3.2.2.3. que les noms statifs peuvent avoir une seconde lecture, que nous qualifierons de lecture d'*occurrence*, dans laquelle le dénombrement est possible. De ce fait, la propriété d'indivisibilité que nous évoquons ne concerne que les noms en lecture stative.

45. a. *Pierre a montré une patience à toute épreuve.*
b. **Pierre a montré des patiences à toute épreuve.*
46. a. *Pierre éprouve un profond mépris envers ses oncles.*
b. **Pierre éprouve de(s) profonds mépris envers ses oncles.*

Dans les exemples (45) et (46), le nom abstrait intensif ne peut être pluralisé, comme en témoigne l'inacceptabilité des exemples (45b-46b). Il n'existe pas plusieurs entités de *patience*, comme il n'existe pas de sous-espèces de *patience* (Flaux & Van de Velde, 2000). De la même manière, il n'existe pas d'entités ou de sous-espèces de *mépris* qui pourraient être dénombrées. L'article *un* rencontré dans ces exemples est pour ces auteurs un article particulier, qui remplace l'article partitif lorsque le nom abstrait intensif sert de support à une prédication :

47. a. *Il a de la patience.*
b. *Il a une patience infinie. -> Sa patience est infinie.*

Flaux & Van de Velde précisent que la pluralisation n'est pas impossible. Pour certains noms abstraits intensifs, l'article *un* avec lequel ils se combinent alterne librement avec son pluriel *des* : il ne se distingue alors pas de l'article *un* présent aux côtés des noms dénombrables :

48. a. *Pierre a commis une imprudence.*
b. *Pierre a commis des imprudences.*

Cependant, dans ce contexte, l'interprétation d'*imprudence* est une interprétation particulière du nom abstrait intensif (cf 3.2.3.4), ce qui justifie la possibilité de pluralisation.

Toutefois, il existe un ensemble de noms, qui, tout en gardant leur interprétation première de véritable nom abstrait intensif, acceptent d'être pluralisés : les noms abstraits intensifs à deux arguments obligatoires¹⁷ (49).

49. a. ??*Pierre éprouve de la haine.*
b. *Pierre éprouve de la haine envers son frère.*

La pluralisation de ces noms est toutefois liée à certaines contraintes. En effet, celle-ci n'est envisageable qu'à la condition que l'un des deux arguments ne soit pas réalisé lexicalement.

50. a. *Pierre a de vives affections *pour (son + ses neveux).*
b. *Pierre a des haines tenaces.*
(Flaux & Van de Velde, 2000 : 91)

L'inacceptabilité de (50a) tient au fait que les deux arguments du nom prédicatif *affection* sont présents dans la phrase : *Pierre* est l'EXPERIENCER, le site de l'affection, et *ses neveux* sont l'objet de l'affection. En revanche, en (50b), l'objet de la haine n'est pas réalisé ; le pluriel porté par le nom abstrait intensif présuppose alors qu'il existe une pluralité d'objets de haine. Cette analyse permet en effet de rendre compte d'exemples comme :

51. a. *Il y a longtemps que j'ai surmonté ces aversions stupides.*
(Déon M., *La carotte et le bâton*)
b. *Des choses assez différentes pour nourrir des haines qui durent encore entre juifs et chrétiens, entre chrétiens et musulmans, entre juifs et musulmans.*
(D'Ormesson J., *La douane de mer*)

L'exemple (51b) est d'autant plus explicite que la quantité plurielle d'objets de haine qu'implique la pluralisation du nom *haines* est ensuite listée : la haine entre juifs et

¹⁷ Nous verrons que pour Flaux & Van de Velde, ces noms constituent une classe à part, à savoir la classe des noms de sentiment.

chrétiens, la haine entre chrétiens et musulmans et la haine entre juifs et musulmans. Cependant, nous avons pu déceler d'autres cas de pluralisation qui ne s'appliquent pas à des noms abstraits intensifs à deux arguments obligatoires. Ces exemples sont restitués sous (52).

52. a. *L'humour, ou la dernière des tristesses.*

(<http://www.erudit.org/revue/ETUDFR/1969/v5/n2/036386rar.pdf>)

b. *Son premier succès lui donnait soudain toutes les confiances, toutes les audaces.*

(Droit M., *Le retour*)

c. *Le plus beau des courages est celui d'être heureux.*

(<http://www.magazine-litteraire.com/content/recherche/article?id=3412>)

d. *Le courage de décider n'est-il pas le plus difficile de tous les courages ?*

(Jankelevitch V., *Le je-ne-sais-quoi*)

Contrairement à Flaux & Van de Velde (2000), nous pouvons remarquer que, bien que restreinte et peu fréquente, la pluralisation du nom n'est pas à écarter, et nous pousse à considérer l'entité dénotée par le nom comme constituée d'un ensemble de sous-espèces. Ainsi, en (52a), plusieurs *tempéraments*, *humeurs* et *patiences* peuvent être dénombrées. Ceci est rendu explicite par la cooccurrence de ces noms avec l'adjectif *différent(e)s*. De par son sémantisme, l'adjectif *différent* dans *différentes patiences* indique qu'il existe un nombre pluriel de *patiences* qui diffèrent les unes des autres par des caractères distinctifs : il existe donc plusieurs sortes de *patiences*. En (52c), les différentes formes de *courage* ne sont pas explicitées, mais nous comprenons que *le courage d'être heureux* est un type de courage, que nous pourrions par exemple distinguer du *courage de décider* dont il est question en (52d). La pluralisation crée ici une diversité interne à l'entité dénotée par le nom abstrait intensif, elle permet de créer des sous-types même si ces derniers ne sont pas naturels, c'est-à-dire des sous-types subjectifs qui ne sont pas nécessairement connus et reconnus de tous. Nous verrons dans la partie II que cette pluralisation est comparable à celle des massifs concrets.

2.1.3.2. L'interrogation en *quel*

L'impossibilité de dénombrer les noms abstraits intensifs suggéré par Flaux & Van de Velde s'appuie également sur le constat suivant : l'interrogatif *quel* ne peut être appliqué à ces noms (hors question rhétorique ou exclamatif). Ceci constitue donc pour ces auteurs une seconde preuve de cette particularité, et permet également d'étayer la distinction intensif / extensif. Cette propriété des noms abstraits intensifs s'explique par la spécificité qui les définit, à savoir l'abolition de la distinction entre qualité et quantité déjà mentionnée. En effet, cette absence de différenciation justifie une analyse de *quel* et *comment* comme équivalents lorsqu'ils se rencontrent dans des questions rhétoriques ou dans des exclamations :

53. a. *Tu ne peux pas avoir combien de patience il m'a fallu.*
= b. *Tu ne peux pas savoir quelle patience il m'a fallu.*

54. a. *Quel courage !*
= b. *Que de courage !*

Puisque la distinction qualité / quantité n'a pas lieu d'être, une différenciation qualitative de sous-espèces semble également hors de propos, de même qu'une quantification de leurs sous-espèces subordonnées. L'interrogatif *quel*, qui permet, lorsqu'il se trouve dans l'entourage d'un nom non dénombrable, de questionner sur des sous-classes, est donc un test pertinent pour soutenir l'idée défendue par Flaux & Van de Velde, à savoir que les noms abstraits intensifs sont des noms d'espèces dernières. L'opposition entre (55) et (56) est marquante :

55. Noms abstraits intensifs
a. **Quelle gentillesse a-t-il montrée ?*
b. **Quelle haine ressent-il ?*

56. Noms abstraits extensifs
- a. *Quelle danse fait-elle ?*
 - b. *Quelle nage pratique-t-il ?*

Alors que les questions en *quel* semblent impossibles avec les noms abstraits intensifs (55), cet interrogatif n'est pas exclu avec les noms abstraits extensifs (56). En effet, à l'inverse des premiers, les noms abstraits extensifs peuvent être dénombrés en sous-espèces. Ainsi, à la danse classique, nous pourrions opposer la danse rythmique ou la salsa. De la même manière, à la brasse coulée, nous pourrions opposer le crawl ou la nage papillon.

Mais là encore, il nous faut moduler ce qui vient d'être exposé. Étant donné que la pluralisation des noms abstraits intensifs est attestée (cf. exemples 52) et que celle-ci s'accompagne alors d'une lecture de sous-type, une interrogation en *quel* portant sur ces sous-types ne nous paraît pas invraisemblable. Les exemples relevés en (57) avec *quel* singulier et (58) avec *quel* pluriel, bien que peu fréquents, viennent confirmer cette idée.

57. a. *En vertu de quelle impuissance devez-vous vous avouer vaincus ?*
(<http://www.esprit.presse.fr/review/article.php?code=434>)
- b. *Mais de quelle méfiance s'agit-il ?*
(<http://www.cedofor.ch/spip.php?article2065>)
- c. *Quel courage est en mesure d'accueillir en soi le non-être sous la forme du doute ?*
(<http://books.google.fr>)
- d. *De quelle haine envers quel Autre parlons-nous ici ?*
(<http://framspa.univ-tlse2.fr>)
58. a. *Quelles craintes éprouve-t-il ?*
- b. *Quels sont ses désirs ?*

Dans des exemples tels que (52) et (57-58), bien qu'en nombre limité, l'interrogation possible en *quel*, comme le pluriel, présuppose l'existence de plusieurs éléments

possibles sur lesquels porte le nom statif. En (57d), *envers quel autre* rend explicite cette idée : la haine peut être dirigée envers différents objets. Il existe donc une plusieurs *haines* possibles, en lien avec plusieurs *objets de haine* possibles.

Cependant, un grand nombre de noms statifs présentent une seconde lecture, à savoir une lecture occurrence, auquel cas le nom ne renvoie plus à une propriété, mais à une occurrence cette propriété. Cette variation interprétative est présentée sous (59) :

59. a. *L'imprudence de Max me fait peur.*
= *Le fait que Max soit imprudent me fait peur.*
b. *Max a commis une imprudence.*
= *Max a commis un acte qui témoigne de son imprudence.*
≠ ??*Max a commis la propriété d'être imprudent.*

La distinction entre ces deux lectures est importante puisque ces noms, dans leur lecture occurrence, fonctionnent de manière identique aux noms comptables (les différentes lectures ouvertes aux noms abstraits intensifs sont explicitées et détaillées dans le chapitre 3). Nous pouvons souligner que, dans cette interprétation seconde, la pluralisation et les questions en *quel* sont alors possibles puisque les noms ne sont plus contraints :

60. a. *Quelles gentillesses lui as-tu susurrées à l'oreille ?*
b. *Quelles saletés y avait-il sur la table ?*

2.1.4. Les structures locatives

Pour Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000), les noms abstraits intensifs sont tous susceptibles de pouvoir entrer dans des constructions locatives. En effet, ces noms ne sont pas autonomes, et nécessitent en cela la présence d'un autre actant sémantique : le SIEGE ou EXPERIENCER de l'entité dénotée par le nom. Nous utilisons ici l'opposition SIEGE et EXPERIENCER en suivant Riegel, Pellat & Rioul (1994). SIEGE et EXPERIENCER sont deux notions relativement proches et servent

toutes deux à indiquer le « lieu » de l'entité dénotée par le nom abstrait intensif. Cependant, la notion d'EXPERIENCER est plus restreinte car le lieu est alors affecté par une expérience psychologique.

61. *Expérienceur* : « entité qui se trouve dans une situation ou qui souffre d'un événement de caractère psychique dont elle n'est pas causatrice »
(traduction de Mendes (1999) d'après Peres (1984))

La notion de SIEGE est quant à elle une notion plus large car elle renvoie à un lieu [\pm affecté]. Les deux notions de SIEGE et d'EXPERIENCER sont souvent indifféremment utilisées dans de nombreux travaux sur les verbes ou les noms de sentiment (Ruwet 1994, Mendes 1999, Koselak 2005). Ainsi, l'EXPERIENCER peut être décrit comme le SIEGE humain involontaire d'un affect : l'EXPERIENCER est affecté par le sentiment ou l'émotion.

Quelques exemples de ces constructions locatives sont présentées ci-dessous :

62. a. *Il y a en lui une grande envie de plaire.*
(Flaux & Van de Velde, 78)
b. *Il était en colère.*
(Van de Velde, 196)
b. *Il était dans une rage effroyable.*
(Van de Velde, 198)

La relation qui existe entre l'entité dénotée par le nom et son SIEGE, son lieu, peut être plus ou moins étroite. C'est sur cet état de fait que s'appuie, entre autres, la répartition des noms abstraits intensifs en trois sous-classes distinctes chez Flaux & Van de Velde (2000), à savoir les noms de qualité, les noms d'état et les noms de sentiment (une analyse plus détaillée de chacune de ces classes est proposée en 2.2.). Les qualités sont ainsi appréhendées comme les plus intimement liées à leur SIEGE car elles lui sont inhérentes. Les états quant à eux peuvent également être localisés dans leur SIEGE, mais à la différence des qualités, ce SIEGE est affecté par l'état qui

lui est attribué, et semble ainsi moins proche de ce dernier puisqu'il n'en constitue pas une partie intrinsèque. Le SIEGE de l'état correspond ainsi à son EXPERIENCER. Enfin, les moins attachés au lieu où ils se déroulent sont les sentiments. Ils peuvent en effet être présentés comme extérieurs, s'introduisant dans leur SIEGE. Tout comme pour les états, le SIEGE du sentiment est affecté par ce dernier, il s'agit donc d'un EXPERIENCER car « c'est en lui que se déroule l'expérience psychologique » (Bouchard, 1995).

Le tableau suivant rend compte du lien qui unit la qualité, l'état ou le sentiment et l'entité où se manifeste cette propriété¹⁸ :

Propriété	[±AFFECTE]	Entité (où se manifeste la propriété) considérée comme :
Qualité	[-AFFECTE]	SIEGE
Etat Sentiment	[+AFFECTE]	EXPERIENCER

Puisque ces noms ne sont pas autonomes, il est donc nécessaire de poser l'existence du SIEGE / de l'EXPERIENCER, qui, lui, va permettre l'existence de l'entité dénotée par le nom abstrait intensif. L'absence de référent tenant ce rôle sémantique dans une phrase où est présent un nom abstrait intensif conduit, par conséquent, à des difficultés d'interprétation (64b) ou des interprétations différentes (63-65b). Ceci explique les différences entre (63-64-65a) et (63-64-65b) :

63. a. *La méchanceté de Paul me révolte.*
b. *≠ La méchanceté me révolte.*
64. a. *Je perçois en lui une profonde tristesse.*
b. *??Je perçois une profonde tristesse.*
65. a. *Le mépris de Paul à l'égard de son frère est inacceptable.*

¹⁸ Nous utiliserons désormais le terme *propriété* dans un sens relativement large, qui regroupe à la fois les qualités, les états et les sentiments.

b. ≠ Le mépris à l'égard de son frère est inacceptable.

Les exemples (63-65b) ne sont pas inacceptables, mais l'interprétation qui en découle n'est plus la même. En effet, ils ont alors une valeur générique. Au syntagme nominal correspond une proposition contenant le prédicat qui lui est apparenté :

66. a. *Etre méchant ne sert à rien.*
b. *Mépriser son frère est inacceptable.*

En nous fondant sur une comparaison avec les propositions infinitives,

67. a. PRO_{arb} *être méchant ne sert à rien.*
b. PRO_{arb} *mépriser son frère est inacceptable.*
(Amary, 1995)

et en suivant l'hypothèse de Szabolcsi (1990) qui propose un PRO arbitraire pour les noms événementiels complexes en hongrois, nous allons, par commodité, symboliser l'argument SIEGE / EXPERIENCER en utilisant le symbole syntaxique PRO_{arb} .

Par ailleurs, nous pouvons noter qu'en l'absence du SIEGE / de l'EXPERIENCER de l'entité dénotée par le nom abstrait intensif, un prédicat qui généralement porte à l'existence (tel *exister*) ne permet pas de légitimer l'emploi d'un nom abstrait intensif seul :

68. a. ??*Il existe {de la / la} gentillesse que j'apprécie.*
b. ??*Il existe une grande humiliation contre laquelle je m'indigne.*
c. *{*De la / ≠ La colère} existe.* (acceptable en interprétation générique)

Inversement, un nom abstrait extensif est quant à lui d'une plus grande autonomie car il ne présente aucune dépendance vis-à-vis d'un autre nom :

69. Nom abstrait extensif

a. *Cette nuit, il y a eu un naufrage / une erreur / un meurtre.*

(Van de Velde, 1995 : 218)

b. *Cette nuit, il y a eu du bruit.*

70. Nom abstrait intensif

a. **Cette nuit, il y avait du désespoir / un grand désespoir.*

(Van de Velde, 1995 : 218)

b. **Cette nuit, il y a eu du chagrin.*

Précédemment, nous avons rapidement évoqué le fait que les noms abstraits intensifs peuvent avoir une deuxième acception qui ne correspond pas une lecture stative. Nous pouvons noter que dans cette deuxième acception, le nom n'est plus dépendant d'un autre référent, et peut alors entrer dans des constructions parallèles à (69) :

71. a. *Cette nuit, il y a eu des imprudences commises.*

b. *Cette nuit, il y a eu de nombreuses méchancetés proférées.*

Dans les exemples (71), le nom a une interprétation différente et renvoie à des actes, des paroles, qui témoignent de l'*imprudence* ou de la *méchanceté*. Dénotant un résultat, il fonctionne alors comme un nom extensif.

Nous reviendrons dans les sections 2.2.2.2, 2.2.3.2 et 2.2.4.2 sur les constructions locatives propres à chaque sous-classe définie par Flaux & Van de Velde.

2.2. Typologie des noms abstraits intensifs

Au sein de la classe des noms abstraits intensifs, Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) établissent une distinction ternaire en opposant les noms de qualité (*courage, bonté*) aux noms de sentiment (*amour, haine*) et aux noms d'état

(*fatigue, dépression*).

Cette classification repose sur une typologie des prédicats intensifs auxquels les noms sont apparentés, mais en plus de ces critères morphologiques, Flaux & Van de Velde présentent des propriétés syntaxiques et sémantiques pour appuyer la tripartition proposée.

2.2.1. Fondement de la classification

Pour établir cette partition, Flaux & Van de Velde se fondent sur une typologie des prédicats intensifs auxquels les noms abstraits intensifs sont apparentés. Les prédicats intensifs se caractérisent par leur compatibilité avec des adverbes comme *très*, *si*, et *aussi* qui ne peuvent avoir qu'une valeur intensive.

72. a. *Paul est aussi gentil que toi.*
 b. *Mon père est très fatigué.*
 c. *Marie est si méprisée par ses collègues qu'elle est tombée en dépression.*

Parmi les prédicats intensifs, ces auteurs distinguent les adjectifs qualificatifs (72a), les verbes factitifs d'état (72b) qui n'ont qu'un argument obligatoire, et les verbes de sentiment (72c) à deux arguments obligatoires. Ces prédicats sont respectivement apparentés aux noms de qualité (*gentillesse*), aux noms d'état (*fatigue*) et aux noms de sentiment (*mépris*). Lorsque le prédicat intensif n'est pas un prédicat adjectival mais un prédicat verbal, l'adverbe intensif s'emploie devant le participe passé passif.

Parmi les verbes intensifs, souvent nommés « verbes psychologiques », deux sous-classes sont distinguées. Flaux & Van de Velde isolent d'un côté les verbes dont le sujet est nécessairement [+humain] et pour lesquels aucune restriction ne marque l'objet, et d'un autre les verbes inversement parallèles dont le sujet n'est pas restreint mais dont l'objet doit porter le trait [+humain]. Cette distinction est reprise dans Bouchard (1995), à partir de Ruwet (1972), mais présentée sous l'aspect des rôles sémantiques portés par les arguments des verbes psychologiques. Ainsi, Bouchard oppose à *mépriser* le verbe *dégoûter*.

73. a. *Pierre méprise l'argent / Marie.*
= EXPERIENCER mépriser X
b. *L'argent / Marie dégoûte Pierre.*
= X dégoûter EXPERIENCER

En (73a), c'est le sujet syntaxique qui a le rôle d'EXPERIENCER tandis que c'est l'objet en (73b). Parallèlement, l'objet est analysé comme la cause du sentiment, de l'émotion en (73a) alors que c'est le sujet qui a cette fonction en (73b).

Les deux classes de verbes psychologiques peuvent donc être représentées de la façon suivante¹⁹ :

74. Verbes psychologiques :
(i) de type *mépriser* : sujet expérientiel + objet déclencheur
(ii) de type *dégoûter* : sujet déclencheur + objet expérientiel

Pour Flaux & Van de Velde, la différenciation de ces deux classes se révèle pertinente car, en dépit de leur symétrie apparente, elles possèdent des caractéristiques bien distinctes. Les verbes de la première (*mépriser*) sont en effet des verbes psychologiques à deux arguments obligatoires (75), alors que ceux qui fonctionnent comme *dégoûter* n'ont qu'un seul argument obligatoire (76) :

75. a. ??{*Pierre / L'argent*} est méprisé.
b. ??*Pierre* est aimé.
c. ??{*Pierre / Le vin*} est apprécié.
76. a. *Pierre* est dégoûté.
b. *Pierre* est fatigué.
c. *Pierre* est scandalisé.

¹⁹ Il existe également d'autres verbes qui peuvent avoir un emploi psychologique (qui se distingue de leur lecture première) :

(i) *Paul a frappé / ébloui / empoisonné Marie par son discours.*
(voir Ruwet, 1972)

Flaux & Van de Velde (2000) soulignent cependant que lorsque le verbe de sentiment est au passif, le sujet syntaxique de l'énoncé à l'actif peut ne pas être réalisé lexicalement. En effet, l'exemple (77), parallèle à (75b) est acceptable, bien que les deux arguments du verbe ne soient pas présents explicitement :

77. *Pierre est très aimé à la fac.*

Ici, l'EXPERIENCER n'est pas explicite syntaxiquement. Cependant, l'information est sous-entendue et peut être récupérée. En effet, le syntagme prépositionnel *à la fac* permet d'interpréter l'EXPERIENCER comme « ceux qui sont à la fac ». Ainsi, si un « mépriseur », un « amateur » ou un « appréciateur » peut être sous-entendu, les deux arguments ne sont pas nécessairement explicités :

78. a. *Dans certaines sociétés, l'argent est méprisé.*
b. *En France, le vin est apprécié.*

Notons enfin que seul l'EXPERIENCER peut être implicite ou facultatif, d'où l'inacceptabilité de (79a-b) vs. (79c) :

79. a. **Pierre méprise.*
b. **Pierre dégoûte.*
c. *Le travail fatigue.*

Ainsi, seuls les verbes intensifs à deux arguments obligatoires, c'est-à-dire les verbes de type *mépriser*, sont ceux auxquels vont être apparentés les noms de sentiments. Pour les autres, encore appelés verbes psychologiques causatifs (Martin, 2001) ou verbes factitifs d'état (Flaux & Van de Velde, 2000), le nom correspondant sera constitutif de la classes des noms d'état.

En ce qui concerne les verbes factitifs d'état (*fatiguer, attrister, décevoir*, etc.), c'est-à-dire les verbes dynamiques dont le résultat est un état, ils constituent selon

Flaux & Van de Velde une classe à part. Les verbes factitifs d'état peuvent être décrits de la façon suivante :

80. Vb factitif d'état = causer état
a. *fatiguer* = *causer de la fatigue*
b. *inquiéter* = *causer de l'inquiétude*

Selon Flaux & Van de Velde, le nom abstrait qui leur est associé n'est pas morphologiquement apparenté au verbe lui-même.

Selon les cas, le nom d'état peut être associé (cf. tableau 81):

- au corrélat adjectival du verbe qui correspond au participe passé passif du verbe (81a)
- au corrélat adjectival du verbe qui ne correspond pas au participe passé passif du verbe (81b)
- à un adjectif qui n'a pas de corrélat verbal (81c)
- ni à un corrélat adjectival, ni à un corrélat verbal (81d).

81. *Tableaux récapitulatifs*

a.	Verbe	Adjectif	Nom d'état
Nom d'état apparenté au participe passé passif du verbe	<i>fatiguer</i>	<i>fatigué</i> (P.Passé Passif)	<i>fatigue</i>
	<i>décevoir</i>	<i>déçu</i> (P.Passé Passif)	<i>déception</i>

b.	Verbe	Adjectif	Nom d'état
Nom d'état apparenté au corrélat adjectival du verbe ≠ participe passé passif	<i>attrister</i>	<i>attristé</i> (P.Passé Passif)	∅
	<i>attrister</i>	<i>triste</i>	<i>tristesse</i>
	<i>inquiéter</i>	<i>inquiété</i> (P.Passé Passif)	∅
	<i>inquiéter</i>	<i>inquiet</i>	<i>inquiétude</i>

c.	Verbe	Adjectif	Nom d'état
Nom d'état apparenté à un adjectif sans corrélat verbal	∅	<i>joyeux</i>	<i>joie</i>
	∅	<i>furieux</i>	<i>furureur</i>

d.	Verbe	Adjectif	Nom d'état
Nom d'état non apparenté à un corrélat verbal, ni à un corrélat adjectival	∅	∅	<i>désarroi</i>
	∅	∅	<i>colère</i>

Ainsi, le classement tripartite des noms abstraits intensifs proposé repose sur celui des prédicats intensifs auxquels ces noms sont apparentés. Flaux & Van de Velde distinguent :

- les noms de qualité, apparentés à des adjectifs qualificatifs,
- les noms d'état, apparentés pour la quasi-totalité d'entre eux à des adjectifs morphologiquement verbaux ou non,
- les noms de sentiment, apparentés aux verbes de sentiment à deux arguments obligatoires.

Cependant, la classe des noms d'état soulève de nombreuses questions et pose quelques problèmes. En effet, à travers l'ensemble des tableaux présentés en (81), nous pouvons remarquer que cette classe regroupe un ensemble de noms qui nous semblent différents à plusieurs niveaux.

Nous pouvons faire une première remarque en observant le tableau (81a). En effet, les noms d'état *fatigue* et *déception* sont mis sur un même plan : tous deux sont, pour Flaux & Van de Velde (2000), couplés à un participe passé passif, à savoir *fatigué* et *déçu*. Pourtant, bien que *fatigue* soit apparenté à *fatigué*, *déception* quant à lui n'est pas apparenté au participe passé passif *déçu*, mais véritablement à l'infinitif *décevoir* par une règle de suffixation en *-tion*. Ces deux noms d'état ne devraient donc pas être analysés de façon similaire.

Ensuite, une deuxième observation mérite d'être faite suite à la comparaison des tableaux (81a) et (81b). En (81a), le nom d'état est corrélé à un participe passé passif. En effet, seul l'argument qui possède le rôle thématique d'EXPERIENCEUR est obligatoire. Ce participe passé passif est donc un résultatif. C'est un adjectif qui exprime un état (Haspelmath, 1994). A partir des exemples (81a), nous pouvons donc poser le fait qu'il existe une relation entre un verbe causatif qui nécessite un EXPERIENCEUR, un adjectif qui dénote l'état résultant de l'EXPERIENCEUR, et un nom d'état qui reprend les caractéristiques de l'adjectif. Dans les exemples (81b), le participe a les mêmes caractéristiques que celui des exemples (81a). Cependant, le nom d'état n'est pas apparenté à ce participe passé passif. La question qui se pose est donc de savoir s'il existe une règle qui permet d'expliquer ces fonctionnements différents.

D'autre part, si nous nous limitons aux noms d'état qui sont apparentés à un corrélat adjectival du verbe qui diffère de son participe passé passif (81b), nous pouvons présenter l'exemple *enlaidir* / *laid* / *laideur* qui se présente comme *attrister* / *triste* / *tristesse*. Cependant, bien que *enlaidir* et *attrister* soient tous deux des verbes résultatifs, il n'est pas certain que *enlaidir* ait les mêmes propriétés vis-à-vis de *laid* que *attrister* vis-à-vis de *triste*. En effet, pourquoi existe-t-il deux formes différentes si « en- » et « a- » sont des marqueurs de la même règle morphologique ? Ces questions ne seront pas traitées ici, mais méritent toutefois d'être soulevées.

En conclusion, le problème de l'analyse de Flaux & Van de Velde (2000) est que les constructions possibles des noms d'état sont listées et présentées chacune séparément. Ces constructions apparaissent ainsi sans lien existant, d'où le flou relatif qui en résulte pour la classe de noms d'état.

2.2.2. Les noms de qualité

2.2.2.1. Structure syntaxique caractéristique : le génitif de qualité

Selon Flaux & Van de Velde (2000), une construction particulière permet de légitimer l'existence de la classe des noms de qualité : il s'agit du génitif de qualité. En effet, cette construction caractérise l'ensemble des noms intensifs appartenant à la sous-classe des noms de qualité.

Le génitif de qualité est une structure prépositionnelle en *de* qui peut se schématiser par (82). Le syntagme prépositionnel ainsi formé est susceptible de se rencontrer en position attributive ou épithétique, et met ainsi en relation la qualité et son SIEGE :

82. [de + un + Modificateur + Nqualité]

- a. *d'une grande modestie*
- b. *d'un courage exemplaire.*

83. a. *Pierre est d'une grande modestie.*

- b. *Les blondes ne sont pas décrites comme des femmes d'une intelligence supérieure, bien au contraire...*
- c. *Ce lieu est d'une saleté repoussante !*

La particularité du génitif de qualité est que cette structure peut alterner avec l'adjectif apparenté au nom de qualité :

84. a. *Cet homme est d'une grande générosité.*

(Flaux & Van de Velde, 2000 : 80)

= b. *Cet homme est (très) généreux.*

85. a. *Je connais un savant d'une grande modestie.*
(Flaux & Van de Velde, 2000 : 80)
= b. *Je connais un savant (très) modeste.*

En (84a-85a), *d'une grande générosité* et *d'une grande modestie* se trouvent respectivement en position attributive et en position épithétique. Ces syntagmes sont construits sur la base du génitif de qualité et peuvent alterner avec l'adjectif auquel le nom est apparenté (84b-85b). Nous pouvons donc en déduire que *générosité* et *modestie* sont ici dans un emploi de nom de qualité.

Cependant certains exemples posent problème:

86. a. *Ce film est d'une grande tristesse.*
b. *Ce film est (très) triste.*
87. a. *Ses propos sont d'un grand mépris.*
b. *Ses propos sont méprisants.*

En (86a), le nom *tristesse* entre dans une structure parallèle à celle du génitif de qualité. Or, il s'agit d'un nom d'état (cf. 81b). Nous pouvons constater que cette structure alterne avec l'adjectif correspondant (86b). En (87b), le nom *mépris* est un nom de sentiment (cf. 79).

Nous reviendrons sur ses « glissements » entre les classes dans la section 2.2.5.

2.2.2.2. La structure locative, reflet de la relation d'inhérence entre la qualité et son SIEGE

Toujours selon les travaux de Van de Velde et Flaux & Van de Velde, la division ternaire de la classe des noms abstraits intensifs est appuyée sur le lien plus ou moins étroit qu'entretient chaque sous-classe de noms avec son SIEGE ou son EXPERIENCER. Il est possible de rendre compte de ce lien grâce à différentes constructions.

Les noms de qualité dénotant des propriétés inhérentes au SIEGE de la qualité, ils entrent dans des constructions telles que (88) :

88. Il y a en lui un Adj Nqualité. / Il y a chez cet homme un Adj Nqualité.
- a. *Il y a chez cet homme une profonde gentillesse.*
 - b. *Il y a en lui une générosité rare.*
 - c. *Il y a dans ce paysage une force qui fait peur.*

Le syntagme prépositionnel introduit par *en*, *chez*, ou *dans* permet ainsi de localiser la qualité et de la présenter comme interne à son SIEGE. Mais puisque la qualité est par définition intrinsèque à son SIEGE, sa particularité est de ne pouvoir être dissociée de ce dernier. Flaux & Van de Velde excluent alors les noms de qualité de toute relation locative impliquant le dynamisme, relations qui présenteraient alors les qualités comme externes, en dehors de leur SIEGE :

89. *??Il fut envahi par une grande méchanceté.*

2.2.3. Les noms d'état

2.2.3.1. Structures syntaxiques caractéristiques : le complément causal et la construction être en N

Pour Flaux & Van de Velde, il existe deux constructions propres aux noms d'état et qui permettent de les différencier des noms de qualité ainsi que des noms de sentiment.

D'une part, ces auteurs constatent que les verbes factitifs d'états ont la propriété d'être en rapport avec une cause. C'est cette cause qui va déclencher l'entrée dans un état. Bien que non obligatoire, la cause peut être restituée et prend alors la forme d'un complément en *de* :

90. a. *Pierre est satisfait de partir.*
b. *Je suis fatigué de répondre au téléphone.*
c. *Paul est furieux d'être éliminé.*

L'adjectif *satisfait* en (90a) dénote un état de satisfaction. Lorsqu'un complément causal l'accompagne, l'adjectif agit comme un adjectif à montée : il fournit à son complément un argument sémantique (Bonami, 2006). La représentation sémantique de (90a) serait donc la suivante :

91. être satisfait (de partir (Pierre))

Ce complément causal à la particularité de pouvoir être pronominalisé par *en* et de répondre à une tournure interrogative en *de quoi*. Flaux & Van de Velde mettent ainsi en opposition les exemples (92), qui contiennent un verbe factitif d'état, aux exemples (93) dans lesquels se trouvent un prédicat verbal à deux arguments obligatoires, prédicat apparenté à un nom de sentiment, et aux exemples (94) avec un prédicat adjectival.

92. a. *Je suis satisfait {de partir / de son départ}.*
b. *J'en suis satisfait.*
c. *De quoi es-tu satisfait ?*

93. a. *Il admire Marie d'avoir tant de patience.*
b. **Il en admire Marie.*
c. **De quoi admire-t-il Marie ?*

94. a. *Il est gentil d'être venu.*
b. **Il en est gentil.*
c. **De quoi est-il gentil ?*

D'autre part, selon Van de Velde (1995), l'expression *être en N* permet de localiser le sujet dans un état. Ainsi, les exemples suivants présentent tous des noms d'état :

95. a. *Il est en colère.*
b. *La pièce est en désordre.*
c. *Mon frère est en rage.*

Selon Flaux & Van de Velde, cette locution est propre aux noms d'états. Ainsi, tout nom inséré dans cette locution prendra une valeur de nom d'état, même si cette interprétation ne lui est généralement pas attribuée, comme dans l'exemple (96) ou *chaleur* et *beauté*, qui sont préférentiellement employés comme noms de qualité, ont ici une signification d'état :

96. a. *être en chaleur*
b. *être en beauté*

Là encore, ce test n'est pas exclusif, et certains noms qui n'appartiennent pas à la classe des noms d'état peuvent être insérés dans cette construction caractéristique. En effet, des noms extensifs peuvent également entrer dans cette construction :

97. a. *La maison est en construction.*
b. *Le projet est en discussion.*

Ainsi, même un nom abstrait extensif peut fonctionner dans une structure stative. Cependant, les noms extensifs ne deviennent pas des états pour autant lorsqu'ils entrent dans cette construction. Deux distinctions importantes peuvent être mises en avant : la variation en intensité (*très*, *à peu près*, etc) valide uniquement avec les noms d'état (98a vs. 98b),

98. a. *être {très en colère / à peu près en ruine / tout à fait en paix}*
b. **être {très en prière / à peu près en voyage / tout à fait en sommeil}*
(Flaux & Van de Velde, 2000 : 93)

et les propriétés notables de leurs sous-intervalles. En effet, si nous considérons l'exemple (97a), quel que soit le moment considéré dans l'intervalle de temps que dure la construction de la maison, celle-ci sera toujours en construction mais sera à chaque fois dans un état différent. En revanche, avec un nom d'état, il n'est pas possible de distinguer plusieurs étapes ou phases différentes durant tout l'intervalle, c'est-à-dire de l'entrée dans l'état à la sortie de l'état. Cette particularité tient à sa nature stative.

2.2.3.2. La structure locative

Les noms d'état entrent dans des constructions particulières (99-100) car ils entretiennent un rapport particulier avec leur « sujet » : lorsque ce dernier entre dans un état, il n'en sort que pour passer dans un autre état.

99. Il est en Nétat
a. *Il est en colère.*
b. *La pièce est en désordre.*
100. Il est dans un Adj Nétat.
a. *Pierre était dans une profonde tristesse.*
b. *Il est dans une fureur noire.*

Les deux constructions sont sémantiquement équivalentes et véhiculent les mêmes informations quant à la localisation de l'état chez son EXPERIENCER. Cependant, la construction *être en Nétat* est restreinte aux noms d'états qui n'ont pas de corrélat adjectival.

Ainsi localisé en son EXPERIENCER, l'état peut être décrit de façon stative. Il accepte alors d'entrer dans la construction propre aux qualités. Les mêmes possibilités peuvent donc être offertes aux qualités comme aux états, mais si le SIEGE de l'état est porteur du trait [+humain], il est alors affecté par l'état dans lequel il se trouve (il ressent / éprouve l'état), ce qui n'est pas le cas pour les qualités. Cette corrélation entre localisation d'un état dans un EXPERIENCER et affectation de l'EXPERIENCER par l'état (cf. 2.1.4.) est schématisé de la façon suivante :

101. *Si on peut avoir une des structures*
N0 a N1 // Il y a N1 {en / chez} N0
avec N0 [+humain], alors on doit pouvoir avoir
N0 {éprouve / ressent} N1

2.2.4. Les noms de sentiment

2.2.4.1. Structure syntaxique caractéristique : nom abstrait intensif à deux arguments

Les noms de sentiment se distinguent des noms d'état et des noms de qualité par le fait qu'ils ont deux arguments obligatoires. Cette propriété reflète la propriété des prédicats dont ces noms sont issus.

Flaux & Van de Velde définissent la structure canonique de ces noms de la manière suivante :

102. a. N1 a du Nsentiment pour N2.
b. le Nsentiment de N1 pour N2

Les noms de sentiment conservent la structure argumentale des prédicats dont ils sont issus. De ce fait, les verbes de sentiment *aimer* ou *mépriser* vont donner lieu aux constructions suivantes :

103. a. *Pierre aime Marie.*
b. *Pierre ressent de l'amour pour Marie.*
c. *l'amour de Pierre pour Marie*
104. a. *Max méprise ses neveux.*
b. *Max a du mépris pour ses neveux.*
c. *le mépris de Max pour ses neveux*

Au vu des exemples (103) et (104), caractéristiques des noms de sentiment, il est donc légitime de considérer *amour* et *mépris* comme deux noms appartenant à la sous-classe des noms de sentiment.

2.2.4.2. La structure locative : le sentiment perçu comme extérieur à celui qui l'éprouve

Les noms de sentiment dénotent des propriétés extérieures au « sujet » mais susceptibles de s'introduire en lui.

En conséquence, ils peuvent entrer dans le même type de construction que les noms de qualité si le sentiment est vu et décrit de façon stative (105).

105. a. *Il y a en lui une véritable compassion pour les malheureux.*
b. *Il y a chez cet homme un profond mépris pour l'administration.*

Cependant, puisque le sentiment est extérieur au sujet, et qu'il peut l'affecter, il est également possible de le décrire de façon dynamique, ce qui, selon Flaux & Van de Velde, n'est pas possible pour la qualité :

106. Il fut envahi de Nsentiment. / Un Adj Nsentiment s'empara de lui.
a. *Il fut envahi par une profonde rancune.*
b. *Une profonde compassion s'empara de lui.*

2.2.5. Changements de classe

Van de Velde (1995) propose une description détaillée du lien existant entre le SIEGE de la propriété et la qualité / l'état / le sentiment. Cette étude montre que les constructions locatives ne sont pas des tests suffisants pour déterminer l'appartenance d'un nom abstrait intensif à une sous-classe donnée. En effet, le glissement d'un nom de l'une à l'autre sous-classe est souvent constaté.

L'opposition entre (107) et (108) nous en donne un premier exemple :

107. *Tu le trouveras dans un état de totale insensibilité.*

108. *Tu trouveras chez lui une totale insensibilité.*

(Van de Velde, 1995 : 192)

Une propriété caractéristique des états relevée par Van de Velde est que, lorsqu'un état est mis en relation avec son SIEGE et que le sujet est humain, alors ce dernier est affecté par son état (107) : le SIEGE a conscience de l'état dans lequel il se trouve, c'est un EXPERIENCER (cf. 2.1.4). En revanche, en (108), bien que l'*insensibilité* soit localisée dans son SIEGE, elle ne peut être appréhendée par celui-ci : le nom d'état est donc, selon Van de Velde, utilisé comme nom de qualité.

Un autre exemple proposé par Van de Velde dans lequel peut s'observer un glissement d'une classe à une autre est repris sous (109) et (110) :

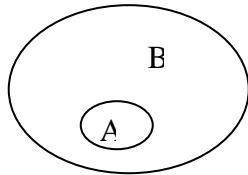
109. *Il y avait en lui une rage effroyable.*

110. *Il était dans une rage effroyable.*

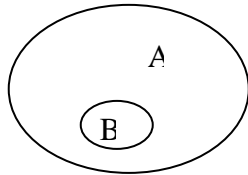
Pour Van de Velde, *lui* (109) et *il* (110) assument tous deux le rôle de « lieu », mais s'y ajoutent également des valeurs sémantiques de BUT (109) ou de SOURCE (110). Ces distinctions sémantiques laissent supposer une différence de sens, même si elles peuvent à priori se présenter comme des variantes l'une de l'autre. Cependant, pour

qu'un BUT ou une SOURCE soit présent, il faut nécessairement qu'il y ait un mouvement. Or, les prédicats des exemples (109-110) n'impliquent pas de déplacement puisque leurs prédicats sont statifs. Selon nous, la distinction entre (109) et (110) ne correspond en fait qu'à deux façons différentes de présenter les choses : ce sont des phrases locatives dans lesquelles il y a simplement une inversion localisé / localiseur. En (109), le SIEGE correspond au localiseur, et la propriété dénotée par le nom est localisée dans ce dernier. Inversement, en (110), c'est la propriété qui agit comme localiseur et permet de localiser le SIEGE. Les exemples (109-110) sont repris et représentés sous (111) :

111. a. *Il y avait en lui (B) une rage effroyable (A).*



b. *Il(B) était dans une rage effroyable(A).*



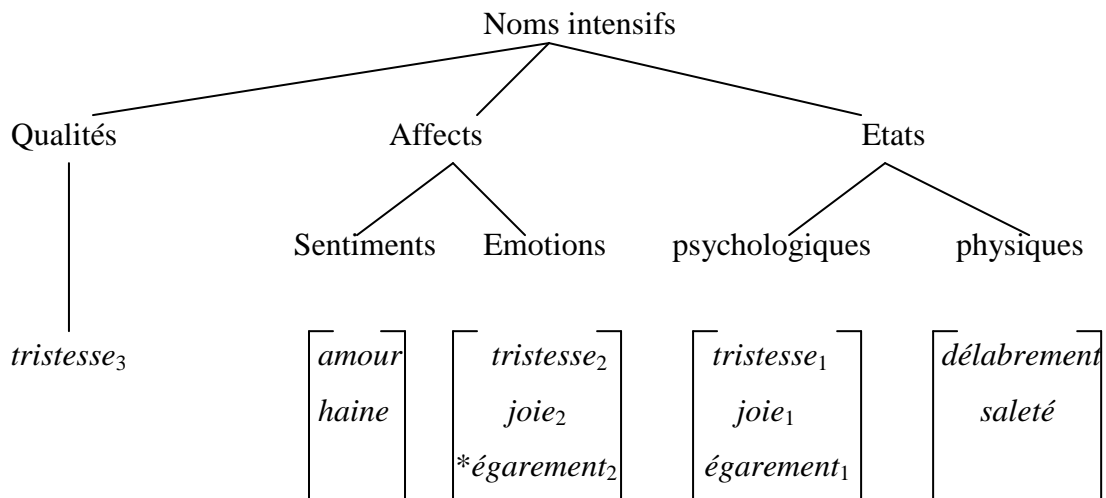
Van de Velde rend explicite la différence de signification qui peut être perçue à l'aide des paraphrases (112-113) parallèles à (109-110) :

112. *Il y avait en lui un sentiment de rage effroyable.*

113. *Il était dans un état de rage effroyable.*

Le changement de catégorie qui peut affecter un nom d'état est représenté par Flaux & Van de Velde à l'aide du schéma suivant :

114.



[Flaux & Van de Velde, 2000 : 88]

Dans ce schéma, Flaux & Van de Velde ont distingué les noms de sentiments, apparentés à des prédicats verbaux à deux arguments obligatoires, des autres noms qui peuvent glisser dans cette classe (comme nous l'avons vu avec les structures locatives). Ces derniers sont alors regroupés sous le terme « noms d'émotion ». Puisque sentiments et émotions entrent dans des structures syntaxiques identiques et présentent tous deux l'EXPERIENCER comme affecté, ils sont regroupés sous l'appellation noms d'affect. Cependant, les auteurs ont décidé de ne pas faire glisser des exemples comme *tristesse₂* dans la catégorie *noms de sentiment*, notamment car les structures syntaxiques ne sont pas strictement parallèles : le nom d'émotion ne possède pas nécessairement d'objet, ce qui est un des critères de définition de la classe des noms de sentiment.

Si nous considérons le cas de *tristesse*, le schéma (114) rend compte des différentes significations qu'il peut prendre. Il s'agit d'abord d'un nom d'état, preuve en est qu'il n'a qu'un argument obligatoire, mais il peut avoir une lecture secondaire de nom d'affect auquel cas il dénotera une émotion, ce qui explique l'agrammaticalité de (115b):

115. a. *Il fut envahi par une profonde tristesse.*
vs. b. **Il fut envahi par un profond état de tristesse.*

Enfin, le nom *tristesse* peut également avoir une lecture de nom de qualité comme dans l'exemple (116) où le nom est présent dans un génitif de qualité.

116. *Ce paysage est d'une grande tristesse.*
(Flaux & Van de Velde, 2000 : 94)

Tristesse est ici dans un emploi factitif par rapport à son emploi de nom d'état : « la tristesse du paysage est une qualité qui provoque la tristesse de l'observateur » (Flaux & Van de Velde, 2000 : 94).

2.3. Conclusion

Dans leurs travaux, Flaux & Van de Velde (2000) distinguent les noms abstraits intensifs, par opposition aux noms abstraits extensifs. Les noms abstraits intensifs ont pour caractéristique d'exprimer des « grandeurs intensives ». Cette propriété se reflète tant par leur absence d'étendue temporelle, rendue saillante par l'insertion de l'adverbe *beaucoup*, que par la valeur intensive de la plupart des adjectifs qui apparaissent à leur côté, ou encore par leur caractère indivisible.

A l'intérieur de cette classe, Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) opposent les noms de qualité aux noms d'état et aux noms de sentiment, et présentent les caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques propres à chaque sous-classe (cf. 2.2.2., 2.2.3. et 2.2.4.). Cependant, les glissements sont possibles entre ces trois sous-classes. Le schéma (114) proposé par Flaux & Van de Velde en témoigne. Néanmoins, au regard de ce schéma, seuls les noms d'états semblent avoir la capacité de changer de classe. En effet, en (114), seuls les noms abstraits intensifs qui ont pour lecture première une lecture de noms d'état psychologique (marqué par l'indice ₁) se retrouvent au sein de classes différentes. Ils portent alors l'indice ₂ ou ₃, selon qu'il s'agit de leur lecture seconde de nom d'émotion, ou de leur troisième lecture de nom de qualité.

Ce changement de catégorie ne paraît pas s'appliquer aux noms dont la lecture première est celle de nom de qualité ou nom de sentiment. En effet, aucun déplacement en (114) ne vient soutenir cette hypothèse. Pourtant, nous avons observé que les « glissements » n'étaient pas limités aux noms d'état puisque nous avons repéré des noms de qualité qui présentent un fonctionnement de noms d'état (96), ou encore des noms de sentiment qui entrent dans le génitif de qualité (87). Cela ne signifie pas que l'ensemble des noms abstraits intensifs présente nécessairement plusieurs emplois, mais ils peuvent tous potentiellement être utilisés de différentes façons. Nous allons donc proposer dans le chapitre suivant une analyse unifiée des noms abstraits intensifs.

3. Des noms abstraits intensifs aux noms statifs

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté la classe des noms abstraits intensifs. Nous nous sommes pour cela appuyée principalement sur les travaux de Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000). Pour ces auteurs, la classe des noms abstraits intensifs peut être divisée en trois sous-classes, à savoir les noms de qualité, les noms d'état et les noms de sentiment. Cette tripartition s'appuie à la fois sur des critères morphologiques (appariement morphologique), des critères syntaxiques (constructions propres à chaque sous-classe) et des critères sémantiques (structures locatives qui sont le reflet du lien plus ou moins étroit qui lie l'entité dénotée par le nom à son SIEGE).

Cependant, tout au long de cette présentation, nous avons relevé de nombreux contre-exemples, ou, du moins, de nombreux cas de glissements entre ces trois catégories. Il apparaît en effet qu'un même nom peut, suivant le contexte, apparaître dans une construction de nom de qualité, dans une construction de nom d'état, ou dans une construction de nom de sentiment.

Dans cette section, nous nous proposons, dans un premier temps, de revenir sur quelques problèmes que nous avons soulevés précédemment. Suite à cela, nous proposerons une analyse unifiée des noms abstraits intensifs en tant que noms statifs, et nous verrons en quoi le contexte joue un rôle prédominant dans leur interprétation.

3.1. Problèmes soulevés

3.1.1. Fragilité des arguments morphologiques

Comme nous l'avons précédemment évoqué (cf. 2.2.1), la classification des prédicats sur laquelle repose la typologie des noms abstraits intensifs paraît déjà quelque peu problématique. En effet, Flaux & Van de Velde proposent une description des trois sous-classes de noms abstraits intensifs en se fondant sur le type de prédicat auxquels ces noms sont apparentés. La conclusion qui ressort de cette étude est alors la suivante (cf. tableaux 81a-d) :

- les noms de qualité sont apparentés à des adjectifs qualificatifs
- les noms de sentiments sont apparentés aux verbes de sentiments à deux arguments obligatoires
- les noms d'état sont apparentés à des adjectifs verbaux ou non qui expriment des états (sauf quelques rares exceptions où le nom d'état n'a pas de corrélat verbal ni adjectival).

Outre les arguments syntaxiques et sémantiques sur lesquels nous reviendrons ultérieurement, la partition des noms abstraits intensifs en trois sous-classes distinctes repose donc sur des critères morphologiques. L'analyse proposée nous conduit cependant à faire quelques remarques.

Le premier constat que nous pouvons faire concerne l'appariement des noms d'état, qui semble de natures diverses. En effet, de tels noms peuvent être apparentés, selon les cas, à un adjectif verbal, également appelé participe passé passif (*fatigué / fatigue*), à un adjectif non verbal (*stupéfait / stupéfaction*), ou ne présenter aucun lien avec un adjectif d'aucune sorte (*désarroi*). Ainsi, puisque plusieurs relations morphologiques sont listées comme reflétant la caractérisation d'un nom abstrait intensif comme nom d'état (sans même tenir compte de l'ordre de ces relations), nous pouvons nous demander si, sur le plan morphologique, il existe un lien entre ces différentes relations. En d'autres termes, existe-t-il des arguments morphologiques qui nous permettent de regrouper ces relations, ce qui étayerait l'analyse des noms présentés dans les tableaux (81a-d) comme constitutifs d'une seule et même classe ?

D'autre part, il apparaît que certains noms d'état sont apparentés à de véritables adjectifs qualificatifs (que ces derniers soient apparentés morphologiquement à un verbe ou non). C'est le cas de *triste / tristesse, joyeux / joie* (cf. tableaux 81). Or, c'est justement le propre des noms de qualité que d'être apparentés à des adjectifs qualificatifs. Comment distinguer alors les noms de qualité des noms d'état ? Sur un plan morphologique, est-il possible d'avancer des arguments pour répondre à cette question ? Une hypothèse qui pourrait être proposée serait que la distinction est

marquée par le choix du suffixe, mais cette hypothèse serait rapidement balayée au vu des exemples suivants :

1. a. nom de qualité : *gentil / gentillesse*
b. nom d'état : *triste / tristesse*
2. a. nom de qualité : *courageux / courage*
b. nom d'état : *joyeux / joie*

Nous pourrions également postuler que l'ordre de construction, N>A (4) ou A>N (3), est le facteur responsable de la distinction noms d'état vs. noms de qualité, mais là encore, les données viennent contredire cette hypothèse. Il suffit de reprendre les données présentées en (1) et (2) pour le démontrer :

3. a. nom de qualité : *GENTIL_{Adj}* > *GENTILLESSE_{Nom}*²⁰
b. nom d'état : *TRISTE_{Adj}* > *TRISTESSE_{Nom}*
4. a. nom de qualité : *COURAGE_{Nom}* > *COURAGEUX_{Adj}*
b. nom d'état : *JOIE_{Nom}* > *JOYEUX_{Adj}*

En (3) et (4), le procédé de construction morphologique utilisé est la suffixation, mais dans un cas, le nom est construit sur l'adjectif (3), tandis que dans l'autre, c'est le nom qui sert de base à la construction de l'adjectif (4). Nous observons que, tant pour les noms d'état que pour les noms de qualité, l'appariement du nom à un adjectif qualificatif peut se faire dans les deux sens.

Les deux hypothèses soulevées ne sont donc pas valides. La question d'un argument morphologique pour expliquer cette distinction reste donc entière.

La morphologie ne semble donc pas suffisante à elle seule pour expliquer la partition ternaire des noms abstraits intensifs proposée dans les travaux de Flaux & Van de Velde. C'est pourquoi cette distinction entre noms de qualité, noms d'état et

²⁰ Par convention, les petites majuscules sont utilisées pour représenter les lexèmes.

noms de sentiment ne nous semble pas nécessaire pour une description des procédés morphologiques de construction des noms abstraits intensifs. Nous allons donc proposer une description morphologique de ces noms, sans tenir compte de leur appartenance à une éventuelle sous-classe.

3.1.1.1. Les procédés morphologiques de construction

Il existe en français trois grands types de procédés morphologiques constructionnels, à savoir la conversion, l'affixation et la composition. En ce qui concerne les noms abstraits intensifs, il ne semble pas exister de tels noms construits par composition. C'est pourquoi nous allons laisser de côté ce procédé de construction et nous intéresser uniquement à la conversion et à l'affixation.

Le procédé de conversion est défini chez Corbin (1997) comme un procédé morphologique caractérisé par la « conservation de la base avec un changement de catégorie et de sens ». Considérons l'exemple suivant :

5. $VOL(ER)_{Verbe} > VOL_{Nom}$

Dans l'exemple (5), *VOL* est un nom construit sur la base verbale *VOLER* par conversion. La signification du lexème construit est différente de celle du lexème de base puisque le nom obtenu est un nom de procès qui signifie « action ou résultat de voler ».

Notons que dans le procédé de conversion, les marques flexionnelles ne sont pas prises en compte. Il n'y a donc pas de marqueur explicite (préfixe ou suffixe) qui permet de définir l'ordre de la conversion. C'est le rapport sémantique entre les lexèmes qui permet de déterminer l'orientation de la conversion (Corbin 1987, Kerleroux 1996, Tribout 2008). En ce qui concerne la conversion $V > N$, le nom déverbal construit est nécessairement abstrait : c'est un nom de procès qui décrit le déroulement ou le résultat de ce que désigne le verbe.

L'affixation quant à elle est un procédé de construction de lexèmes par ajout d'un affixe (préfixe ou suffixe) sur le lexème de base. Ce procédé morphologique se distingue ainsi de la conversion car il est corrélé à un changement dans la forme phonétique.

6. $ELEV(ER)_{Verbe} > ELEVATION_{Nom}$

L'exemple (6) illustre le phénomène de conversion. La construction du lexème *ELEVATION* sur la base du lexème *ELEVER* se fait par la règle d'affixation en *-TION*. A chaque affixe correspond une règle de construction. Dans notre exemple, la règle de suffixation en *-TION* s'applique à des verbes pour former des noms qui expriment un procès ou un résultat.

Contrairement à la conversion, la construction de lexèmes par affixation ne s'accompagne pas nécessairement d'un changement catégoriel.

3.1.1.2. Noms abstraits intensifs apparentés à des adjectifs

(i) L'affixation

L'appariement d'un nom abstrait intensif à un adjectif peut être de deux sortes : soit le nom est morphologiquement construit sur l'adjectif (8), soit il sert de base à la construction de l'adjectif (9).

8. a. $GENTIL_{Adj} > GENTILLESSE_{Nom}$
c. $PALE_{Adj} > PALEUR_{Nom}$
d. $GENEREUX_{Adj} > GENEROSITE_{Nom}$

9. a. $COURAGE_{Nom} > COURAGEUX_{Adj}$
b. $JOIE_{Nom} > JOYEUX_{Adj}$

Le procédé d'affixation qui lie un nom abstrait intensif à un adjectif peut donc avoir deux orientations : $A > N$ ou $N > A$.

Un grand nombre de suffixes sont utilisés lors de la construction de noms abstraits intensifs sur base adjectivale. Une recensement de ces suffixes nominalisateurs d'adjectifs est dressée par Kerleroux (2008). Cette liste est restituée sous (10) :

10. a. *-ITE* : *complicité, fidélité*
- b. *-ITUDE* : *exactitude, négritude*
- c. *-EUR* : *lourdeur, ampleur*
- d. *-ESSE* : *svelte, jolie*
- e. *-ISE* : *gourmandise, vantardise*
- f. *-CE* : *impatience, élégance*
- g. *-IE* : *barbarie, jalousie*
- h. *-ICE* : *avarice, justice*

Notons que cette liste n'est pas exhaustive puisque nous pourrions ajouter par exemple le suffixe *-ISME* qui répond à la règle :

11. *PROFESSIONNEL*_{Adj} > *PROFESSIONNALISME*_{Nom}

Bon nombre de ces suffixes ont fait l'objet d'études approfondies, comme le suffixe *-ITE* (Fradin & Kerleroux 2003, Dal & Namer à paraître, Koehl 2009), le suffixe *-ISME* (Corbin 1988, Roché 2006), ou encore le suffixe *-ION* (*confusion*), peu souvent répertorié dans le paradigme des suffixes qui permettent la construction de noms déadjectivaux (Dell 1979, Kerleroux 2008).

Mais l'appariement d'un nom abstrait à un adjectif peut également se faire selon l'orientation N > A. Le nom abstrait intensif sert alors de base à la construction de l'adjectif. Les exemples (9) qui illustrent ce phénomène sont repris sous (12) :

12. a. *COURAGE*_{Nom} > *COURAGEUX*_{Adj}
- b. *JOIE*_{Nom} > *JOYEUX*_{Adj}

Les adjectifs en *-EUX* sont exclusivement dénominaux (Fradin, 2006). Ils partagent cette propriété avec les adjectifs relationnels. De ce fait, il serait attendu que ces adjectifs dénominaux en *-EUX* fonctionnent comme des relationnels. Cependant, Fradin remarque que ces adjectifs ont un comportement particulier : les adjectifs en *-EUX* construits sur des noms abstraits intensifs se distinguent du reste des adjectifs dénominaux car ils sont toujours qualificatifs.

Nous pouvons noter que le lien sémantique qui unit le nom abstrait intensif et l'adjectif est toujours le même, quel que soit l'ordre de construction. En effet, le nom, qu'il soit la base de l'adjectif ou le résultat d'une opération morphologique dont la base est adjectivale, signifie toujours « fait, propriété d'être Adj ». Ainsi, *courage* (N > A) désigne *la propriété d'être courageux*, comme *angoisse* (A > N) désigne *le fait d'être angoissé*. Fradin (2003) relève une propriété qui ressort dans de nombreuses études sur les noms déadjectivaux :

13. « [...] les patrons morphologiques qui construisent des noms déadjectivaux abstraits ayant le sens « fait ou état d'être A », « qualité d'être A » choisissent exclusivement l'emploi prédicatif comme base. »

Nous pouvons donc postuler que l'inverse vaut : un adjectif construit sur un nom abstrait intensif est nécessairement prédicatif. Cela explique l'impossibilité pour les adjectifs en *-EUX* de fonctionner comme des adjectifs relationnels.

(ii) La conversion

Certains noms abstraits intensifs sont construits par conversion d'un adjectif en nom. L'orientation de la conversion est exclusivement A > N, et la valeur sémantique du nom construit est alors « le fait d'être Adj ». Kerleroux (1991) en relève quelques exemples :

14. a. *SERIEUX*_{Adj} > *SERIEUX*_{Nom}
b. *CALME*_{Adj} > *CALME*_{Nom}

Mais il est important de noter que toutes les conversions A > N ne forment pas des noms abstraits intensifs, comme par exemple MARRON_{Adj} > MARRON_{Nom} où le nom désigne une couleur et non « le fait d'être marron ». Les adjectifs convertis en noms abstraits intensifs semblent d'ailleurs peu nombreux.

3.1.1.3. Noms abstraits intensifs apparentés à des verbes

(i) L'affixation

Meinschaefer (2003) relève deux affixes susceptibles de nominaliser un verbe psychologique en nom abstrait intensif : les suffixes –ation et –ment. Les exemples suivants sont repris de ses travaux :

- | | | | |
|-----|---------------------------|---|---------------------------|
| 15. | a. ADMIRER _{Vb} | > | ADMIRATION _{Nom} |
| | b. DECEVOIR _{Vb} | > | DECEPTION _{Nom} |
| | c. ETONNER _{Vb} | > | ETONNEMENT _{Nom} |
| | d. AGACER _{Vb} | > | AGACEMENT _{Nom} |

Cependant, nous pouvons remarquer que l'étude de Meinschaefer diffère de celle de Flaux & Van de Velde en ce qui concerne l'élément pris en compte comme lexème de base dans la construction du nom abstrait intensif. Les noms comme *déception*, *étonnement* sont analysés ici comme dérivés morphologiquement de verbes psychologiques. *Déception* est ainsi caractérisé comme un nom déverbal. Dans la classification de Flaux & Van de Velde, le verbe *décevoir* est caractérisé comme un factitif d'état : le nom qui lui est apparenté est analysé comme un dérivé du participe passé passif du verbe, et non pas du verbe lui-même. *Déception* est donc, selon Flaux & Van de Velde, un nom déadjectival (cf. tableau 81), alors que *admiration* est un nom de sentiment. Cependant, les suffixes –MENT et –TION sont généralement analysés comme s'associant à des verbes pour construire des noms déverbaux (COMMENCER_{Vb} > COMMENCEMENT_{Nom}, RONFLER_{Vb} > RONFLEMENT_{Nom}, CONSTRUIRE_{Vb} > CONSTRUCTION_{Nom}, etc.). Rien ne nous permet ici de justifier l'analyse des constructions d'*admiration* et de *déception* comme résultant de deux règles

morphologiques distinctes. En effet, aucun argument morphologique ou sémantique ne vient appuyer l'existence de deux affixes *-TION* homonymes liés à deux règles de formation différentes, dont une construirait des noms sur base verbale, et l'autre produirait des noms déadjectivaux. L'analyse de Flaux & Van de Velde (2000) est donc problématique.

(ii) La conversion

Dans un procédé morphologique de conversion, l'opération est soumise à certaines contraintes (voir Corbin 1987, Kerleroux 1991 entre autres). La question de l'orientation de la conversion dans l'analyse des noms abstraits intensifs apparentés à des verbes se pose alors.

Dans la conversion $N > V$, les noms les mieux identifiés en position de base sont les noms concrets qui peuvent indiquer l'instrument utilisé pour réaliser l'action verbale :

- | | | | |
|-----|---------------------------------|---|--------------------------------|
| 16. | Nom Instrument | > | Verbe |
| | a. <i>PEIGNE</i> _{Nom} | > | <i>PEIGN(ER)</i> _{Vb} |
| | b. <i>BEURRE</i> _{Nom} | > | <i>BEURR(ER)</i> _{Vb} |

Bien que considérés comme les plus fréquents, ils sont loin d'être les seuls susceptibles d'occuper cette position puisque des noms de forme (*VOUTE*_{Nom} > *VOUT(ER)*_{Vb}), de couleur (*ROUGE*_{Nom} > *ROUG(IR)*_{Vb}), ou encore de phénomènes météorologiques (*NEIGE*_{Nom} > *NEIG(ER)*_{Vb}) peuvent également servir de base à la conversion d'un lexème nominal en lexème verbal.

La conversion $V > N$ est quant à elle plus régulière puisque le résultat d'un nom construit sur base verbale est un nom abstrait. Le nom abstrait ainsi construit va pouvoir hériter de quelques propriétés du verbe de base, comme par exemple de ses propriétés aspectuelles.

17. Verbe > Nom Abstrait
a. *ATTAQU(ER)_{Vb}* > *ATTAQUE_{Nom}*
b. *VOLER_{Vb}* > *VOL_{Nom}*

En (17), les noms d'action dénotent l'action ou le résultat du procès dénoté par le verbe. Cependant, pour Tribout (2008, 2009), l'orientation de la conversion entre un verbe et un nom est parfois difficilement identifiable. Pour ces cas problématiques, l'ordre ne peut rarement être établi autrement que sur la base de critères historiques ou étymologiques. Par ailleurs, Tribout relève certaines contradictions à cette règle de conversion, notamment dans le cas de formations récentes où des verbes sont construits sur des noms empruntés qui dénotent des actions : *RAKET_{Nom}* > *RAKETT(ER)_{Vb}*, *CRASH_{Nom}* > *SE CRASH(ER)_{Vb}*.

Notons que les deux procédés de conversion [N > V] et [V > N] sont totalement indépendants, même si exceptionnellement la succession des deux étapes peut se rencontrer ((*des*) *SKIS_{Nom Instrument}* > *SKI(ER)_{Vb}* > (*faire du*) *SKI_{Nom Abstrait}*).

Les noms étudiés étant exclusivement des noms abstraits intensifs, nous pouvons donc conclure qu'ils sont en majorité issus d'une conversion orientée V > N, même si il est possible que pour certains le sens ne puisse être véritablement déterminé.

18. a. *DÉGOÛT(ER)_{Vb}* > *DÉGOÛT_{Nom}*
b. *MÉPRIS(ER)_{Vb}* > *MÉPRIS_{Nom}*

Nous observons pour finir que l'appariement d'un nom abstrait à un verbe ne se fait en majorité que dans un sens : le verbe sert de base à la construction du nom. Le nom peut être construit soit par suffixation sur la base verbale, soit par conversion.

3.1.2. Les changements de classe

Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) relèvent dans leur travaux des glissements possibles entre les différentes classes de noms abstraits intensifs qu'elle ont dégagées (cf. 2.2.5). Selon ces auteurs, tous ces noms ont un « sens premier » qui définit ainsi leur classe d'appartenance, mais la plupart d'entre eux peuvent également appartenir à une seconde, voire à une troisième classe. C'est notamment le cas du nom *tristesse* qui est premièrement un constituant de la classe des noms d'état, mais qui peut également avoir un sens second de nom d'affect, auquel cas il appartiendra à la classe des noms d'émotion, ainsi qu'une troisième appartenance de classe, cette fois-ci à celle des noms de qualité (cf. 2.2.5, schéma 114). De plus, nous pouvons noter, au vu de ce tableau, que seuls les noms d'états semblent pouvoir présenter une telle ambiguïté. Autrement dit, seuls les noms qui sont prioritairement analysés comme des noms d'état sont susceptibles d'entrer dans une ou plusieurs autre(s) classe(s). Notons que cela n'est cependant pas une caractéristique commune à l'ensemble des noms d'état puisque Flaux & Van de Velde précisent que certains noms d'état sont réfractaires à de tels glissements. L'exemple qui nous en est donné dans le schéma (114) section 2.2.5. est le nom *égarement* qui ne donne pas lieu à un nom d'émotion.

Le flottement sémantique ainsi observé pour les noms d'état pourrait s'expliquer par les imprécisions morphologiques relevées. Les noms d'état sont en effet présentés, du point de vue de leur appariement morphologique, comme une classe « intermédiaire » entre les noms de qualité et les noms de sentiment, puisqu'ils sont dérivés d'adjectifs verbaux et non verbaux. Pour Flaux & Van de Velde, cet apparent « flou » qui semble les entourer s'explique par la notion d'état elle-même : *qualité provisoire résultant de l'accomplissement d'un procès*. L'état se situe donc naturellement entre la qualité, exprimée par les adjectifs qualificatifs, et le procès, exprimé par les verbes.

Cependant, nous avons déjà relevé plusieurs contre-exemples apparents. Nous avons noté, entre autres, des exemples dans lesquels les noms de sentiment acceptent d'entrer dans un génitif de qualité (*Ses propos sont d'un grand mépris*), de

même que des exemples de noms de qualité qui présentent un comportement généralement attribué aux noms d'état (*être en beauté, être en chaleur*). L'ensemble des variations constatées nous amène à nous interroger sur la nécessité de distinguer les noms abstraits intensifs en termes de classes, les « glissements » étant potentiellement accessibles à l'ensemble de ces noms. Dès lors, une description de ces noms en termes d'emplois nous paraît plus appropriée. Nous allons montrer que les structures locatives utilisées par Flaux & Van de Velde (2000) mettent en fait en évidence une variations d'emploi des noms statifs, reposant sur la distinction entre propriété permanente et propriété transitoire.

3.1.2.1. Notion de prédicats i-level / s-level

La distinction entre prédicats *stage-level* (prédicats *s-level*) et prédicats *individual-level* (prédicats *i-level*) a été introduite par Carlson (1977). Selon Carlson, les emplois des prédicats sont de deux grands types : ceux qui attribuent des événements à leur sujet (prédicats *s-level*) et qui dénotent des propriétés transitoires, et ceux qui n'attribuent pas d'événements à leur sujet (prédicats *i-level*) et dénotent ainsi des propriétés permanentes.

Parmi les prédicats *s-level*, la majorité sont des prédicats dynamiques (19), mais certains prédicats statifs peuvent également décrire des événements épisodiques (20) :

19.
 - a. *Pierre a mangé du poisson au dîner.*
 - b. *Hier, le facteur a déposé un colis à mon voisin.*
 - c. *J'ai emprunté ce manuel de linguistique à la bibliothèque.*

20.
 - a. *Une lettre est posée sur la table.*
 - b. *Pierre est allongé sur le canapé.*
 - c. *Max est drogué.*

En (19a), le prédicat est dynamique. L'événement *manger du poisson au dîner* est attribué au sujet *Pierre*. Le prédicat décrit un événement particulier ancré saptio-

temporellement, il est donc présenté comme transitoire. Contrairement à cet exemple, le prédicat en (20c) est un prédicat statif. Cependant, *être drogué*²¹ présente lui aussi une propriété temporaire attribuée au sujet *Max*. Les deux prédicats sont donc regroupés sous l'étiquette des prédicats s-level.

En ce qui concerne les prédicats i-level, c'est-à-dire ceux qui expriment une propriété permanente de l'entité dénotée par le sujet, Chierchia (1995), cité par Heyd (2003), en repère trois types :

- les verbes psychologiques tels que *aimer, détester, adorer* :

21. *Mon fils déteste les légumes verts.*

- les prédicats nominaux tels que *avoir les yeux bleus, être un mammifère* :

22. *Mon lapin a les yeux rouges.*

- les prédicats adjectivaux tels que *être intelligent, être grand, être blond* :

23. *Max est intelligent.*

Tous ces prédicats i-level sont, comme nous pouvons le constater, des prédicats statifs.

Cependant, en fonction de certains paramètres contextuels, il a été noté que les prédicats i-level peuvent exprimer l'habitualité. De ce fait, ils n'informent plus sur une propriété permanente du sujet. Ce phénomène, appelé *coercion* (Chierchia 1995, Kratzer 1995, Krifka *et al.* 1995), est illustré par les exemples suivants :

²¹ Il est intéressant de noter la différence entre *être drogué* qui présente la propriété de façon transitoire vs. *être un drogué* qui présente la propriété comme étant permanente (même si *drogué* n'est alors plus un prédicat adjectival).

24. a. *Marie a les cheveux roses à chaque Noël.*
b. *Pierre est sévère quand il est avec ses collègues, mais très indulgent quand il est avec ses enfants.*
c. *Cet enfant est souvent capricieux.*
(exemples de Heyd, 2003)

Les modificateurs à *chaque Noël* (24a) *quand il est avec ses collègues / quand il est avec ses enfants* (24b) et *souvent* (24c), lorsqu'ils portent sur des prédicats statifs généralement considérés comme i-level, confèrent à la phrase un caractère habituel. De ce fait, la propriété dénotée n'est plus analysée comme une propriété permanente de l'individu qu'elle caractérise. Le prédicat i-level adopte ici un emploi de prédicat s-level et exprime des régularités.

Heyd (2003) repère que les facteurs contextuels peuvent avoir une autre incidence sur l'interprétation des prédicats i-level. Outre l'habitualité, les prédicats généralement i-level peuvent avoir des emplois dans lesquels ils expriment une propriété transitoire.

25. a. *Cet enfant est capricieux.*
b. *Cet enfant a été capricieux aujourd'hui.*
26. a. *Marie a les yeux verts.*
b. *Marie a eu les yeux verts cette semaine car elle portait des lentilles de couleur.*

Les exemples (25-26a) s'opposent aux exemples (25-26b) en ce qui concerne l'interprétation du prédicat statif. Dans les exemples (a), le prédicat est un prédicat i-level : il présente les propriétés *être capricieux* et *avoir les yeux verts* comme des propriétés permanentes des entités dénotées respectivement par *cet enfant* et *Marie*. En (b), des modificateurs restrictifs sont appliqués à ces mêmes prédicats. La propriété est de ce fait présentée comme transitoire mais ne réfère plus à des régularités; l'utilisation du passé composé, marqueur de perfectif, en est révélateur.

3.1.2.2. Noms abstraits intensifs et prédicats i-level / s-level

Comme l'ont précisé Van de Velde et Flaux & Van de Velde, de nombreux noms d'états peuvent entrer dans les trois structures locatives, indépendamment de leur mode de construction morphologique :

27. a. *Il y a chez cet homme un profond désespoir.*
b. *Il fut envahi par un profond désespoir.*
c. *Il est dans un désespoir total.*

28. a. [...] *il y a chez elle une vraie tristesse.*
⇒ *tristesse* = N de qualité
(<http://madame.lefigaro.fr>)
b. [...] *une profonde tristesse s'empara de lui.*
⇒ *tristesse* = N de sentiment
(Balzac, *Le père Goriot*)
c. [...] *il est dans une profonde tristesse [...]*
⇒ *tristesse* = N d'état
(Balzac, *Lettres à Madame Hanska*)

En fait, les noms d'état ne sont pas les seuls noms abstraits intensifs capables de se rencontrer dans les trois types de constructions locatives présentés par Flaux & Van de Velde.

Considérons en premier lieu le cas de *gentillesse*. Ce nom étant construit sur l'adjectif qualificatif *gentil*, il s'agit, si l'on se réfère à ses propriétés morphologiques, d'un nom de qualité. En conséquence, il devrait pouvoir entrer dans la construction présentée sous (29).

29. Il y a en lui un Adj Nqualité. / Il y a chez cet homme un Adj Nqualité.
a. *Il y a chez cet homme une profonde gentillesse.*
b. *Il y a en lui une réelle gentillesse.*

Si cela est effectivement le cas, comme le montre (30a), les exemples (30b-c) indiquent que ce nom peut également être employé dans les constructions typiques des noms de sentiment et des noms d'état :

30. a. [...] *il y a en lui une grande gentillesse* [...]
(<http://www.30giorni.it/fr/articolo.asp?id=8941>)
b. *Une vague de gentillesse et d'altruisme vous submerge.*
(<http://www.xavierleonti.com/html/articles/arthitlist.htm>)
c. *Ils [...] s'engluent dans une gentillesse étrangement hostile.*
(<http://www.politis.fr/Marie-NDiaye-la-punition,491.html>)

De la même manière, les noms de sentiment peuvent apparaître eux aussi dans l'ensemble des constructions locatives qui ont été présentées :

31. a. *S'il y a en lui une haine sourde contre la vie* [...]
(<http://books.google.fr/>)
b. [...] *j'étais envahi d'une haine incontrôlable* [...]
(<http://www.dhnet.be>)
c. [...] *l'analysant est dans une haine absolue de son analyste* [...]
(<http://books.google.fr/>)

Si l'on conserve l'idée que ces constructions locatives révèlent bien qu'un nom est employé dans son sens d'état, de qualité ou de sentiment, il faut en conclure que *gentillesse* et *désespoir* sont interprétables à la fois comme des noms de qualité, des noms de sentiment et des noms d'état. Les « glissements de classe », comme les nomment Flaux & Van de Velde, peuvent donc se retrouver pour tout type de nom abstrait intensif.

Puisque de telles observations avaient déjà été faites au regard des structures caractéristiques de chacune de ces classes, il nous paraît plus judicieux de discriminer ces noms en terme d'emplois, et non en terme de « classes ».

Ainsi, il nous semble que la variation d'emploi de ces noms, que les tests de localisation mettent en évidence, repose sur l'opposition bien connue entre caractère permanent ou transitoire (Carlson 1977a, b) de la propriété affectée à l'individu appelé « sujet » par Flaux & Van de Velde, que nous avons appelé SIEGE ou EXPERIENCER. Un même prédicat peut donc être en emploi transitoire dans un contexte et en emploi permanent dans un autre.

Considérons les exemples présentés sous (32).

32. a. *Il y a chez cet homme une véritable gentillesse.*
b. *Il fut envahi par un élan de gentillesse.*
c. *Ils se sont englués dans une gentillesse étrangement hostile.*

Le nom *gentillesse* est un nom morphologiquement apparenté au prédicat adjectival i-level *gentil*.

En (a-c), le nom est en cooccurrence avec un prédicat statif. Le nom *gentillesse* exprime alors une propriété permanente de son « sujet », c'est-à-dire la personne qui est caractérisée par la propriété d'être gentil.

En (b), le nom abstrait intensif est associé à un prédicat dynamique *être envahi*, qui porte la gentillesse à l'existence. De plus, la structure *un élan de* qui accompagne le nom *gentillesse* signale qu'un mouvement intérieur au SIEGE de la qualité a eu lieu : la gentillesse est montée en lui. Nous pouvons supposer que ce mouvement interne peut être suivi d'un acte, bien que ce ne soit pas une nécessité. *L'élan de gentillesse* peut en effet se traduire par un action externe perceptible, un acte de gentillesse, mais il s'agit ici d'une inférence purement pragmatique, comme en témoigne (33) dans lequel cet élan reste purement interne.

33. *Il fut envahi par un élan de tendresse, mais comme il était timide, il n'a rien fait.*

Nous pouvons remarquer que la propriété dénotée par le nom est alors présentée comme transitoire.

Les exemples suivants rendent compte de manière plus explicite du caractère transitoire qui peut être affecté à des noms apparentés à des prédicats i-level :

34. *Mon frère fut envahi par une profonde compassion pour Pierre quand il apprit ce qui lui était arrivé.*

35. *Mon père est dans une colère noire depuis qu'il a appris que j'ai accidenté sa voiture.*

Ces deux exemples appellent en fait les mêmes observations : le prédicat *être envahi par* de (34) et le circonstant introduit par *depuis* en (35) ou par *quand* en (34) indiquent qu'un changement s'opère. Le passage s'effectue en effet entre un « stade » 1 et un « stade » 2 :

- stade 1 : phase qui précède le sentiment ou l'état exprimé dans l'énoncé (et pendant lequel ce sentiment ou cet état n'existe pas)

- stade 2 : le sujet est affecté par le sentiment ou se trouve dans l'état dénoté par le nom. Il s'agit ici du résultat ou de l'état résultant du changement qui opère.

Le prédicat, appuyé par ses circonstants, marque ainsi la borne initiale du sentiment ou de l'état, c'est à dire l'entrée dans l'état, la naissance du sentiment, ce qui entraîne la perception de celui-ci comme temporaire et non permanent.

Toutefois, nous pouvons noter que l'état ou le sentiment peut cesser d'exister.

36. *Mon frère fut envahi par une profonde compassion pour Pierre quand il apprit ce qui lui était arrivé. Malheureusement, sa compassion a disparu d'un coup.*

37. *Mon père est dans une colère noire depuis qu'il a appris que j'ai accidenté sa voiture. Il va rester dans cet état jusqu'à ce que je lui explique que je n'y suis pour rien.*

Tout comme il y a une étape qui le précède, il y a également une étape qui suit l'état ou le sentiment pendant laquelle il n'existe plus. Il est possible de marquer

explicitement ce changement par des expressions du type *disparaître d'un coup* (36) ou *jusqu'à* (37) qui marquent la borne finale.

Ceci est représenté sous (38) :

38. a. [sentiment de compassion]
borne initiale borne finale
= résultat de *être envahi* = *disparaître*
- b. [état de colère]
borne initiale borne finale
= apprendre l'accident (*depuis[...]*) = explication (*jusqu'à [...]*)

Dans ces exemples, les sentiments et les états sont bien présentés comme temporaires, transitoires, avec des causes extérieures. Cela est un argument en faveur de la catégorisation de ces noms comme des noms statifs puisque, selon la théorie de Smith (1991), les états sont causés et interrompus par des événements extérieurs, ce que nous avons mis ici en évidence pour *le sentiment de compassion* et *l'état de colère*.

A l'inverse, le test caractérisant les noms dits de qualité, *Il y a en lui un Adj N*, présente la propriété comme permanente car le prédicat de la phrase ne dénote ni point initial, ni point final.

C'est donc le contexte, et plus précisément le prédicat employé dans la phrase, qui nous permet de déterminer si le nom est présenté comme dénotant une propriété transitoire ou une propriété permanente²².

Nous avons vu précédemment qu'un prédicat apparenté à un nom abstrait intensif a lui aussi la possibilité de dénoter une propriété temporaire ou permanente, comme l'avait souligné Heyd (2003). C'est encore en fonction du contexte que ces prédicats peuvent être vus comme temporaires (39-40a) ou permanents (39-40b) :

²² Une question se pose alors : une borne explicite suffit-elle à justifier l'analyse d'un prédicat comme étant s-level ? Si la borne explicite est la borne finale, cela signifie que l'état n'existe plus, et donc qu'il s'agit bien d'un prédicat s-level. Cependant, lorsque seule la borne initiale est explicite, rien n'indique alors que le prédicat va cesser d'exister. Est-il alors nécessairement considéré comme i-level ?

39. a. *Il se sentit soudain très triste.*
⇒ triste = propriété temporaire
b. *Pierre est un garçon triste. [triste = d'une nature mélancolique]*
⇒ triste = propriété permanente
40. a. *Il s'est montré gentil à cette occasion (contrairement à son habitude).*
⇒ gentil = propriété temporaire
b. *Il est gentil. [gentil = d'une nature gentille]*
⇒ gentil = propriété permanente

Les exemples (32a-b) repris sous (41) et les exemples (39-40) montrent que les deux interprétations (temporaire ou permanente) sont disponibles, tant pour les noms que pour les prédicats adjectivaux.

41. a. *Il y a chez cet homme une véritable gentillesse.*
b. *Il fut envahi par un élan de gentillesse.*

Certes, il y a une lecture préférentielle, plus naturelle en fonction du prédicat. Ainsi, *être gentil* est prioritairement perçu comme permanent, à l'inverse de *être triste* qui privilégie une lecture temporaire du prédicat. Mais les deux possibilités restent ouvertes.

La distinction i-level / s-level est donc généralement applicable à l'ensemble des statifs²³. Les noms, verbes et adjectifs qui sont statifs, ne sont pas intrinsèquement permanents ou transitoires. Cette valeur est au contraire déterminée au niveau phrastique.

Cette conclusion se trouve confirmée par les données de l'espagnol (R.Marin, c.p.). Cette langue dispose en effet de deux verbes être, *ser* et *estar*, qui sont choisis

²³ Notons tout de même que cette variation temporaire / permanent n'est pas valable pour un nombre restreint de prédicats qui peuvent difficilement être appréhendés comme transitoires, tel *être vivant* / *être mort*.

selon que l'on veut donner à l'adjectif une valeur permanente (*ser* (42-43b)) ou transitoire (*estar* (42-43a)).

Ceci est illustré par (42-43) :

42. a. *El está a menudo triste.*
Il est (estar) souvent triste
« *Il est souvent triste.* »
b. *El es triste.*
Il est (ser) triste
« *Il est triste [triste = d'une nature triste].*
43. a. *El ha estado (sorprendentemente) amable.*
Il a été (estar) (étonnamment) aimable
« *Il a été (étonnamment) aimable.* »
b. *El es amable.*
Il est (ser) aimable
« *Il est aimable [aimable = d'une nature aimable].* »

Ces exemples indiquent que les adjectifs sont sous-spécifiés quant à l'aspect transitoire ou permanent, et que c'est du verbe seul que dépend l'interprétation de l'adjectif.

Reprenons les exemples du français présentés précédemment sous (44-45) :

44. a. *Il se sentit soudain très triste.*
b. *Pierre est un garçon triste [triste = d'une nature mélancolique].*
45. a. *Il s'est montré gentil à cette occasion (contrairement à son habitude).*
b. *Il est gentil [gentil = d'une nature gentille].*

Ces exemples ont montré que les deux interprétations, temporaire et permanente, sont disponibles pour les adjectifs. De la même manière que nous l'avons fait au vu

des données de l'espagnol, nous pouvons conclure que la plupart des adjectifs du français sont neutres pour l'opposition permanent / transitoire. Alternativement, nous pouvons considérer que les classes i-level et s-level sont perméables.

La propriété d'être transitoire ou permanente n'étant pas une propriété intrinsèque à l'adjectif, il est cohérent de penser que les noms abstraits intensifs apparentés à ces prédicats ne sont pas non plus spécifiés pour cette valeur. Cela explique la possibilité qu'ont ces noms de pouvoir apparaître dans les trois constructions proposées par Flaux & Van de Velde. C'est le verbe ou l'ensemble du syntagme verbal qui confère au nom son caractère permanent ou non.

3.1.3. Synthèse

Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) ont distingué trois sous-classes parmi la classe des noms abstraits intensifs : les noms de qualité, les noms d'état et les noms de sentiment. Cependant, les critères sur lesquels se base cette tripartition semblent fragiles.

En effet, la typologie des prédicats auxquels les noms statifs sont apparentés paraît relativement floue sur un plan purement morphologique, principalement en ce qui concerne la distinction de la classe des noms d'état. Elle n'est donc pas suffisante pour justifier cette partition. Nous avons alors proposé une description unifiée des noms abstraits intensifs, en nous fondant sur les procédés de construction morphologiques utilisés pour la formation de ces noms.

De plus, les structures caractéristiques propres à chaque classe ainsi que les structures locatives ne sont pas non plus des tests suffisamment solides pour pouvoir appuyer et soutenir la tripartition proposée. En effet, nous avons pu observer que de nombreux glissements sont possibles d'une classe à une autre. Ainsi, nous avons mis en évidence des exemples qui présentent des noms d'état entrant dans la structure de génitif de qualité, des noms de qualité ainsi que des noms extensifs qui entrent dans la construction *être en N* propre aux noms d'état, des noms d'état qui entrent dans la structure canonique des noms de sentiment, etc.

De la même manière, les tests de localisation, proposés par Flaux & Van de Velde (2000) pour distinguer les trois sous-classes de noms abstraits intensifs, montrent de nombreux glissements. Nous avons soutenu l'idée que c'est le contexte qui fait varier l'interprétation entre celle de propriété permanente et celle de propriété transitoire. Ces tests permettent donc de mettre en évidence le caractère temporaire ou permanent de la propriété dénotée par le nom.

Les noms de qualité, les noms d'état et les noms de sentiment ne sont donc pas des classes à priori. Cette tripartition repose en effet sur des critères morpho-syntaxiques qui, comme nous l'avons vu, méritent d'être remis en question. Plutôt que de parler de « classes » distinctes, comme le proposent Flaux & Van de Velde, il nous semble plus légitime de parler de différents emplois des noms. Il faut distinguer les origines morphologiques d'une part et les emplois d'autre part car même des noms dérivés de prédicats d'activité peuvent entrer dans des structures statives. Smith (1991) avait déjà repéré ces structures dans lesquelles des événements sont présentés comme des états :

46. a. *The ship was in motion.*

Le bateau était en mouvement.

b. *The cabin is in construction.* (Smith, 1991 : 80)

La cabane est en construction.

Pour Smith, c'est la structure qui donne à l'événement son caractère statif car elle lui confère les critères syntaxiques propres aux statifs (comme par exemple l'incompatibilité avec la forme progressive dans le cas de l'anglais). Pour Smith, le contexte a donc un rôle prédominant.

Cela tend à confirmer notre hypothèse. En effet, nous avons vu que selon le contexte, la structure ou le prédicat employé, le nom abstrait intensif va pouvoir présenter différents emplois (statif / non statif, transitoire / permanent).

Les noms abstraits intensifs sont donc des noms qui doivent être étudiés et discriminés en termes d'emplois et non de « classes », ce que nous nous proposons de faire dans la suite de ce travail.

3.2. Proposition d'analyse

L'alternative que nous proposons ici est une étude des différents emplois que peuvent avoir les noms abstraits intensifs, sans distinction de classes. En effet, le caractère statif commun à ces noms nous pousse vers une analyse unifiée pour l'ensemble des noms abstraits intensifs.

3.2.1. Les noms abstraits intensifs sont des noms statifs

La description morphologique des noms abstraits intensifs met en évidence une propriété commune à l'ensemble des noms abstraits intensifs : tous sont apparentés à des prédicats statifs, qu'ils soient verbaux ou adjectivaux. De ce fait, il est légitime de penser que ce caractère statif sera conservé au niveau nominal.

Nous avons vu que, dans le domaine nominal, plusieurs tests sont discriminants dans la distinction statifs / non statifs. Les noms abstraits intensifs semblent répondre de manière uniforme aux tests proposés (cf. 1.3.1.1). Nous les rappelons brièvement ici.

(i) Le premier est la valeur de l'adverbe *beaucoup* : ce dernier a nécessairement une interprétation intensive avec les noms statifs. Or, comme Flaux & Van de Velde (2000) l'ont souligné, lorsque *beaucoup* accompagne un nom abstrait intensif, il ne peut pas prendre une valeur temporelle :

47. Nom de sentiment

- a. *Les hommes donnent beaucoup d'amour à leurs animaux domestiques.*
- b. = *Les hommes aiment énormément leurs animaux domestiques.*
- c. ≠ *Les hommes aiment {pendant longtemps / souvent} leurs animaux domestiques.*

48. Nom de qualité

- a. *Nos hôtes nous ont reçus avec beaucoup de gentillesse.*
- b. = *Nos hôtes ont été très gentils.*
- c. ≠ *Nos hôtes ont été gentils {pendant longtemps / souvent}.*

49. Nom d'état

- a. *Marie reçoit beaucoup de tendresse dans les bras de son compagnon.*
- b. = *Le compagnon de Marie est très tendre.*
- c. ≠ *Le compagnon de Marie est tendre {pendant longtemps / souvent}.*

Dans les exemples (47-49), les trois sous-classes de noms intensifs établies par Flaux & Van de Velde (cf. 2.3.) présentent un fonctionnement identique face au test d'insertion de l'adverbe *beaucoup* : l'adverbe ne peut avoir qu'une interprétation d'intensité.

(ii) Le second test pertinent que nous avons retenu pour la distinction des noms statifs est leur incompatibilité avec *être en cours*. De la même manière, les constructions *pendant le N*, *en plein N*, et *au milieu du N* sont exclues. Une fois encore, les résultats sont semblables pour l'ensemble des noms abstraits intensifs :

50. Nom de sentiment

- a. **L'amour de Marie est en cours.*
- b. **Max est en pleine haine.*
- c. **Il s'est repris au milieu du mépris.*

51. Nom de qualité

- a. **La vulgarité de Zoé est en cours.*
- b. **Pierre est en pleine patience.*
- c. **Max a crié pendant l'autorité.*

52. Nom d'état

- a. **La mélancolie de Marie est en cours.*
- b. **Pierre est au milieu de la peine.*
- c. **Il a beaucoup blagué pendant la joie.*

Les noms abstraits intensifs forment donc une classe homogène au niveau aspectuel puisque tous appartiennent à la classe des noms statifs.

3.2.2. Rôle des verbes supports

Les noms abstraits intensifs, que nous appellerons désormais « noms statifs » sont tous similaires d'un point de vue aspectuel. Cependant, nous avons montré que le contexte pouvait avoir un rôle prédominant dans l'interprétation du nom. En effet, le nom statif peut, par exemple, être présenté comme dénotant une propriété intrinsèque de son SIEGE (d'où l'interprétation de propriété permanente que nous avons explicité précédemment), tout comme il peut être présenté comme dénotant une entité externe à son SIEGE. Dans de nombreux contextes, le nom statif apparaît derrière un *verbe support* (cf. partie II). Gross (1996) rappelle que la propriété principale d'un verbe support est d'être un élément actualisateur pour un prédicat nominal qui permet d'inscrire ce prédicat dans le temps. De ce fait, le verbe support peut être supprimé, et seule l'actualisation temporelle du nom sera alors perdue :

53. *Luc a donné une réponse à cette question.*

-> *La réponse que Luc a donnée à cette question*

-> *La réponse de Luc à cette question*

Frawley (1992) relève cependant que d'autres informations peuvent être prises en charge par les verbes supports. Il souligne en effet que ces derniers peuvent véhiculer certaines indications aspectuelles (bien que la valeur aspectuelle soit également portée par d'autres éléments de la phrase).

Nous suggérons que le choix du verbe support avec un nom statif est essentiel, car ce dernier apporte des informations qui peuvent avoir une incidence sur l'interprétation

du nom statif, autrement dit sur la perception que nous avons de l'entité dénotée par le nom.

3.2.2.1. Propriété interne vs. propriété externe

Le choix du verbe support peut avoir une incidence sur la perception de la propriété dénotée par le nom statif. En effet, la propriété peut être présentée de manière interne ou de manière externe à son SIEGE, selon que le verbe employé est de type *avoir / ressentir / éprouver* ou du type *manifeste / montrer*.

54. a. *Max {a / éprouve / ressent} de la {curiosité / inquiétude}.*

b. *Max {a / éprouve de la / ressent de la} peur.*

55. *Max {manifeste / montre} sa {curiosité / joie}.*

Les exemples (54-55), repris de Balibar-Mrabti (1995), mettent en évidence deux interprétations auxquelles les noms statifs peuvent accéder. En (54), la propriété dénotée par le nom est vue comme interne à son SIEGE, tandis qu'en (55) elle est abordée de manière externe. En effet, dans *Max ressent de la curiosité*, la curiosité est vécue « de l'intérieur » par Max, et seul Max a conscience de l'existence de la propriété. Inversement, dans *Max manifeste sa curiosité*, *manifeste* implique que la curiosité est rendue perceptible à travers un comportement, un acte. La curiosité est donc concrétisée par un ou plusieurs événement(s), et peut en cela être identifiée par les individus qui entourent Max. La propriété est extériorisée, interprétée comme externe à son SIEGE.

Notons que lorsque la propriété est présentée comme externe, cela implique qu'elle soit ressentie comme interne, mais l'inverse n'est pas vrai. En d'autres termes, (55) implique (54), mais (54) n'implique pas (55) :

56.	<i>Max montre sa joie.</i>	IMPLIQUE	<i>Max ressent de la joie.</i>
	<i>Max ressent de la joie.</i>	N'IMPLIQUE PAS	<i>Max montre sa joie.</i>

En effet, si la joie se manifeste de manière externe, elle est nécessairement ressentie par celui qui exprime extérieurement sa joie. En revanche, si quelqu'un ressent de la joie, il peut garder ce sentiment pour lui et ne pas le montrer.

Il est possible de tester ces deux emplois, interne / externe, du nom statif, en insérant une construction de type *{à travers / par}{son comportement / ses actes / ses gestes / etc.}* qui rend saillante la visée externe de la propriété.

57. a. *Un homme héroïque montre son courage à travers ses actes.*
b. *Pierre a manifesté sa haine par des propos terribles.*
58. a. **Pierre éprouve de la joie à travers son comportement.*
b. **Il a une grande gentillesse par ses propos.*
c. **Mon mari éprouve du chagrin à travers ses larmes.*

L'inacceptabilité des exemples (58) tient à l'opposition entre l'information véhiculée par le verbe (visée interne de la propriété) et l'information apportée par le syntagme prépositionnel (visée externe). Les deux indications sont en effet contradictoires, ce qui rend impossible toute interprétation.

De manière similaire, lorsque les syntagmes nominaux *son comportement / ses actes / ses gestes / etc.*, sont introduits en position sujet de verbes comme *montrer / témoigner*, la visée externe de la propriété est soulignée :

59. a. *Ses actes montrent son courage.*
b. *Ses propos témoignent de sa haine.*

Dans ses travaux sur le lien entre noms psychologiques et temporalité Anscombe (1995, 2003, 2005) propose un ensemble de tests permettant d'établir une distinction entre adjectifs psychologiques internes et adjectifs psychologiques externes. Pour Anscombe, les adjectifs internes n'ont pas de durée propre puisqu'ils sont constitutifs de leur SIEGE (60), et de ce fait, ne peuvent à eux-mêmes définir un intervalle temporel (61) :

60. a. **Pendant que Max était ému, Lia est entrée.*
b. **Le téléphone a sonné alors que Max était joyeux.*
61. a. **Après qu'il ait été embarrassé, Max a donné un coup de téléphone.*
b. **Lia est entrée après que Max se soit ému.*
c. **Avant que Lia ne soit joyeuse, le téléphone a sonné.*
- vs. 62. a. *Après avoir été (malade + opéré + au chômage), Max a pris des vacances.*
b. *Avant d'être (blessée + sourde + célèbre), Lia travaillait à la télé.*

Les mêmes observations sont valables pour les noms statifs, selon qu'ils sont dans un emploi interne ou externe. Lorsque la propriété est considérée comme extérieure à son SIEGE, une délimitation temporelle peut lui être appliquée. Inversement, elle peut être employée pour exprimer une délimitation temporelle. Notons toutefois que ce n'est pas la propriété elle-même qui peut ainsi être bornée temporellement, mais plutôt la manifestation de cette propriété. Nous opposerons donc les exemples (63) aux exemples (64) :

63. a. *Pendant que mon frère manifestait sa joie, je téléphonais à mon ami.*
b. *Alors que Max commençait à montrer son découragement, Marie est entrée.*
c. *Après que Max ait montré sa loyauté, je suis allée me promener.*
d. *Avant que Max n'ait montré son courage, j'étais triste.*
64. a. *??Pendant que mon frère ressentait de la colère, j'étais joyeuse.*
b. *??Alors que Max avait de la peine, Léa est entrée²⁴.*
c. *??Après que Max ait éprouvé du chagrin, le téléphone a sonné.*
d. *??Avant que Max n'ait ressenti de la peur, je jouais au ballon.*

²⁴ *Alors que* peut avoir deux emplois : un emploi contrastif et un emploi temporel. Nous pouvons noter que l'exemple (64b) est acceptable lorsque *alors que* est interprété comme *bien que*, c'est à dire lorsque celui-ci est dans son emploi contrastif (sous réserve de changer le temps du verbe). Cependant, nous nous limitons ici à l'expression *alors que* dans son interprétation temporelle, paraphrasable par *pendant que*.

Cependant, les exemples (63) vs. (64) ne sont pas strictement parallèles aux tests proposés par Anscombe puisque ces deux séries d'exemples se distinguent sur un point : la valeur aspectuelle dynamique (63) ou stative (64) de la proposition subordonnée. En effet, nous avons vu que le choix du prédicat est un paramètre prédominant dans la visée interne ou externe de la propriété. Il est alors important de noter que la visée interne est liée à l'utilisation d'un prédicat statif ; inversement, un prédicat dynamique entraîne une visée externe de la propriété. Ainsi, lorsque le nom statif est présenté comme extérieur à son SIEGE, autrement dit lorsqu'il est combiné à un prédicat dynamique, c'est la valeur aspectuelle [+DYNAMIQUE] de la subordonnée qui justifie le fait que cette dernière puisse être bornée temporellement ou utilisée pour exprimer une délimitation temporelle.

Ces exemples sont à mettre en parallèle avec l'impossibilité pour les noms statifs à visée interne d'apparaître dans des subordonnées introduites par *au moment où*, car, *moment* renvoyant à une étendue de temps, le syntagme introduit également une délimitation temporelle. Là encore, c'est le caractère [+DYNAMIQUE] ou [-DYNAMIQUE] de la phrase dans laquelle est enchâssé le nom statif qui permet d'expliquer les différences d'acceptabilité entre (65) et (66) :

65. a. *Il se reprit au moment où il sentit la colère l'envahir.*
b. *Au moment où Pierre commençait à montrer des signes de jalousie, sa fiancée s'est empressée de le rassurer.*
66. a. ??*Il se reprit au moment où il éprouvait de la colère.*
b. ??*Au moment où Pierre ressentait de la jalousie, sa fiancée s'est empressée de le rassurer.*

De plus, nous pouvons voir que la locution *être en train de*, compatible uniquement avec des énoncés [+DYNAMIQUE], devient possible lorsque la propriété dénotée par le nom est présentée de manière externe à son SIEGE :

67. a. [...] *le peuple irakien est dans la rue en train de manifester sa joie [...]*
(<http://fr.fifa.com/worldfootball/news/newsid=566325.html>)
- b. *C'est peut-être dans ce domaine que l'euro est en train de manifester sa faiblesse intrinsèque [...]*
(<http://www.nationrepublique.fr>)
- c. [...] *sinon on serait en train de montrer un enthousiasme sans nom pour ce nouveau (et drôle de) moyen de locomotion [...]*
(<http://www.tbx.be/fr/ArchiveArticle/11856/app.rvb>)

Dans l'ensemble des exemples étudiés jusqu'à présent, que la propriété soit présentée de manière interne ou externe à son SIEGE, le nom abstrait dénote toujours une propriété, et non pas une occurrence de cette propriété.

68. a. *Pierre a montré de la patience.*
= *La patience de Pierre est devenue perceptible à un moment particulier (à travers ses actes).*
- b. *Pierre a manifesté sa joie.*
= *La joie de Pierre est devenue perceptible à un moment particulier (à travers ses actes ou ses propos).*

Cependant, outre la visée interne ou externe de la propriété, le choix du verbe peut également avoir une incidence sur l'interprétation même du nom abstrait intensif en tant que nom statif (cf. 2.4.2.4).

3.2.2.2. Localiseur vs. localisé

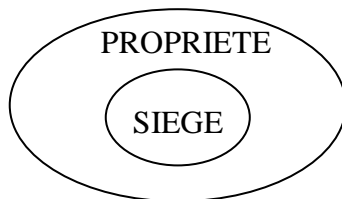
Un prédicat verbal ou un verbe support associé à une préposition peut transmettre des informations sur la nature du lien qui unit le SIEGE, l'EXPERIENCER, à sa propriété. En effet, alors qu'il est possible avec certains verbes supports d'envisager la propriété comme localisée dans son SIEGE, d'autres verbes permettent d'envisager les choses de façon inverse : le SIEGE est localisé dans la propriété, ce qui marque en outre l'affectation du SIEGE par la propriété. L'opposition *être plongé*

dans / avoir en soi permet de mieux appréhender ce phénomène, qualifié de « paradoxe de la double localisation » par Van de Velde (1995).

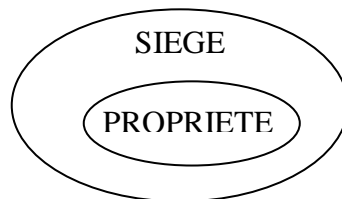
69. a. *Max est plongé dans une véritable mélancolie.*
b. *Il y a en Paul une grande mélancolie.*

Dans l'exemple (69a), *être plongé dans* porte des informations locatives : Max se superpose en quelque sorte à la mélancolie qui est le localiseur, et en sera donc affecté. Le SIEGE (Max) est ainsi localisé dans la propriété. De manière symétriquement opposée, la structure *il y a en lui* de (69b) présente le SIEGE comme support de la propriété. La relation est donc inverse puisque c'est la propriété qui va être localisée dans son SIEGE. (69a) et (69b) pourraient être respectivement schématisés par (70a) et (70b) :

70. a. localisation du SIEGE dans la propriété



- b. localisation de la propriété dans son SIEGE



Cette symétrie peut se retrouver et est d'autant plus flagrante lorsque les verbes employés comportent en eux des informations du type « contenant / contenu ». Tel est le cas de prédicats comme *être envahi par*, *être submergé par* ou *sombrer dans*. Ces relations sont formalisée sous (71) :

71. a. CONTENANT *être envahi par* CONTENU.
b. CONTENU *{sombrier dans / être submergé par}* CONTENANT.

Les exemples (72) et (73) rendent ces relations saillantes dans un contexte contenant des noms concrets :

72. a. [La maison]_{contenant} *est envahie par* [les fourmis]_{contenu}.
b. [La France]_{contenant} *fut envahie par* [les Allemands]_{contenu}.
73. a. [Le navire]_{contenu} *sombra dans* [l'océan]_{contenant}.
b. [Le corps inerte]_{contenu} *a sombré dans* [les eaux troubles]_{contenant}.
c. [L'épave]_{contenu} *est submergée par* [la mer]_{contenant}.
d. [Ce site]_{contenu} *a été submergé par* [les flots]_{contenant}.

Ainsi, les exemples (74) montrent que, tantôt la propriété, tantôt son SIEGE, peuvent être considéré comme « contenant », et inversement.

74. a. Il_{contenant} *fut envahi par la rage*_{contenu}.
b. Il_{contenu} *sombra dans une profonde mélancolie*_{contenant}.
(exemples adaptés de Van de Velde, 196)

Toute localisation spatiale met donc en jeu un élément à localiser (ici le contenu) et un élément servant de référence qui nous permet de localiser le contenu (le contenant). Notons que cette terminologie a des équivalents anglo-saxons sous la forme de *trajector / landmark* ou encore de *figure / ground* chez des auteurs comme Jackendoff (1983, 1990) ou Langacker (1987, 1991). La notion de *figure / trajector* est utilisée en grammaire cognitive pour désigner l'élément à localiser, l'élément qui va venir se superposer au *ground / landmark*, à savoir le point de référence pour la localisation.

3.2.2.3. Lecture stative vs. lecture occurrence

Pour rendre compte de la distinction interprétative entre lecture occurrence et lecture stative, considérons les exemples suivants, dans lesquels (75-76-77a) présentent une interprétation stative du nom, à l'inverse de (75-76-77b) où l'interprétation est occurrence :

75. a. *La saleté me répugne.*
b. *Il y a des saletés sur la table.*
76. a. *Marie n'arrive plus à contenir la colère de Max.*
b. *Mon fils a fait une colère cet après-midi.*
77. a. *L'angoisse de Pierre est contagieuse.*
b. *Pierre était saisi d'angoisses nocturnes.*

Les noms statifs ont donc pour la plupart, une seconde lecture dans laquelle ils peuvent dénoter des occurrences de ces qualités / états / sentiments.

Alors que, dans les exemples présentés jusqu'ici, les noms statifs renvoyaient à la qualité / l'état / le sentiment en tant que tel, ils dénotent dans les exemples ci-dessous des manifestations particulières des qualités / états / sentiments en question, au travers de paroles (78a) ou d'actes (78c), ou au travers de l'objet sur lequel porte le sentiment (78b).

78. a. *Ses admiratrices lui susurrent des gentillesses à l'oreille.*
b. *Paul a deux amours : sa femme et sa fille.*
c. *Les colères que j'ai faites ont engendré une montée de tension.*

Lorsque les noms statifs sont dans un emploi d'occurrence, nous pouvons remarquer qu'ils ne peuvent plus être introduits pas les verbes supports caractéristiques de leur lecture stative :

79. a. **Paul {a / montre / ressent} des gentillesse*s.
b. **Paul {a / montre / ressent} des imprudence*s.

Dans leur acceptation d'occurrence, outre certains verbes supports,

80. *commettre une imprudence / commettre des malveillances*

ces noms sont généralement accompagnés de verbes sémantiquement pleins :

81. a. *corriger des bêtises*
b. *offrir une surprise*
c. *se consacrer à sa passion*
d. *punir des colères*
e. *dissimuler ses craintes*

Il n'y a donc pas de restrictions qui pèsent sur le verbe lorsque le nom est en lecture d'occurrence. Nous pouvons noter que les verbes supports qui peuvent accompagner le nom en lecture occurrence sont généralement différents de ceux qui accompagnent le nom en lecture stativale, puisque ce sont des verbes supports qui se combinent avec des noms comptables :

82. a. *commettre un / des*
vs. b. **commettre du / de la*

En lecture d'occurrence, le nom ne dénote plus une propriété, mais une occurrence de cette propriété.

83. *Marie a proféré des méchancetés à l'encontre de Pierre.*
= *Les paroles proférées par Marie sont méchantes.*

84. *Paul a commis une imprudence.*
= *L'action commise par Paul est imprudente.*

vs. 85. *Pierre a montré du courage.*

= *Pierre est courageux* -> *Son courage se manifeste à travers ses actes.*

-> *Les actes de Pierre manifestent son courage.*

Si nous opposons (83-84) à (85), nous constatons que la propriété dénotée ne porte pas sur le même élément : en lecture stative (85), la propriété qualifie son SIEGE, en lecture d'occurrence (83-84), la propriété qualifie les paroles (83) ou l'acte (84).

Ainsi, le choix du verbe est relativement contraint lorsque le nom est en lecture stative puisqu'il s'agit alors d'un verbe support. En revanche, ces mêmes contraintes ne s'appliquent pas aux noms en lecture d'occurrence.

3.2.3. L'interprétation des noms statifs en lecture d'occurrence

Lorsque le nom est employé dans une lecture occurrence, des variations d'interprétations peuvent être relevées. Nous allons donc dresser une esquisse des ces différentes valeurs interprétatives possibles.

Au regard des quelques exemples précédents, une première constatation s'impose : le critère de l'(in)dénombrabilité semble jouer un rôle prépondérant dans la distinction qui nous intéresse. En effet, c'est sur cette opposition dénombrable / indénombrable que repose la distinction lecture d'occurrence / lecture stative (cf. Partie II).

La majorité des noms statifs peuvent ainsi avoir deux emplois ; l'un indénombrable, nécessairement abstrait,

86. a. *Paul a montré du soulagement quand il a su que tout ceci n'était qu'une farce.*

b. *Pierre fait preuve de compassion envers les patients du Dr. Keller.*

et l'autre dénombrable, renvoyant à des entités abstraites ou concrètes :

87. a. *des saletés : des choses qui ont la propriété caractéristique d'être sales*

b. *Il y a des saletés sur la nappe.*

88. a. *des imprudences : des actes d'imprudence*
b. *Il a commis des imprudences, la première étant de partir.*

Flaux & Van de Velde (2000 : 82) précisent qu'un nom devenu dénombrable ne devient pas forcément concret en même temps : l'exemple (87b) présente un passage de l'indénombrable au dénombrable accompagné d'un passage d'une interprétation abstraite à une interprétation concrète, tandis que dans (88b), seul s'effectue le passage de l'indénombrable au dénombrable.

Le fait que nous n'ayons pas rencontré de nom statif qui puisse avoir un emploi de nom concret indénombrable semble indiquer que le passage de l'indénombrable au dénombrable est la première étape obligatoire, puis il peut y en avoir une deuxième, facultative, à savoir le passage de l'abstrait au concret. En d'autres termes, deux étapes permettent aux noms statifs de prendre une acception en terme d'occurrence, mais seul le passage de l'indénombrable au dénombrable en est caractéristique. De ce fait, dans leur acception d'occurrence, les noms statifs peuvent avoir des interprétations différentes, selon qu'ils sont dans un emploi de nom comptable abstrait ou de nom comptable concret.

Nous avons ainsi relevé trois valeurs interprétatives majeures lorsqu'un nom statif se trouve dans un emploi dénombrable, que nous allons présenter ici de la valeur la plus fréquente à celle qui semble la plus accidentelle.

3.2.3.1. « {acte(s) / geste(s) / parole(s)} de X, ou témoignant de X »

Les occurrences conservent ici leur caractère abstrait.

89. a. *Dors, Paulette, tu dis des bêtises.*
(F-R. Bastide, *Les adieux*)
b. *J' ai eu mon petit lot d'humiliations en échange de mon assiette de soupe.*
(J. Anouilh, *La répétition ou l'amour puni*)
c. *Autrefois, ses enfants ne s'inquiétaient pas de ses colères.*
(M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*)

Il se produit dans ces exemples un passage de la qualité / de l'état / du sentiment à l'acte qualifié. Ainsi, *des bêtises* ne réfère pas à la qualité de *bêtise*, mais à des paroles qui elles-mêmes peuvent être qualifiées de bêtes, qui témoignent de la bêtise de leur auteur. Le même phénomène transparait dans les exemples (89b) et (89c). En (89b), *humiliations* renvoie à des actes / des gestes réalisés à l'encontre du locuteur et dont il s'est senti humilié ; en (89c), *ses colères* réfère à des actes / des gestes témoignant de la colère, des épisodes de colère de la personne dont il est question.

Cette interprétation des occurrences en tant qu'actes ou paroles est cependant limitée à des noms statifs dénotant des propriétés humaines, d'où le rejet d'exemples tels que :

90. a. **faire des clartés*
b. **dire des monotonies*

Ceci s'explique par le fait que l'entité caractérisée par la qualité / l'état / le sentiment dans une lecture stative (91a) devient alors, dans une telle interprétation, l'entité agentive qui commet les actes ou prononce les paroles (91b). Ces actes ou paroles sont alors le reflet de sa qualité / son état / son sentiment.

91. a. *Max est imprudent au volant de sa voiture et a échappé de justesse à de nombreux accidents.*
= b. *Max commet sans cesse des imprudences au volant de sa voiture et a échappé de justesse à de nombreux accidents.*

Cependant, certains noms statifs semblent résister à la dénotation d'actes qualifiés et donc par là même à la pluralisation :

92. a. *? des curiosités*
b. *? des mépris*
c. *? des découragements*

Bien qu'intuitivement plutôt inacceptables, le contexte joue un rôle prépondérant et peut forcer l'interprétation de (92) comme *actes de / paroles de*.

93. [...] voir exposée [leur œuvre] aux salissantes curiosités des foules [...]
(Huysmans, *Là-bas*)

Dans le cas des noms qui ne disposent pas de cette lecture, Van de Velde (1995) met en avant une construction caractéristique permettant de palier cette lacune : *un acte de N*. Ceci peut être complété par des constructions du type *un geste de N, une parole de N*. La quantification est apportée par le premier terme de la construction mais le nom statif reste alors dans une lecture purement stative.

94. a. *Durant sa vie, Paul a témoigné de son dévouement par de nombreux actes de loyauté.*
b. *Durant sa vie, Paul s'est montré loyal à de nombreuses occasions. Cela témoigne donc de son dévouement.*
95. a. *La bravoure de Max n'est plus à ignorer après les actes de courage dont il a été l'auteur.*
b. *Max s'est montré courageux à de nombreuses reprises. Sa bravoure n'est donc plus à ignorer.*
96. a. *La peur de ne pas finir dans les temps transparaisait à travers ses gestes de découragement répétés.*
b. *Il s'est montré plusieurs fois découragé. Sa peur de ne pas finir dans les temps transparaisait alors.*

Les exemples (94- 96a) peuvent être paraphrasés par (94-96b). Dans ces paraphrases, le nom statif est mis en relation avec l'adjectif ou le verbe correspondant, il est donc bien dans sa lecture stative. A ce prédicat statif s'associe pourtant une expression quantitative : *à de nombreuses occasions, plusieurs fois*, etc. C'est la manifestation

concrète de la qualité, de l'état ou du sentiment qui se trouve itérée et donc quantifiée.

Avec cette construction, Van de Velde explique que la qualité, l'état ou le sentiment, intrinsèque à un individu, consiste, si elle s'actualise, en l'acte en lui-même. Grâce à cette construction, les actes, qui sont en fait les éléments révélateurs de la qualité, de l'état ou du sentiment, peuvent être uniformément pluralisés, même si le nom statif quant à lui ne porte pas de marque de pluriel.

En s'associant à des noms statifs indéénombrables, les noms tels que *acte*, *geste*, *parole* introduisent une notion de quantité. Ils sont donc comparables à des noms comme *kilo(s)*, *morceau(x)*, etc., qui permettent de quantifier les noms massifs concrets.

97. a. *J'ai acheté plusieurs kilo de beurre(*s).*
b. *J'ai mis deux morceaux de sucre(*s) dans ton café.*
c. *Il a fallu plus d'une tonne de sable(*s) pour remplir le bac.*

Avec ces expressions quantifiantes, les noms massifs restent dans leur emploi indéénombrable, d'où l'agrammaticalité de ces exemples lorsqu'une marque explicite de pluriel est portée par le nom massif.

3.2.3.2. « chose(s) qui {a / ont} la propriété d'être X »

Dans ce type d'interprétation du pluriel, les occurrences ont un caractère concret. Nous pouvons supposer que la première lecture occurrenceielle dérivée des noms statifs est la lecture proposée en 3.2.3.1, *un acte / geste de N*, puisqu'elle conserve là le caractère abstrait d'origine du nom statif. C'est donc seulement après une deuxième étape que le nom devient concret : l'interprétation *chose qui a la propriété d'être X* serait ainsi une lecture occurrenceielle secondaire.

98. a. *Il y a des saletés sur la nappe.*
b. *Nous avons admiré les beautés du paysage.*

En (98a), *saletés* est interprétable comme *choses sales* ; de même, *beautés* en (98b) peut être paraphrasé par *choses belles*.

Les éléments dénotés par le nom statif dans ce type d'interprétation peuvent être de natures diverses, mais sont désignés indépendamment de leurs référents par leur caractéristique majeure.

99. [...] *un rayon de lumière tombait là du ciel comme par grâce, faisait ressortir la poussière, la graisse, et je ne sais quelle couleur particulière aux taudis parisiens, mille saletés qui encadraient, vieillissaient et tâchaient les murs humides [...]*

(Balzac, *Histoire des treize*)

saletés = poussière, graisse, couleur particulière

100. *Ô vallon d'Argelès, toi dont les fraîches eaux, les prés, les hauts ombrages (les rocs sauvages) en magiques beautés surpassent le Vallais.*

(Chenedolle, *Extraits du journal*)

beautés = fraîches eaux, prés, hauts ombrages, etc.

Ainsi, les noms qui dans leur lecture stative peuvent être paraphrasés par « propriété d'être Adj » prennent une valeur interprétative correspondant à « chose qui a la propriété d'être Adj » dans cette lecture.

Les occurrences ayant un caractère concret, les noms statifs sont ici divisés en unités.

3.2.3.3. Interprétation particulière

Les noms statifs sont ici toujours dans une lecture d'occurrence et ont un caractère concret, mais contrairement à la valeur précédente (« chose qui a la propriété d'être X »), il n'y a pas de règle générale qui permet de rendre compte de l'ensemble des variations interprétatives que prennent les noms de cette classe. En effet, le passage de l'indénombrable au dénombrable et de l'abstrait au concret peut conduire à des interprétations imprévisibles.

101. a. *Paul a des rougeurs sur le torse.*
= *Paul a des tâches rouges sur la peau.*
b. *J'ai prévu quelques douceurs pour la fin du repas.*
= *J'ai prévu quelques pâtisseries, sucreries pour la fin du repas.*
c. *Tu as vu toutes ces beautés !*
= *Tu as vu toutes ces belles femmes.*

Flaux & Van de Velde (2000 : 82) notent cependant que, bien que la valeur interprétative dans cet emploi ne puisse être prédit, les variations opèrent toujours de la même manière : *en attribuant à une chose (...) indéterminée une propriété particulière.*

Ici, *chose indéterminée* doit être interprété dans le sens « chose différente selon la propriété » :

102. a. *Paul a des rougeurs sur le torse.*
-> *attribue à [peau] la propriété [avoir des taches rouges]*
b. *J'ai prévu quelques douceurs pour la fin du repas.*
-> *attribue à [aliment] la propriété [être doux et agréable aux sens]*
c. *Tu as vu toutes ces beautés !*
-> *attribue à [femme] la propriété [être belle]*

Mais ces « choses » ne sont pas véritablement « indéterminées » car elles sont toujours prédéfinies : *des rougeurs* réfère exclusivement à des taches sur la peau, comme *une célébrité* ne peut référer qu'à une personne.

3.2.3.4. Remarques

Les trois interprétations que nous avons décelées peuvent être disponibles pour un même noms statif. En effet, si nous considérons un nom comme *douceur*, une recherche dans le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) montre que ces trois interprétations sont recensées sous des entrées différentes :

- Paroles flatteuses, égards, ménagements qu'on a pour une personne :

103. a. Je mis un genou par terre en lui débitant des douceurs afin de l'attirer.
(G. De Maupassant, *Contes et nouvelles*)
b. La petite chèvre (...) Louise la nourrissait de pain, la visitait tous les jours. Maintenant la voilà sevrée de toutes ces douceurs depuis qu'elle n'est plus pour nous.
(E. De Guérin, *Lettres*)

- Choses douces, agréables au goût :

104. a. François rendait visite, chaque jour, au paralytique, et lui offrait des douceurs : du biscuit, des morceaux de sole (Queffélec, *Recteur*)
b. Elle lui préparait des douceurs. Elle faisait chauffer du vin et griller une tranche de pain, et c'était une petite dînette charmante avant d'aller se mettre au lit.
(Maupassant, *Contes et nouvelles*)

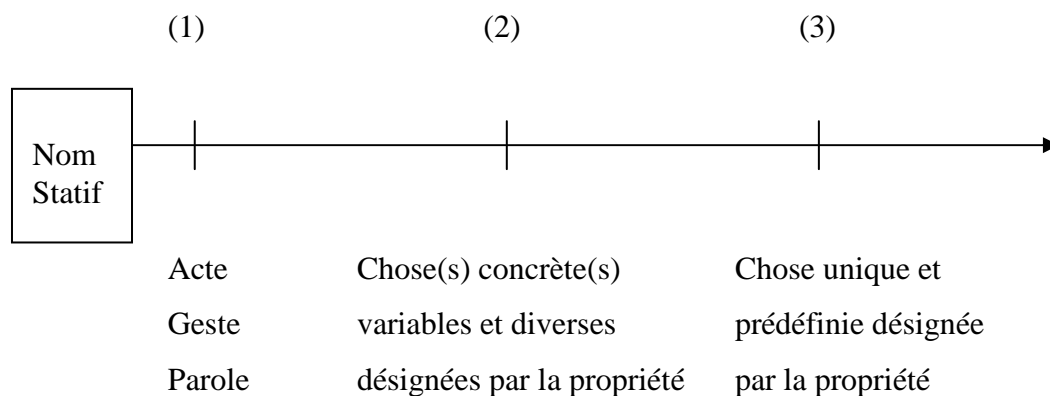
- Friandises, sucreries, pâtisseries :

105. a. Je tirai de mes poches quelques tablettes de chocolat et autres douceurs que j'avais apportées. (France, *Bonnard*)
b. - Ce n'est pas à moi de vous offrir des douceurs... Mais enfin, si vous les aimez... Vous aimez ça ?
- Je n'en sais rien; qu'est-ce que c'est ?
- Tout ce qu'il y a de plus original et de plus commun à la fois : crème renversée.
Et il verse dans mon assiette une sorte de colle immangeable.
(Gide, *Feuillets*)

Cependant, la plupart des noms ne prennent que certaines de ces valeurs. Or, cela semble se faire dans un ordre donné puisque :

- la valeur (1) est toujours disponible, soit telle quelle soit avec recours à une expression quantifiante,
- la valeur (2) est assez fréquemment disponible,
- la valeur (3) est la moins fréquente et la plus spécifiée.

L'hypothèse que nous proposons est qu'il existe une sorte de gradation entre ces valeurs, du plus abstrait vers le moins abstrait. Nous pourrions le représenter de la façon suivante :



3.2.3.3. Pluralité d'objets de X, interprétation occurrenceielle ?

Dans les interprétations précédentes, « {acte(s) / geste(s) / parole(s)} de X, ou témoignant de X » ou « chose(s) qui {a / ont} la propriété d'être X », ou encore « interprétation particulière », le nom est borné temporellement ou spatialement. C'est cette délimitation qui permet de quantifier les occurrences.

Cependant, il existe d'autres exemples dans lesquelles le nom abstrait intensif est porteur d'une marque de plurielle, sans que l'entité dénotée par le nom ne soit bornée temporellement ou spatialement. Ces exemples sont repris sous (106) :

106. a. *Pierre a de vives affections *pour (son + ses neveux).*
b. *Pierre a des haines tenaces.*
(Flaux & Van de Velde, 2000 : 91)

Comme nous l'avons explicité précédemment, la marque plurielle portée par le nom présuppose une pluralité d'objets d'*affection* (106a) ou de *haine* (106b). Le nom est toujours dans un emploi abstrait et dénote toujours une propriété. La question qui se pose est donc la suivante : pouvons-nous parler d'emploi occurrence du nom dans ces exemples ?

Si nous considérons qu'une occurrence doit être bornée spatialement ou temporellement, alors la réponse est négative. En revanche, si, comme nous l'avons fait, nous posons comme critère de distinction premier entre lecture stative et lecture d'occurrence l'opposition dénombrable / indéénombrable, alors les noms *haines* et *affections* en (106) sont bien dans un emploi occurrence. La distinction des occurrences se fait dans ce cas par distinction des compléments du nom. La pluralité du nom ne fait que refléter en surface la pluralité de ses objets qui, comme en (106), ne sont pas exprimés explicitement.

Cependant, ces objets peuvent être restitués :

107. a. *Pierre a deux passions : le football et la moto.*
b. *Les haines tenaces de Pierre, envers ses cousins et envers son oncle Paul, ne se sont pas atténuées au cours des années, au contraire !*

En (107a), *deux passions* implique *deux choses qui ont la propriété de passionner*, comme *les haines de Pierre* (107b) implique *des êtres qui ont la propriété d'être haïes par Pierre*.

Dans ces exemples, le nom dénote une/des propriétés bornées par les différents éléments sur lesquels porte la propriété. Le nom a en quelques sortes absorbé ses arguments internes, et le caractère dénombrable du nom reflète le caractère dénombrable de ses arguments.

3.2.4. Synthèse

Les noms statifs présentent plusieurs emplois possibles. C'est le contexte, et notamment les verbes supports et autres prédicats verbaux qui les accompagnent, qui permet alors de favoriser une interprétation plutôt qu'une autre. Notre intuition pouvait nous laisser supposer que seuls les noms apparentés à des adjectifs qualificatifs expriment des propriétés intrinsèques. Or, nous avons vu pu noter que la construction *être d'un Adj N* confère au nom, quel que soit son mode de construction morphologique, cette interprétation particulière. Plutôt que de proposer une typologie des noms statifs, une description des contextes d'apparition s'avère plus appropriée et permet de discriminer les noms statifs selon leurs emplois.

Bien sûr, il nous faut ajouter que toutes les interprétations (temporaire / permanente, propriété intrinsèque / propriété extrinsèque, interne / externe, contenu / contenant, ou encore lecture stative / lecture occurrenceielle (cette liste n'étant pas exhaustive)) ne sont pas disponibles pour l'ensemble des noms statifs. Certains de ces noms privilégient quelques contextes d'apparition dans lesquels ils paraissent plus naturels. La question de ces irrégularités, de l'influence du prédicat apparenté sur la relation qui unit une propriété / un sentiment à son SIEGE ou son EXPERIENCER (principalement en ce qui concerne les verbes psychologiques) a souvent été soulevée et de nombreuses analyses ont tenté, du moins en partie, d'en expliquer le fonctionnement (Voorst 1995, Anscombe 1995, Ruwet 1995a,b).

3.3. Conclusion

L'examen des propriétés caractéristiques des trois sous-classes de noms abstraits intensifs proposées par Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) nous a conduit à nous interroger sur la pertinence réelle d'une telle partition. Tout d'abord, les arguments morphologiques présentés semblent relativement fragiles. En effet, la distinction entre noms de qualité, noms d'état et noms de sentiment se fonde sur une typologie des prédicats auxquels ces noms sont apparentés. L'étude de la classification de ces prédicats nous a permis de soulever certains problèmes, principalement en ce qui concerne la classe des noms d'état. En

effet, cette dernière est très hétérogène (noms apparentés à des adjectifs verbaux, noms apparentés à des adjectifs non verbaux, noms sans corrélat adjectival ou verbal) et l'analyse de certains appariement (*déçu / déception*) est en contradiction avec les analyses morphologiques habituelles pour ce type de construction.

De plus, les constructions locatives et les constructions syntaxiques propres à chaque sous-classe révèlent de nombreux glissements possibles. Il n'est pas rare qu'un nom abstrait intensif puisse ainsi avoir plusieurs acceptions possibles (acception de nom de qualité, de nom d'état ou de nom de sentiment) selon la structure dans laquelle il est inséré. Pour Flaux & Van de Velde, ces glissements semblent limités aux noms d'état, si nous considérons le schéma qu'elles proposent (cf. 114). Cependant, nous avons relevé de nombreux exemples qui témoignent du fait que ces changements sont possibles pour l'ensemble des noms abstraits intensifs.

Une distinction en terme de classes ne paraissant pas appropriée, nous avons présenté dans la suite de notre travail une analyse unifiée pour l'ensemble des noms abstraits intensifs. Cette unification se trouve légitimée par le fait que les noms abstraits intensifs forment une classe aspectuelle homogène : la classe des noms statifs. Nous avons ainsi montré que les noms abstraits intensifs peuvent avoir différentes propriétés interprétatives, et que le contexte joue un rôle primordial pour leur interprétation. L'explicitation de la borne finale de la propriété, par exemple, est d'une importance incontestable dans l'interprétation du nom comme dénotant une propriété temporaire, par opposition à une propriété permanente. Le prédicat quant à lui peut être révélateur d'une visée interne de la propriété, ou inversement, d'une visée externe. De plus, il véhicule des informations quant au lien qui unit la propriété à son siège : selon le prédicat, parfois le SIEGE peut être présenté comme localiseur pour la propriété, parfois le SIEGE peut être localisé par la propriété.

Enfin, nous avons montré que les noms statifs peuvent avoir deux emplois distincts, un emploi dans lequel le nom a une lecture purement stative, et un emploi dans lequel le nom dénote des occurrences. L'étude des interprétations occurrenceielles des noms statifs nous a permis de montrer que trois facteurs différents peuvent être responsables du caractère comptable du nom : une délimitation temporelle des occurrences, une délimitation spatiale des occurrences ou un objet pluriel qui transmet sa pluralité au nom. De plus, ces deux emplois sont liés à deux

comportements différents : dans leur lecture stative, les noms abstraits intensifs sont dans un emploi indénombrable, alors que dans leur lecture d'occurrence, les noms peuvent être pluralisés, ce qui témoigne de leur caractère dénombrable.

PARTIE II

LES NOMS STATIFS A L'INTERFACE SYNTAXE-SÉMANTIQUE

Delphine Beuseroy, 2009. *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : des propriétés verbales ou adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de Doctorat, Nancy-Université.

1. Description morphosyntaxique des noms statifs

Partant de l'idée que les propriétés syntaxiques et les propriétés sémantiques sont le reflet les unes des autres, nous nous proposons d'étudier plus en détail les propriétés morphosyntaxiques émergeant selon l'interprétation du nom statif. Nous examinerons dans ce chapitre des propriétés purement nominales, telles que le nombre et la détermination, ainsi que la modification adjectivale. Nous verrons d'une part que la variation en nombre est réservée à l'une des deux lectures des noms statifs, et que le type de dépendance du nom peut avoir une influence sur la détermination. Nous montrerons ainsi en quoi ces deux interprétations ouvertes aux noms statifs sont liées à deux comportements morphosyntaxiques distincts.

La démarche que nous adopterons prendra en compte les résultats mis à jour dans la partie I. En effet, nous allons procéder à un traitement unifié de l'ensemble des noms statifs, puisque nous avons précédemment remis en cause l'idée d'un classement des noms *a priori*, comme le proposaient Flaux & Van de Velde (2000). De cette façon, nous allons montrer que le fonctionnement en syntaxe est indépendant de l'emploi du nom comme qualité, état ou sentiment.

1.1. Des noms massifs en lecture stative, des noms comptables en lecture d'occurrence

Nous allons voir dans ce qui suit que les noms abstraits intensifs, en lecture stative, semblent proches des noms massifs concrets sous de nombreux aspects (invariabilité en nombre, détermination restreinte, etc.). En revanche, dans une lecture d'occurrence, ces mêmes noms ont un comportement morphosyntaxique de noms comptables.

1.1.1. (In)variabilité en nombre

1.1.1.1. Les noms massifs, des noms indénombrables

Le caractère dénombrable / indénombrable d'un nom est le reflet de l'opposition comptable / massif, trait distinctif fondamental dans la caractérisation des noms concrets. Cette opposition est marquée sur le plan syntaxique, le caractère indénombrable des massifs bloquant l'emploi de déterminants et de quantificateurs comptables.

1. *J'ai acheté de la limonade pour les enfants.*
 - a. Emploi de *seul* :
≠ J'ai acheté une seule limonade pour les enfants.
 - b. Emploi de *chaque* :
**J'ai acheté chaque limonade pour les enfants.*
(mais *≠ J'ai acheté chaque limonade que tu m'avais conseillée.*)
 - c. Emploi d'un numéral :
≠ J'ai acheté deux limonades pour les enfants.
 - d. Emploi de *plusieurs* :
≠ J'ai acheté plusieurs limonades pour les enfants.

Nous constatons que toutes les constructions sous (1) sont inacceptables ou s'accompagnent d'une interprétation particulière, à savoir une lecture de conditionnement ou une lecture de sous-type (Galniche 1989) :

2. a. *J'ai acheté plusieurs limonades pour les enfants.* (=1d)
= b. lecture de conditionnement, i.e. division en unités :
J'ai acheté plusieurs bouteilles de limonade.
= c. lecture de sous-type, i.e. division en sous-espèces :
J'ai acheté plusieurs sortes de limonade.

Lorsque la division du nom massif se fait en sous-espèces (2c), il y a une distinction qualitative entre les sous-types. En effet, lorsque *plusieurs limonades* est interprété comme *plusieurs sortes de limonade*, cela implique que les limonades dont il est question sont différentes les unes des autres. En revanche, en (2b), *plusieurs limonades* peut renvoyer à *plusieurs bouteilles de la même limonade*. La lecture de conditionnement n'impose donc pas de distinction qualitative.

Toutefois, ces deux interprétations (lecture de conditionnement et lecture de sous-type) reposent sur un transfert du massif au comptable. Le nom est alors dans un emploi comptable, ce qui explique son acceptabilité au côté des déterminants et quantificateurs présentés en (1). En effet, la combinaison possible du nom avec *chaque* ou *seul* montre que nous avons véritablement à faire à un singulier, autrement dit une forme qui alterne avec un pluriel.

Un premier parallélisme se dresse alors entre les noms massifs, noms concrets indéénombrables, et les noms statifs, pour lesquels la pluralisation est contrainte et ne peut se faire sans entraîner certaines altérations sémantiques (Nicolas, 2004).

En effet, lorsque les noms statifs sont employés dans leur sens premier, à savoir la lecture stative (dans laquelle ils sont interprétés comme des propriétés), la pluralisation est difficile.

3. a. *Pierre éprouve de la culpabilité_{SENT} envers ses frères.*
b. ??*Pierre éprouve des culpabilités_{SENT} envers ses frères.*
4. a. *La haine_{SENT} de Paul envers ses frères était incompréhensible.*
b. ??*Les haines_{SENT} de Paul envers ses frères étaient incompréhensibles.*
5. a. *La fatigue_{ETAT} des étudiants est difficile à gérer.*
b. **Les fatigues_{ETAT} des étudiants sont difficiles à gérer.*

Quel que soit le contexte dans lequel il apparaît, position objet (3) ou position sujet (4-5), le nom en lecture stative est dans ces exemples inacceptable en emploi pluriel. Il est par ailleurs impossible d'en exprimer un dénombrement. Ceci explique les

problèmes d'acceptabilité rencontrés lorsque les noms statifs sont insérés dans des constructions normalement réservées aux noms comptables, telles que :

(i) l'emploi de *combien*²⁵ :

6. a. ??*Combien de courage(s)_{QUAL} a-t-il ?*
- b. ??*Combien de découragement(s)_{ETAT} a-t-il montré ?*
- c. ??*De combien de mépris_{SENT} a-t-il fait preuve ?*

(ii) l'emploi de *seul* :

7. a. ??*Il a montré une seule gentillesse_{QUAL}.*
- b. ??*Pierre ressent une seule haine_{SENT} envers son agresseur.*
- c. ??*Paul a montré une seule déception_{ETAT} quand il a su qu'il n'était pas qualifié pour la finale.*

(iii) l'emploi de *chaque* :

8. a. ??*Il sera récompensé pour chaque patience_{QUAL}.*
- b. ??*Chaque désarroi_{ETAT} de Paul le rend vulnérable.*
- c. ??*Pierre éprouve différemment chaque mépris_{SENT} pour ses anciens coéquipiers.*

²⁵ Flaux & Van de Velde (2000) soulignent que même si le *combien* interrogatif est impossible avec ces noms, il est possible de rencontrer un *combien* exclamatif (iii):

(i) *Tu ne peux pas savoir la patience qu'il m'a fallu !*

(ii) *Tu ne peux pas savoir quelle patience il m'a fallu !*

(iii) *Tu ne peux pas savoir combien de patience il m'a fallu !*

(i-ii-iii) sont strictement équivalentes. Ces différents énoncés ont tous la même interprétation. Il n'y a donc plus de distinction entre qualité et quantité puisque les deux éléments qui permettent de les particulariser, à savoir *quel* pour la qualité et *combien* pour la quantité, conduisent à une interprétation identique dans ces tournures exclamatives.

(iv) l'emploi d'un numéral ou de *plusieurs* :

9.
 - a. ??*Marie a deux curiosités*_{QUAL}.
 - b. ??*Trois culpabilités*_{SENT} *de Pierre le rendent fuyant*.
 - c. ??*Mon fils a montré quatre joies*_{ETAT}.

10.
 - a. ??*Il a montré plusieurs prudences*_{QUAL}.
 - b. ??*Plusieurs concentrations*_{ETAT} *ont permis à Paul d'obtenir son diplôme du premier coup*.
 - c. ??*Il n'a pas fait preuve de plusieurs compassions*_{SENT} *envers eux*.

Dans une lecture purement stative, les noms de qualité / état / sentiment refusent tout type de pluralisation, que ce soit au moyen de l'indéfini pluriel, d'un numéral ou d'un quantificateur tel que *plusieurs*. Par ailleurs, leur incompatibilité avec l'emploi de *chaque* ou de *un seul* témoigne de leur caractère indénombrable.

Ce n'est pas pour autant que nous pouvons conclure que la pluralisation est totalement exclue pour les noms statifs. Toutefois, elle s'accompagne de changements sémantiques.

1.1.1.2. Les noms statifs et le transfert au comptable

La pluralisation des noms en lecture stative semble à priori difficile. Cependant, nous avons précédemment établi le fait que les noms statifs peuvent avoir une seconde lecture, à savoir la lecture d'occurrence. Pour rendre compte de cette distinction interprétative occurrence / statif, considérons les exemples suivants, dans lesquels (11-13a) présentent une interprétation stative du nom, à l'inverse de (11-13b) où l'interprétation est occurrence :

11. Nom de qualité : *saleté*
 - a. *La saleté me répugne*.
 - b. *Il y a des saletés sur la table*.

12. Nom d'état : *colère*
- a. *Marie n'arrive plus à contenir la colère de Max.*
 - b. *Mon fils a fait une colère cet après-midi.*
13. Nom de sentiment : *angoisse*
- a. *L'angoisse de Pierre est contagieuse.*
 - b. *Pierre était saisi d'angoisses nocturnes.*

Les deux lectures présentées sont disponibles pour la majorité des noms statifs.

Alors que, dans les exemples présentés dans la section 1.1.1.1. ainsi qu'en (11-13a), les noms statifs renvoyaient à la propriété en tant que telle, ils dénotent dans les exemples (b) ci-dessus des manifestations particulières des qualités / états / sentiments en question. Les exemples (14) montrent que ces manifestations particulières sont traduites au travers de paroles (14a) ou d'actes (14b), ou, en (14c), renvoient à des objets qui ont la propriété d'être *sales*.

14. a. *Ses admiratrices lui susurrent des gentillesse_{QUAL} à l'oreille.*
- b. *Les colères_{ETAT} que j'ai faites ont engendré une montée de tension.*
- c. *Il faut ôter les saletés_{QUAL} qui traînent sur ton lit !*

Pour les noms de sentiments, c'est-à-dire les noms abstraits intensifs dérivés de prédicats verbaux à deux arguments, Flaux et Van de Velde (2000 : 91) distinguent toutefois un pluriel régulier. Une condition préalable à la pluralisation est que l'un des deux arguments du prédicat dont le nom est issu ne soit pas réalisé. (15c) ne présente qu'un des deux arguments donc peut être pluralisé, à l'inverse de (15d) dans lequel les deux arguments sont réalisés lexicalement.

15. a. *Pierre affectionne ses neveux.*
b. *Pierre a de l'affection_{SENT} pour ses neveux.*
c. *Pierre a de vives affections_{SENT}.*
d. **Pierre a de vives affections_{SENT} pour ses neveux.*
(Flaux & Van de Velde, 2000 : 91)

Si cette condition est remplie, alors la pluralisation est possible et conduit à une interprétation plurielle de l'élément non réalisé. Considérons (16) :

16. *Pierre a des haines_{SENT} tenaces.*

Dans l'exemple (16), l'objet de la haine n'est pas explicité. L'acceptabilité de cet exemple repose sur l'existence d'une pluralité d'objets (ou individus) pour lesquels Pierre ressent de la haine (par exemple la haine envers un objet x, la haine envers un objet y, etc). Le pluriel régulier des noms de sentiment partitionne le nom en classes variant selon leur objet, crée des sous-types. Une liste peut ainsi être dressée :

17. a. *Clara était une allemande placide qui avait deux passions_{SENT} : la cuisine et la musique.*
(R.Rolland, *L'aube*, 1904)
= b. *La cuisine passionnait Clara et la musique passionnait Clara. / Clara était passionnée par la cuisine et Clara était passionnée par la musique.*

Nous avons postulé dans la partie I que le nom statif est là encore dans une lecture d'occurrence. Le nom renvoie toujours à une propriété, mais les objets (implicites) imposent des bornes à la propriété. La pluralité du nom reflète alors un nombre pluriel de compléments. Dans ce cas, les compléments ne peuvent être réalisés lexicalement qu'à l'extérieur du syntagme nominal dont la tête est le nom statif :

18. **les haines envers x et envers y*

Cependant, cette lecture d'occurrence n'est pas restreinte aux seuls noms déverbaux, autrement dit aux noms de sentiment (Flaux & Van de Velde, 2000). En effet, la pluralisation d'un nom statif peut être forcée pour des raisons sémantiques, quelle que soit sa « classe d'appartenance » dans la typologie de Flaux & Van de Velde. Ainsi, le choix d'une lecture taxinomique force la pluralisation :

19. a. *Il n'existe pas qu'un seul courage, le fameux courage des braves ; mais il existe des courages_{QUAL} : le « courage de papier » [...] ; puis le « courage de feu » [...] ; enfin il en existe un troisième [...] le « courage de pierre » [...].*

(G. Cesbron, *De la non-violence*)

= plusieurs types de courage

b. *Il y a quatre amours_{SENT} différents : 1 l'amour-passion [...] 2 L'amour-goût [...] 3 L'amour-physique [...] 4 L'amour de vanité [...].*

(Stendhal, *De l'amour*)

= plusieurs types d'amour

c. *Toute la gamme des plaintes et des rages_{ETAT}, celle des résignations_{ETAT} et des impuissances_{QUAL}, mais encore le rugissement des assaillants, le soupir lourd des pâmoisons.*

(J. Lanzmann, *La Horde d'or*)

= toutes les sortes de rage, de résignation et d'impuissance

En (19a), le nom *courage* est un nom qui appartient à la classe des noms de qualité pour Flaux & Van de Velde. De ce fait, le nom pluralisé ne devrait pas conduire à l'interprétation d'une pluralité de sous-ensembles de N, réservée au pluriel régulier des noms de sentiment. Cependant, *des courages* est interprété dans cet exemple comme renvoyant à plusieurs sous-types de courage, ces différents sous-types étant listés dans l'énoncé.

Lorsque les noms statifs sont dans un emploi d'occurrence, ils ne présentent plus les propriétés morphosyntaxiques observées ci-dessus. En effet, dans leur

lecture occurrence, les noms statifs apparaissent comme comptables et peuvent être librement pluralisés :

20. a. *Ses admiratrices lui susurrent des gentillesse_{QUAL} à l'oreille.*
b. *Les colères_{ETAT} que j'ai faites ont engendré une montée de tension.*

Ainsi, *les colères* (20b) ne réfère pas à l'état de *colère*, mais à un acte qui lui-même peut être qualifié de *colère*. Dans cette acception d'occurrence, le comportement d'un nom statif est donc différent de son comportement en *emploi* statif.

Parallèlement, les expressions de quantité compatibles avec des noms comptables deviennent possibles :

21. a. *Il a commis une seule bêtise_{QUAL}.*
b. *Paul a fait plusieurs dépressions_{ETAT} dans sa vie.*
c. *Tu t'excuseras pour chaque colère_{ETAT}.*
d. - *Combien d'infidélités_{QUAL} a-t-il commis depuis son mariage ?*
- *Pas loin d'une dizaine !*

1.1.1.3. Le parallélisme des transferts

Précédemment (cf. 1.1.1.1.), nous avons observé qu'un nom massif concret peut également, sous certaines conditions, être employé avec l'article indéfini singulier *un* et être pluralisé. Toutefois, ce type de détermination comptable en cooccurrence avec un nom massif concret ne se fait pas sans quelques modifications de sens. Galmiche (1989) présente deux modes de conversion du massif au comptable. Dans ces lectures, l'article indéfini et la variation en nombre deviennent tout à fait acceptables avec un nom qui, habituellement, présente un comportement de nom indénombrable.

Parmi ces deux lectures, la lecture de conditionnement des noms massifs concrets peut être rapprochée de la lecture occurrence des noms statifs, dans laquelle le nom renvoie à une manifestation de la propriété, que celle-ci soit abstraite

(« actes, gestes ou paroles de N ») ou concrète (« chose qui a la propriété d'être X » / « chose particulière »). En effet, que la propriété soit délimitée par des bornes temporelles ou spatiales, l'entité à laquelle renvoie le nom est ici dénombré en unités : n actes ou n choses. (22) peut donc être mis en parallèle avec (23) :

22. a. *Max a bu un coca.*
= une unité coca (bouteille, verre ,etc.)
b. *Max a payé une bière.*
= une unité bière (bouteille, verre ,etc.)

23. a. *Max a commis une imprudence_{QUAL}.*
= un acte imprudent
b. *Max a ôté une saleté_{QUAL} de la table.*
= une chose sale

Par ailleurs, la lecture qualifiée de « lecture de sous-type » peut être vue comme parallèle à la lecture de sous-ensembles des noms de propriété en emploi d'occurrence :

24. a. *Lors de son voyage, Pierre a goûté des bières ambrées.*
= plusieurs types de bières
b. *Lors de cette soirées, nous avons goûté des bières délicieuses.*
= plusieurs types de bières
25. a. *Pierre a des haines_{SENT} tenaces.*
= plusieurs sous-ensembles de haine, chacun lié à un objet différent.
b. *[La CFDT] a eu plusieurs courages_{QUAL}. D'abord celui de garder le contact avec le mouvement étudiant [...]; ensuite celui de maintenir ses revendications de réformes de structure [...]*
(<http://www.esprit.presse.fr/review/article.php?code=2027>)
= plusieurs sous-ensembles de courage

La lecture de sous-type apparaît préférentiellement en présence d'un modificateur car celui-ci va restreindre l'interprétation du nom à l'une de ses sous-classes. C'est donc lui qui va provoquer la lecture taxinomique. Ce sous-type peut-être indifféremment subjectif (24b), ou naturel, objectif (24a). En utilisant les termes *objectif* et *subjectif*, nous voulons simplement opposer les sous-types attestés, c'est-à-dire connus de tous (objectifs), aux autres (subjectifs). Cette distinction entre sous-types objectifs et sous-types subjectifs se voit reflétée à travers l'interrogation en *quel*. En effet, cet interrogatif reçoit avec les noms une interprétation qualitative (Flaux & Van de Velde 2000, Nicolas 2002). Il permet donc une distinction qualitative des sous-types :

25. - *Quelles bières a achetées Max ?*
- *Des Heineken et des Kronembourg / Des bières ambrées*

Nous devons cependant noter que l'interrogatif « quel » ne permet d'interroger que sur des sous-types naturels. A la question (25), une réponse telle que (26) n'est donc pas appropriée :

26. - *Quelles bières a achetées Max ?*
??- *Des bières délicieuses.*

En (25), *Heineken* et *Kronembourg* sont des marques attestées de bière : ces noms renvoient ainsi à des sous-ensembles de bière objectifs. En revanche, en (26), l'adjectif *délicieuses* permet l'expression d'un sous-ensemble de bière, mais le sous-type ainsi formé est subjectif : il ne vaut que pour un individu déterminé. En effet, le sous-ensemble *bières délicieuses* défini par un individu X peut être différent du sous-ensemble *bières délicieuses* considéré par un individu Y.

Pour les noms statifs en lecture de sous-types, la difficulté des interrogations en *quel* nous amène à conclure que cette lecture crée préférentiellement des sous-types subjectifs. Nous avons cependant relevé certains exemples qui autorisent l'utilisation de l'interrogatif *quel* :

27. a. *Mais de quelle méfiance_{QUAL} s'agit-il ?*
(<http://www.cedofor.ch/spip.php?article2065>)
- b. *Quel courage_{QUAL} est en mesure d'accueillir en soi le non-être sous la forme du doute ?*
(<http://books.google.fr>)

Ainsi, lorsque les noms statifs apparaissent sous une forme marquée pour le nombre, les variations sémantiques observées sont comparables à celles des noms massifs concrets. Ce fonctionnement apporte donc un premier argument en faveur de l'analyse des noms statifs comme des noms massifs.

1.1.2. L'article partitif

1.1.2.1. Le partitif, révélateur du caractère massif du nom

L'emploi de l'article partitif étant le critère majeur qui permet de distinguer les noms concrets non dénombrables des noms concrets dénombrables, il est donc naturel de rencontrer ce déterminant pour introduire les noms massifs, hors modification.

28. a. *Il a bu de l'eau.*
b. *≠ Il a bu une eau.*
29. a. *Pierre a acheté du chocolat.*
b. *≠ Pierre a acheté un chocolat.*

Dans les exemples (28b) et (29b), l'utilisation de l'article indéfini pour introduire le nom massif s'accompagne des variations sémantiques déjà observées en cas de pluralisation du nom : le nom n'est plus dans son emploi massif mais dans un emploi comptable.

La détermination restreinte des noms massifs nous permet de dresser un deuxième parallélisme avec les noms statifs. En effet, selon Flaux & Van de Velde (2000 : 76), les noms abstraits intensifs ont pour caractéristique de ne pas pouvoir être déterminés en terme de qualité ou de quantité. La qualification qui accompagne le nom exprime seulement un degré d'intensité, et non pas une quantité. Si l'intensité n'est pas spécifiée, autrement dit en l'absence de modification, alors la relation (30) peut être constatée :

30. $V_{support}^{26} + du N = être Adj$
a. *avoir de la patience*_{QUAL} = *être patient*
b. *montrer de la fatigue*_{ETAT} = *être fatigué*

Le syntagme nominal constitué d'un article partitif et d'un nom statif, associé à un verbe support²⁷, forme une structure syntaxique caractéristique de l'ensemble des noms abstraits indéénombrables.

Flaux et Van de Velde (2000) précisent en effet que ces structures « forment des sortes de locutions prédicatives plus ou moins fixes ». Le syntagme nominal lui-même n'y a pas vraiment d'autonomie. Il est dépendant du verbe. Cela explique pourquoi nous ne pouvons pas le trouver en position sujet. En effet, des exemples comme (31) et (32) sont inacceptables :

31. **De la patience*_{QUAL} *a été montrée.*

32. **De la haine*_{SENT} *est un sentiment fort.*

Nous pouvons donc noter qu'avec l'article partitif, les noms statifs semblent avoir un comportement syntaxique relativement contraint. Van de Velde (1995) interprète ainsi l'article partitif non pas comme un déterminant qui permet l'actualisation du concept (et ajoute même que cette actualisation n'est pas achevée), mais définit son

²⁶ Les verbes supports sont appelés verbes opérateurs par Flaux & Van de Velde (2000)

²⁷ Par verbes supports, nous entendons des verbes qui ne sont pas employés dans leur sens lexical plein (Gross, 1996). Les verbes de ce type servent à construire des « locutions verbales » plus ou moins figées (cf. partie I, 3.2.2).

rôle comme correspondant à « la visée d'un degré indéterminé d'intensité de la qualité ». Considérons l'exemple suivant :

33. *Pierre a montré de la gentillesse*_{QUAL}.

L'article partitif *de la* dans l'exemple (33) aurait pour objectif de signifier que Pierre, dans l'acte qu'il a effectué, a fait preuve d'un degré indéterminé d'intensité de gentillesse. Par intensité, Van de Velde exprime l'idée que les noms intensifs, bien que non dénombrables, peuvent cependant, au même titre que les adjectifs correspondants, être susceptibles de gradation.

En effet, en première mention, les noms de propriété en lecture stative (non modifiés) sont régulièrement précédés de l'article partitif *du, de la*. L'article indéfini *un* est exclu²⁸, comme le montrent les exemples (34-36) :

34. a. *Ce professeur a de la patience*_{QUAL}.

b. **Ce professeur a une patience*_{QUAL}.

35. a. *Il ressent du mépris*_{SENT} pour son adversaire.

b. **Il ressent un mépris*_{SENT} pour son adversaire.

36. a. *Paul a montré de la fatigue*_{ETAT} après trois jours de travail intensif.

b. **Paul a montré une fatigue*_{ETAT} après trois jours de travail intensif.

De ce point de vue, les noms statifs ont donc un comportement similaire à celui des noms massifs concrets.

L'article partitif témoigne du caractère massif des noms de propriété en lecture stative.

²⁸ Nous verrons cependant que *un* est acceptable en cas de modification du nom, notamment par un adjectif et par certaines relatives (1.1.4).

1.1.2.2. Exclusion de l'article partitif

Si les conditions d'apparition de l'article partitif sont identiques pour les noms de propriété en lecture stative et pour les noms massifs, il en est de même pour certains contextes d'exclusion.

En effet, bien que caractéristique d'un emploi massif et non restreint en position objet (cf. section précédente), l'article partitif est cependant difficile en position sujet aussi bien pour les statifs que pour les massifs :

37. Contexte générique

- a. **De la bière est une boisson alcoolisée.* (nom massif)
- b. **De la bière fait grossir.* (nom massif)
- c. **De la haine_{SENT} est un sentiment détestable.* (nom statif)
- d. **Du courage_{QUAL} ne suffit pas pour réussir ses études..* (nom statif)

38. Contexte spécifique (sans prédicat localisant)

- a. *??De la tarte est en train de cuire.* (nom massif)
- b. *??Du pain a été acheté.* (nom massif)
- c. **De la panique_{SENT} a été montrée par Paul au moment de sauter.*
(nom statif)
- d. **De la gentillesse_{QUAL} est constante chez Marie.* (nom statif)

Certains prédicats autorisent cependant l'apparition de l'article partitif au côté d'un nom massif ou d'un nom statif en position sujet. Ce sont nécessairement des prédicats existentiels qui permettent de localiser spatialement leur argument (Dobrovie-Sorin 1997, Kleiber 2001, Dobrovie-Sorin & Laca 2003 in Dobrovie-Sorin & Beyssade 2004). D'après Dobrovie-Sorin & Beyssade (2004), ce prédicat est nécessairement non-statif ou événementiel : l'existence des arguments du prédicat est alors assertée par l'existence de l'événement lui-même. Ceci permet d'expliquer l'opposition (39) :

39. *Du beurre {traînait / *était} sur la table.*
(Dobrovie-Sorin & Beyssade, 2004 : 44)

En position sujet, l'article partitif est donc possible mais restreint, tant pour les statifs que pour les massifs, à un contexte spécifique avec prédicat localisant :

40. a. *De la bière coulait du tonneau.* (nom massif)
b. *De la fumée se répandait dans la pièce.* (nom massif)
c. *De la tristesse_{ETAT} se lisait dans son regard.* (nom statif)
d. *Du courage_{QUAL} émanait de lui.* (nom statif)

Enfin, nous pouvons ajouter que l'article partitif, qui par définition est le reflet du caractère massif d'un nom, est incontestablement exclu lorsque le nom de propriété est dans un emploi d'occurrence.

41. a. **Pierre a commis de l'imprudance_{QUAL}.*
b. **J'ai observé de la beauté_{QUAL} (du paysage).*

1.1.3. Les quantificateurs

Les noms statifs et les noms massifs sont compatibles avec les mêmes quantificateurs, même si ces derniers prennent une interprétation particulière (interprétation d'intensité) aux côtés des noms statifs :

42. a. *Il a bu un peu d'eau.* (nom massif)
b. *Il a fait preuve d'un peu de gentillesse_{QUAL}.* (nom statif)

Le quantificateur *un peu de*, traditionnellement analysé comme réservé aux noms massifs, fonctionne avec les noms statifs. L'exemple (42) est donc un argument supplémentaire pour soutenir l'idée que, dans leur lecture stative, le comportement morphosyntaxique des noms étudiés correspond à celui de noms massifs. Rappelons par ailleurs que les noms statifs refusent les constructions réservées aux noms

comptables comme l'emploi de *combien*, *chaque*, *seul*, etc. (cf. 1.1.1.1).

Nous remarquons en outre que les noms massifs et les nom statifs s'opposent de la même manière aux noms comptables. Ainsi, l'association des quantificateurs *peu* et *beaucoup* avec ces derniers nécessite que le nom comptable soit présent sous sa forme plurielle.

43. a. Nom massif

*Il a acheté {peu / beaucoup} d'or(*s).*

b. Nom statif

*Il a montré {peu / beaucoup} de tristesse(*s)_{ETAT} à l'annonce des résultats.*

44. Nom comptable

a. *Il a lu {peu / beaucoup} de livres.*

vs b. **Il a lu {peu / beaucoup} de livre.*

En revanche, le quantificateur *un peu de* réservé aux noms dans un emploi massif n'est plus accepté lorsque le nom statif est dans son emploi d'occurrence :

45. a. **Max a dit un peu de méchanceté(s)_{QUAL}.*

b. **Pierre a organisé un peu de surprise(s)_{ETAT} à Marie.*

Inversement, avec *peu* et *beaucoup*, le nom nécessite d'être pluralisé, sous peine d'agrammaticalité : il s'agit là d'une propriété de nom comptable.

46. a. *Il a dit {peu / beaucoup} d'absurdités / *absurdité_{QUAL} pendant sa présentation.*

b. *Il a eu {peu / beaucoup} de passions / *passion_{SENT} au cours de sa vie.*

Notons également que lorsque l'adverbe *beaucoup* s'associe à de tels noms sous forme plurielle, il prend une valeur quantitative, proche de celle de « nombreux », et non plus une valeur intensive :

47. a. *J'ai trouvé beaucoup d'imprécisions_{QUAL} dans cette copie.*
= b. *J'ai trouvé de nombreuses imprécisions_{QUAL} dans cette copie.*
48. a. *Il a fait beaucoup de dépressions_{ETAT} ces dix dernières années.*
= b. *Il a fait de nombreuses dépressions_{ETAT} ces dix dernières années.*

1.1.4. L'article *un*

1.1.4.1. L'article *un* en cas de modification d'un nom massif

Comme cela a été montré sous (28-29), repris sous (49-50), les noms massifs concrets n'admettent normalement pas d'être introduits par l'article indéfini *un*.

49. a. *Il a bu de l'eau.*
b. *≠ Il a bu une eau.*
50. a. *Pierre a acheté du chocolat.*
b. *≠ Pierre a acheté un chocolat.*

Cependant, lorsqu'un nom massif est accompagné d'un modificateur, l'article *un* peut se substituer à l'article partitif.

51. a. *Notre hôte nous a fait goûter une bière **qui était délicieuse**.*
b. *Un sable **fin** borde les côtes méditerranéennes.*
c. *Il a acheté une colle **spéciale** pour revêtements muraux.*

Nous pouvons conclure que l'acceptabilité de l'article *un* dans les exemples (51) provient de la présence de la modification adjectivale ou de la relative en (a). Mais cet article n'est que facultatif, comme en témoignent les exemples (52) :

52. a. *Ils ont eu la mauvaise surprise de voir couler {une / de l'} eau boueuse de leur robinet.*
b. *Pour le fond des aquariums, il est préférable de choisir {un / du} sable fin.*

Nous reviendrons sur les différences sémantiques liées à l'utilisation de l'article *un* vs. l'utilisation du partitif lorsque les noms massifs sont modifiés dans la section 2.2.2.4.

Le même phénomène est observé dans le cas des noms de propriété en lecture stative, qui nécessitent généralement d'être introduits par l'article *un* en cas de modification par un adjectif ou par une relative :

53. a. *Max a montré un courage_{QUAL} **qui nous a tous impressionnés.***
b. *Max fait preuve d'une méfiance_{ETAT} **inouïe** envers les inconnus.*
c. *Marie ressent une frustration_{SENT} **terrible.***

En (53), le nom statif possède une extension. Dans ce même contexte, l'emploi de l'article partitif est impossible :

54. a. **Max a montré du courage_{QUAL} qui nous a tous impressionnés.*
b. **Max montre de la méfiance_{ETAT} inouïe envers les inconnus.*
c. **Marie ressent de la frustration_{SENT} terrible.*

Nous pouvons remarquer que lorsque le nom statif est modifié, il est alors possible de le trouver en position sujet de certains énoncés :

55. a. *Une grande prudence_{QUAL} a été nécessaire pour appréhender le suspect.*
b. *Une sérénité_{QUAL} exceptionnelle règne sur son âme.*
(Van de Velde, 1996 : 285)

Mais les syntagmes en position sujet sont encore restreints. Van de Velde (1996) suggère que les énoncés avec un nom statif en position sujet se limitent aux contextes

dans lesquels nous pouvons retrouver une expression du « lieu » de la qualité, sous une forme syntaxique ou une autre. Elle soutient cette hypothèse sur la base d'exemples comme :

56. a. ??*Une grande générosité_{QUAL} se rencontre parfois.*
vs b. *Une grande générosité_{QUAL} se rencontre parfois chez les personnes les plus avares.*

(Van de Velde, 1996 : 285)

Dans notre exemple (55a), le « lieu » de la prudence n'est pas exprimé syntaxiquement. Cependant, il est sous-entendu et correspond au sujet syntaxique non exprimé de la proposition *appréhender le suspect*. En effet, ce sont les individus qui ont arrêté le suspect qui ont dû faire preuve d'une grande prudence. Cet exemple va donc dans le sens de l'hypothèse de Van de Velde.

Ceci nous indique, comme nous l'avons vu pour les massifs concrets, qu'il faut là encore un élément localisateur pour autoriser l'apparition du nom en position sujet. Cependant, en (56b) le localisateur n'est pas le prédicat mais le nom renvoyant au SIEGE de la propriété. Ceci s'explique par le fait que le verbe est un verbe support, qui n'est pas un prédicat. Dans une structure de type $[V_{support} N]$, N est le prédicat sémantique. C'est donc ici le nom dénotant le SIEGE de la propriété qui joue le rôle de *prédicat localisant*.

Selon Flaux et Van de Velde (2000), le *un* que l'on rencontre dans les exemples (53) semble être un article qui n'a pas de pluriel. C'est le *un* qui se substitue au partitif lorsque le nom est accompagné d'un modificateur et non pas le *un* auquel on peut substituer un numéral, comme nous pouvons le tester avec l'emploi de *seul* :

57. a. **Pierre est d'une seule imprudence_{QUAL} totale.*
b. **Max a montré un seul courage_{QUAL} qui nous a tous impressionnés.*

58. a. *Pierre a commis une imprudence_{QUAL}.*
= b. *Pierre a commis une seule imprudence_{QUAL}.*

Ce test de la substitution de *un* par *un seul* permet de distinguer de façon précise les deux emplois possibles que peuvent avoir certains de ces noms. Lorsque la substitution est possible (58), il s'agit alors de l'emploi dénombrable du nom (lecture d'occurrence), tandis que lorsque la substitution est impossible (57), nous avons bien à faire à un nom statif dans sa lecture première.

Cette propriété peut être vue comme parallèle à l'impossibilité de pluraliser de tels noms, présentée sous (3-5) en 1.1.1.1. Dans la mesure où l'emploi de l'article singulier *un* et la pluralisation sont des propriétés des noms comptables, le fait que les noms statifs refusent de tels emplois les classe parmi les noms massifs.

Bien que l'article *un* soit préférentiellement l'article choisi lorsque le nom en lecture stative est modifié (59), Kupferman (2004 : 87) relève quelques exemples dans lesquels le nom statif modifié est accompagné du partitif (60) :

59. a. *une angoisse_{SENT} terrible* / **de l'angoisse_{SENT} terrible*
b. *une haine_{SENT} tenace* / **de la haine_{SENT} tenace*
c. *une sensibilité_{QUAL} à fleur de peau* / **de la sensibilité_{QUAL} à fleur de peau*
60. a. *Ce discours, c'était de la grande éloquence_{QUAL}*.
b. *La scène qu'ils nous montraient, c'était de la grande passion_{SENT}*.

Nous pouvons noter que les seuls exemples relevés par Kupferman sont des énoncés dans lesquels le nom statif apparaît dans une phrase copulative à sujet disloqué. Nous reviendrons sur l'article partitif qui accompagne la modification en 2.2.2.

1.1.4.2. Article indéfini et noms comptables

Parallèlement à la possibilité de pluralisation, la présence de l'article indéfini *un* en l'absence de modification (61) est également possible avec les noms comptables. En effet, l'opposition singulier / pluriel est alors le reflet du caractère comptable du nom :

61. a. *{Un / des} enfant(s) jouent dans la cour.*
b. *J'ai offert {une / des} rose(s) à ma femme.*

L'article indéfini sert à introduire un référent nouveau dans le discours. En première mention, le nom comptable sera donc nécessairement introduit par l'article indéfini.

62. a. *Hier, Marie a fait la connaissance {d' une / ??de la} fille sympathique.*
b. *J'envisage d'acheter {une / ??la} nouvelle voiture.*

En (62), l'utilisation de l'article défini est inappropriée. Les énoncés sont difficilement interprétables si *nouvelle voiture* et *fille sympathique* sont introduits par l'article défini.

Le comportement des noms de propriété en lecture d'occurrence est là encore comparable à celui des noms comptables :

63. a. *{Une / l'} imprudence_{QUAL} a conduit hier à un terrible carambolage.*
b. *J'ai {une / la} rougeur_{QUAL} sur le bras.*

Les exemples (63) sont tout à fait acceptables. Le nom statif est ici dans son acception de nom dénombrable. L'incompatibilité de l'article indéfini avec le nom n'a donc plus lieu d'être.

Notons que les prédicats auxquels sont associés les noms statifs en emploi comptable ne sont plus contraints : il ne s'agit plus (nécessairement) de verbes supports, comme l'a observé Van de Velde (1995).

1.1.5. L'article défini et la généralité

Les conditions d'apparition de l'article défini sont différentes de celles de l'article partitif. Si nous reprenons sous (64) les exemples (34-36) en les associant à l'article défini, nous pouvons constater que celui-ci rend les phrases agrammaticales :

64. a. *Ce professeur a {de la / *la} patience_{QUAL}.*
b. *Il ressent {du / *le mépris}_{SENT} pour son adversaire.*
c. *Paul a montré {de la / *la fatigue}_{ETAT} après trois jours de travail intensif.*

En cooccurrence avec les noms statifs, l'article défini n'est possible que dans trois cas : si le nom est en emploi générique (65a), si le nom est lié à une dépendance de type [de SN] (65b), ou si le nom est accompagné d'une relative (65c) :

65. a. *Le chagrin_{ETAT} est comme le riz dans le grenier : chaque jour il diminue un peu.*
b. *La fierté_{QUAL} de Max est son plus gros défaut.*
c. *La passion_{SENT} que Marie éprouve pour le football n'est pas courante.*

Un seul de ces contextes est possible tant pour les noms statifs (66) que pour les noms massifs (67) : l'emploi générique. C'est ce qu'indique l'acceptabilité des exemples (66-67) :

66. a. *La patience_{QUAL} est une qualité nécessaire.*
b. *Le mépris_{SENT} est pire que l'indifférence.*
c. *La fatigue_{ETAT} est causée par le manque de repos.*
67. a. *La limonade est une boisson sucrée.*
b. *L'essence est de plus en plus chère.*

Nous allons donc étudier plus en détails les propriétés de l'article défini qui introduit tant les noms statifs que les noms massifs en contexte générique.

1.1.5.1. L'analyse de Kleiber (1989)

Kleiber (1989) fait l'hypothèse que *le* générique entraîne la formation d'un syntagme nominal massif. Cette idée est valable tant pour *le* générique associé à un nom comptable qu'à un nom massif.

Selon Kleiber, l'article défini présuppose l'unicité : *le* présuppose l'unicité d'un individu, *les* présuppose l'unicité d'un ensemble (ou d'une classe). Alors qu'en emploi non-générique, l'unicité d'un syntagme *le N* ou *les N* a besoin d'être justifiée (par des éléments présents dans le contexte d'énonciation, ou par nos connaissances), la situation est différente en interprétation générique. En effet, *le N* (ou *les N*) renvoie alors à l'individu (ou la classe) en entier, « l'unicité [...] est justifiée par N lui-même » (Kleiber, 1989 : 79).

68. *Le sable est lisse.*

Appliqué à notre exemple (68), *le sable* correspond à l'individu générique formé par la réunion de l'ensemble des occurrences qui sont du sable, comme en (67a) où *la patience* correspond à l'individu générique, ou, devrions-nous dire, le « concept » de patience. Avec *le* générique, l'extension du nom est vue comme homogène, les occurrences ne se discernent pas.

La même construction avec un nom comptable paraît plus difficile. En effet, Kleiber met en avant le fait que l'extension d'un nom comptable représente une « classe générique », c'est-à-dire qu'elle regroupe l'ensemble des occurrences distinctes de N passées, présentes et futures. L'emploi de *les* générique est donc justifié par la présupposition d'unicité d'une classe :

69. *Les lions sont carnivores.*

En (69), *les lions* renvoie à la classe formée par l'ensemble des occurrences qui sont des lions. Cependant, avec l'article défini pluriel en emploi générique, le référent du nom est présenté comme hétérogène : il est possible, au sein de la classe des lions, de distinguer des individus lions.

La notion d'individu due à *le* générique se heurte alors à la notion de classe apportée par le nom comptable, c'est-à-dire à une notion de pluralité. Cependant, des énoncés comme (70) sont facilement acceptés avec une interprétation générique :

70. *Le chien est fidèle.*

Kleiber fait l'hypothèse que *le* générique porte le trait [+massif] et que, associé à un nom comptable, il transmet son caractère massif au syntagme.

En effet, à la suite de Allan (1980), Kleiber considère que l'opposition massif / comptable se situe à deux niveaux distincts : un niveau interne (celui du N), et un niveau externe (celui du SN) dans lequel d'autres éléments vont avoir une influence sur la caractérisation massive ou comptable du syntagme, notamment les déterminants.

Kleiber parle alors de massification avec *le* générique car il renvoie à un individu homogène. Il défend l'idée que *le* ne permet plus de distinguer les occurrences à l'intérieur de la classe : *le chien* (70) réfère donc au chien en tant qu'individu générique massif, et non pas à l'ensemble des occurrences individuelles qui peuvent en constituer la classe.

71. Hypothèse de Kleiber :

$$\{ le_{\text{générique}} \text{ massif} + \text{chien comptable} \} = \text{SN massif}$$

Inversement, la notion de référent homogène due au caractère massif d'un nom se heurte à la notion de classe hétérogène que véhicule un syntagme nominal introduit par *les* en emploi générique. Associé dans un tel contexte à l'article défini pluriel, le nom statif sera nécessairement dans une acception comptable. En effet, la forme plurielle du déterminant appelle à un dénombrement possible de l'ensemble des individus qui forme la classe dénotée par [*les N*] en emploi générique.

Ainsi, pour les noms comptables, la différence entre des énoncés génériques en *le* ou *les* se situe au niveau interprétatif : massive avec *le*, comptable avec *les*.

1.1.5.2. L'hypothèse de Kleiber appliquée aux noms statifs

L'hypothèse suggérée par Kleiber (1989) permet d'expliquer la possibilité de l'emploi de *le* générique avec l'ensemble des noms massifs, et par conséquent avec les noms de propriété en lecture stative :

72. a. *Le bois et la pierre sont des matériaux nobles.*
b. *Le feu est l'un des quatre éléments fondamentaux de la vie.*
73. a. *La peur_{SENT} est mauvaise conseillère.*
b. *La pauvreté_{QUAL} exclut et la richesse_{QUAL} isole.*

En effet, les deux éléments du syntagme (déterminant et nom) apportant un caractère massif, aucun conflit n'a lieu et le trait est transmis au syntagme tout entier.

De plus, cette hypothèse permet également d'expliquer pourquoi il n'existe pas d'interprétation générique pour [*le* N_{occurrence}]. En effet, les noms de propriétés ont dans leur lecture d'occurrence une interprétation de nom comptable. Or, dans la mesure où le déterminant *le* générique transmet à l'ensemble du syntagme son caractère massif, le nom est alors nécessairement dans un emploi massif même s'il est comptable à l'origine. C'est pourquoi l'interprétation de (74a) diffère de celle de (74b) :

74. a. *Chaque été, les imprudences_{QUAL} sont responsables de nombreux accidents mortels.*
vs. b. *Chaque été, l'imprudence_{QUAL} est responsable de nombreux accidents mortels.*

En (74a), *les imprudences* réfère à l'ensemble des actes imprudents commis chaque été. Le nom est alors bien dans sa lecture d'occurrence. En revanche, en cooccurrence avec *le* générique (74b), le même contexte ne permet plus cette interprétation : *imprudence* renvoie au « concept » d'imprudence, il n'est pas possible de discerner des occurrences d'actes imprudents. Le nom est alors dans une lecture stative.

Notons cependant que l'hypothèse de Kleiber repose sur l'idée que l'article *le* générique est un article particulier, réservé à l'emploi générique : il est donc différent de l'article défini rencontré dans tout autre contexte (*le* anaphorique / *le* comptable / *le* spécifique, etc.). L'article est lui-même porteur du trait [+massif]. Beyssade (2005) remet en cause l'analyse du *le* générique comme un déterminant distinct du *le* défini. En effet, pour Beyssade, le nom commun est lui-même ambigu et peut dénoter, selon le contexte, un individu particulier (75a) ou une espèce (75b) :

75. a. *Fido est un chien*_{INDIVIDU}.
b. *Le labrador est un chien*_{ESPECE}.
(Beyssade 2005, 45)

Ainsi, de la même manière que *un chien* est ambigu dans les exemples (75), l'ambiguïté d'un syntagme nominal comme *le chien* en contexte générique réside dans l'ambiguïté de sa dénotation. Selon Beyssade, le nom introduit par l'article défini singulier en emploi générique « réfère à l'unique espèce qui vérifie la propriété d'être N » (Beyssade, 2005 : 47). Dans ce contexte, le nom renvoie toujours à un élément atomique, indénombrable. Cependant, ce n'est pas, comme le suggère Kleiber, l'emploi du défini singulier qui conduit à la dénotation d'espèce. En effet, pour que l'interprétation générique soit possible lorsque le nom (ou le syntagme nominal) est introduit par *le*, il faut que le nom lui-même soit susceptible de dénoter une espèce. Cette analyse permet d'expliquer les restrictions observées par Beyssade :

76. a. **Le Dupont est jardinier de père en fils*.
b. **L'oiseau allemand est en voie d'extinction*.

En (76a), *Dupont* est un nom propre d'individu. A l'inverse des noms communs, sa dénotation n'est donc pas ambiguë, ce qui bloque l'utilisation du défini singulier en contexte générique. De la même manière, le syntagme *oiseau allemand* (76b) ne peut pas dénoter une propriété d'espèce, il ne peut donc pas se trouver en contexte générique avec *le*.

L'analyse de Beyssade s'oppose donc à celle de Kleiber : ce n'est pas un déterminant particulier qui confère au syntagme une valeur générique, mais le nom lui-même. Cette analyse permet de rendre compte de l'opposition [*le* N_{propriété}] en lecture stative / [*le/les/un* N_{propriété}] en lecture d'occurrence : alors qu'en lecture stative le nom réfère à une entité atomique, un « concept », dans sa lecture d'occurrence le nom de propriété renvoie exclusivement à des entités individuées réalisant ce concept. En conséquence, dans son emploi occurrence, le nom de propriété qui apparaît en cooccurrence avec l'article défini singulier ne peut avoir une valeur générique. Celle-ci sera donc nécessairement spécifique :

77. *Max a commis une imprudence_{QUAL} au volant et s'est fait arrêter par la police. Malheureusement pour lui, l'imprudence_{QUAL} a été très durement sanctionnée.*
78. *De nombreuses méchancetés_{QUAL} ont été proférées de part et d'autre au cours de cette réunion houleuse. Heureusement, les méchancetés_{QUAL} n'ont pas été consignées dans le compte-rendu.*

Nous supposons dans la suite de ce travail (cf. 2.1) que le caractère massif ou comptable d'un syntagme nominal donné n'est pas imposé par le déterminant. En effet, nous analyserons cette distinction comme liée à la présence ou à l'absence d'une projection du nombre. Le déterminant sera alors présenté comme le reflet de cette propriété.

1.1.6. Synthèse

Les observations faites ci-dessus sont synthétisées dans le tableau (79) :

79. *Tableau récapitulatif*

	N massifs concrets	N comptables concrets	Nst en lecture stative	Nst en lecture d'occurrence
Pluralisation	–	+	–	+
Emploi de <i>seul</i>, de <i>chaque</i>, d'un numéral ou de <i>plusieurs</i>	–	+	–	+
Article partitif	+	–	+	–
<i>Un peu de</i>	+	–	+	–
<i>Peu / beaucoup de</i> Npluralisé	–	+	–	+
<i>Un N</i>	–	+	–	+
<i>[le N] générique</i>	+	–	+	–

Le tableau ci-dessus rend compte des comportements morphosyntaxiques que nous avons pu observer pour les noms massifs concrets, les noms comptables concrets, les noms statifs en lecture d'occurrence et enfin ceux en lecture stative. Il permet de rendre saillant le parallélisme que nous avons relevé d'une part entre noms massifs et noms en lecture stative, et d'autre part entre noms comptables et noms en lecture d'occurrence.

1.2. Noms statifs vs. noms massifs : propriétés distinctives

Malgré l'existence de propriétés communes, le parallélisme entre les noms de propriété en lecture stative et les noms concrets massifs n'est pas total. Nous allons présenter dans ce qui suit quelques propriétés morphosyntaxiques typiques des noms statifs.

1.2.1. Article défini difficile en seconde mention

Comme nous le montre (80), la reprise anaphorique des noms massifs est possible, d'où l'utilisation non restreinte de l'article défini à partir de la deuxième mention.

80. *J'ai acheté des fruits et de la glace pour le dessert. Les fruits étaient bien rafraîchissants, mais la glace avait déjà fondu avant que je ne la serve.*

Les noms statifs se distinguent sur ce plan des noms concrets, qu'ils soient massifs, comme *glace* ou comptables comme *fruit(s)*, présentés sous (80).

En effet, la première propriété distinctive des noms statifs est leur difficulté à être introduits à partir de la seconde mention par l'article défini²⁹.

81. a. *Paul a eu de la patience_{QUAL}. [...] *La patience_{QUAL} était remarquable.*
b. *Il a eu de la patience_{QUAL}. [...] {Cette / sa} patience_{QUAL} était remarquable.*
82. a. *Pierre a montré de la fureur_{ETAT}. [...] *La fureur_{ETAT} était dirigée contre ses supérieurs.*
b. *Pierre a montré de la fureur_{ETAT}. [...] {Cette / sa} fureur_{ETAT} était dirigée contre ses supérieurs.*
83. a. *Marie a de l'admiration_{SENT} pour son directeur. [...] *L'admiration_{SENT} est telle qu'elle ne peut lui adresser un mot sans rougir.*
b. *Marie a de l'admiration_{SENT} pour son directeur. [...] {Cette / son} admiration_{SENT} est telle qu'elle ne peut lui adresser un mot sans rougir.*

²⁹ Bien qu'assez inhabituelle, nous n'excluons pas totalement l'utilisation de l'article défini dans des énoncés tels que :

(i) *Le blessé était dans un état grave. Nous sommes parvenus à le sauver, mais, malgré nos efforts, nous n'avons rien pu faire pour calmer la souffrance.* (cf. 3.3)

1.2.2. Légitimation de l'article défini par un complément [*de SN*]

Comme nous venons de le voir, les noms concrets, qu'ils soient massifs ou comptables, peuvent être introduits par l'article défini sans restriction dès leur seconde mention (cf. 1.2.1).

84. a. *J'avais tellement soif que j'ai avalée d'une traite un grand verre d'eau. [...] L'eau était glacée.*
b. *Mon père a renversé un chien sur la route. [...] Heureusement, le vétérinaire a réussi à sauver le chien.*

Toutefois, l'article défini peut également avec de tels noms prendre une valeur cataphorique, autrement dit recevoir une légitimation dès la première occurrence du nom par le biais d'un constituant postnominal (85) :

85. a. *L'eau du lac était glacée.*
b. *Le chien de ma voisine est tout petit.*

En (85), *l'eau* et *le chien* renvoient à des entités identifiées à l'aide du contexte qui suit le nom : *l'eau* à laquelle le nom renvoie est celle du lac, *le chien* auquel le nom renvoie est celui de ma voisine. Ils se distinguent en cela des exemples (84) dans lesquels le nom renvoie à un élément présent dans le contexte antérieur.

Le contraste entre les exemples (81-83) et (80) montre que le parallélisme observé jusqu'à présent entre noms statifs et noms massifs disparaît. Il révèle en effet que l'article défini associé à un nom statif en seconde mention est difficile. Il devient cependant possible si le nom statif est associé à un complément en [*de SN*] contenant le nom dénotant l'entité caractérisée par la propriété (85-87) :

85. a. *La méchanceté_{QUAL} [de cette remarque] était flagrante.*
b. *??La méchanceté_{QUAL} était flagrante.*
c. *Cette remarque était méchante.*

86. a. *La tristesse_{ETAT} [de ma soeur] ne diminuait pas.*
b. ??*La tristesse_{ETAT} ne diminuait pas.*
c. *Ma sœur était triste.*
87. a. *L'admiration_{SENT} [de Paul] pour toutes les personnes célèbres était incompréhensible.*
b. ??*L'admiration_{SENT} pour toutes les personnes célèbres était incompréhensible.*
c. *Paul admire les personnes célèbres.*

Ces structures sont parallèles à celle présentée en (85) pour les noms massifs concrets.

Pour Flaux (1997), le complément de nom inclut généralement une relation à la personne et force donc la référence à un individu, à un objet particulier. La définitude serait interne à l'interprétation de ces structures. L'utilisation de l'article défini serait donc une contrainte qu'imposent les compléments [*de SN*]. Comme nous le verrons dans le chapitre 3, cette idée est également défendue par Zribi-Hertz (2003).

1.2.3. Légitimation de l'article défini par une relative

Pour les noms massifs concrets et les noms comptables, la présence d'une relative restrictive, au même titre que celle d'un constituant de type [*de SN*], impose le choix de l'article défini comme déterminant du nom tête du syntagme (88-89a).

88. a. *La peinture qui servira pour le couloir est un peu trop foncée.*
[vs. b. *J'ai acheté de la peinture pour la chambre de Grégory, mais la peinture est un peu trop foncée.*]
89. a. *La table qui est dans le salon n'est plus très belle.*
[vs. b. *Mon frère a reçu sa nouvelle table. Mauvaise nouvelle, la table était livrée en kit !*]

L'article défini peut également déterminer un nom abstrait intensif lorsque

celui-ci est légitimé par une relative (90-92a), mais la présence de la relative est alors primordiale puisque nous avons vu précédemment que l'emploi anaphorique n'est pas permis :

90. a. *La loyauté_{QUAL} [que Pierre a montrée]_{Relative} était sincère.*
b. **La loyauté_{QUAL} était sincère.*
91. a. *La haine_{SENT} [que Pierre éprouvait pour son frère]_{Relative} était absolue.*
b. *??La haine_{SENT} était absolue.*
92. a. *La joie_{ETAT} [qui l'a envahie à l'annonce des résultats]_{Relative} faisait plaisir à voir.*
b. *??La joie_{ETAT} faisait plaisir à voir.*

Crucialement, l'acceptabilité de l'article défini dans les structures (a) de (90-92) tient au fait que la relative modifiant le nom statif contient le SIEGE de l'entité dénotée par le nom ou un pronom, ici *l'*, le reprenant.

Ainsi, en (93-95), où ce nom n'est pas présent dans la relative, nous retrouvons l'article *un* qui accompagne le nom statif en cas de modification (cf. 1.1.1.5) :

93. a. **Marie a montré la sensibilité_{QUAL} [qui nous a attendris]_{Relative}.*
b. *Marie a montré une sensibilité_{QUAL} [qui nous a attendris]_{Relative}.*
94. a. **Ses actes envers autrui témoignent du mépris_{SENT} [qui fait vraiment peur]_{Relative}.*
b. *Ses actes envers autrui témoignent d'un mépris_{SENT} [qui fait vraiment peur]_{Relative}.*
95. a. **Pierre a fait preuve de la concentration_{ETAT} [qui était imperturbable]_{Relative}.*
b. *Pierre a fait preuve d'une concentration_{ETAT} [qui était imperturbable]_{Relative}.*

1.3. Conclusion

L'examen des propriétés morphosyntaxiques des noms statifs, notamment l'étude de la détermination et de la variabilité en nombre, nous a permis de dégager deux comportements distincts, chacun étant corrélé à l'une des deux lectures possibles pour les noms statifs. Dans leur lecture de propriété, ces noms ont un fonctionnement proche de celui des noms massifs concrets. Ils sont en effet invariables en nombre et leurs possibilités de détermination sont restreintes au partitif, les autres articles étant limités à des environnements syntaxiques spécifiques. Inversement, dans leur lecture d'occurrence, ils se comportent comme des noms comptables concrets : il n'y a plus de restrictions sur le choix des déterminants et les noms peuvent être librement pluralisés. De plus, les exemples présentés montrent que ces deux comportements sont transversaux par rapport au traitement des noms statifs en tant que noms de qualité, noms d'état et noms de sentiment. Ce constat renforce donc l'idée d'une analyse unifiée pour l'ensemble des noms statifs.

Ainsi, nous avons pu observer que dans leur lecture d'occurrence, les noms statifs ont un comportement strictement parallèle à celui des noms comptables. En revanche, dans leur lecture stative, ce comportement est proche de celui des massifs, mais quelques divergences ont pu être notées. Celles-ci concernent la légitimation de l'article défini. Cette remarque soulève alors la question de l'explicitation de ces divergences. Comment rendre compte des distinctions notables entre noms statifs et noms massifs ? Nous nous pencherons sur ces interrogations dans la section 3.

2. Noms statifs et (in)variabilité en nombre

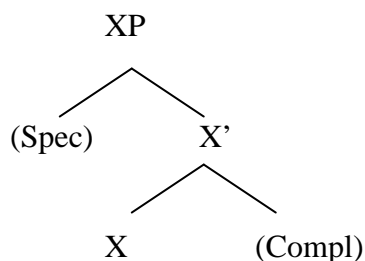
Dans le chapitre précédent, nous avons observé que les deux lectures des noms statifs sont liées à deux comportements morphosyntaxiques distincts : quand ils fonctionnent comme des massifs, alors ils statifs ; quand ils fonctionnent comme les noms comptables, alors ils sont en lecture d'occurrence. L'opposition dénombrable / indénombrable est donc un critère de distinction fondamental entre ces deux lectures. Puisque nous considérons que la syntaxe reflète les propriétés sémantiques, et inversement, l'objectif de ce chapitre est de formaliser en syntaxe les propriétés des noms statifs. Nous nous placerons dans le cadre du courant minimaliste de la grammaire générative (Chomsky 1993, 1995).

2.1. Le nombre : une projection fonctionnelle

2.1.1. La théorie X-barre

La théorie X-barre (Jackendoff, 1977) est issue de l'idée que toute phrase dispose d'une structure syntaxique hiérarchisée. Cette structure syntaxique rend compte de la structure interne des différents constituants de la phrase, ainsi que des relations que ces derniers entretiennent les uns avec les autres. Selon cette théorie, tous les constituants, ou syntagmes, sont construits sur la base d'une architecture interne similaire, représentée par le schéma X-barre (1) :

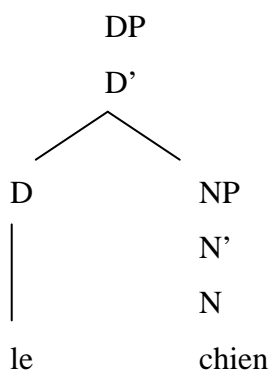
1. Schéma X-barre



La structure du syntagme présentée ci-dessus s'organise en trois niveaux de base. Au niveau le plus bas correspond la position de tête, noté X. Un nœud de branchement intermédiaire, appelé X', lui est associé et permet d'accueillir d'éventuels compléments. Enfin, le niveau de projection maximal, XP, correspond à la frontière du syntagme. C'est à ce niveau qu'est branché le spécificateur du syntagme. Selon la nature de la tête du syntagme, la variable X prendra différentes étiquettes : N(om), V(erbe), Adj(ectif), etc.

Au niveau du syntagme nominal, la théorie X-barre permet de rendre compte de la relation qui unit la projection du nom et celle du déterminant. Nous adopterons l'hypothèse d'Abney (1987) selon laquelle la projection NP est dominée par la projection DP du déterminant. La structure du syntagme nominal est ainsi constituée d'un DP ayant pour complément un NP. Cette structure peut être vue comme parallèle à la structure phrastique, dans laquelle une catégorie fonctionnelle IP (projection de la flexion verbale) domine une catégorie lexicale VP (projection verbale). Une catégorie lexicale donnée forme donc avec toutes les projections fonctionnelles qui s'y associent ce que Giusti (1997) nomme *projection étendue*. La représentation X-barre du syntagme nominal est alors la suivante :

2. Représentation X-barre du syntagme nominal déterminé (DP)



2.1.2. La projection NumP

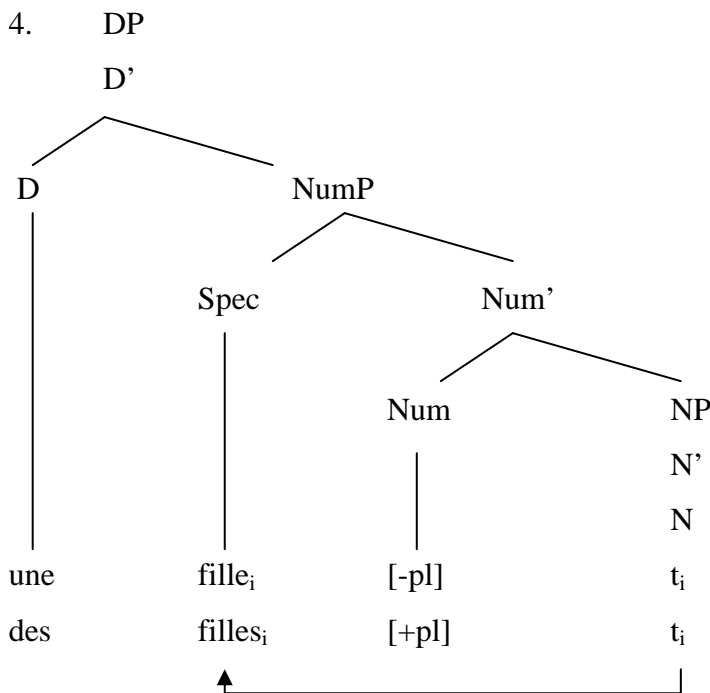
Ritter (1991), Valois (1991) et Carstens (1991) sont les premiers à avoir postulé une projection du nombre au niveau syntaxique. Cependant, dans leurs travaux, l'existence d'une catégorie syntaxique du nombre n'est posée que pour permettre des arrangements à l'intérieur de la structure du syntagme nominal, afin de pouvoir rendre compte du positionnement du nom au sein de ce syntagme (voir Zribi-Hertz (2006) pour une présentation des travaux antérieurs). Or, les catégories fonctionnelles ne sont pas des éléments de pure commodité. Elles servent à exprimer des traits, dont certains sont corrélés à des propriétés sémantiques. Les traits interprétables (comme par exemple la projection du temps au sein du syntagme verbal), s'opposent aux traits ininterprétables (comme la projection de l'accord verbal). La structure fonctionnelle contribue à l'interprétation de l'unité lexicale qu'elle domine. De ce fait, l'existence d'une projection fonctionnelle du nombre doit être justifiée par des implications sémantiques. Considérons l'exemple (3) :

3. a. *une fille*
 b. *des filles*

En français, l'opposition singulier / pluriel est marquée par un suffixe flexionnel de pluriel : *-s*. Cet indice nous permet ainsi de caractériser *filles* (3b) comme un nom pluriel ; inversement, la forme singulier du nom n'étant pas marquée morphologiquement, *fille* (3a) est identifié comme un nom singulier. L'opposition singulier / pluriel se reflète au niveau sémantique puisqu'elle donne lieu à des variations référentielles : le nom singulier renvoie à un individu unique, le nom au pluriel renvoie à une quantité d'individus supérieure à un³⁰. Appliqué à notre exemple, *fille* (3a) renvoie à un seul individu de type *fille*, tandis que *filles* (3b) renvoie à une quantité plurielle d'individus de type *fille*.

³⁰ Toutefois, bien que la majorité des nom en français soient variables en nombre, tous ne le sont pas : (i) *des honoraires, des décombres, des lunettes, le personnel, etc.*

Ainsi, la projection fonctionnelle du nombre encode une distinction fondamentale : celle de la référence à la quantité d'individus. Nous admettons donc que les syntagmes nominaux sont dominés par une projection du nombre indépendante que nous nommerons NumP. Cette projection fonctionnelle est située dans une position intermédiaire entre D et N. La tête de cette projection vérifie les traits morphologiques de nombre réalisés sur la tête nominale au moyen des marques nulle de singulier et explicite de pluriel. Généralement, il est admis que cette vérification du nombre se fait par le mouvement de N en Num. Mais l'hypothèse d'un mouvement de N vers Num a été contestée. Lamarche (1991) montre notamment qu'un tel mouvement fait des prédictions fausses pour ce qui concerne le positionnement des adjectifs en français. Au contraire des auteurs cités précédemment, Shlonsky (2003) suggère, à partir de données de l'hébreu, qu'il n'y a pas de mouvements de tête dans le syntagme nominal. La même hypothèse est retenue par Knittel (2007) pour le français. Selon Knittel (2007), la vérification du trait de nombre réalise en fait par le mouvement de NP en spécificateur de NumP :



C'est cette analyse que nous retiendrons dans la suite de ce travail.

2.1.3. L'optionalité du nombre

2.1.3.1. L'analyse de Kwon & Zribi-Hertz (2004) et Zribi-Hertz & Glaude (2007)

Dans leurs travaux, Kwon & Zribi-Hertz (2004) et Zribi-Hertz & Glaude (2007) soutiennent l'hypothèse que certains noms peuvent apparaître dépourvus de projection du nombre.

5. a. *Achetez ma (délicieuse) tomate italienne !*
 b. *Achetez mes (délicieuses) tomates italiennes !*
(Kwon & Zribi-Hertz, 2004 : 137)

Au regard d'exemples comme (5), ces auteurs soutiennent l'idée qu'un syntagme nominal non pluralisé (5a) peut être ambigu en français entre une interprétation de singulier, qui est non marqué et où le nom renvoie à un référent unique, et une interprétation massive ou collective, pour laquelle le nombre (c'est-à-dire l'opposition singulier/pluriel) n'est pas spécifié.

En effet, la marque plurielle portée par l'objet de l'exemple (5b) conduit sans ambiguïté à une interprétation plurielle des référents. *Tomates* est interprétable comme renvoyant à un ensemble pré-identifié d'objets atomiques *tomate* constitué d'au moins deux éléments. En revanche, l'absence de pluriel dans l'exemple (5a) introduit une ambiguïté. En effet, ce deuxième énoncé peut soit avoir une interprétation de véritable singulier, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'un seul objet atomique *tomate* à vendre, soit avoir une interprétation massive ou collective. Avec le déterminant partitif, *tomate* peut renvoyer à une quantité non spécifiée d'objets appartenant à l'espèce *tomate*, parallèlement à *Belge* en (6b), tout comme il peut avoir une interprétation de masse, et renvoyer à la substance *tomate*, à la pulpe.

6. a. *Il y a de la tomate renversée.*
b. *Il y a du Belge sur l'autoroute.*

Kwon & Zribi-Hertz constatent que les deux lectures disponibles pour (6) ne sont possibles que lorsque le nombre (\pm pluriel) n'est pas spécifié. Elles suggèrent ainsi que la lecture collective ou massive d'un syntagme nominal est corrélée à une déficience syntaxique en nombre. Le nombre est ainsi présenté comme une projection optionnelle, dont l'absence aurait pour effet sémantique l'émergence d'une lecture particulière (collective ou massive). De ce fait, l'opposition comptable/massif ne serait plus une opposition lexicale mais un effet sémantique découlant de la spécification, ou non spécification, du nombre en syntaxe.

L'analyse présentée ici implique que l'absence de marque de pluriel explicite est ambiguë entre la valeur négative du nombre (-pluriel) et l'absence de nombre (-nombre). Cette ambiguïté est une manifestation du principe suivant :

7. *The ambiguity of feature deficiency (Zribi-Hertz & Glaude 2007)*

For any functional feature F, the lack of phonological spell-out for F may a priori indicate either the nonspecification of F, i.e. syntactic deficiency, or the unmarked value of F, i.e. phonological deficiency.

L'ambiguïté de la déficience d'un trait fonctionnel

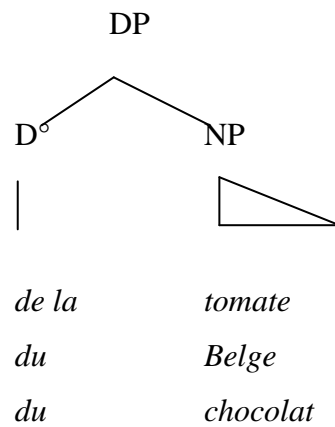
« Pour tout trait fonctionnel F, l'absence d'épel de F peut a priori indiquer soit la non spécification pour F, c'est-à-dire la déficience syntaxique, soit la valeur non marquée de F, c'est-à-dire la déficience phonologique. »

Selon ce principe, l'absence de spécification pour un trait fonctionnel conduit à une déficience syntaxique vis-à-vis de ce trait. Une projection fonctionnelle n'est donc présente syntaxiquement que si elle est nécessaire. Dans le cas contraire, la projection n'est pas présente du tout, le syntagme nominal est déficient pour le trait encodé par cette projection.

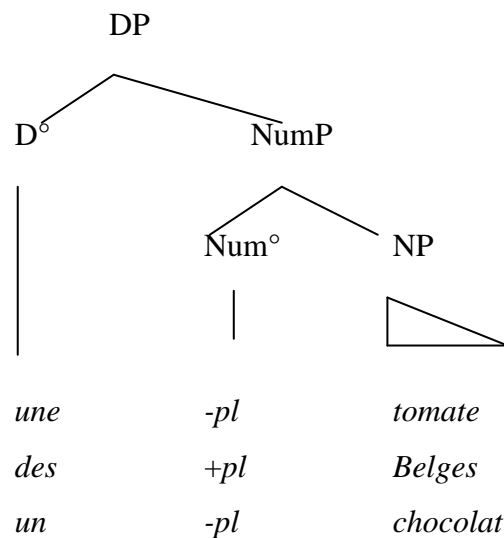
Ainsi, nous admettrons dans cette étude que la projection du Nombre est optionnelle, et que sa présence / son absence donne lieu à des variations

interprétatives. Plus précisément, un NP dominé par une projection NumP sera interprété comme comptable, alors qu'il prendra une valeur massive (ou collective) si NumP est absent. Les représentations des interprétations massives et comptables sont présentées respectivement sous (8) et (9) :

8. *Interprétation massive : (de la) tomate, (du) Belge, (du) chocolat...*



9. *Interprétation comptable : (une / des) tomate(s), (un / des) Belge(s), (un / des) chocolat(s)...*



2.1.3.2. L'analyse de Borer (2005)

Comme Kwon & Zribi-Hertz (2004) et Zribi-Hertz & Glaude (2007), Borer (2005) défend l'idée que le caractère massif ou comptable d'un nom est le reflet d'une structure fonctionnelle particulière, et qu'il ne s'agit donc pas d'une propriété lexicale du nom lui-même. Plus précisément, elle soutient que l'interprétation massive d'un nom est une interprétation par défaut, en l'absence d'une structure comptable. En effet, selon sa théorie de l'exo-squelette, Borer défend l'idée que l'ensemble des propriétés syntaxiques généralement considérées comme d'origine lexicale sont en fait des propriétés encodées par la structure fonctionnelle.

Dans cette optique, Borer suggère que les classificateurs (dans des langues comme le chinois) ou les marques de pluriel (dans des langues comme l'anglais) partagent le même rôle : celui d'indiquer la présence d'unités comptables en créant une division de la masse. Cette identité de fonction se reflète au niveau syntaxique. En effet, Borer propose que ces deux types d'unités soient représentés par la projection CL^{max} . Borer distingue la projection CL^{max} , qui marque la division, de la projection #P, qui marque la quantification.

Considérons (10) :

10. a. *three cats* : *Interprétation comptable*

[_{DP} < e >_d [_{#P} *three* < e >_# [_{CL^{max}} *cat*.<div> < e >_{DIV} [_{NP} ~~*eat*~~]]]]

b. *much salt* : *Interprétation massive*

[_{DP} < e >_d [_{#P} *much* < e >_# [_{NP} *salt*]]]

Lorsque la projection CL^{max} n'est pas présente (10b), le nom n'est pas divisé et son référent reste ainsi à l'état atomique. Seul un quantificateur non comptable peut lui être associé. Avant de pouvoir interagir avec un système comptable (cardinaux ou quantificateurs comptables), le nom doit être divisé. De ce fait, #P domine CL^{max} . La fonction de diviseur est assurée par la marque de pluriel. La tête abstraite <div> (10a) correspond dans cet exemple à la marque plurielle de *cats*.

Ainsi, selon Borer, l'interprétation massive est corrélée à l'absence de projection CL^{\max} . Le caractère comptable ou massif d'un nom est dérivé des propriétés de sa structure fonctionnelle. C'est en l'occurrence l'absence de diviseur qui donnera lieu à une valeur massive.

2.1.1.3. Synthèse : des théories qui se rejoignent

Les hypothèses de Kwon & Zribi-Hertz, Zribi-Hertz & Glaude d'une part, et de Borer d'autre part, vont dans le même sens. Tous analysent la distinction massif / comptable comme une distinction qui est donnée par les projections fonctionnelles : une de ces deux valeurs nécessite une projection spécifique, l'autre étant la valeur par défaut en l'absence de cette projection. Selon ces auteurs, la présence de la projection NumP (ou la projection CL^{\max} dans la terminologie de Borer) formalise une interprétation comptable du référent. De ce fait, l'absence de cette projection dans la structure du syntagme nominal est le reflet du caractère massif du nom : ce dernier ne peut être divisé en sous-parties. A l'inverse, l'introduction de la projection NumP / CL^{\max} permet à tout nom d'être subdivisé, ce qui lui confère un caractère comptable. La valeur massive est donc la valeur par défaut en l'absence de projection NumP / CL^{\max} .

L'intérêt majeur de ces deux hypothèses est de rendre de compte du fait que la plupart des noms peuvent apparaître comme des noms massifs et comme des noms comptables, comme l'a relevé Galmiche (1986, 1989) (cf. 1.1.1). De ce fait, si l'opposition massif / comptable se situe au niveau fonctionnel, comme le défendent ces hypothèses, cela signifie que le nom reste le même, indépendamment de son interprétation.

2.2. Noms abstraits et projection du nombre

2.2.1. (In)variabilité en nombre et interprétation

Les travaux présentés dans la section précédente posent une hypothèse générale quant à l'absence de projection du nombre dans certains syntagmes. Cette projection / non projection du nombre serait à l'origine de l'opposition comptable / massif. Nous avons pu voir que les noms comme *Belge* ou *tomate* peuvent ainsi avoir deux interprétations. Cependant, cette analyse n'est exemplifiée que par des noms concrets. Nous nous proposons ici d'élargir cette hypothèse aux noms abstraits. Or, l'étude des noms statifs a montré que ces derniers présentent des propriétés syntaxiques (pluralisation ou non) corrélées à des propriétés sémantiques (interprétation d'occurrence / interprétation stative). Ces mêmes observations sont valables pour d'autres types de noms abstraits. Nous allons donc montrer qu'il existe un parallélisme entre les abstraits et les concrets pour la distribution du nombre.

2.2.1.1. Les noms d'activité

Un examen des propriétés morphosyntaxiques des noms d'activité est dressé par Heyd & Knittel (2009). Leur étude montre que la plupart des noms construits sur des prédicats verbaux d'activité peuvent avoir deux emplois distincts : un emploi dans lequel les noms dénotent des activités (11), et un emploi dans lequel ils dénotent des *occurrences* particulières (12).

11. a. *Hier, j'ai fait du jardinage.*
b. *J'ai fait de la danse dans ma jeunesse.*

12. a. *La discussion a tourné au vinaigre.*
b. *La danse que j'ai apprise la semaine dernière est difficile à retenir.*

De plus, chacune de ces lectures est en lien avec des propriétés morphosyntaxiques spécifiques. Dans leur lecture d'activité, ces noms ne présentent pas de forme

plurielle et sont incompatibles avec l'article indéfini *un* :

13. a. **J'ai fait{une / des} natation(s)*.
vs. b. *J'ai fait de la natation dans ma jeunesse*.
14. a. **Les jardinages m'ont fait mal au dos*.
vs. b. *Le jardinage me donne toujours mal au dos*.

En revanche, lorsque les noms d'activités admettent un emploi occurrence, ils peuvent alors être librement pluralisés et acceptent d'être introduits par l'article indéfini singulier :

15. a. *Mon professeur a animé plusieurs discussions sur le sujet*.
b. *J'ai filmé plusieurs danses lors du spectacle de fin d'année*.
16. a. *J'ai fait une promenade dans l'après-midi*.
b. *Un voyage me permettrait de reprendre des forces*.

Heyd & Knittel subdivisent les noms d'activités en trois classes : les noms qui ne dénotent que des activités (*jardinage, natation*), les noms qui ne renvoient qu'à des occurrences (*discussion, promenade*) et les noms qui sont susceptibles d'avoir les deux lectures (*danse, marche*). Les propriétés morphosyntaxiques propres à chaque emploi amènent Heyd & Knittel à conclure que le caractère massif est une condition nécessaire à l'interprétation du nom comme dénotant une activité.

L'analyse des propriétés des noms d'activité conduit Heyd & Knittel à des conclusions similaires à celles que nous avons établies pour les noms statifs. En effet, l'absence de pluriel et l'impossibilité d'être introduit par l'indéfini singulier sont les propriétés qui reflètent ici l'interprétation d'activité, tout comme ces mêmes propriétés reflètent la lecture stative :

17. a. **Paul a montré un mépris envers son cousin.*
b. **Une curiosité de Paul est pénible.*

18. a. **Pierre a manifesté des joies débordantes.*
b. **Marie a fait preuve de gentillesse.*

L'inverse vaut pour la dénotation d'occurrence des noms statifs (19) et des noms d'activités (20).

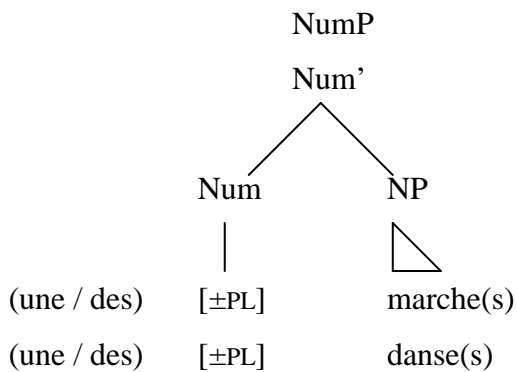
19. a. *Pierre m'a fait mal en me jetant toutes ces méchancetés à la figure.*
b. *J'ai rencontré une célébrité.*
20. a. *J'ai présenté trois danses au spectacle de mon école.*
b. *Depuis que nous sommes rentrés de vacances, nous faisons des marches tous les week-ends pour garder la forme.*

Pour Knittel (2007), ces exemples montrent que les noms d'activités présentent deux fonctionnements distincts : l'un massif et l'autre comptable. Le contraste entre l'emploi massif et l'emploi comptable du nom d'activité se voit reflété sur un plan interprétatif. Puisque ces observations vont dans le sens d'une projection optionnelle du nombre, Knittel propose la formalisation (21a) pour rendre compte de l'emploi massif d'un nom comme *marche*, et la formalisation (21b) pour rendre compte de son emploi comptable :

- (21) a. *Emploi massif des noms d'activités*

	NP
	N'
	N
(de la)	marche
(de la)	danse

b. *Emploi comptable des noms d'activités*



2.2.1.2. Les noms événementiels

Parmi les noms déverbaux dénotant des événements, Grimshaw (1990), qui se fonde sur les données de l'anglais, oppose deux classes : les noms événementiels simples (*Simple Event Nominals*) et les noms événementiels complexes (*Complex Event Nominals*). Selon cet auteur, les noms événementiels complexes présentent une série de propriétés syntaxiques particulières, qui les distinguent de l'ensemble des autres noms déverbaux. Les noms événementiels complexes sont illustrés sous (22) :

22. *construction, destruction, examen, etc.*

Une propriété syntaxique notable des noms événementiels complexes (NEC) repérée par Grimshaw est l'absence de forme de pluriel, illustrée pour le français sous (23-24) :

23. a. *La construction de la maison a duré six mois.*
 b. *La construction des maisons a duré six mois.*
 c. **Les constructions des maisons ont duré six mois.*

24. a. *La consommation d'alcool par les mineurs est interdite.*
 b. *La consommation de boissons alcoolisées par les mineurs est interdite.*
 c. **Les consommations d'alcool (par les mineurs) sont interdites.*

Comme nous l'avons observé dans le chapitre précédent, cette propriété morphosyntaxique (absence de pluriel) vaut également pour les noms de propriété en lecture stative.

25. a. *Paul a du tempérament.*
b. **Paul a des tempéraments.*
26. a. *La tristesse de Pierre m'a bouleversé.*
b. *??Les tristesses de Paul m'ont bouleversé.*

Considérons pour finir les exemples (27) :

27. a. *Plusieurs imprudences ont été commises ce jour-là.*
b. *Hier soir, le patron du bar nous a offert plusieurs consommations.*

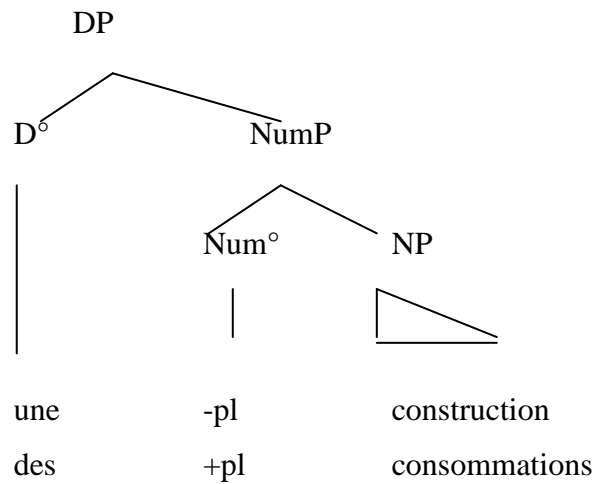
Sous (a), nous retrouvons le nom statif *imprudence* en interprétation d'occurrence, dans laquelle il peut apparaître sous une forme indéfinie plurielle. L'exemple (b) nous indique une fois de plus que cette propriété est partagée par les NEC, puisque le nom *consommation* y apparaît indéfini et sans complément. On peut en outre observer que la variation interprétative opposant les deux emplois des noms statifs est également vraie dans le cas des NEC : alors que *consommation* en (24) est paraphrasable par *le fait de consommer*, il s'interprète comme *boisson* en (27b). Grimshaw oppose ainsi la lecture événementielle à la lecture résultative, dans laquelle les propriétés typiques des noms événementiels complexes disparaissent.

De manière similaire aux noms statifs, les noms événementiels complexes présentent deux comportements. Grimshaw (1990) dégage pour ces noms événementiels deux lectures : la lecture d'événement et la lecture résultative. Comme dans le cas des noms statifs, chaque interprétation est liée à un fonctionnement morphosyntaxique particulier, similaire en fait à celui caractérisant l'une des acceptions des noms statifs. Un parallèle peut ainsi être dressé entre lecture stative et lecture d'événement d'une part dans lesquelles le nom est dans une acception

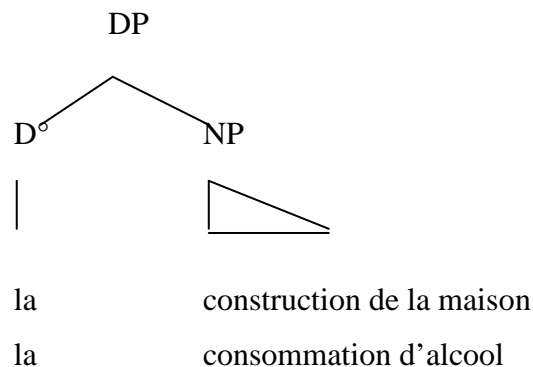
massive, et entre lecture d'occurrence et lecture résultative d'autre part dans lesquelles le nom est comptable (Beuseroy & Knittel, 2007).

Cette opposition massif / comptable qui caractérise les deux lectures des noms événementiels complexes rappelle l'opposition massif / comptable des noms concrets et des noms d'activité. En syntaxe, l'hypothèse de la projection optionnelle du nombre peut donc une fois encore être présentée pour rendre compte des propriétés sémantiques et morphosyntaxiques des NEC. La formalisation que nous proposons est schématisée sous (28) :

(28) a. *Emploi comptable des noms événementiels complexes*



b. *Emploi massif des noms événementiels complexes*



2.2.1.3. Généralisation

Pour l'ensemble des noms abstraits étudiés (noms statifs, noms événementiels complexes et noms d'activité), deux fonctionnements morphosyntaxiques ont pu être dégagés, liés à des variations interprétatives. En lecture d'occurrence, ils renvoient à des référents abstraits ou concrets et sont toujours comptables. Au contraire, lorsqu'ils sont interprétés comme des propriétés / événements / activités, ils sont invariables en nombre et fonctionnent comme des noms massifs. Nous concluons donc que les noms statifs partagent avec les noms événementiels et les noms d'activité la plupart de leurs propriétés. Ils sont en effet comparables sur les plans syntaxique et interprétatif, et sur la corrélation existant entre ces deux ensembles de propriétés.

L'analyse du nombre, c'est-à-dire de l'opposition [\pm pluralisable], comme critère de distinction fondamental dans l'opposition lecture stative / lecture occurrence (cf. chapitre 1) semble donc, à priori, être parallèle pour toutes ces classes de noms abstraits.

Pour les noms d'activité et les noms événementiels complexes, l'hypothèse de l'optionnalité de la projection fonctionnelle de nombre permet de rendre compte des deux emplois dont disposent les noms. Puisqu'un parallélisme peut être dressé avec les noms statifs, il est donc légitime d'étendre l'analyse à ces derniers.

2.2.2. Les noms statifs comme des noms [-nombre]³¹

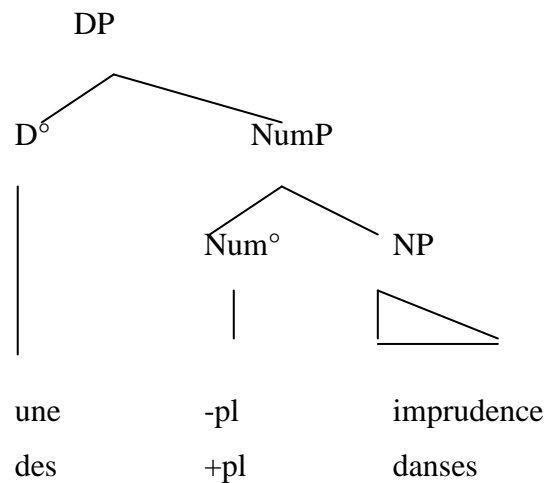
2.2.2.1. Les implications de la déficience

Puisque la présence ou l'absence d'une projection fonctionnelle de nombre marque respectivement l'emploi comptable ou massif d'un nom, nous nous proposons de généraliser cette hypothèse à l'ensemble des noms abstraits, donc aux noms statifs. Nous suggérons alors d'analyser les noms statifs employés en tant qu'occurrences comme pourvus d'une projection de nombre. Inversement, dans leur

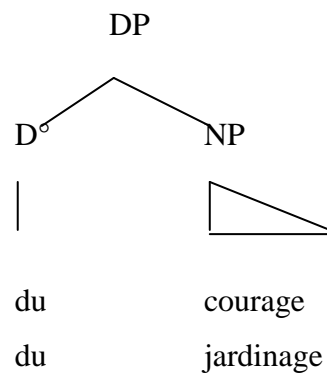
³¹ L'hypothèse a été développée dans Beuseroy (2008).

lecture de propriété, ces mêmes noms doivent être analysés comme déficients en nombre. En d'autres termes, dans son acception d'occurrence, le nom statif peut être [\pm pluriel], comme représenté en (29), alors qu'en lecture de propriété, il est véritablement [-nombre] (30).

29. *Emploi occurrenceiel : {une / des} imprudence, {une / des} danses, etc.*



30. *Emploi de propriété / événement / activité : du courage, du jardinage, etc.*



2.2.2.2. Éléments en faveur de cette hypothèse

Selon Kwon & Zribi-Hertz (2004), l'absence de projection du nombre dans un syntagme nominal conduit à une interprétation massive (ou collective) de celui-ci. Le cas des noms statifs va dans ce sens puisque ces derniers ont, comme nous l'avons vu, un comportement de noms massifs. L'article partitif avec lequel ils peuvent se combiner est révélateur de ce caractère massif.

31. a. *Pierre a mangé de la purée.* (nom massif)
b. *Pierre a montré de la fatigue.* (nom statif)
c. *Pierre a fait du jardinage.* (nom d'activité)
d. *Pierre a fini { *de la / la } construction de la maison.* (nom d'événement)

En (31d), le nom d'événement complexe refuse d'être introduit par l'article partitif. Cependant, cette détermination particulière est liée au caractère obligatoire de l'argument, qui apparaît sous la forme d'un syntagme [*de SN*] qui légitime l'article défini (cf. **de l'eau du lac*). L'agrammaticalité de **de la construction de la maison* ne remet donc pas en cause l'interprétation massive du syntagme.

Dans l'optique de l'analyse de Kwon & Zribi-Hertz, les noms statifs, tout comme les noms massifs concrets, ne devraient pas pouvoir être pluralisés puisqu'ils sont caractérisés par une absence de projection du nombre. Cette implication se trouve vérifiée par la description proposée en 2.2.1, ainsi qu'à travers des exemples (32), (33) et (34).

32. a. *Jusqu'à trois ans, cet enfant n'a mangé que des yaourts que sa mère lui préparait elle-même.*
= b. *plusieurs occurrences de yaourts*
33. a. *Jusqu'à trois ans, cet enfant n'a mangé que trois purées : la purée de pommes de terre, la purée de carottes et la purée de brocolis.*
= b. *trois sortes de purées*

34. a. *Il n'existe pas qu'un seul courage, le fameux courage des braves ; mais il existe des courages_{QUAL} : le « courage de papier » [...] ; puis le « courage de feu » [...] ; enfin il en existe un troisième [...] le « courage de pierre » [...].*
(G. Cesbron, *De la non-violence*)
- ≠ b. **plusieurs occurrences de courage différentes*
- = c. *plusieurs sortes de courage*

En (32a) et (33a), les noms massifs *yaourts* et *purées* sont associés à une projection du nombre. Leur référence est alors modifiée. Les référents de ces noms sont présentés de manière discontinue, comme des entités individuées prélevées sur les substances massives *yaourt* et *purée*. Ainsi, en (32a), le nom *yaourt* apparaît dans la lecture de conditionnement (Galniche, 1989). En (33a) au contraire, la quantification porte sur les sous-espèces dénombrées (*pommes de terre, carotte* et *brocolis*). La même conclusion vaut pour (34) qui présente un nom statif dans une lecture de sous-espèces. En (34), ce n'est pas la quantité de courage qui est directement dénombrée, mais plutôt les différentes espèces de courage qui sont distinguées.

D'autre part, l'hypothèse de la projection optionnelle du nombre conduit à penser que tout syntagme dominé par une projection du nombre est nécessairement dans un emploi comptable. Nous postulons donc que la projection du nombre encode, pour les noms abstraits, une interprétation occurrenceielle ou résultative. En effet, dans cette lecture, le fonctionnement du nom abstrait est alors le même que celui de tout nom comptable.

35. a. *J'ai mangé une (seule) tomate, (pas deux).*
b. *J'ai mangé des tomates.*
36. a. *J'ai fait une (seule) bêtise, (pas deux).*
b. *J'ai fait des bêtises.*
37. a. *Je n'ai eu le temps de présenter qu'une (seule) danse, (pas deux).*
b. *Les danses que j'ai du apprendre sont très difficiles.*

Les exemples (35a-37a) renvoient respectivement à un élément *tomate*, un élément *bêtise* (c'est-à-dire ici un acte témoignant de la bêtise du sujet), ou un élément *danse* (une occurrence). Les noms abstraits en (35-37b) renvoient à un nombre pluriel d'éléments, c'est-à-dire à au moins deux éléments *tomate* / *bêtise* / *danse*. La possible insertion de *seul...*, *pas deux* confirme l'emploi comptable de ces noms. De plus, comme les noms comptables concrets, le nom abstrait en acception d'occurrence accepte les constructions avec *combien*, *chaque*, *seul*, *plusieurs* ou un numéral :

38. a. *Combien de bouteilles a-t-il acheté ?* (nom concret comptable)
b. *Combien de méchancetés a-t-il encore proféré ?* (nom statif)
c. *Combien de discussions as-tu entamées ?* (nom d'activité)
d. *Combien de consommations as-tu payées ?* (nom événementiel)
39. a. *Chaque cigarette que tu fumes réduit ton espérance de vie.* (nom concret comptable)
b. *Chaque saleté qui traîne doit être ôtée.* (nom statif)
c. *Chaque danse a été filmée.* (nom d'activité)
d. *Un permis de construire différent doit être demandé pour chaque construction.* (nom événementiel)
40. a. *Il a lu {un seul / plusieurs} roman(s).* (nom concret comptable)
b. *Il a commis {une seule / plusieurs} imprudence(s).* (nom statif)
c. *Il a fait {une seule / plusieurs} promenade(s).* (nom d'activité)
d. *Il a bu {une seule / plusieurs} consommation(s).* (nom événementiel)
41. a. *Il a emprunté deux livres à la bibliothèque.* (nom concret comptable)
b. *Il a fait deux ou trois petites bêtises, rien de grave.* (nom statif)
c. *Il a fait deux voyages cette année.* (nom d'activité)
d. *Il a commandé nos trois consommations.* (nom événementiel)

Les constructions présentées sous (38-41) sont des constructions typiques des noms comptables. Elles confortent donc l'idée qu'un nom concret dénombrable et un nom abstrait en acception d'occurrence (ou résultative) ont un fonctionnement morphosyntaxique similaire.

L'hypothèse de la projection optionnelle du nombre dans les syntagmes contenant un nom abstrait trouve ici une validation. Dans leur interprétation de propriété / événement / activité, les noms abstraits sont des noms [-nombre]. La catégorie fonctionnelle du nombre, qui encode le caractère comptable, ne fait dans ce cas pas partie de la structure interne des syntagmes dont ils sont la tête.

2.2.2.3. Valeur sémantique du nombre dans le cas des noms statifs

Rappelons que nous avons suggéré que les noms statifs héritent du caractère statif des prédicats verbaux et adjectivaux auxquels ils sont apparentés. Or, selon Smith (1991), un prédicat statif n'est pas divisible en étapes internes, et n'est pas borné, dans la mesure où l'entrée dans l'état (borne initiale) et la sortie de l'état (borne finale) ne sont pas des parties constitutives de l'état lui-même. Nous proposons que le caractère non-borné du prédicat statif se reflète dans le nom auquel il est apparenté par l'absence de projection du nombre, autrement dit de diviseur. À l'appui de notre analyse, considérons le contraste ci-dessous :

42. a. *Les roues de la voiture sont crevées.*
b. *L'une des roues de la voiture est crevée.*
43. a. ??*Les volants de la voiture sont cassés.*
b. ??*L'un des volants de la voiture est cassé.*
44. a. *Le sable de la plage de Saint-Jouan est noir.*
b. ??*Les sables de la plage de Saint-Jouan est noir.*
c. ??*L'un des sables de la plage de Saint-Jouan est noir.*

45. a. *La patience de Marie m'impressionne.*
a. ??*Les patiences de Marie m'impressionnent.*
b. ??*L'une des patiences de Marie m'impressionne.*

L'exemple (42b) présente une construction possessive que nous qualifierons de « partitive » : le prédicat principal *est crevée* s'applique à un sous-ensemble des objets *roues* dont le possesseur est *voiture*. La même référence à un sous-ensemble est impossible lorsque le nom est référentiellement singulier (43b) ou lorsque le nom est massif (44c) donc référentiellement homogène (Galmiche 1986). Le caractère indivisible de l'entité dénotée par le nom s'explique par ses propriétés référentielles. De la même manière, la construction partitive est impossible en (45c) avec le nom statif *patience*. Puisque nous analysons les noms statifs comme des noms non-bornés, non délimités, les entités dénotées sont nécessairement perçues comme homogènes (Kleiber, 1997). Cela permet d'expliquer, de manière parallèle à (44c), pourquoi l'entité *patience* n'est pas divisible, ce que nous attribuons sur un plan syntaxique à l'absence de projection du nombre.

La situation est différente lorsque les noms statifs sont interprétés comme des occurrences. Celles-ci sont en effet nécessairement bornées (cf. partie I, 3.2.3). Or, c'est le propre des noms comptables de déterminer des entités bornées et hétérogènes (Kleiber 1997, Langacker 1991). Selon Kleiber, une occurrence de nom comptable est intrinsèquement délimitée : une *roue* (42) est ainsi délimitée spatialement, par sa forme. A cette propriété des noms comptables s'associe le trait d'hétérogénéité : une *roue* est conçue comme ayant une constitution interne discontinue, parce qu'elle est constituée d'un pneu, un disque, etc. C'est donc l'hétérogénéité du référent qui en détermine les limites. Cependant, Kleiber note que tous les noms comptables ne dénotent pas nécessairement des entités bornées hétérogènes. Les occurrences de noms comme *son*, *tache*, ou *mer* ne peuvent en effet être décomposées en différentes parties constitutives du tout :

46. a. ??*L'eau salée est une partie d'une mer.*
b. ??*La couleur rouge est une partie de la tache.*
c. ??*Une note de musique est une partie d'un son.*
(Kleiber, 1997 : 329)

Comme en témoignent les exemples (46), *mer*, *tache*, ou *son* présentent une homogénéité interne, que Kleiber attribue au fait que ces noms mettent en jeu des entités massives, par définition homogènes, puisqu'« ils correspondent à des conditionnements préétablis de ces substances » (Kleiber, 1997 : 330). Les entités sont alors délimitées de manière contrastive ou par fractionnement d'une catégorie dimensionnelle comme le temps, la longueur, la surface, etc.

A la suite de l'analyse de Kleiber, nous suggérons que les bornes qui caractérisent les noms statifs en emploi occurrence peuvent être de trois types : temporelles, spatiales, ou imposées par leur objet lorsque le nom résulte de la nominalisation d'un verbe transitif :

47. a. *Il a dit une bêtise. [= une parole bête]*
b. *Il a fait une colère. [= un épisode de colère]*
c. *Il a des haines tenaces. [=une haine envers un individu X, envers un individu Y]*
d. *Il y a une saleté sur la table. [= une chose sale]*

Sous (47a-b), le nom statif en interprétation d'occurrence renvoie à un référent abstrait. En tant que tel, ce référent ne peut avoir d'étendue spatiale, mais seulement une étendue temporelle, correspondant à la durée de prononciation de la parole bête (a) ou à celle du temps qu'à duré l'épisode de colère (b). En (c), le nom a toujours une référence abstraite. Cependant, les bornes ne sont pas induites par une délimitation temporelle, mais par l'implication sous-jacente d'une pluralité d'objets de *haine* qui s'opposent les uns aux autres. Les limites sont alors issues de ce contraste. Sous (d), le référent du nom initialement statif est concret, et se caractérise par son étendue spatiale, puisque la saleté en question couvre une certaine surface.

Nous considérons donc que ces limites, quelles qu'elles soient, sont induites par la

présence de la projection NumP, et qu'elles constituent la particularité distinguant les noms statifs en interprétation d'occurrence de leurs contreparties interprétées comme des propriétés.

L'étude des noms statifs a mis en évidence le fait que le nombre est lié au caractère borné du nom. Puisque nous sommes partie du postulat que le caractère non-borné d'un nom en lecture stative reflète le caractère non-borné du prédicat auquel il est apparenté, une question qui se pose serait de savoir si les noms dérivés de prédicats non-statifs (événementiels et d'activités) peuvent également, dans leur emploi massif, dénoter des entités non délimitées. Si tel était effectivement le cas, cela pourrait à la fois étayer notre analyse et la compléter en montrant quelles sont effectivement les relations qu'entretiennent entre eux le nombre et les bornes dans le domaine nominal.

2.2.3. Conclusion

La (non) projection du nombre au sein du syntagme nominal permet d'expliquer les deux interprétations que nous avons distinguées pour les noms abstraits et de justifier de leur comportement morphosyntaxique. Nos conclusions tendent à démontrer la validité de l'hypothèse de Kwon & Zribi-Hertz (2004), Zribi-Hertz & Glaude (2007) et Borer (2005) tant pour les noms concrets que pour les noms abstraits.

Plus précisément, nous considérons que les noms abstraits en emploi d'occurrence sont dominés par la projection NumP, ce qui leur confère un comportement morphosyntaxique de noms comptables. Ils peuvent ainsi être librement pluralisés et sont compatibles avec des quantificateurs sélectionnant des noms comptables.

Au contraire, en emploi statif / événementiel / d'activité, ces noms sont syntaxiquement déficients en nombre, au même titre que les massifs concrets. Ceci permet de formaliser leur invariabilité en nombre, et leur compatibilité avec les quantificateurs massifs uniquement.

2.3. Les adjectifs et le nombre

Nous venons de voir que la distinction interprétative entre valeur stative et valeur occurrence de noms statifs est corrélée à un contraste morphosyntaxique entre un emploi massif et un emploi comptable de ces noms. En conséquence, ces deux interprétations sont représentées de manière différente sur un plan syntaxique, par la projection ou non de NumP.

Or certains auteurs (Cinque, 1994, Knittel, 2005, 2007) ont postulé que le nombre est en lien avec la distribution des adjectifs. De ce fait, nous nous proposons à présent de rendre compte des différents emplois adjectivaux attestés au côté de noms statifs.

2.3.1. La modification adjectivale des noms d'activité (Knittel 2007, Heyd & Knittel 2009)

2.3.1.1. Les noms d'activité

Heyd & Knittel (2009) dégagent dans leur étude deux comportements morphosyntaxiques distincts pour les noms d'activités, que nous rappelons brièvement :

(i) un emploi massif dans lequel le nom d'activité a une lecture abstraite. Le postulat d'une absence de projection du nombre dans cet emploi permet de formaliser en syntaxe les propriétés de ces noms (Knittel 2007).

48. a. **J'ai fait une natation l'année dernière.*
b. **Plusieurs jardinages m'ont fait mal au dos.*
c. **Nous avons exécuté trois natations.*

(ii) un emploi comptable dans lequel le nom d'activité dénote une occurrence particulière. Dans cet emploi, le nom est variable en nombre, il est nécessairement [\pm pluriel]. De ce fait, Knittel soutient que cet emploi est dépendant d'une projection NumP.

49. a. *Ils ont fait une promenade hier après-midi.*
b. *Plusieurs discussions ont mal tourné.*
c. *Ils ont exécuté deux danses.*

2.3.1.2. Noms d'activité et adjectifs qualificatifs

Heyd & Knittel (2009) remarquent que lorsque les noms d'activités apparaissent dans des structures telles que celles présentées en (50-51), ils ne peuvent pas être modifiés par des adjectifs qualificatifs (i.e. qualifiants au sens de Kupferman, 2004), c'est-à-dire des adjectifs dénotant des propriétés :

50. a. *Elle fait de la danse (*gracieuse).*
b. *La danse (*gracieuse) développe la souplesse.*
(adapté de Heyd & Knittel, 2009)

51. a. *Ils font de la marche (*fatigante).*
b. *La marche (*fatigante) provoque des crampes.*
(adapté de Heyd & Knittel, 2009)

En revanche, la modification adjectivale qualifiante est possible pour ces mêmes noms dans d'autres contextes :

52. a. *Lors du spectacle, elle a exécuté {une / des} danse(s) gracieuse(s).*
b. *Les marches fatigantes qu'ils ont faites les ont épuisés.*
(adapté de Heyd & Knittel, 2009)

Nous remarquons une différence d'ordre interprétatif entre (50-51) et (52) : en (50-51) *danse* et *marche* renvoient à des activités, tandis qu'en (52), ces mêmes noms dénotent des occurrences de ces activités. Cette distinction est donc liée à une différence morphosyntaxique majeure : alors que les noms en (50-51) sont utilisés dans leur emploi massif, ils apparaissent en (52) dans leur emploi comptable (Heyd

& Knittel, 2009). Les noms d'activité peuvent ainsi être subdivisés en trois classes : les noms exclusivement massifs (*jardinage*), les noms exclusivement comptables (*discussion*), et les noms qui sont susceptibles d'apparaître dans les deux emplois (*danse*).

Ainsi, Heyd & Knittel (2009) défendent l'idée que seule la lecture d'occurrence des noms d'activité autorise la modification du nom par un adjectif qualificatif.

Leur hypothèse se voit renforcée par le fait que les noms apparentés à des verbes d'activité qui ne présentent pas cette variation d'interprétation et qui sont limités à une interprétation d'occurrences, donc restreints à un emploi comptable (53a-b), peuvent être librement modifiés par des adjectifs qualificatifs :

53. a. *Ils font {*du voyage / des voyages}.*
b. *{*Le voyage / les voyages} forme(nt) la jeunesse.*
c. *Ils ont fait (récemment) {de (beaux / longs) voyages (pénibles / agréables)}.*
(adapté de Heyd & Knittel, 2009)

La modification adjectivale qualifiante est donc restreinte aux noms apparentés à des prédicats dans un emploi comptable. Puisque cet emploi comptable est caractérisé au niveau syntaxique par une projection du nombre, les adjectifs qualificatifs sont donc nécessairement cooccurrents avec la projection NumP.

2.3.1.3. Noms d'activité et adjectifs taxinomiques

Contrairement aux adjectifs qualificatifs qui expriment des propriétés, les adjectifs taxinomiques sont utilisés pour renvoyer à une sous-classe du nom.

54. a. *La danse orientale est une sorte de danse.*
vs : b. ??*La danse gracieuse est une sorte de danse.*
(adapté de Heyd & Knittel, 2009)

Contrairement aux adjectifs qualificatifs qui ne se rencontrent pas dans l'environnement d'un nom dénotant une activité, les adjectifs taxinomiques sont possibles dans ce contexte :

55. a. *Elle fait de la danse orientale.*
b. *La danse orientale développe la souplesse.*
(adapté de Heyd & Knittel, 2009)

56. a. *Ils font de la marche rapide.*
b. *La marche rapide provoque des crampes.*
(adapté de Heyd & Knittel, 2009)

Dans cet emploi massif les noms d'activité ne sont pas dominés par une projection du nombre. Knittel en conclut que la modification à l'aide d'un adjectif taxinomique est indépendante de la présence de la projection NumP.

2.3.1.4. La position des adjectifs au sein de la structure DP

On considère habituellement que les adjectifs sont générés dans le spécificateur d'une projection fonctionnelle d'accord AgrP (Cinque 1994, 2005). Selon Cinque, cette projection AgrP peut dominer ou être dominée par la projection NumP. Cependant, alors que Cinque utilise cette hypothèse pour justifier de la position des adjectifs, Knittel (2005, 2007) l'utilise pour justifier de leur interprétation vis-à-vis du nom. En effet, puisqu'elle relève deux emplois différents pour les adjectifs en cooccurrence avec des noms d'activité (emploi taxinomique et emploi qualificatif), elle suggère que ces deux emplois doivent être représentés de manière différente au niveau syntaxique.

Puisque la présence d'un adjectif qualificatif est liée à la présence d'une projection NumP, Knittel postule que la projection de ces adjectifs domine celle du nombre : AgrP sélectionne alors NumP.

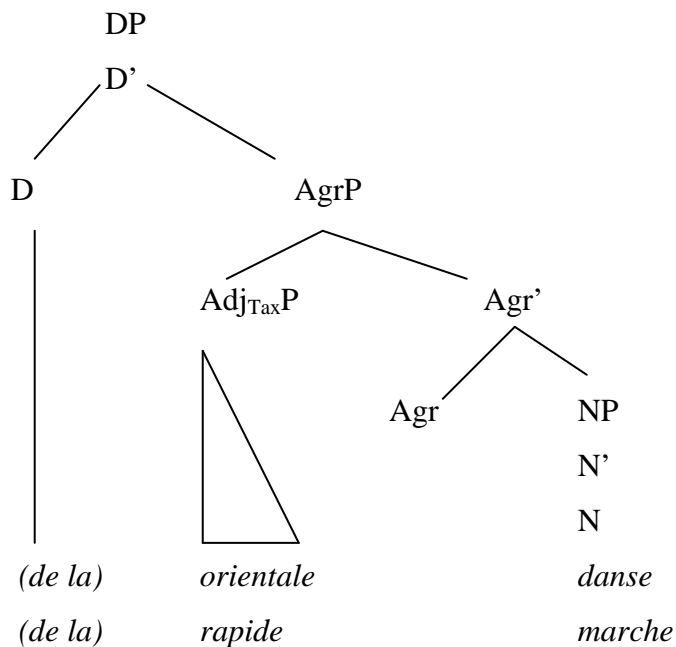
En revanche, pour les adjectifs taxinomiques qui apparaissent avec les noms d'activité dans leur emploi massif et comptable, l'hypothèse développée est que la

projection de ces adjectifs domine immédiatement la projection NP.

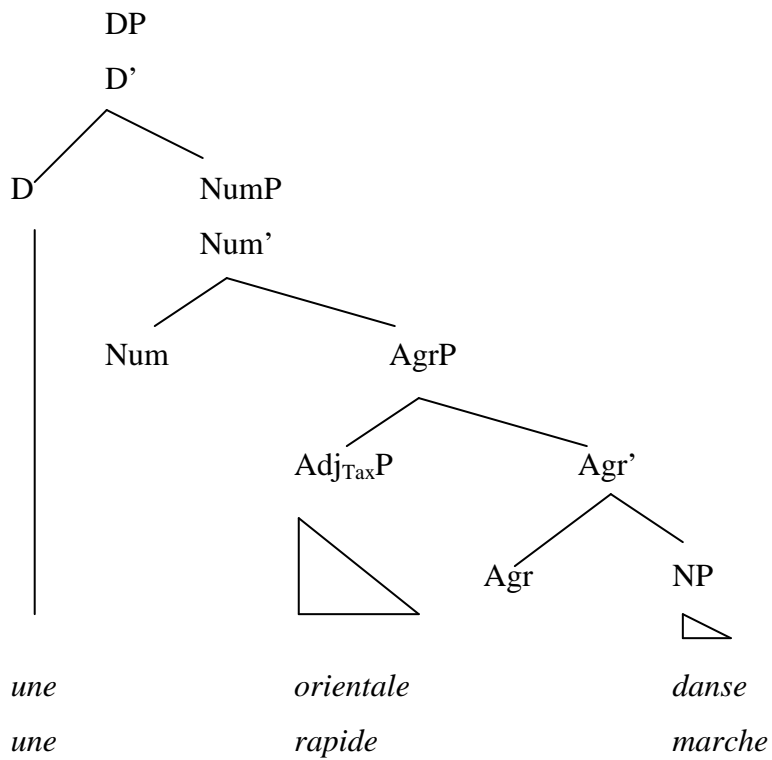
Autrement dit, le positionnement de la projection de l'adjectif au sein du DP conditionne l'interprétation de l'adjectif : si la projection de l'adjectif domine directement NP, l'adjectif aura une valeur taxinomique ; si la projection de l'adjectif domine NumP, l'adjectif aura une valeur de qualification. Ces deux emplois adjectivaux sont représentés sous (57) et (58).

57. *Modification taxinomique*

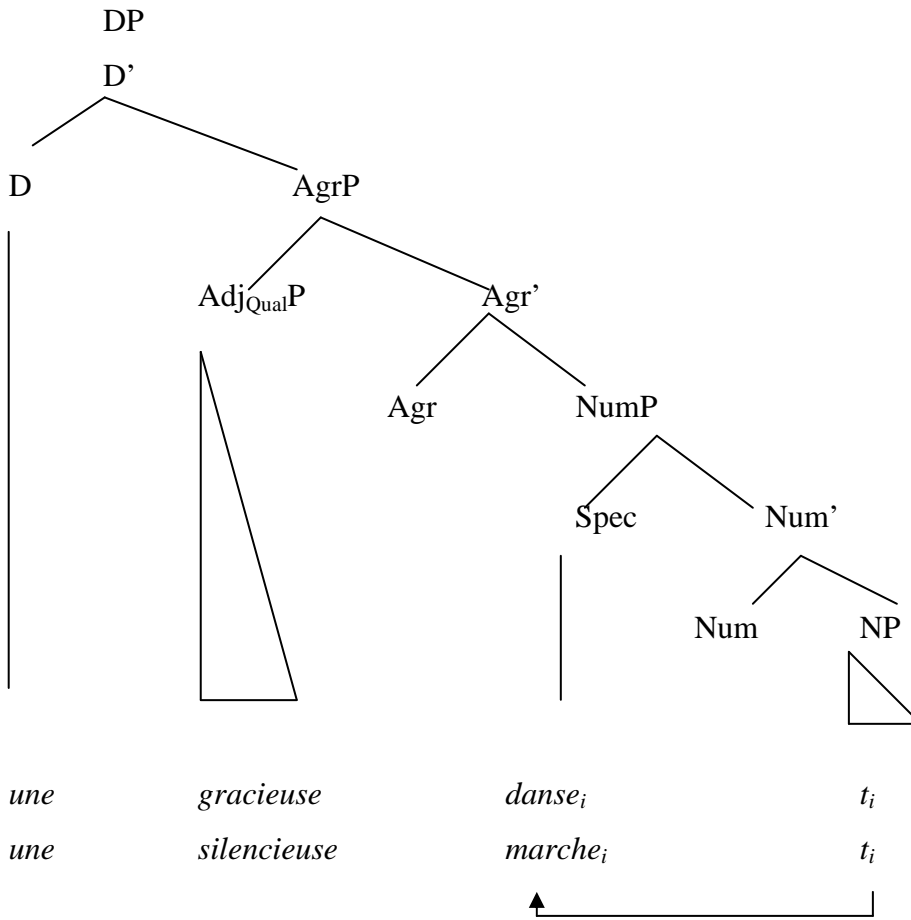
a. avec un nom en emploi massif :



b. avec un nom en emploi comptable :



58. *Modification qualificante (avec des noms en emploi comptables uniquement)*



Cependant, en français, les adjectifs peuvent apparaître derrière le nom qu'ils accompagnent, comme c'est le cas pour *orientale*, *rapide*, et beaucoup d'autres adjectifs taxinomiques (59-60) et qualificatifs (61-62).

59. a. *de la danse orientale*
 b. **de l'orientale danse*

60. a. *de la marche rapide*
 b. **de la rapide marche*

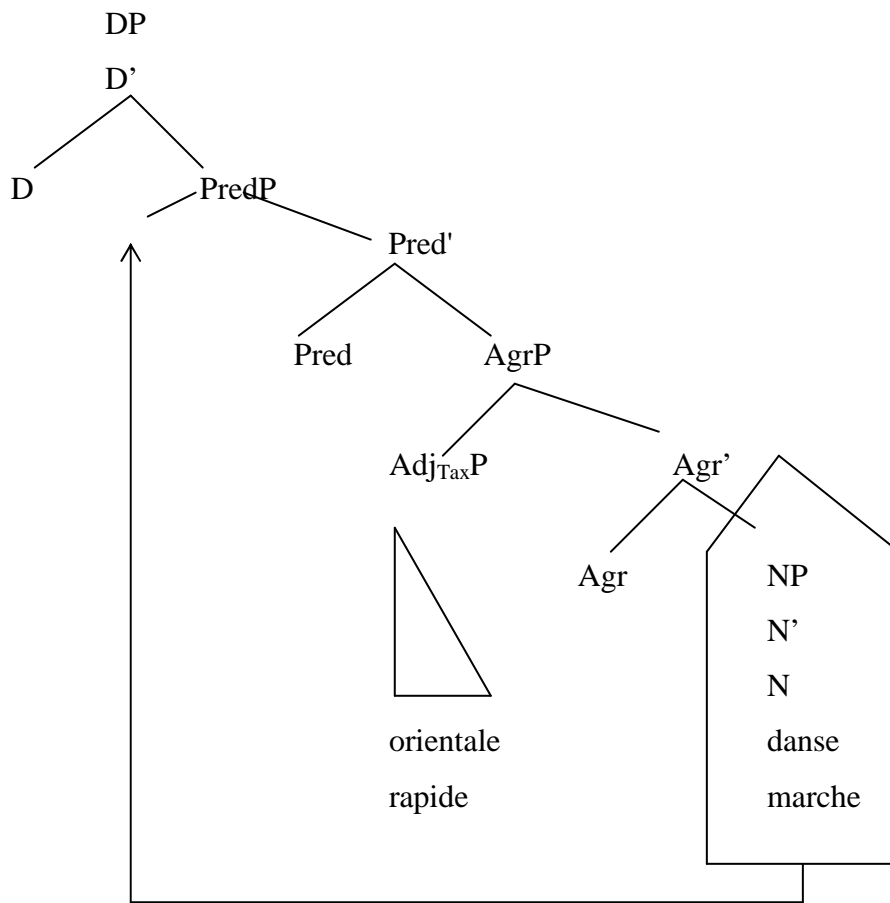
61. a. *une marche fatiguante*
 b. ??*une fatiguante marche*

62. a. *une danse bien rythmée*
b. **une (bien) rythmée danse*

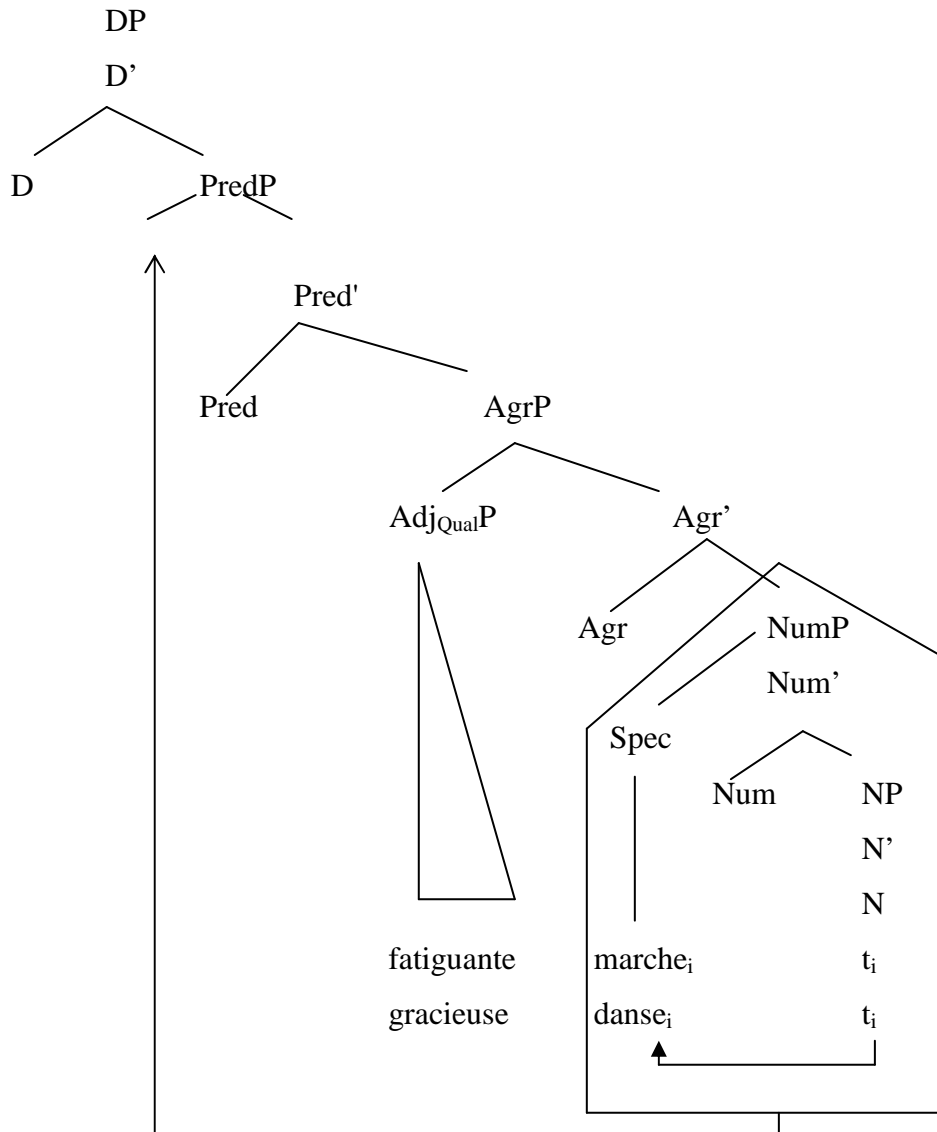
Or, les représentations présentées en (57-58) ne rendent pas compte de cet ordre de surface. Knittel, en adaptant l'hypothèse de Laenzlinger (2005) et s'appuyant sur Bowers (1993), suggère que ces adjectifs postnominiaux, qu'ils soient taxinomiques ou qualificatifs, sont dominés par une projection PredP, projection de la prédication. Cette projection indique que l'adjectif peut avoir un emploi prédicatif (et non pas qu'il est en emploi prédicatif). C'est le mouvement du complément de l'adjectif dans son ensemble (NP ou NumP) dans le spécificateur de PredP qui permet alors d'expliquer que certains adjectifs se rencontrent après le nom.

Les mouvements qui peuvent avoir lieu sont rendus explicites au travers des représentations (63-65) :

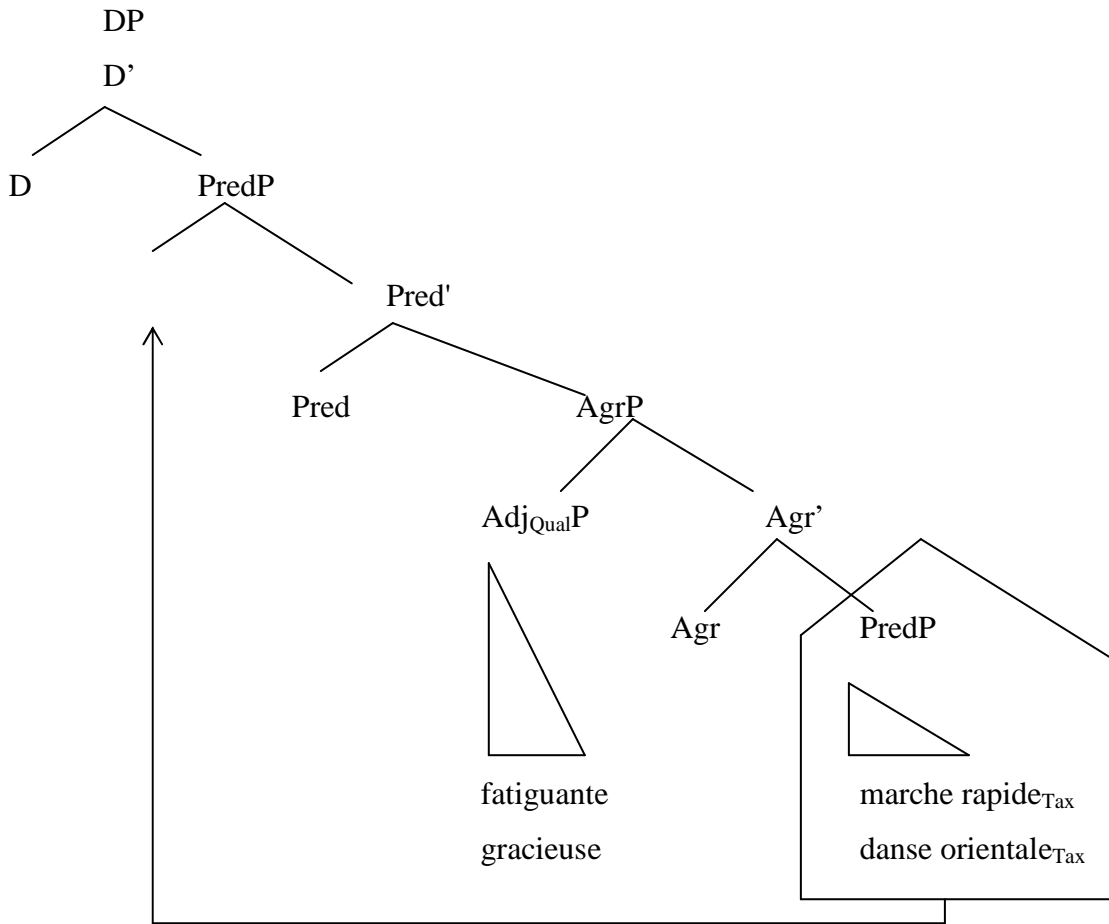
63. *Adjectif taxinomique postnominal*



64. *Adjectif qualificatif postnominal*



65. *Adjectif taxinomique et adjectif qualificatif postnominaux*



L'analyse de Knittel permet ainsi d'expliquer pourquoi les adjectifs taxinomiques sont nécessairement plus proches du nom qu'ils modifient que les adjectifs qualificatifs :

66. a. *Elle a exécuté une danse orientale_{Tax} gracieuse_{Qual}.*
 b. **Elle a exécuté une danse gracieuse_{Qual} orientale_{Tax}.*

2.3.2. La modification adjectivale des noms statifs

Il a généralement été observé (Van de Velde 1995, Flaux & Van de Velde 2000), que les noms statifs introduits par l'article partitif n'acceptent pas la modification adjectivale. De ce fait, des exemples comme (67) sont exclus :

67. a. **Pierre a de la réelle admiration pour sa sœur.*
b. **Zoé a montré de la joie étonnante.*
c. **Max a témoigné de la méchanceté diabolique envers Marie.*

En effet, lorsque les noms statifs possèdent une extension, l'article *un* se substitue au partitif, comme en témoignent les exemples (68) :

68. a. *Pierre a une réelle admiration pour sa sœur.*
b. *Zoé a montré une joie étonnante.*
c. *Max a témoigné d'une méchanceté diabolique envers Marie.*

La modification adjectivale des noms statifs n'est donc pas parallèle à celle des noms d'activité. Il nous faut donc tenter d'analyser les différents emplois adjectivaux au côté des noms statifs.

2.3.2.1. Propriétés des noms statifs modifiés

Notons en premier lieu que la présence de *un* n'est pas corrélée à la possibilité de pluralisation (69) :

69. a. **Zoé a montré de(s) très grandes gentillesse(s).*
b. **Max a témoigné de plusieurs méchancetés diaboliques envers Marie.*

Par ailleurs, nous pouvons noter que dans la construction *article un + nom statif + adjectif*, la modification adjectivale ne s'accompagne pas d'une lecture occurrenceielle du nom statif.

70. a. *Zoé a montré une très grande gentillesse.*
≠ b. *Zoé lui a susurré une gentillesse au creux de l'oreille.*

En effet, dans l'exemple (70a), le nom statif *gentillesse* est modifié par le syntagme adjectival *très grande*, d'où la présence de l'article *un* qui introduit le syntagme

nominal. Cependant, le nom reste dans une lecture stative, à savoir qu'il dénote une propriété, par opposition à sa lecture occurrence (70b) dans laquelle il renvoie à « une parole gentille ».

La présence de l'article *un* dans les exemples (68) et (70a) est incontestablement liée à la présence de l'adjectif, puisque sans modification, cet article ne se rencontre pas en cooccurrence avec un nom statif en emploi massif.

71. a. **Il éprouve une compassion pour Pierre.*
b. **Elle a fait preuve d'une méchanceté.*

2.3.2.2. Observations complémentaires

Pour Kupferman (2004), l'alternance entre *un* et *du* n'est pas à exclure pour les noms modifiés. En effet, il observe que les noms massifs abstraits peuvent, dans des phrases copulatives, être introduits par l'article partitif.

72. *Ce discours, c'était {de la / *une} grande éloquence.*
(Kupferman 2004 : 87)

73. a. *Cet acte, c'était de la pure méchanceté.*
b. *Acheter des actions en ce moment, c'est de la folie furieuse !*
c. *Ces agressions, c'est de la violence gratuite.*

Les exemples (72-73) peuvent être glosés par *faire ce N, c'est faire preuve de [Nstatif Adj]*. Pour permettre l'apparition de l'article partitif, la dislocation du sujet est nécessaire, comme le montrent les exemples (74) :

74. a. **Ce discours était de la grande éloquence.*
b. *Ce discours était d'une grande éloquence.*

De plus, nous pouvons noter que les noms statifs modifiés non introduits par l'article *un* sont également possibles dans des contextes négatifs.

75. a. (?) *Ce jour-là, il n'a pas fait preuve d'une méchanceté gratuite.*
b. *Il n'a pas témoigné un intérêt véritable pour ce projet.*
c. *Elle n'a pas éprouvé une réelle passion pour son ex.*
d. *Ils n'ont pas montré un profond soulagement.*

Dans ces cas, *de* alterne avec l'article *un*, comme en témoignent les exemples (76) :

76. a. *Ce jour-là, il n'a pas fait preuve de méchanceté gratuite (contrairement à son habitude).*
b. *Il n'a pas témoigné d'intérêt véritable pour ce projet.*
c. *Elle n'a pas éprouvé de réelle passion pour son ex.*
d. *Ils n'ont pas montré de profond soulagement.*

L'acceptabilité de ces exemples n'est cependant pas relevée par Kupferman, pour qui les noms abstraits conservent leur mode de détermination propre (i.e. le partitif) sous la négation.

Bien que les contextes soient plus restreints, il apparaît donc que les noms statifs ne requièrent pas nécessairement l'article *un* lorsqu'ils sont modifiés, contrairement à ce qui est généralement admis.

2.3.2.3. Analyse des noms statifs modifiés introduits par le partitif

Les exemples ci-dessous révèlent un second contraste entre les noms statifs et les noms d'activité :

77. a. ??*De quelle (sorte de) méchanceté a-t-il fait preuve ?*
b. ??*Quelle (sorte de) tristesse a-t-il montré ?*
vs. c. *Quelle (sorte de) danse_{Activ} pratique-t-il ?*

Alors que les interrogations en *quel* sont possible avec les noms d'activité (77c), ces

mêmes questions produisent des énoncés majoritairement³² inacceptables lorsque l'on interroge sur un nom statif. Or, comme nous l'avons vu en 1.1.1.3., *quel* permet l'interrogation sur des sous-types objectifs. L'inacceptabilité de (77) montre donc que les propriétés dénotées par les noms statifs n'ont pas de sous-types naturels classifiants.

Il s'avère en fait que la propriété nominale de ces noms statifs, à savoir l'impossibilité d'être divisé en sous-espèces naturelles, est héritée de la propriété de l'adjectif correspondant. En effet, nous pouvons noter que, pour les noms statifs apparentés à des prédicats adjectivaux, les adjectifs auxquels sont apparentés ces noms, comme par exemple *méchant*, *joyeux*, *fatigué* ou *reconnaisant*, refusent également d'être divisés en sous-types. Nous opposerons ainsi les exemples (78) à l'exemple (79), dans lequel l'adjectif *bleu* peut être divisé en différentes sous-classes.

78. - *Il a été {méchant / joyeux / fatigué / reconnaissant} comment ?*
- *{(?) Très méchant / joyeux comme un pinson / fatigué mortellement / reconnaissant au point de...}*
79. - *Ta nouvelle robe est bleue comment ? / De quel bleu est ta nouvelle robe ?*
- *Elle est {bleu marine / bleu outremer / bleu azur / etc}.*

L'inacceptabilité des interrogations en *quel* ne permet cependant que de conclure sur l'absence de sous-types naturels pour les noms statifs, et non pas sur l'absence de modification taxinomique possible pour ces noms. En effet, *quel* ne permet pas d'interroger sur d'éventuels sous-types subjectifs.

En fait, les adjectifs qui modifient les noms statifs introduits par le partitif partagent tout de même un point commun avec les adjectifs taxinomiques rencontrés au côté

³² Nous avons relevé quelques exemples dans lesquels l'interrogatif *quel* est en cooccurrence avec un nom statif :

(i) *Mais de quelle méfiance s'agit-il ?*

L'interrogation porte alors sur l'objet implicite du nom : la méfiance vis-à-vis de {quelqu'un / de quelque chose}.

des noms d'activité : la structure [nom + adjectif] doit dénoter une catégorie existante, comme en (80) :

80. a. *Du vrai courage, il n'en a pas montré.*
cf. b. *De la danse classique, elle n'en fait pas.*

Vrai courage ou *danse classique* sont préexistants à leur possible occurrence dans un certain contexte : ce à quoi renvoient ces structures [nom + adjectif] peut être appréhendé en dehors de tout contexte. Ainsi, la danse classique renvoie à un type de danse qui demande certaines positions, certains mouvements codifiés. De la même manière, le vrai courage peut être défini comme un courage qui n'est pas feint.

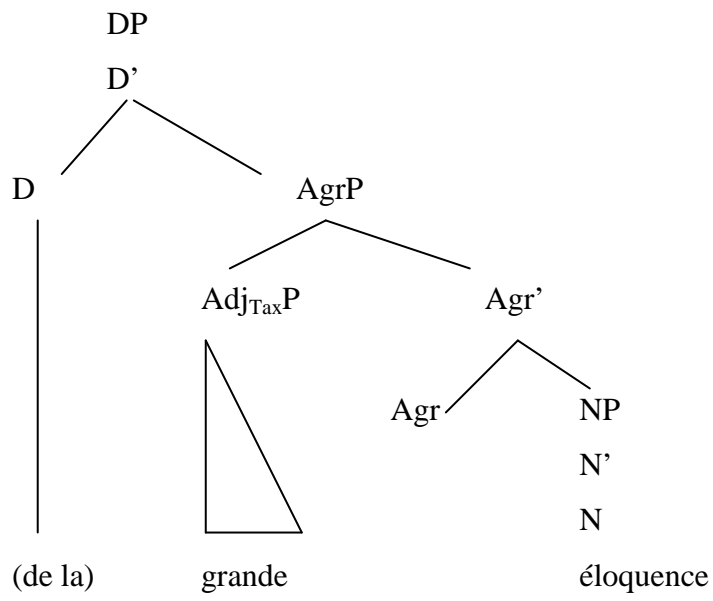
Or, lorsque la structure [nom + adjectif] ne dénote pas une catégorie existante, elle n'a plus les mêmes propriétés vis-à-vis de la détermination :

81. a. *??Du courage ridicule, il n'en a pas montré.*
vs. b. *Il n'a pas montré {un / ?? de} courage ridicule.*

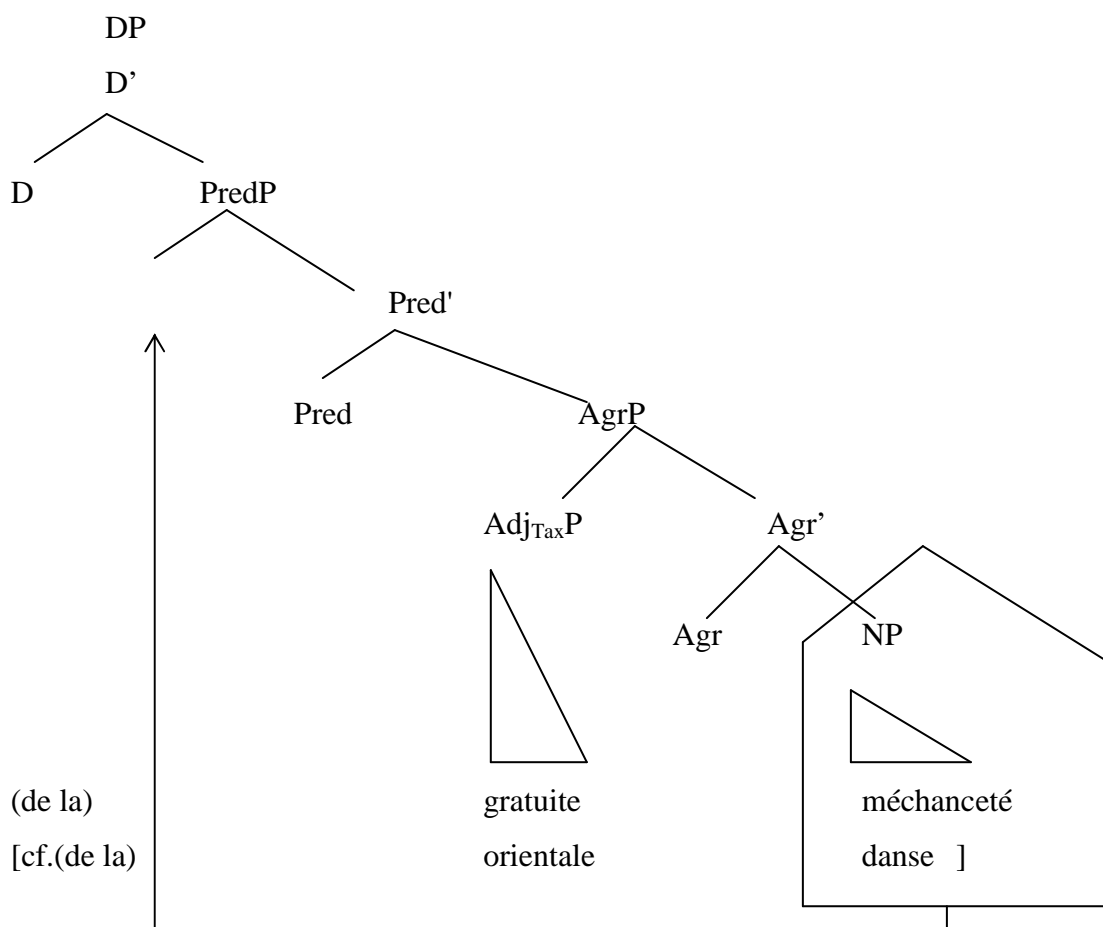
Nous analysons le rejet de l'article partitif au côté de [courage ridicule] (81) comme lié au fait que *ridicule* qualifie un courage exhibé dans une situation particulière, et non à une forme reconnue de courage.

En conclusion, nous proposons que les adjectifs qui sont en cooccurrence avec un nom statif introduit par l'article partitif se comportent syntaxiquement comme des adjectifs taxinomiques. Nous proposons alors les structures (82), parallèles à celle des adjectifs taxinomiques modifiant les noms d'activité.

82. a. *adjectif en emploi prénominal*



b. *adjectif en emploi postnominal*



2.3.2.4. La distinction article partitif / article *un*

Kleiber (2003) et Kupferman (2004) se sont intéressés aux différences sémantiques liées à l'utilisation de l'article *un* (vs. l'article partitif) lorsque les noms massifs sont modifiés. Pour étayer leur analyse, tous deux se sont notamment penchés sur l'exemple suivant :

83. *Le lac avait ce jour-là {une / *de l'} eau plutôt verdâtre.*
(Kupferman, 2000)

(i) Analyse de Kleiber :

Pour Kleiber (2003), la variation entre *un* et *du* repose sur des différences interprétatives. Il analyse cette répartition de la façon suivante :

84. a. *un* s'emploie lorsqu'on désire marquer que l'adjectif est spécifique de l'occurrence particulière de N délimitée par l'entité X et donc que l'on entend souligner que la propriété exprimée par le modificateur est en quelque sorte liée à ou dépend de l'entité X elle-même.

b. *du* s'emploie lorsqu'on veut simplement affirmer que l'entité X possède ou a une occurrence de la substance N + modificateur, construite indépendamment de l'entité X.

(Kleiber 2003 : 21)

Ainsi, appliqué à l'exemple (83), le modificateur présent dans le syntagme nominal *une eau plutôt verdâtre* est interprété comme caractérisant [l'eau du lac]. En effet, c'est l'eau délimitée par l'entité X (*lac*) qui vérifie le prédicat *verdâtre*, et non pas l'eau en général. Dans le même contexte, l'article partitif est exclu car il est difficile d'imaginer l'occurrence d'*eau plutôt verdâtre* indépendamment de l'entité *lac*.

(ii) Analyse de Kupferman

Pour Kupferman (2004), la dénotation de *eau* est présupposée par celle de *lac*, puisque les deux entrent dans une relation partie-tout. En conséquence, l'article partitif, qui a pour fonction d'affirmer l'existence d'un sous-domaine (ici *eau du lac*) de la classe dénotée par le nom massif (*eau*) est exclu puisqu'il conduirait de fait à une tautologie. De plus, la modification qui porte sur la partie (*eau*) porte ainsi nécessairement sur le tout (*lac*). L'exemple (83) est ainsi équivalent à (85), bien que l'expression de la partie ne soit pas explicite :

85. *Le lac était ce jour-là plutôt verdâtre.*

Le modificateur permet de créer une partition caractérisante, dans notre exemple une partition de couleur. *Verdâtre* caractérise ainsi une occurrence particulière d'*eau*, qui

correspond à toute l'eau du lac, donc caractérise de la même façon l'élément qui conditionne la substance *eau*, c'est-à-dire le lac. *Un* quantifie cette occurrence, c'est à dire le syntagme nominal [N Adj]_{NP}.

Ainsi, pour Kleiber et Kupferman, l'article *un* apparaît nécessairement dans des structures où le nom introduit par cet article est un nom qui entre dans une relation partie-tout, inaliénable (selon Kupferman) ou bien lorsque ce nom est délimité par une autre entité (selon Kleiber). Pour ces deux auteurs, l'article *un* introduit un nom qui nécessite la présence d'un autre nom.

(iii) Remarques complémentaires :

Les analyses présentées ci-dessus présupposent donc que le nom est dans ces structures en relation avec un autre élément, et qu'il n'est pas autonome. Les noms qui vérifient cette propriété sont qualifiés par Kleiber (1981, 1999) de « substantifs syncatégorématiques » :

86. [...] *les substantifs syncatégorématiques [...] sont caractérisés par une dépendance ontologique vis-à-vis d'autres occurrences.*

(Kleiber, 1999 : 86)

Selon Kleiber, contrairement à *chien* ou à *neige*, un nom comme *blancheur* est une unité syncatégorématique parce qu'une occurrence de *blancheur* n'est pas référentiellement indépendante. Or, *blancheur* est justement un nom abstrait à base adjectivale. Nous pouvons donc légitimement nous demander si les noms statifs dans leur ensemble ne présentent pas la propriété commune d'être syncatégorématiques, et si la grande fréquence de l'article *un* en présence d'un modificateur est liée à leur syncatégorématicité.

Cependant, cette hypothèse se heurte immédiatement à de nombreux contre-exemples. En effet, si nous analysons les exemples (75), repris en partie sous (87), la relation entre le sujet et l'ensemble dénoté par [propriété + modificateur] est niée. Pourtant, l'article *un* est toujours possible dans ce contexte.

87. a. *Il n'a pas témoigné un intérêt véritable pour ce projet.*
b. *Elle n'a pas éprouvé une réelle passion pour son ex.*
c. *Ils n'ont pas montré un soulagement profond.*

De plus, nous pouvons également objecter à cette hypothèse que des noms non syncatégorématiques, abstraits (88) ou concrets (89), peuvent également être introduits par *un* lorsqu'ils sont modifiés par des adjectifs :

88. a. *D'autres espèces pratiquent **un maternage du "contact permanent"**.*
(<http://www.lillfrance.org/allaitement-information/portage.htm>)
b. *C'est parce que des Apathie, Hondelatte, Duhamel (rtl), pratiquent **un journalisme consensuel**, mièvre, qu'un petit nombre de français ordinaires...*
(http://cozop.com/.../est_parce_que_des_apathie_hondelatte_duhamel_rtl)
c. *Une douzaine d'Etats européens pratiquent **un secret bancaire** propice à la fraude fiscale.*
(<http://www.arnaudmontebourg.fr/web/nav/article.php?id=356>)
d. *Trois garçons et une fille qui pratiquent **un rock sensuel**, flirtant à l'occasion avec des pop songs délicates.*
(<http://www.rocknfrance.free.fr/fiche.php?id=10015>)
89. a. *Cette usine fabrique une peinture *(révolutionnaire).*
b. *Pour reboucher cet énorme trou, il faudrait un plâtre *(exceptionnel).*
c. *Ses peintures sont réalisées sur un carton *(épais).*

Ainsi, nous pouvons conclure que la présence de l'article *un* n'est pas forcément liée au caractère syncatégorématique du nom. De plus, les exemples (88-89) montrent que ni la relation partie-tout évoquée par Kupferman, ni la présence d'une entité externe délimitant le nom ne peuvent être évoquées pour rendre compte du phénomène.

2.3.2.5. Analyse des noms statifs modifiés introduits par *un*

Considérons en premier lieu les exemples ci-dessous :

90. a. *Ils ne m'ont pas témoigné une vraie gratitude.*
= b. *La gratitude qu'ils m'ont témoignée n'était pas vraie.*
91. a. *Ce jour-là, il n'a pas fait preuve d'une méchanceté gratuite.*
= b. *Sa méchanceté, ce jour-là, était parfaitement justifiée.*
92. a. *Après son accident, Pierre n'a pas ressenti une souffrance terrible.*
= b. *La souffrance que Pierre a ressentie après son accident n'était pas terrible.*

Dans les exemples qui précèdent, la construction *un + nom statif + adjectif* est associée à la négation. Nous pouvons constater que la négation porte sur le modificateur, et non sur le syntagme nominal dans son ensemble. En effet, en (92), *Après son accident, Pierre n'a pas ressenti une souffrance terrible* ne signifie pas que le sujet, *Pierre*, n'a pas ressenti de souffrance. Ce qui est nié, c'est le fait que la souffrance ait été terrible. Cela implique par ailleurs qu'il y ait plusieurs souffrances : une souffrance terrible, que Pierre n'a pas ressentie, et au minimum une deuxième souffrance, celle que Pierre a ressentie. L'adjectif permet ainsi de partitionner, de diviser la souffrance en plusieurs sous-espèces : *souffrance terrible* vs. *souffrance supportable*. De la même manière, en (91), la négation porte uniquement sur l'adjectif *gratuite*. L'individu auquel fait référence le pronom *il* a fait preuve de méchanceté, la négation ne remet pas ce fait en question, mais la méchanceté n'était pas gratuite. Nous pouvons ainsi opposer *méchanceté gratuite* à *méchanceté justifiée*. Ces observations sont schématisées sous (93-95) :

93. a. *Ils ne m'ont pas témoigné une vraie gratitude.*
=> b. *vraie gratitude vs fausse gratitude*

94. a. *Ce jour-là, il n'a pas fait preuve d'une méchanceté gratuite.*
=> b. *méchanceté gratuite vs méchanceté justifiée*

95. a. *Après son accident, Pierre n'a pas ressenti une souffrance terrible.*
=> b. *souffrance terrible vs souffrance supportable*

Considérons maintenant les exemples (96-98). Ceux-ci sont parallèles aux exemples (90-92), à la différence que le nom statif modifié n'est plus introduit par l'article *un*.

96. a. *Ils ne m'ont pas témoigné de vraie gratitude.*
= b. *Ils ne m'ont pas (vraiment) témoigné de gratitude.*

97. a. *Ce jour-là, il n'a pas fait preuve de méchanceté gratuite.*
= b. *Ce jour-là, il n'a pas (sans raison) fait preuve de méchanceté.*

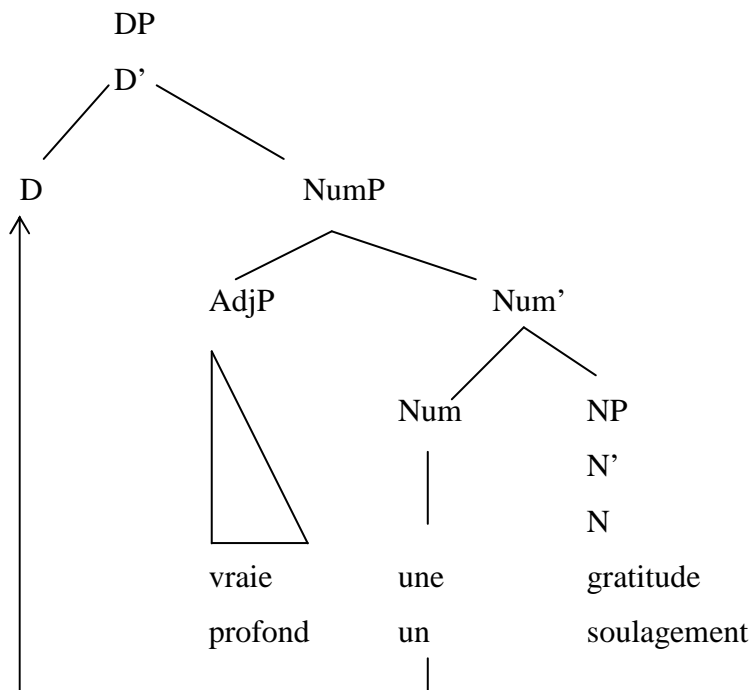
98. a. *Après son accident, Pierre n'a pas ressenti de souffrance terrible.*
= b. *Après son accident, Pierre n'a pas (terriblement) ressenti de souffrance.*

L'interprétation qui découle des adjectifs dans les exemples (96-98a) n'est plus la même que celle observée en (90-92). En effet, nous avons vu que la négation de [*un + nom statif + adjectif*] équivaut à la négation de l'adjectif. Or, en (96-98), ce n'est plus seulement l'adjectif mais l'ensemble constitué du nom statif et de son modificateur qui est nié. En (96), *ne pas témoigner de vraie gratitude* s'interprète comme *ne pas vraiment témoigner de gratitude*, voire *ne pas témoigner de gratitude du tout*. C'est l'existence de la sous-classe à laquelle réfère [*nom statif + modificateur*] qui est remise en question, et par extension, l'existence de la propriété elle-même, indépendamment de sa modification.

Ainsi, au vu des exemples (93-95), nous suggérons que c'est l'adjectif lui-même qui est utilisé pour créer une partition de la propriété dénotée par le nom. Si l'adjectif a, comme nous le pensons, un effet de partitionnement, alors la projection NumP se doit d'être réalisée, puisque, comme nous l'avons vu, cette projection a

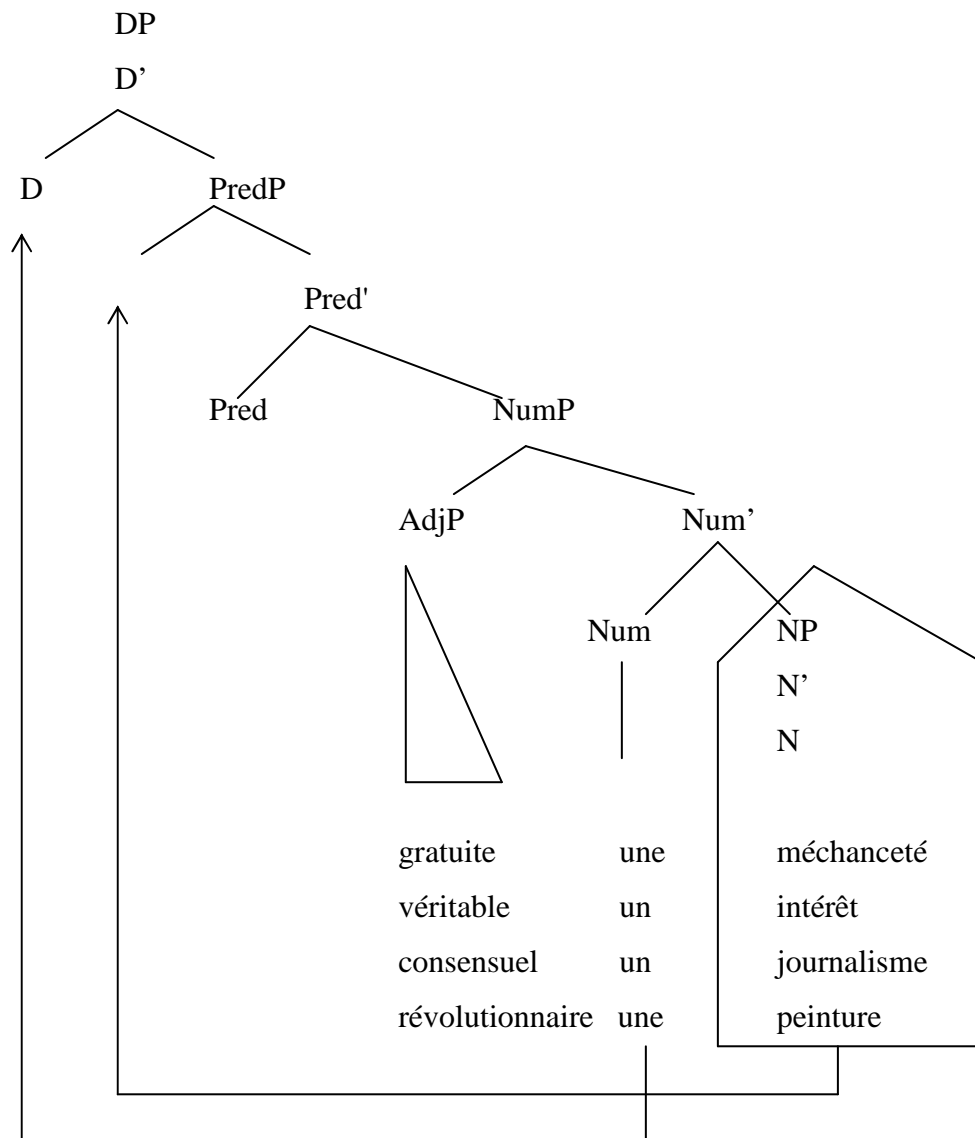
pour fonction de diviser les masses. Pour rendre compte du rôle de l'adjectif sur un plan syntaxique, nous proposons que l'adjectif soit situé dans le spécificateur de la projection fonctionnelle du nombre. *Un* serait ainsi une tête Num par défaut. Les représentations (99) et (100) illustrent notre hypothèse.

99. *adjectif en emploi prénominal*



Pour rendre compte de l'ordre de surface, c'est-à-dire du fait que *un* introduit le syntagme nominal, nous proposons que la tête Num se déplace sous D.

100. *adjectif en emploi postnominal*



Dans le cas des adjectifs postnominaux, nous conservons l'idée que la projection d'un adjectif placé derrière le nom s'accompagne d'une projection PredP. Dans ce cas, la projection PredP domine la projection du nombre NumP. C'est le mouvement de NP en spécificateur de PredP qui permet de rendre compte de l'ordre de surface.

2.2.2.6. Analyse des noms statifs modifiés en lecture d'occurrence

La représentation des adjectifs dans la construction particulière *un + nom statif + modificateur* se distingue de celle des adjectifs qui accompagnent ces noms lorsqu'ils sont en lecture d'occurrence. Lorsqu'il est dans un emploi de nom comptable, la projection du nom statif est nécessairement dominée par une projection du nombre.

Le nom peut ainsi être librement modifié par un adjectif qualificatif (101), de la même manière que les noms concrets comptables (102) :

101. a. *Pierre a commis une imprudence monumentale.*
b. *Ma sœur a proféré une méchanceté particulièrement vulgaire.*
c. *Max a fait une grosse colère.*
102. a. *Pierre a acheté une jolie montre.*
b. *Mon frère a perdu son nouveau jouet.*

Cependant, les noms statifs en emploi d'occurrence ne semblent pas présenter de modificateurs taxinomiques alors même que la présence de NumP devrait lever tout blocage sur la modification et permettre les deux types de modificateurs. L'interrogation en *quel* permet de rendre compte de cette restriction :

103. - *Quelle (sorte d') imprudence a-t-il commise ?*
- *??une imprudence monumentale*

De plus, *monumentale* peut avoir un emploi attributif, ce qui étaye son analyse en tant qu'adjectif qualificatif :

104. *une imprudence monumentale.*
= *Cette imprudence était monumentale.*

Ces modificateurs sont pourtant disponibles pour les noms concrets :

105. a. *un poisson rouge*
≠ *Ce poisson est rouge.*
b. *une couronne royale*
≠ *Cette couronne est royale.*

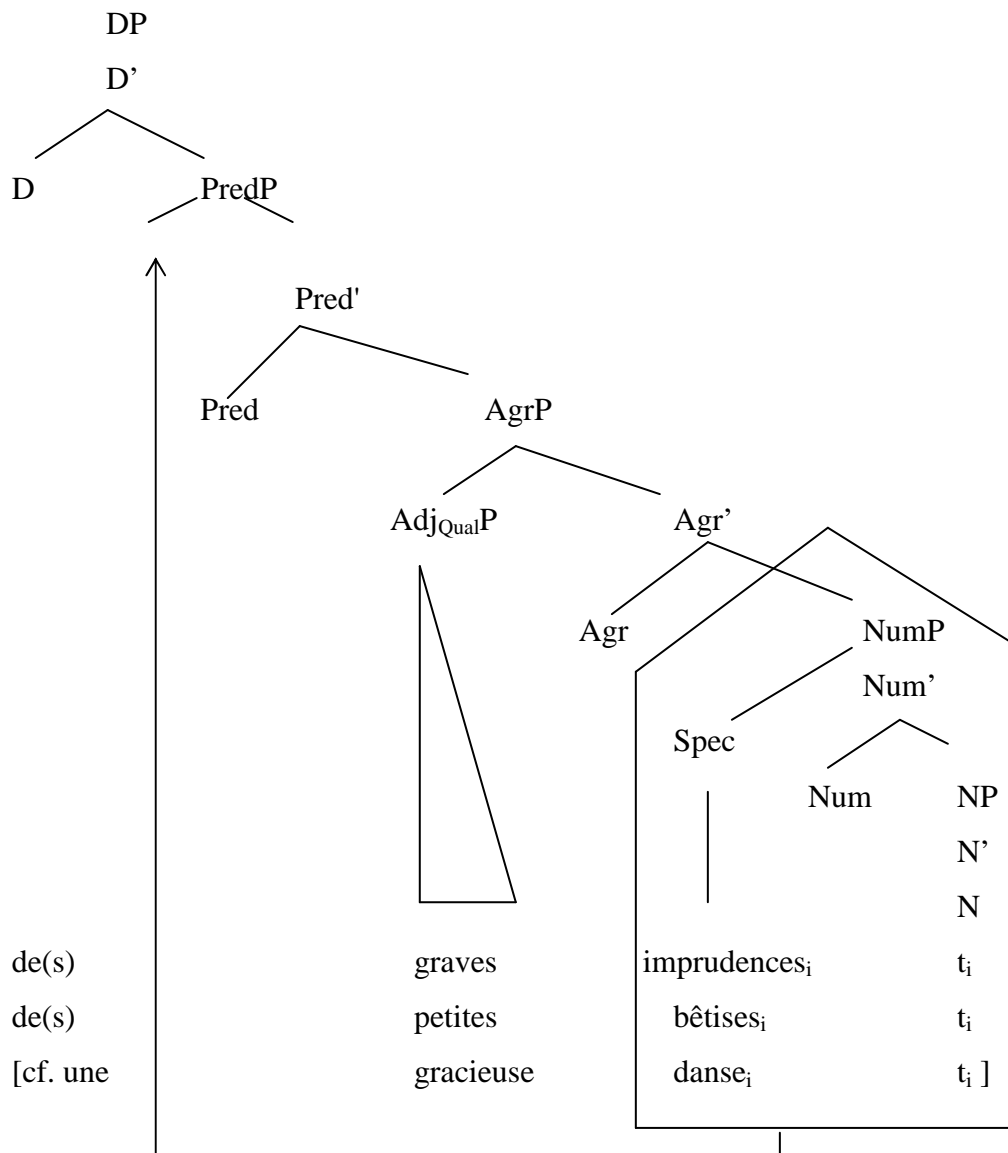
De plus, dans les exemples (101-102), nous pouvons noter que l'article *un* qui introduit le syntagme nominal n'est pas le même que l'article *un* qui accompagne le nom de propriété en lecture stative. En effet, le nom peut être librement pluralisé :

106. a. *Pierre a commis des imprudences monumentales.*
b. *Ma sœur a proféré des méchancetés particulièrement vulgaires.*
c. *Max a fait des grosses colères.*
107. a. *Pierre a acheté plusieurs jolies montres.*
b. *Mon frère a perdu ses nouveaux jouets.*

Nous envisagerons la projection de l'adjectif qualificatif comme dominant la projection NumP. En effet, si nous adoptons l'hypothèse que l'interprétation de l'adjectif est conditionnée par la position de sa projection dans la structure du syntagme nominal, il n'est pas de raisons de penser qu'il en soit autrement pour les noms statifs, même si le parallélisme n'est pas parfait en ce qui concerne les modificateurs taxinomiques³³.

³³ Nous pouvons toutefois nous demander si l'absence de modification taxinomique des noms statifs en lecture d'occurrence n'est pas en lien avec la difficulté à avoir des sous-types naturels.

108. *Adjectif qualificatif*



2.3.2.7. Conclusion

Les données examinées ci-dessus semblent indiquer que les adjectifs modifiant les noms statifs sont susceptibles d'apparaître à trois niveaux différents dans la structure du syntagme nominal. Chacune de ces positions est liée à une interprétation spécifique de l'adjectif :

- lorsque l'adjectif est dans un emploi taxinomique, la projection de l'adjectif domine

immédiatement celle du nom. [N + Adj] renvoie alors à un sous-ensemble de N. Dans le cas des noms statifs, [N + Adj] ne renvoie pas véritablement à une sous-classe du N, puisqu'il n'existe pas de sous-classes naturelles pour de tels noms, mais renvoie nécessairement à un aspect reconnu de la propriété. Il est donc possible de concevoir la dénotation de [Nstatif + Adj] hors de tout contexte. Cette emploi adjectival est réservé aux noms en lecture stative.

109. *Pierre a fait preuve de curiosité malsaine.*

- lorsque l'adjectif est utilisé pour créer lui-même un partition au sein du N, le syntagme adjectival est situé en spécificateur de NumP. En effet, la projection fonctionnelle du nombre, qui permet de créer la division, est rendue nécessaire par la présence d'un tel adjectif. La tête Num est alors remplie par défaut par l'article *un*. Pour les noms statifs, ce type de modification adjectivale est restreinte aux noms en lecture stative.

110. *Pierre a montré un courage étonnant.*

- lorsque l'adjectif est dans un emploi qualificatif, le syntagme adjectival est projeté au dessus de NumP. Cela signifie que seuls les noms en interprétation d'occurrence, c'est-à-dire dans leur emploi comptable, peuvent être librement modifiés par des adjectifs qualificatifs.

110. *Pierre a commis une imprudence monumentale.*

Cette analyse du placement des adjectifs ne rend pas compte uniquement des particularités des noms statifs. En effet, ces trois positions sont indépendantes de la classe du nom puisque nous avons montré qu'elles sont valables tant pour les noms statifs que pour les noms d'activité et les noms massifs concrets.

3. Noms statifs et détermination

Dans le chapitre 1, nous avons montré que, dans leur lecture d'occurrence, les noms statifs se comportent comme des noms comptables : ils sont variables en nombre et compatibles avec les quantificateurs de noms comptables et l'article indéfini. En revanche, dans leur lecture stative, ces noms présentent un fonctionnement inverse. Nous avons en effet pu constater qu'ils sont alors invariables en nombre (autrement dit qu'ils n'ont pas de forme plurielle), et introduits par le partitif en l'absence d'un environnement particulier légitimant l'utilisation d'un autre mode de détermination. Ces constatations nous ont amenées à dresser un parallèle entre ces noms et les noms massifs concrets, dont les propriétés morphosyntaxiques sont proches. Nous avons alors proposé que la différence entre emploi d'occurrence et emploi statif soit formalisée en syntaxe, au même titre que l'opposition comptable / massif des noms concrets, par une présence / absence de la projection du nombre dans la structure fonctionnelle du syntagme.

Cependant, nous avons tout de même noté certaines disparités entre les noms statifs en lecture de propriété et les noms massifs concrets. Ces différences tiennent principalement aux contextes d'acceptabilité de l'article défini : lorsqu'un nom statif est introduit par l'article défini (hors contexte générique), il doit nécessairement être accompagné d'une dépendance, qui peut être une construction [*de SN*] ou une relative. Or, ces mêmes restrictions ne sont pas valables pour les noms massifs concrets. Une question a donc été soulevée : si, comme nous l'avons proposé, les noms statifs sont des massifs, comment justifier de cette distinction ? Une étude plus approfondie de l'environnement syntaxique des noms statifs, et principalement des types de dépendances qui accompagnent ces noms, pourra nous en fournir l'explication.

3.1. Relatives et constructions possessives : des constructions prédicatives

Il existe un point commun entre les relatives et les constructions possessives : toutes deux sont analysables comme entretenant avec le nom dont elles dépendent une relation syntaxique de prédication, autrement dit une relation syntaxique et sémantique similaire à celle qu'un sujet phrastique entretient avec le prédicat (VP) auquel il est associé.

3.1.1. Les propositions relatives

3.1.1.1. Relation de prédication [Nom antécédent - Relative]

Considérons les exemples (1-2) qui illustrent la relation de prédication dans le cas des relatives :

1. a. *La gourmette [que tu as perdue].*
b. *Tu as perdu une gourmette.*

2. a. *Le chien [qui a aboyé toute la nuit].*
b. *Un chien a aboyé toute la nuit.*

Dans ces exemples, la présence de la relation de prédication dans les SN complexes transparait dans le fait que la structure [Nom Antécédent - Relative] (1-2a) peut être paraphrasée par une proposition finie indépendante dans laquelle le nom antécédent est inséré (1-2b).

Dans le cas des relatives, la relation de prédication avec l'antécédent est reconnue de longue date. Les grammaires françaises, comme par exemple celle de Riegel, Pellat & Rioul (1994) présentent en effet régulièrement des syntagmes nominaux comportant des relatives paraphrasés par des propositions indépendantes. En outre, la relative entretient bien une relation prédicative au sens de Williams (1980, 1983), puisqu'elle inclut un élément vide coindicé à l'antécédent *via* le pronom relatif :

3. a. *la gourmette_i [que_i tu as perdue e_i]*
b. *le chien_i [qui_i e_i a aboyé toute la nuit]*

3.1.1.2. Choix de l'article

Nous pouvons constater que l'article introduisant le nom antécédent dans les relatives présentées en (1-2a) est l'article défini, alors même que de tels noms sont introduits par des articles indéfinis lorsqu'ils apparaissent dans les structures phrastiques correspondantes (1-2b). La présence de l'article défini est en fait liée à la valeur restrictive de ces relatives. Considérons le contraste entre (4) et (5) :

4. *J'ai adopté le chien qui me plaisait.*

5. *J'ai adopté un chien qui me plaisait.*

En (4), *chien* est introduit par l'article défini. La relative, *qui me plaisait*, a une valeur restrictive : elle permet d'identifier un chien particulier parmi l'ensemble des chiens, à savoir « celui qui me plaisait ». En revanche, l'utilisation de l'article indéfini confère une toute autre valeur à la relative. Dans l'exemple (5), la même relative ne permet plus l'identification d'un chien particulier, mais apporte simplement des informations sur le chien dont il est question : « il me plaît ». La relative est donc explicative (Riegel, Pellat & Rioul, 1994).

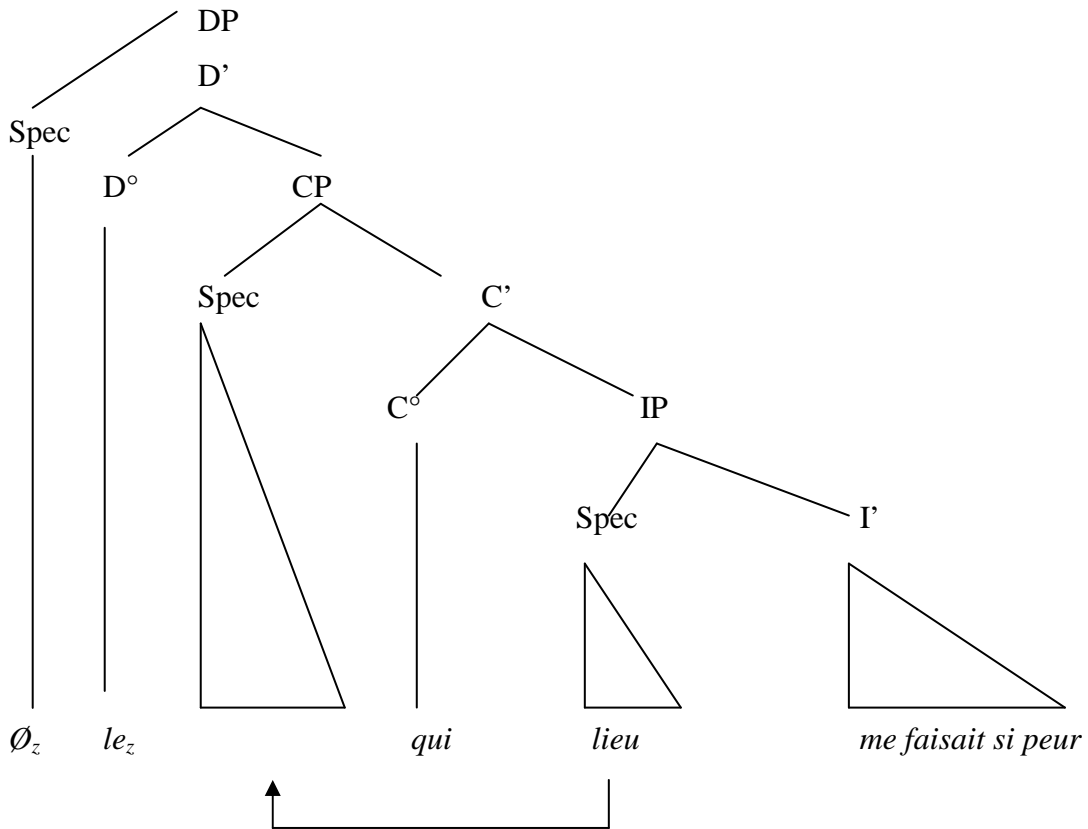
En (1-2) et (4), l'article défini est qualifié de *cataphorique* (Zribi-Hertz 2003 d'après Vendler 1967, Vergnaud 1985) : c'est la présence de la relative restrictive qui le légitime. De ce fait, un syntagme nominal qui contient une relative restrictive apparaît dès la première mention en cooccurrence avec l'article défini :

6. - *As-tu fini tes devoirs ?*
- *Non, j'ai perdu [le livre dont je devais faire un résumé].*

Zribi-Hertz (2003) propose une formalisation à l'aide d'un topique nul dans le spécificateur de DP, qui permet de lier l'article défini en emploi anaphorique.

Lorsque ce dernier est cataphorique, le topique n'est pas mis en relation avec un élément préidentifié : l'identification doit donc se faire de manière interne au syntagme nominal. Son hypothèse, fondée sur l'analyse de Kayne (1994), est qu'« une relative prédicative est une proposition, enchâssée au sein d'un syntagme nominal, et dont un argument est extrait » (7). Au sein du syntagme nominal, la relative enchâssée permet donc de légitimer l'article défini :

7. *Représentation d'un syntagme nominal avec relative restrictive*
(Zribi-Hertz, 2003 : 10)



Dans la section suivante, nous mettons en évidence le parallélisme entre relatives et constructions possessives vis-à-vis de la distribution de l'article défini.

3.1.2. Les constructions possessives

3.1.2.1. Relation de prédication [Npossédé -Npossesseur]

Considérons (8) et (9) qui présentent des exemples de constructions possessives :

8. a. *le clocher [de l'église]*
b. *L'église a un clocher.*

9. a. *la bicyclette [de ton frère]*
b. *Ton frère a une bicyclette.*

De la même manière que pour les relatives, il existe une relation d'implication entre la structure [Nom tête - Nom complément] (8-9a) d'une part et une prédication temporalisée minimalement simple, dont le nom complément est le sujet et dont le nom tête appartient au prédicat (8-9b) (Zribi-Hertz, 1998). Ce parallélisme entre les syntagmes nominaux qui contiennent une construction possessive et les phrases peut être représenté de la façon suivante :

10. a. Syntagme nominal : *Npossédé [de Npossesseur]*
Le téléphone [de Léa].
= b. Proposition : *[Npossesseur]_{sujet} [V Npossédé]_{prédicat}*
[Léa]_{sujet} [a un téléphone]_{prédicat}.

C'est donc entre la tête nominale et sa dépendance que la relation de prédication s'établit.

Dans le cas des constructions qui présentent un restricteur au génitif, c'est-à-dire des constructions possessives, la présence sous-jacente d'une relation de prédication unissant le nom principal, appelé « objet possédé », à sa dépendance, le « possesseur », illustrée ci-dessus sous (8-9), a été notée par Szabolcsi (1981, 1992, 1994), Kayne (1994), Zribi-Hertz (1998), ou encore Knittel (2009).

3.1.2.2. Choix de l'article

Comme dans le cas des relatives, l'article en tête de structure dans les constructions possessives, même en première mention, est l'article défini (11), bien que le nom soit introduit par l'article indéfini dans la paraphrase qui lui est associée (12b) :

- 11 - *Tu veux aller au cinéma ce soir ?*
- *Je ne peux pas car je dois garder [la fille de ma cousine].*

- 12 a. *la fille de ma cousine*
= b. *Ma cousine a une fille.*

Milner (1982) note en effet dans ses travaux que dans une construction [N_1 de SN_2] avec [*de SN*] marqué par le génitif, la détermination du nom principal, c'est-à-dire de N_1 , est contrainte : seul l'article défini est autorisé. Pour Milner, à la forme *le* présente dans ces structures ne correspond pas à la valeur habituelle de l'article défini. Les travaux de Godard (1986) appuient l'idée que l'article *le* est l'article de la structure possessive plutôt que l'article du nom possédé.

En effet, Godard (1986), qui se fonde sur les travaux de Milner (1982), classe les compléments de nom en deux groupes, ceux qui n'imposent pas de contraintes sur le déterminant (13) et ceux qui imposent *le* (14) :

13. a. *le / un portrait de Vermeer*
b. *l' / un portrait de la jeune femme au turban*
c. *l' / un immeuble de Le Corbusier*
(adapté de Godard, 1986 : 104)

14. a. *le / ?une maison de Paul*
b. *le / *une arrivée de Paul*
c. *la / *une stupidité de Paul*
(adapté de Godard, 1986 : 104)

Elle relève ainsi que seuls les possesseurs au sens strict (14a), les agents dans une nominalisation (14b) et les thèmes avec un nom de propriété³⁴ (14c) imposent l'article défini. De plus, le contraste entre les syntagmes [*de SN*] présents en (13) et ceux en (14) est appuyé par le fait que seuls les premiers peuvent se présenter sous la forme [*de Pronom*] :

15. a. *Un portrait de lui est exposé à Paris.*
b. *Un portrait d'elle est exposé à Paris.*
c. *Un immeuble de lui se trouve à Marseille.*

- vs. 16. a. **La maison de lui est à vendre.*
b. **L'arrivée de lui a été discrète.*
c. **La stupidité de lui me navre.*

A l'appui de ces exemples, Godard, comme Milner (1982), analyse les syntagmes adnominaux en [*de SN*] dans les exemples (13) comme des syntagmes prépositionnels, et donc *de* comme une préposition ; en revanche, les syntagmes [*de SN*] en (14) sont analysés comme des syntagmes nominaux qui possèdent le cas génitif, *de* étant alors identifié comme la marque casuelle du génitif. De plus, les structures [*de SN*] (14) peuvent être mises en parallèle avec les déterminants possessifs, avec lesquels ils sont en distribution complémentaire. Le déterminant possessif est l'équivalent du complément de nom [*de SN*] dans [*le N de SN*]. Comme l'avait précédemment noté Milner (1982), ce dernier ne peut pas être utilisé en cooccurrence avec le déterminant possessif car celui-ci le pronominalise.

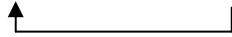
17. a. *le portrait du [collectionneur Barnes]_i*
b. *[son]_i portrait*
c. **[son]_i portrait du [collectionneur Barnes]_i*

Ainsi, pour Godard, *le - de SN* est une structure marquée pour le génitif qui alterne avec le déterminant possessif, dans laquelle l'occurrence de l'article défini est

³⁴ Par *nom de propriété*, Godard entend *nom de qualité* si nous nous basons sur la typologie de Van de Velde.

obligatoire :

18. *La témérité [de Pierre]*



A la suite de l'analyse de Godard, notons cependant que l'article indéfini dans les exemples (14), repris sous (19), n'est pas à exclure :

19. a. *le / ?une maison de Paul*
b. *le / *une arrivée de Paul*
c. *la / *une stupidité de Paul*

Les jugements d'acceptabilités présentés sous (19) sont ceux de Godard (1986). Cependant, il nous semble que l'utilisation de l'indéfini *un* est possible, mais conduit alors à une interprétation partitive, où *une maison de Pierre* est interprété comme *une des maisons de Pierre*. Pour que l'indéfini puisse être utilisé, il faut d'une part, que le nom tête soit comptable, et d'autre part que l'entité dénotée par ce nom fasse partie d'un ensemble de N possédés par le même possesseur. Ainsi, (19b) n'est pas à rejeter totalement, dans un contexte où Paul aurait fait plusieurs arrivées. En revanche, en (19c), *stupidité* est massif, donc la lecture partitive n'est pas acceptée. Cependant, si le nom est dans son interprétation d'occurrence, *stupidités* interprété comme « actes / paroles stupides », *une stupidité de Paul* est équivalent à *une des stupidités que Paul a faites / prononcées*.

Il nous semble que l'ensemble des exemples présentés sous (13) peuvent être analysés de manière parallèle :

- introduit par l'article défini, le nom est dans une construction possessive typique ou [*le N de SN*] alterne avec [*son N*] :

20. a. *l'immeuble de Le Corbusier*
= b. *son immeuble*

- introduit par l'article indéfini, le nom a une lecture partitive :

21. a. *un immeuble de Le Corbusier*
= b. *une des immeubles de Le Corbusier*

3.1.2.3. Représentation de la construction possessive

En se basant sur l'analyse de Kayne (1994), Zribi-Hertz (2003) présente une hypothèse selon laquelle l'article défini, dans les constructions possessives, fait partie intégrante de la structure DP, et forme avec l'élément *de* une « coquille syntaxique » : *le* Npossédé *de* Npossesseur. La représentation syntaxique d'une restriction à l'aide de la construction possessive (22a) serait une manifestation de la relation de prédication sous-jacente (22b).

22. a. *les grandes ailes d'Oedipe*
b. *Oedipe a de grandes ailes.*

Ainsi, la relation exprimée à travers *les grandes ailes d'Oedipe* serait une relation de prédication « possesseur » (*Oedipe*) - « possédé » (*des grandes ailes*), enchâssée au sein d'un DP. Pour rendre compte de l'ordre de surface, Zribi-Hertz suit l'hypothèse de Kayne (1994), qui suggère que l'« objet possédé » subit un mouvement vers la gauche, comparable à ce qui se produit dans les relatives. La formalisation syntaxique proposée met donc en évidence la corrélation *le...que/de* qui se manifeste dans les syntagmes nominaux avec relative ou dans les syntagmes nominaux avec construction possessive :

23. a. *les grandes ailes d'Oedipe*
b. *le lieu qui me faisait si peur*
(Zribi-Hertz, 2003 : 9)

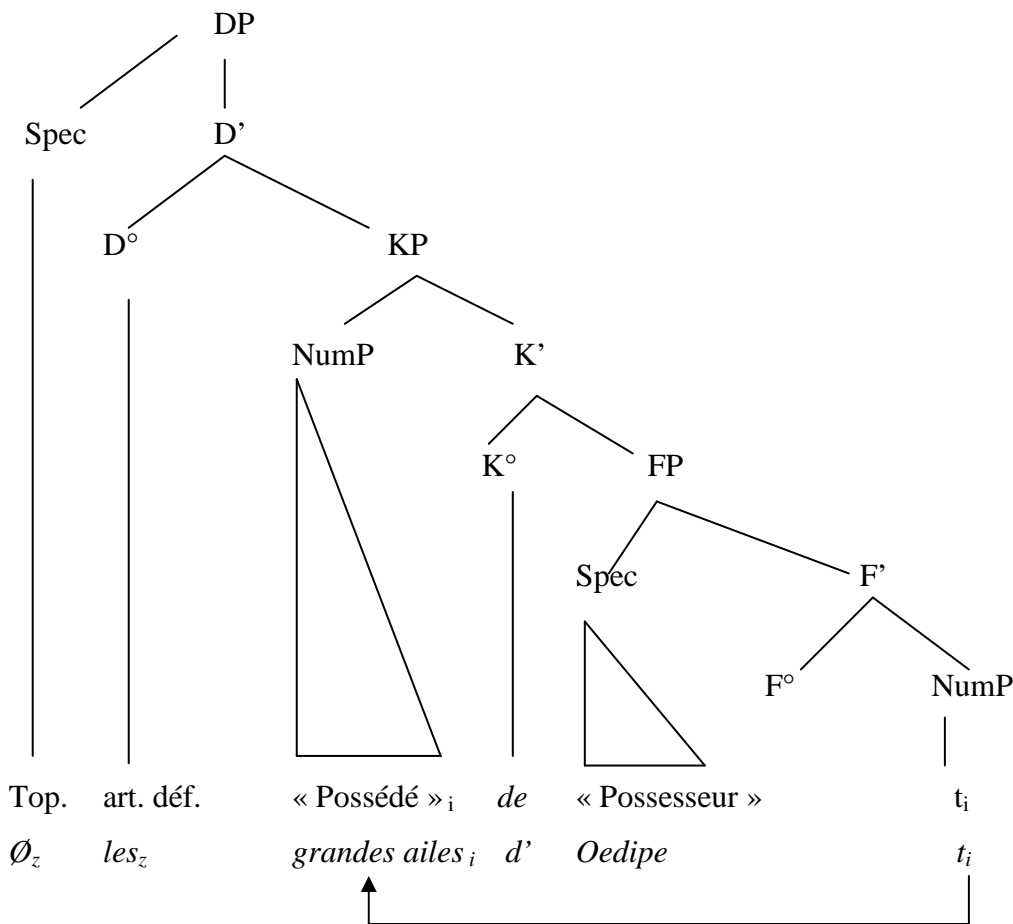
Zribi-Hertz ajoute que l'article défini dans l'exemple ci-dessus ne porte pas uniquement sur l'« objet possédé », puisque *les grandes ailes* ne forme pas à lui seul un constituant, mais porte sur l'ensemble de la construction possessive, comme l'avait noté Godard (1986). Tout comme dans le cas des relatives restrictives,

l'article défini a une valeur cataphorique. L'article défini trouve sa légitimation au sein du syntagme, par la présence de la construction possessive. Le topique, présent en Spec DP, n'est donc pas lié.

Zribi-Hertz propose alors la représentation (24) pour rendre compte du phénomène :

24. *Représentation de la construction possessive*

(Zribi-Hertz, 2003 : 10)

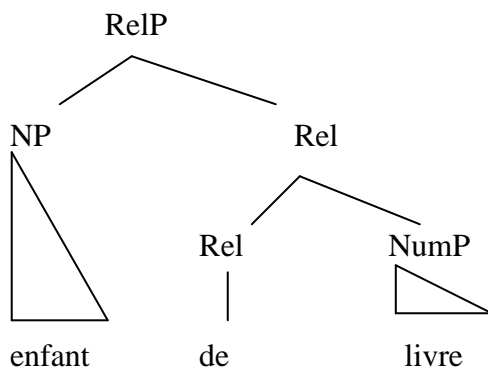


Dans cette structure, Zribi-Hertz définit FP comme une projection qui articule la prédication. Ainsi, de manière parallèle à sa correspondante phrastique, le « possesseur », qui correspond au sujet de la prédication, se trouve en spécificateur de FP, tandis que l'« objet possédé » se trouve en position complément. La projection KP, quant à elle, est définie comme la projection fonctionnelle du génitif.

Knittel (2007, 2009), propose une analyse alternative, en regroupant sous la même étiquette les structures $[N \text{ de } SN]$, comme *livre d'un enfant*, et les structures $[N \text{ de } N]$, comme *livre d'enfant*. Toutes deux sont analysées comme des constructions possessives, les premières étant caractérisées par la présence d'un possesseur référentiel, tandis que les secondes sont dotés d'un possesseur non référentiel. Knittel tente ainsi de rendre compte de façon uniforme de ces différentes constructions possessives.

Adoptant l'analyse sémantique de Heller (2002), Knittel suggère l'existence d'une projection RelP, dont la tête est *de*, qui transforme un nom simple en un nom relationnel en permettant l'introduction d'un argument. Le « possesseur » est alors généré en spécificateur de RelP, et « l'objet possédé » en position complément :

25. *Construction possessive*



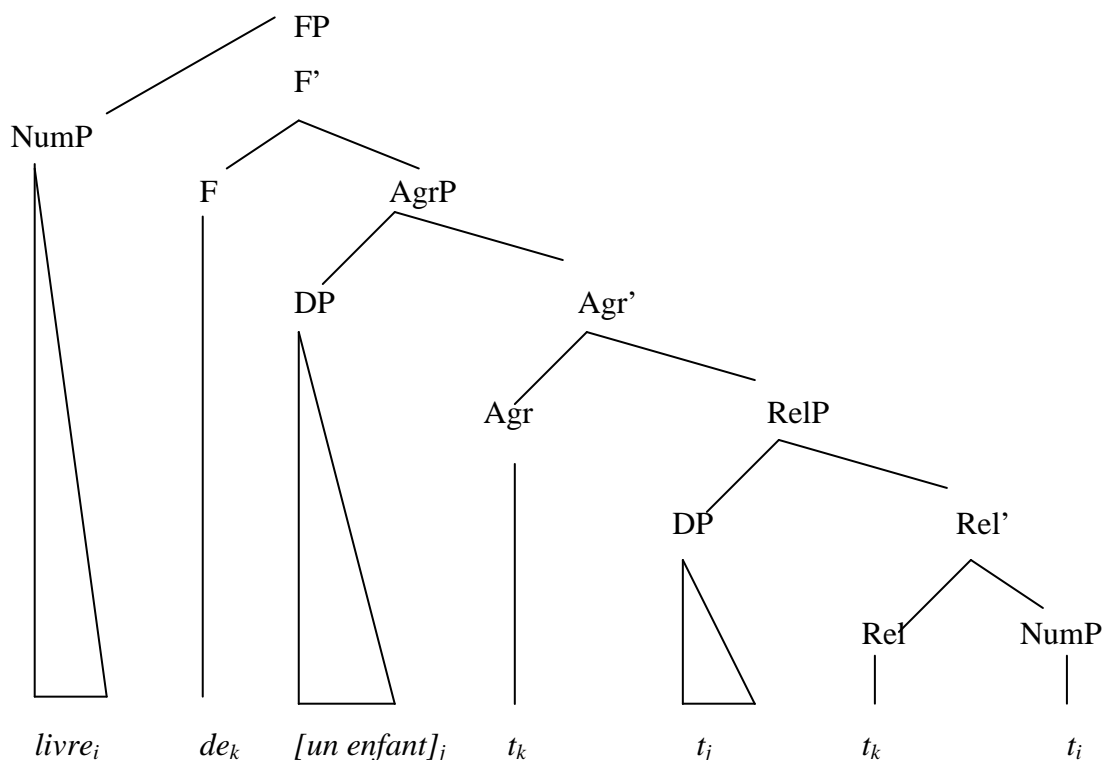
Dans le cas des constructions à possesseur référentiel, Knittel s'accorde avec l'analyse de Kayne (1993, 1994) et postule qu'une projection AgrP (dont le rôle est de vérifier le cas du possesseur) liée à la flexion possessive, est nécessaire. En effet, lorsqu'il est référentiel (c'est-à-dire [+nombre]), le possesseur a des traits à vérifier : il subit alors un mouvement vers le spécificateur d'AgrP pour la vérification du cas.

Par ailleurs, le possesseur apparaît nécessairement en français à la droite du nom tête, c'est-à-dire du possédé. Knittel fait alors l'hypothèse que la structure d'une construction possessive est toujours dominée par une projection fonctionnelle FP, liée à la prédication, vers laquelle tant le possesseur que le possédé se déplacent.

La représentation (26) formalise cette hypothèse :

26. *Représentation de la construction à possesseur référentiel*

(Knittel, 2009)



Knittel ajoute que c'est la présence de la projection AgrP qui rend nécessaire l'article défini. Pour cela, elle s'appuie sur des exemples tels (27), qui montrent qu'avec les constructions à possesseurs non référentiels, c'est l'article indéfini qui est choisi en première occurrence :

27. a. *Je n'ai pas pu arriver plus tôt : [une voiture de sport] était garée devant mon garage.*

(Knittel, 2007 : 166)

b. *J'ai dessiné [une branche d'arbre].*

En (26), *sport* et *arbre* ne sont pas référentiels. Knittel les analyse alors comme de simples NP. Suivant Longobardi (2000), pour qui les NP ne nécessitent pas de cas, Knittel suggère la projection RelP n'est alors pas dominée par celle d'AgrP. En

première mention, c'est l'article indéfini qui est nécessairement employé, (28a) et (28b) étant difficilement acceptables s'il n'a pas été fait mention de la voiture de sport ou de la branche d'arbre dans un contexte antérieur :

28. a. ??*Je n'ai pas pu arriver plus tôt : [la voiture de sport] était garée devant mon garage.*
b. ??*J'ai dessiné [la branche d'arbre].*

L'exemple (27a) s'oppose ainsi à (29), où *des voisins* est référentiel et où l'article défini est obligatoire :

29. a. *Je n'ai pas pu arriver plus tôt : [la voiture des voisins] était garée devant mon garage.*
vs. b. ??*Je n'ai pas pu arriver plus tôt : [une voiture des voisins] était garée devant mon garage.* (acceptable en lecture partitive seulement)

Puisqu'un possesseur référentiel nécessite la présence de la projection AgrP et que AgrP entraîne l'article défini (cf. 29a vs. 29b), nous pouvons en conclure que l'article défini est l'article caractéristique des constructions possessives à possesseur référentiel.

Knittel (2009) étend cette analyse aux noms événementiels. Pour Grimshaw (1990), les noms événementiels présentent des propriétés caractéristiques. Outre leur invariabilité en nombre, que nous avons évoquée dans le chapitre précédent, ils nécessitent un argument, au même titre que les verbes auxquels ils sont apparentés. Grimshaw identifie cet argument comme le complément du verbe correspondant :

30. a. *La construction de cette maison a duré 6 mois.*
b. *On a construit cette maison en 6 mois.*
c. ?? *La construction a duré 6 mois.* (acceptable si l'objet est sous-entendu)

31. a. *La consommation d'alcool est interdite.*
b. *Il est interdit de consommer de l'alcool.*
c. *?? La consommation est interdite.*

De plus, une troisième propriété syntaxique relevée par Grimshaw tient à la nécessité de l'article défini en tête de SN, comme en témoignent (32) :

32. a. **Une construction de la maison a duré six mois.*
b. **Une consommation d'alcool (par les mineurs) est interdite.*

Ainsi, à la suite de son analyse, Knittel rend compte du fait que les propriétés mises en évidence par Grimshaw (1990) ne sont pas des propriétés caractéristiques des noms événementiels, mais des propriétés caractéristiques des constructions possessives dans lesquelles ces noms sont employés.

3.1.3. Synthèse

L'étude des syntagmes nominaux présentant des constructions possessives et des relatives nous indique que l'article défini utilisé pour introduire ces syntagmes est dépendant de la relation de prédication. En effet, tous peuvent être paraphrasés par une proposition finie indépendante, dans laquelle le nom tête du syntagme complexe d'origine apparaît dans un syntagme nominal simple, et dans laquelle il est introduit par un déterminant indéfini (article indéfini ou partitif). Comme l'ont souligné de nombreux auteurs (Milner 1982, Godard 1986, Zribi-Hertz 2003, entre autres), l'article défini n'est donc pas l'article du nom antécédent ou l'article du nom tête. Cette constatation conduit à analyser les syntagmes nominaux déplacés dans ces structures prédicatives comme étant à l'origine des syntagmes non déterminés, c'est-à-dire des NumP (si le nom est comptable) ou des NP (si le nom est massif).

3.2. Noms statifs : deux lectures, deux modes de détermination

3.2.1. En lecture stative, un choix de déterminants contraint

Comme nous l'avons vu dans les sections 1.1.1.6. et 1.2., les noms statifs ne peuvent être introduits par l'article défini que dans deux types de contextes : en emploi générique ou lorsqu'ils sont associés à une expansion, qui peut être un complément [*de SN*] contenant le nom dénotant l'entité caractérisée par la propriété, ou une relative comportant un SN renvoyant à l'entité caractérisée par la propriété en question. Ces deux derniers emplois sont rappelés sous (33-34) :

33. a. *La méchanceté *(de Max) a été terrible.*
b. *La stupeur *(de Pierre) nous a surpris.*
34. a. *La loyauté *(que Zoé a montrée) était sincère.*
b. *Nous avons été indignés par le mépris *(que Paul a pour son frère).*

Mis à part ces contextes, seul l'article partitif (en l'absence de modification), ou encore les déterminants démonstratifs et possessifs (en seconde occurrence) sont possibles.

35. a. *Paul a eu de la patience. *La patience était remarquable.*
b. *Pierre a montré de la tristesse. *La tristesse était sincère.*
36. a. *Marie a beaucoup de charme et elle le sait. C'est pourquoi elle n'hésite pas à jouer de {son / ce} charme quand elle en a besoin.*
b. *Max a montré beaucoup de jalousie quand sa meilleure amie lui a annoncé qu'elle allait se marier. {Sa / cette} jalousie l'a poussé à lui avouer enfin ses sentiments.*

Cependant, en contexte générique, la présence d'un article défini singulier devant les noms statifs n'est en rien distinctive, puisque c'est l'article typique de

l'emploi, indépendamment du type de nom qu'il introduit. Les noms statifs ne se comportent donc pas différemment des autres types de noms, qu'ils soient concrets ou abstraits, massifs ou comptables (cf.1.1.5.) :

37. a. *Le lion est le roi des animaux.*
b. *Le sucre doit être restreint pour une bonne alimentation.*
c. *La passion ne dure jamais longtemps.*
d. *Le suicide est un acte désespéré.*

Comme le note Dobrovie-Sorin (2005), la référence à l'espèce, caractéristique des phrases génériques, c'est-à-dire des phrases atemporelles conditionnées par la présence d'un syntagme nominal générique en position sujet, se fait dans les langues romanes au moyen de l'article défini.

Notons tout de même que trois types de syntagmes nominaux génériques sont généralement reconnus en français : les syntagmes nominaux définis en *le*, les syntagmes nominaux définis en *les*, et les syntagmes nominaux indéfinis en *un* (cf. 1.1.5) :

38. a. *Le lion est carnivore.*
b. *Les lions sont carnivores.*
c. *Un lion est carnivore.*

Pour Galmiche (1985), les articles *le*, *les*, et *un*, employés dans des syntagmes nominaux génériques, perdent leur fonction référentielle. Ainsi, comme le soulignent Kleiber & Lazzaro (1987), les syntagmes nominaux génériques n'ont plus de référence actuelle (ou spécifique), mais une référence virtuelle (ou non spécifique). En (38a), le syntagme nominal défini *le lion* ne réfère pas un lion spécifique, ancré spatio-temporellement, mais renvoie à la classe des lions en général, c'est-à-dire à l'ensemble des occurrences de *lion* passées, présentes et futures. Il existe tout de même des effets de sens, selon que l'article utilisé pour introduire le syntagme nominal est le défini singulier *le*, le défini pluriel *les* ou l'indéfini *un* (analysés entre

autres par Kleiber 1989, Beyssade 2005). Le fait que l'article défini singulier soit possible avec un nom statif, dont nous avons mis en évidence le caractère massif, n'est pas une particularité de ces noms.

Au contraire, ce sont les restrictions d'occurrence de l'article défini dans les autres contextes qui nous intéressent, puisque c'est en cela que les noms statifs se distinguent des noms massifs concrets. En effet, l'article défini peut apparaître devant un nom statif, mais sa présence est liée à la présence additionnelle d'un constituant adnominal de type [*de SN*] ou à celle d'une relative. Ceci n'est pas sans rappeler certaines propriétés des constructions prédicatives.

3.2.1.1. [*le Nstatif de SN*] / [*le Nstatif Relative*] : des constructions prédicatives ?

Comme dans le cas des noms concrets, les constructions [*de SN*] et les relatives qui accompagnent le nom statif introduit par l'article défini sont le reflet d'une prédication sous-jacente. Les exemples (39) et (41) illustrent cette observation :

39. a. *La rage [que Marie a exprimée] (m'a fait peur).*
b. *Marie a exprimé de la rage (et cela m'a fait peur).*

- cf. 40. a. *la bière que tu as apportée*
b. *Tu as apporté de la bière.*

41. a. *(Je n'ai pas supporté) la malveillance [de ton frère].*
b. *Ton frère est malveillant (et je ne l'ai pas supporté).*

- cf. 42. a. *les vêtements de ma sœur*
b. *Ma sœur a des vêtements.*

Dans les exemples ci-dessus, le syntagme nominal complexe des exemples (a) peut être paraphrasé par une proposition temporalisée minimalement simple (b) (Zribi-

Hertz, 1998). Dans le cas d'un syntagme nominal complexe avec relative, le nom statif antécédent est intégré au sein de la relative pour créer cette paraphrase (43) :

43. a. Syntagme nominal : *Nstatif [que SN V]*
le courage que tu as montré
b. Proposition : *SN V Nstatif*
Tu as montré du courage.

Dans le cas d'un syntagme nominal avec une dépendance [*de SN*], le SN ainsi enchâssé est restitué dans la position sujet, le nom statif (ou son équivalent adjectival ou verbal) dans le prédicat (44) :

44. a. Syntagme nominal : *Nstatif [de SN]*
le courage de Max
b. Proposition : *SN V Nstatif / SN être Adj*
Max a du courage. / Max est courageux.

Les syntagmes de type [*le Nstatif de SN*] sont donc comparables sur ce point aux constructions possessives (42).

Comme le montrent les exemples (39-41), les constructions [*le Nstatif de SN*] et [*le Nstatif Relative*] partagent avec les noms concrets en construction possessive ou relativisés le fait d'être introduits, dès la première mention, par l'article défini. Or, cela n'est pas le cas si le nom statif n'est pas accompagné d'une dépendance :

45. a. *La loyauté *(que Zoé a montrée) était sincère.*
b. *Nous avons été indignés par le mépris *(que Paul a pour son frère).*
46. a. *La méchanceté *(de Max) a été terrible.*
b. *La stupeur *(de Pierre) nous a surpris.*

- cf. 47. a. *J'ai démissionné de mon ancien travail car le poste ??(que je convoitais) vient de se libérer et m'a été confié.*
b. *J'ai acheté le nouvel album ??(de Rose).*

Les exemples (45) et (46) montrent que l'article défini n'est pas acceptable en première mention si le nom n'est pas accompagné d'une dépendance [*de SN*] ou d'une relative. Comme nous l'avons déjà noté (cf. 1.1.2.), l'article partitif est l'article naturellement employé lorsque le nom statif n'est pas modifié :

48. a. *Max a montré {de la / *la} méchanceté.*
b. *Pierre éprouve {du / *le} chagrin.*

Enfin, une troisième propriété renforce l'idée que la construction [*le Nstatif de SN*] doit être analysée comme une construction possessive : [*le Nstatif de SN*] alterne librement avec une construction [*son Nstatif*]. Inversement, le complément ne peut être pronominalisé. Les exemples (49-50) illustrent cette propriété :

49. a. *la singularité de Max*
b. *sa singularité*
c. **la singularité de lui*

50. a. *la joie de Max*
b. *sa joie*
c. **la joie de lui*

Nous notons en effet que le déterminant possessif est possible avec l'ensemble des noms statifs :

51. a. *Il a révélé son courage / son imprudence.*
b. *Le sourire qu'il arbore est révélateur de sa joie.*
c. *Son mépris envers les SDF fait peine à voir.*

Ce déterminant possessif est bien l'équivalent du complément du nom [*de X*] dans [*le N de X*] comme le montre le fait que le complément ne peut pas être utilisé en cooccurrence avec le possessif, puisque celui-ci le pronominalise.

52. a. *la méchanceté de [Pierre]_i*
b. *[sa]_i méchanceté*
c. **[sa]_i méchanceté de [Pierre]_i*

Parallèlement à (52), le déterminant possessif est également en distribution complémentaire avec la relative restrictive :

53. a. *la méchanceté que Pierre a montrée*
b. *sa méchanceté*
c. **sa méchanceté que Pierre a montrée*

3.2.1.2. Le SIEGE de la propriété, un argument obligatoire

Considérons les exemples (54-55) :

54. a. *{??La / *une / *de la} méchanceté était flagrante.*
b. *La méchanceté [de cette remarque] était flagrante.*
c. *La méchanceté [dont tu as fait preuve] était flagrante.*
d. *Paul a fait preuve de méchanceté.*
55. a. *{??Le / *un / *du} découragement a été total quand il a pris conscience du travail qu'il lui restait à fournir.*
b. *Le découragement [de Paul] a été total quand il a pris conscience du travail qu'il lui restait à fournir.*
c. *Le découragement [qui a submergé Paul] fut total quand il a pris conscience du travail qu'il lui restait à fournir.*
d. *Paul a montré du découragement.*

Crucialement, la distinction entre les exemples (a) d'une part et (b,c,d) de l'autre en (54-55) tient à la présence (ou non) du nom dénotant le SIEGE de la propriété (cf. partie I). Les exemples ci-dessus témoignent donc du fait que les noms statifs nécessitent la présence de cet élément, puisque, si tel n'est pas le cas (54-55a), les énoncés sont inacceptables. Dans l'ensemble des exemples (b-c-d), la relation qui unit le nom statif dénotant une propriété au nom dénotant le SIEGE de cette propriété est une relation de prédication, puisque, comme nous l'avons vu, les constructions possessives et les relatives (b-c) sont des constructions prédicatives internes au syntagme nominal. De plus, les exemples montrent que l'article défini n'est légitimé que si la relation de prédication qui unit la propriété à son SIEGE s'établit au sein même du syntagme nominal (b-c), et non au sein de la phrase (d).

En effet, considérons les exemples (56) et (58), dans lesquels le nom statif entre dans une construction possessive à possesseur non référentiel. Pour que l'article défini soit possible, la relation prédicative doit unir le nom statif avec le nom dénotant l'entité possédant cette propriété. Si tel n'est pas le cas, seul un article indéfini peut apparaître :

56. a. *Zoé a montré {une/*la} patience d'ange.*
b. *Pierre a {un/*le} courage de lion.*
(vs. *Pierre a le courage d'un lion.*)

cf. 57. *J'ai acheté {une / ??la} voiture de sport.*

- vs. 58. a. *La suspicion de Pierre était totalement fondée.*
b. *J'ai été troublée par la sensibilité de Max.*

Dans les exemples (56), le SIEGE de la propriété exprimée par le nom statif n'apparaît pas dans la dépendance du nom. Le « possesseur » est alors non référentiel et l'article défini est exclu : le syntagme est nécessairement introduit par *un*. Les exemples (58) montrent en revanche que, sous réserve que le nom dénotant l'entité caractérisée par la propriété soit présent à l'intérieur de la construction prédicative, la construction

possessive légitime la présence de l'article défini. L'explication en est simple : le nom dénotant le SIEGE de la propriété est nécessairement référentiel, puisque c'est à travers lui que le nom statif acquiert sa référence spécifique.

Considérons à présent le cas où les noms statifs sont accompagnés d'une relative. Comme pour les constructions possessives, seules les relatives comportant le syntagme nominal dénotant l'entité à laquelle s'applique la propriété exprimée par le nom statif autorisent l'emploi de l'article défini :

59. a. *Paul a montré une combativité [qui a fait l'admiration de tous].*
b. *Marie a fait preuve d'un intérêt [qui nous a impressionnés].*
60. a. *La combativité [que Paul a montrée] était admirable.*
b. *L'intérêt [dont Marie a fait preuve] était impressionnant.*

Nous postulons que les relatives des exemples (59-60) ci-dessus ont le même rôle et les mêmes effets que les constructions possessives examinées en (56 et 58). En effet, nous pouvons remarquer que les exemples (59) présentent deux contrastes par rapport aux exemples (60). D'une part, leurs relatives ne contiennent pas l'argument du nom statif, c'est-à-dire le SIEGE de la propriété. D'autre part, les noms statifs y sont introduits par l'article indéfini. Ces deux propriétés sont en fait liées. Lorsque le nom dénotant le SIEGE de la propriété est présent dans la relative, ce dernier sert de support à la référence du nom statif ; de ce fait, la relative est restrictive. En revanche, si tel n'est pas le cas, la propriété dénotée par le nom statif n'est pas identifiée ; la relative est purement descriptive. Nous proposons que ces constituants soient analysés de manière identique à la modification adjectivale qui impose l'article *un* en tête de syntagme. L'alternance souvent possible avec un adjectif vient appuyer cette idée :

61. a. *une patience d'ange*
b. *une patience angélique*

62. a. *une admiration sincère*
b. *une admiration qui est sincère*

Nous notons cependant que l'argument du nom statif est bien présent dans les structures (59) même s'il ne se trouve pas au sein de la relative : il apparaît comme sujet du prédicat principal. La différence observée entre (59) et (60) trouve ici son explication : seules les relatives restrictives légitiment l'emploi de l'article défini en tête de structure.

Le choix de l'article en (56-60) n'est donc pas une caractéristique de l'emploi des noms statifs. Comme pour les autres types de noms, la présence d'une construction possessive à « possesseur » référentiel ou la présence d'une relative restrictive imposent l'utilisation de l'article défini en tête du syntagme nominal dans lequel elles sont enchâssées.

Cependant, si l'on se réfère aux observations de Zribi-Hertz (2003), qui se fonde sur Guillaume (1975) ou Kleiber (1990), l'article défini peut avoir diverses valeurs, parmi lesquelles une en particulier : la valeur anaphorique, où l'article permet l'identification d'un référent présent dans le contexte antérieur :

63. a. *Un chien s'est sauvé du chenil. [...] Le chien a vite été retrouvé.*
b. *Nous voulions aller dans un bar pour nous amuser. [...] Malheureusement, le bar était fermé.*

Or, dans le cas des noms statifs, les exemples (64) indiquent clairement que l'article défini ne peut pas prendre une valeur anaphorique.

64. a. *Paul a montré du chagrin. [...] *Le chagrin était profond.*
b. *Pierre a vraiment du courage. [...] *Le courage a d'ailleurs été récompensé.*

Autrement dit, hors interprétation générique, les articles définis introduisant les noms statifs sont nécessairement cataphoriques, dans la mesure où ils doivent être légitimés par la présence d'une construction possessive ou d'une relative à la droite du nom. C'est sur ce point qu'il se distinguent des noms comme *chien* ou *bar* présentés en (63).

3.2.1.3. Les noms statifs : des noms relationnels

Pour rendre compte du comportement de l'article défini vis-à-vis des noms statifs, nous avançons l'hypothèse que ces noms sont intrinsèquement relationnels³⁵, au même titre que *frère*, *oncle*, etc. Plus spécifiquement, nous postulons que les noms statifs nécessitent un argument, qui peut être réalisé comme un « possesseur ». Ils se distinguent en cela des autres types de noms (*garçon*, *livre*, *maison*, *chien*, etc), qui, eux, ne nécessitent pas d'argument (Partee 2000, Heller 2002), et pour lesquels la construction possessive n'est que facultative. La présence d'un article défini étant une propriété liée à l'emploi de la construction possessive (cf. 3.1.1.2.), l'hypothèse proposée permet d'expliquer les particularités distributionnelles de l'article défini avec les noms statifs.

Les noms relationnels sont des noms qui, par définition, impliquent une référence à un autre terme. Les exemples (65) en sont représentatifs :

65. a. *Tu ne connais pas le mari de Zoé ?*
b. *La collègue de Jean m'a offert des fleurs.*

³⁵ Nous pourrions également émettre l'idée que les noms statifs sont proches des noms concrets inaliénables. En effet, dans *Paul a de la patience*, le prédicat exprime une propriété abstraite de l'individu Paul. Nous pourrions alors faire une comparaison avec *avoir deux bras*, *avoir un nez*, qui expriment également des propriétés, à la différence que celles-ci sont concrètes. Nous pourrions donc supposer qu'un rapport similaire s'établit d'une part, entre l'individu concret et son corps (dans le cas des inaliénables) dans le domaine du concret, et d'autre part, entre l'individu psychologique et ses propriétés (noms statifs) dans le domaine de l'abstrait. Cependant, l'examen des propriétés morphosyntaxiques des inaliénables (i) montrent que ceux-ci présentent un comportement inverse à celui des noms statifs (ii) :

(i) *Paul a levé {les / *ses} bras.* / *Paul traîne {les / *ses} pieds en marchant.*

vs. (ii) *Paul a montré {*la / sa} fatigue.*

Le fonctionnement des noms statifs ne peut donc pas être mis sur le même plan que celui des noms concrets inaliénables.

En (65), *mari* et *sœur* sont tous deux des noms relationnels. L'identification de l'individu dénoté par *mari* ne peut se faire que par le rapport que le référent du nom entretient avec une autre entité, ici *Zoé*. Il en est de même en (65b) où le nom *collègue* nécessite la présence d'un autre référent, *Jean* dans notre exemple, pour que son référent soit identifié.

Le choix de l'article et la nature de la dépendance sont liés : seule la présence de l'argument du nom relationnel dans le syntagme nominal rend possible l'article défini en tête de structure (65). Ce résultat est effectivement attendu puisque les noms relationnels sont des noms dont l'argument est obligatoire. Si leur argument apparaît hors du syntagme nominal, ils sont nécessairement indéfinis :

66. *Marie a {un/*le} cousin.*

De plus, en l'absence de ce rapport avec une autre entité, un nom relationnel ne peut acquérir de référence, d'où le problème d'acceptabilité des exemples suivants :

67. a. ??*J'ai enfin appelé {la / une} mère.*
b. ??*J'attends {la / une} sœur.*

Les propriétés des noms statifs que nous avons pu observer sont ainsi parallèles à celles des noms relationnels.

Les travaux de Partee (2000) distinguent deux types de noms : d'une part, les nominalisations événementielles complexes (CEN : Grimshaw, 1990) et les noms relationnels, qui présentent la particularité de nécessiter un argument au même titre que les verbes, et d'autre part, les noms qui ne nécessitent pas cet argument. Ces derniers peuvent toutefois entrer dans une construction possessive facultative. Partee montre que la relation sémantique qui unit le possesseur et le possédé est alors libre, n'est pas restreinte à la relation d'*appartenance*, de *possession* au sens strict ou de *contrôle* :

68. a. *John's team*
« *l'équipe de Jean* »
b. *A team of John's*
« *une équipe de Jean* » = *une équipe que Jean possède, dirige, ...*
c. *That team is John's*
« *cette équipe est celle de Jean* » = *l'équipe dont Jean fait partie, que Jean possède, dirige, ...*
(Partee, 2000 : 179)

A travers cet exemple, Partee montre que l'interprétation de la construction possessive n'est pas imposée, puisque, en (68), la relation sera déterminée par le contexte.

Les travaux de Heller (2002) et Vikner & Jensen (2002) vont dans le même sens. Selon Heller, une position argumentale qui représente la relation génitive est accessible dans la structure lexicale des noms relationnels. Pour les autres, cette position argumentale est créée à l'aide d'une règle lexicale. Ainsi, lorsque le nom n'est pas relationnel, la présence de la construction possessive permet de le transformer en un tel nom en insérant une position argumentale dans la structure nominale. Il en résulte donc un contraste entre les noms relationnels, nécessairement employés en construction possessive, et les noms qui ne le sont pas, puisque cette construction n'est que facultative.

Ce contraste est illustré sous (69-71) :

69. a. ?? *J'ai vu {un / l'} oncle.*
b. *J'ai vu l'oncle de Zoé.*
70. a. (??) *Nous avons rencontré {la/une} collègue.*
b. *Nous avons rencontré la collègue de Max.*
71. a. *J'ai visité une maison.*
b. *J'ai visité la maison de Max.*

La mauvaise acceptabilité de l'exemple (69a) tient au fait que le nom relationnel *oncle* n'est pas accompagné par son argument obligatoire. Si cet argument est présent, comme en (69b), il apparaît sous la forme d'un possesseur, et la structure redevient acceptable. La situation est légèrement différente en (70a), dans la mesure où l'argument du nom *collègue* peut ne pas être exprimé ouvertement. La phrase sera néanmoins acceptable si cet argument est recouvrable contextuellement. Le possesseur est donc nécessaire seulement sur le plan sémantique, et non sur le plan syntaxique, d'où l'interprétation possible de (72) où des noms relationnels apparaissent dépourvus de leur argument :

72. *Dans la famille Cerise, je voudrais le père et la mère.*

Bien que l'argument de *père* et *mère* ne soit pas présent syntaxiquement, le contexte nous permet d'inférer que *père* renvoie à *père de la famille Cerise*, et *mère* à *mère de la famille Cerise*.

Enfin, le nom *maison* présenté sous (71) n'est pas intrinsèquement relationnel. Il peut donc apparaître indépendamment de la présence d'une construction possessive.

Notons que l'argument des noms statifs peut également rester implicite, comme *collègue* en (70), s'il peut être recouvert à l'aide du contexte³⁶. C'est ce que montre l'exemple (73) :

73. *Le blessé était dans un état grave. Nous sommes parvenus à le sauver, mais, malgré nos efforts, nous n'avons rien pu faire pour calmer la souffrance (i.e. la souffrance du blessé).*

L'opposition observée entre (69) et (71) transparaît également lorsque la relation possessive s'exprime au moyen du déterminant possessif, qui pronominalise le possesseur : alors qu'il est nécessaire avec les noms relationnels, il n'est que facultatif avec les autres noms :

³⁶ Nous y reviendrons en 3.2.1.5.

74. a. *Mon oncle est venu me rendre visite.*
b. *??{Un/l'} oncle est venu me rendre visite.*
75. a. *Pierre a acheté une voiture.*
b. *Pierre a acheté ma voiture.*

Notre hypothèse permet ainsi d'expliquer à la fois la distribution des articles définis et celle des dépendances (relatives ou possesseurs) qui caractérisent les noms statifs. En tant que noms relationnels, ces noms nécessitent la présence d'un argument. Cet argument peut, au sein du syntagme nominal, être exprimé soit par le biais de la construction possessive, soit par la présence d'une relative restrictive qui l'explique. Or, ce sont justement ces constructions qui légitiment l'apparition d'un article défini cataphorique.

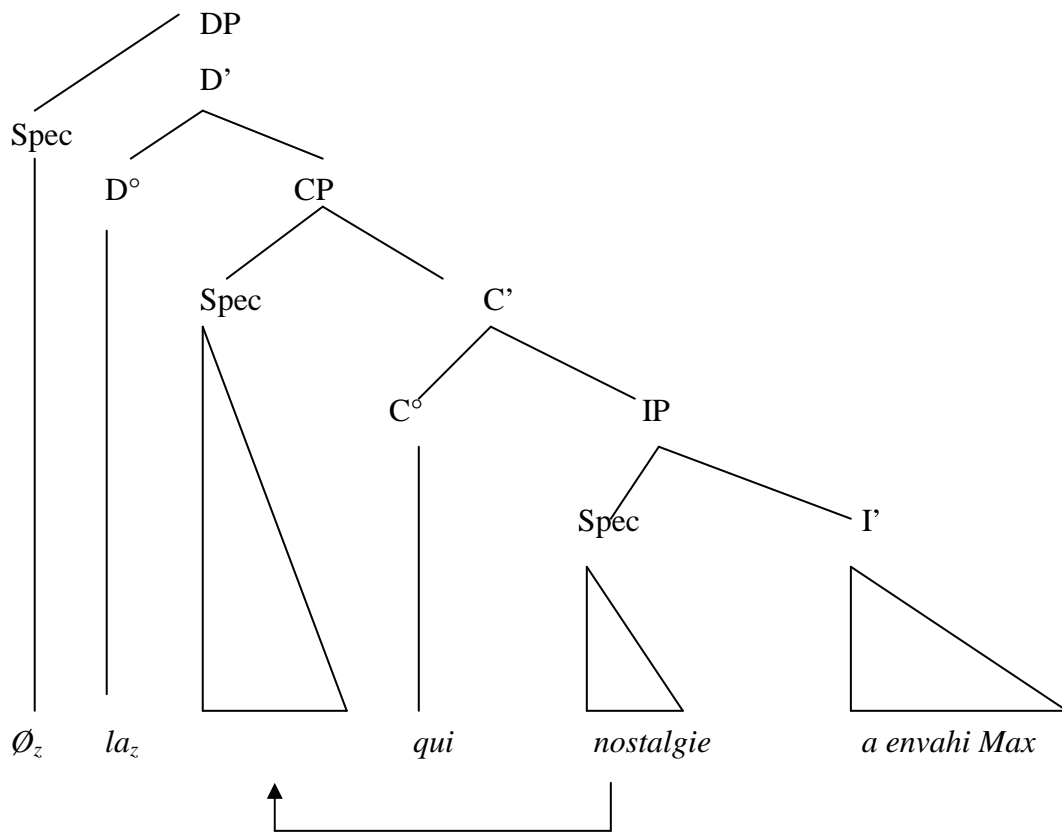
3.2.1.4. Formalisation syntaxique

En présence d'une relative restrictive, le comportement des noms statifs n'est pas différent de celui des autres types de noms. Le nom de propriété est relativisé. Il existe alors une relation de prédication entre le nom statif et le nom dénotant son SIEGE. Cette relation s'établit au sein de la relative :

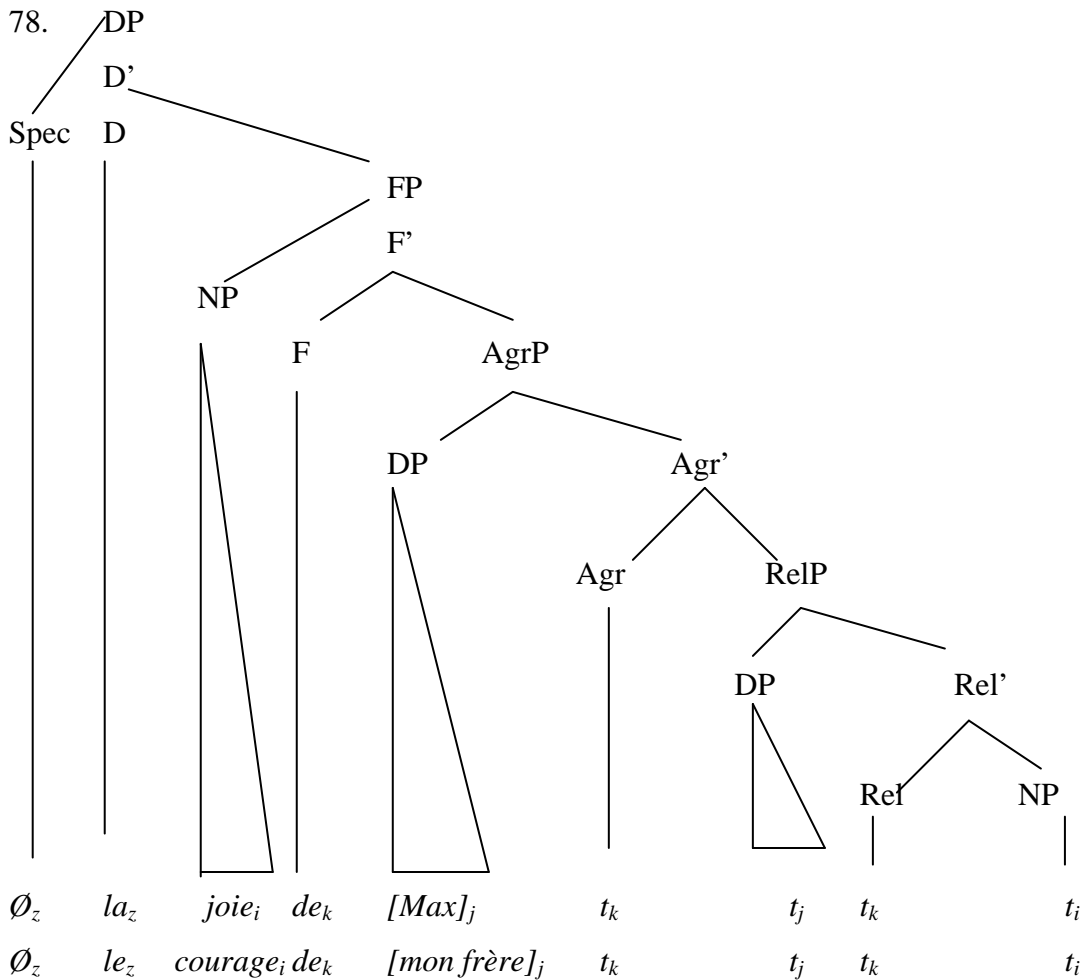
76. a. $N_{statif_i} [Pro.Rel_i N_{siège_j} V e_i]$
la gentillesse_i [dont_i il a fait preuve e_i]
b. $N_{statif_i} [Pro.Rel_i e_i V N_{siège_j}]$
la nostalgie_i [qui_i e_i a envahi Max]

Nous proposons de formaliser (76b) de manière parallèle à la représentation (7) :

77.



De plus, nous proposerons une formalisation syntaxique de la construction « possessive », qui unit le nom de propriété et son argument, parallèle à celle que Knittel (2009) a proposé pour les noms simples.



En syntaxe, rien ne différencie les noms statifs des autres, si ce n'est le caractère obligatoire du SIEGE.

3.2.1.5. Quelques remarques complémentaires

Nous avons pu conclure que, hors interprétation générique, l'article défini est utilisé avec les noms statifs dans un emploi cataphorique, puisqu'il est dépendant de la présence d'une expansion à la droite du nom. Cependant, à la suite de l'analyse présentée ci-dessus, il nous faut alors rendre compte des exemples (79-80), qui, bien que moins habituels, présentent l'article défini au côté de noms statifs, sans que le nom ne soit suivi d'une expansion :

79. a. *Le conducteur n'a pas pu lutter contre la fatigue et s'est endormi au*

volant.

b. *A neuf reprises, il s'y est fracturé le nez dans le paquet des avants. Se jeter dans la mêlée, il sait faire. Mais la combativité sera insuffisante pour boucler [...] les grandes lignes de l'Uruguay Round.*

(Journal *Libération*, cité par Kleiber, 1999 : 75)

80. a. *Le blessé était dans un état grave. Nous sommes parvenus à le sauver, mais, malgré nos efforts, nous n'avons rien pu faire pour calmer la souffrance.*

b. *Max avait tout planifié minutieusement pour sa demande en mariage. Sa fiancée ne se doutait de rien, l'étonnement était total.*

Dans les exemples (79-80), les noms statifs *souffrance*, *combativité*, *fatigue* et *étonnement* n'entrent pas dans des constructions [*le N de N*] ou [*le N Relative*]. Pourtant, la présence d'un article défini ne conduit pas à l'inacceptabilité de ces exemples.

En (79), les syntagmes *la fatigue* et *la combativité* sont en fait des syntagmes nominaux génériques et renvoient respectivement aux propriétés génériques, aux concepts, de *fatigue* et de *combativité*. En effet, *la fatigue* (79a) ne renvoie pas à la fatigue du conducteur, mais bien à la fatigue « en général », comme en témoigne l'inacceptabilité de (81) :

81. ??*Le conducteur n'a pas pu lutter contre sa fatigue et s'est endormi au volant.*

L'emploi de l'article défini en (79) n'est pas contradictoire avec les hypothèses que nous avons avancées puisque l'emploi générique autorise tout type de nom à être introduit par *le*.

Considérons maintenant les exemples présentés sous (80) qui semblent plus problématiques. En effet, le nom statif n'est plus dans un emploi générique, comme le montre l'alternance possible entre l'article défini et le déterminant possessif :

82. a. *Le blessé était dans un état grave. Nous sommes parvenus à le sauver, mais, malgré nos efforts, nous n'avons rien pu faire pour calmer {la / sa} souffrance.*
b. *Max avait tout planifié minutieusement pour sa demande en mariage. Sa fiancée ne se doutait de rien, {l' / son}'étonnement était total.*

Puisque aucun élément explicite conjoint au nom statif ne peut légitimer l'article défini, comment rendre compte de ces exemples ? Kleiber (1999) tente d'expliquer ce phénomène. Selon lui, il s'agit là d'anaphores associatives, c'est-à-dire d'anaphores qui permettent d'introduire un nouveau référent grâce au lien qu'il entretient avec le référent d'un élément déjà introduit :

83. *Il s'approcha d'une maison toute neuve. Les murs / le toit / les fenêtres étai(en)t fait(e)s en aluminium.*
(Kleiber, 1999 : 73)

En (83), le référent de l'expression anaphorique *les murs, le toit* ou *les fenêtres* est interprété par le biais du référent déjà introduit par *maison*. Pour qu'un tel lien puisse s'établir, le rapport entre les deux référents doit être pertinent. Or une maison a nécessairement des murs, un toit, etc., d'où l'acceptabilité de (83). En revanche, lorsque ce rapport n'est pas évident, l'anaphore associative est difficile :

84. *?Paul entra dans un village. L'église romane était située sur une hauteur.*

Puisque tous les villages n'ont pas nécessairement une église romane, le lien entre les deux est donc moins évident, et l'acceptabilité de la phrase s'en ressent. Pour Kleiber, pour qu'une anaphore associative soit possible, deux conditions doivent être remplies : la condition d'aliénation et le principe de congruence ontologique.

(i) Condition d'aliénation : « le référent d'une anaphore doit être présenté ou donné comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent » (Kleiber, 1999 : 85).

85. *Nous entrâmes dans un village. L'église était située sur une butte.*
(Kleiber 1999 : 85)

L'église est une unité indépendante, autonome, qui peut être appréhendée même en dehors du village. *Eglise* remplit alors la condition d'aliénation.

(ii) Principe de congruence ontologique : l'aliénation « peut avoir lieu si l'élément subordonné est du même type ontologique que le référent de l'antécédent ».

86. *J'ai acheté un stylo mais la mine était cassée.*

En (86), *mine* et son antécédent *stylo* sont tous deux concrets. De ce fait, ils disposent d'une matière et d'une forme. Le principe de congruence ontologique est respecté, l'anaphore associative peut avoir lieu.

Or, les noms statifs sont en opposition avec ces deux principes : d'une part, ils ne peuvent être perçus de façon autonome, et d'autre part, alors que l'entité dénotée par le nom statif ne possède pas de matière et de forme propre, son référent en possède. L'anaphore associative, si c'est de cela qu'il s'agit en (80), ne devrait donc pas être autorisée dans les exemples ci-dessus.

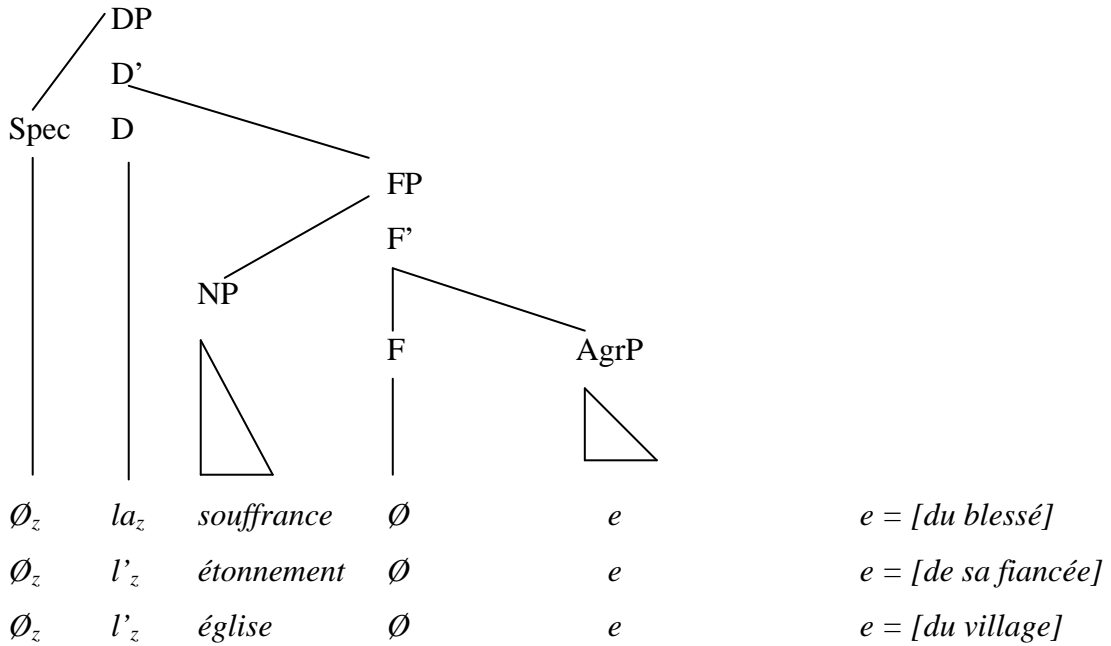
Une alternative possible à l'analyse de Kleiber serait de considérer *souffrance* et *étonnement* comme présentant, dans ces exemples, une ellipse de la construction possessive, c'est-à-dire une ellipse de AgrP (78).

De la même manière, nous pourrions postuler que les noms concrets en anaphore associative présentent une ellipse d'une construction possessive sous-jacente.

87. *Nous entrâmes dans un village. L'église [e] était située sur une butte.*

En (87), [e] représente l'ellipse de la construction possessive [du village].

88. Représentation de *la souffrance*, *l'étonnement* (80) et *l'église* (87)



L'anaphore associative serait donc une construction possessive elliptique, d'où l'article défini en tête de structure.

Cette analyse permet également de rendre compte d'exemple comme (89),

89. *En ce qui concerne l'alcool, la consommation [e] est autorisée, mais la vente [e] reste interdite.*

où *consommation* et *vente* s'interprètent tous deux comme *consommation [d'alcool]* et *vente [d'alcool]*.

3.2.1.6. Synthèse

Les observations que nous avons pu faire permettent de mieux saisir le fonctionnement des articles introduisant les noms de propriété dans leur lecture stative. En effet, nous avons pu voir que l'article défini est dépendant d'une relation de prédication interne au syntagme nominal :

90. a. *la satisfaction que Pierre a montrée*
 = b. *Pierre a montré de la satisfaction.*

91. a. *la sévérité de sa remarque*
 = b. *Sa remarque est sévère.*

Ces exemples montrent en premier lieu que la même implication entre le syntagme nominal complexe et une structure phrastique est observable, que le nom entre dans une construction possessive ou soit accompagné d'une relative restrictive. Ils indiquent en outre que l'article défini utilisé pour introduire de tels noms est, comme ailleurs, dépendant de la relation de prédication dont il vient d'être question. Ainsi, en (90), où il apparaît dans un SN simple, le nom *satisfaction* est introduit par un déterminant partitif, du fait de son emploi massif. De plus, pour que l'article défini soit possible, la relation prédicative doit unir le nom statif et son SIEGE. Si cette condition n'est pas remplie, le nom statif sera alors introduit par un article indéfini :

92. a. *une douceur de miel*
 b. *une arrogance que je ne soupçonnais pas*

Le choix des articles est donc en relation avec le type de dépendance qui accompagne le nom statif :

Type de dépendance	Article choisi
- pas de dépendance ou adjectif taxinomique	Article partitif
- dépendance qui ne contient pas l'argument obligatoire (SIEGE)	Article indéfini
- dépendance dont fait partie l'argument obligatoire (SIEGE)	Article défini
- pronominalisation de l'argument obligatoire	Déterminant possessif

3.2.2. En lecture d'occurrence, une détermination moins restreinte

Le comportement des noms statifs en lecture d'occurrence contraste avec le comportement de ces noms en lecture stative. En effet, les noms sont alors dans un emploi comptable et présentent les mêmes variations distributionnelles que celles des noms comptables concrets. En première occurrence, ils sont ainsi préférentiellement introduit par l'article indéfini.

93. a. *J'ai commis une imprudence.*
b. *Il a prévu des douceurs pour la fin du repas.*

Cependant, comme dans leur emploi statif, l'article défini peut être légitimé dès la première mention par des constructions possessives (94), qui sont en distribution complémentaires avec le déterminant possessif, ou des relatives (95).

94. a. *Les infidélités de Paul me rongent.*
= *Ses infidélités (*de Paul) me rongent.*
b. *Admire les beautés du paysage !*
= *Admire ses beautés (*du paysage) !*

95. a. *Les méchancetés que tu as proférées m'ont sincèrement blessé.*
b. *Un psychologue peut t'aider à gérer les peurs qui t'envahissent la nuit.*

Cependant, ils se distinguent alors de leur contrepartie stative par le fait que la présence de ces constructions n'est pas le seul contexte autorisant l'article défini, puisque celui-ci peut également avoir une valeur anaphorique, comme en (96) :

96. a. *Paul a repéré une saleté. [...] Une seconde plus tard, la saleté avait déjà disparu.*
b. *En pleine réunion de famille, Zoé a piqué une colère. [...] Heureusement, la colère a vite été oubliée.*

Les exemples (96) montrent que l'article défini n'est pas restreint à la présence d'une quelconque dépendance postnominale. Nous pouvons en déduire qu'en lecture d'occurrence, le nom ne possède pas d'argument obligatoire : contrairement à sa contrepartie stative, il ne s'agit donc pas d'un nom relationnel.

3.4. Conclusion

L'étude de la détermination, et plus particulièrement des conditions d'apparition de l'article défini, nous a permis de montrer que les noms statifs, dans leur lecture de propriété, sont des noms relationnels. En tant que tels, ils nécessitent un argument, qui correspond en l'occurrence au SIEGE de la propriété, avec lequel ils entrent dans une relation de prédication au niveau syntaxique. Comme nous l'avons vu, cette relation peut s'établir soit par le biais d'un verbe support, auquel cas le nom statif est introduit par un article indéfini (partitif ou *un* s'il est modifié), soit par celui d'une construction possessive ou d'une relative au sein même du syntagme nominal dont il constitue la tête, auquel cas le nom statif est introduit par l'article défini. Un nom statif [-nombre] est donc nécessairement [+relationnel]. Les caractères [-Nbre] et [+Rel] sont donc liés pour les noms statifs.

Dans le cas de la construction possessive et de la relative, c'est la présence de cette relation de prédication interne au syntagme nominal qui est responsable de la présence de l'article défini. Ainsi, dans le cas où l'argument est absent de la relative, seul l'article indéfini *un* est possible, comme avec les adjectifs prädicatifs. Notre analyse permet donc de rendre compte du lien régulièrement observable entre la distribution des articles et celle des dépendances nominales et de leur contenu.

Ce comportement contraste avec celui de ces mêmes noms en lecture d'occurrence puisque la libre distribution des articles indique qu'ils ne nécessitent pas la présence d'un argument. Dans cette acception d'occurrence, ces noms ne sont donc pas intrinsèquement relationnels : la construction possessive n'est alors que facultative. Un nom statif [+nombre] n'est donc pas nécessairement [+relationnel]. Le caractère [+Nbre] peut être lié tant au caractère [-Rel] qu'au caractère [+Rel] pour les noms statifs.

Conclusion générale

Dans le cadre de cette thèse, nous avons étudié les propriétés sémantiques et morphosyntaxiques des noms abstraits apparentés à des prédicats adjectivaux et à certains prédicats verbaux.

Nous nous sommes tout d'abord interrogée sur la question de l'héritage par les noms abstraits des propriétés sémantiques des verbes et des adjectifs, et notamment sur la notion d'aspect et sa pertinence au niveau des noms. La question que nous avons soulevée était de savoir si les classes aspectuelles établies dans le domaine verbal (Vendler 1967, Smith 1991) se retrouvaient au sein du domaine nominal. Notre étude a montré qu'une partie des tests utilisés dans le domaine verbal pour mettre en évidence les traits pertinents dans la classification aspectuelle verbale (dynamicité, télicité et durativité), ont un équivalent dans le domaine nominal. En effet, ces tests peuvent être appliqués, soit tels quels, soit après adaptation, aux noms déverbaux et déadjectivaux abstraits. En outre, nous avons constaté que les tests présentent des résultats similaires lorsqu'ils sont appliqués à un verbe ou un adjectif donné et au nom qui lui est apparenté. Nous avons donc postulé que les traits que ces tests mettent en évidence au niveau verbal sont hérités du niveau nominal. Au regard de ces propriétés aspectuelles, les noms abstraits que Van de Velde (1995) et Flaux & Van de Velde (2000) qualifient d'*intensifs* (c'est-à-dire les noms qui se caractérisent par le fait que les entités qu'ils dénotent peuvent varier en intensité mais n'ont pas d'étendue temporelle) forment une classe homogène : la classe des noms statifs.

Nous nous sommes ensuite intéressée à la classification des noms abstraits intensifs que proposent Van de Velde et Flaux & Van de Velde. Cette tripartition, qui distingue les noms *de qualité*, les noms *d'état* et les noms *de sentiment*, repose à la fois sur des critères morphologiques (appariement morphologique à un verbe, à un adjectif verbal ou à un adjectif qualificatif (sauf quelques rares exceptions), syntaxiques (constructions propres à chaque sous-classe) et sémantiques (lien plus ou moins étroit qui lie l'entité dénotée par le nom à son SIEGE, c'est-à-dire le « lieu » de

cette entité). Or, en nous appuyant sur des nombreux exemples, tant construits qu'attestés (issus notamment de Frantext), nous avons montré que les cas de glissements de noms abstraits d'une classe à un autre sont plus fréquents que ne le relèvent Van de Velde et Flaux & Van de Velde. Il s'avère en fait qu'un même nom peut apparaître dans une construction de nom de qualité, de nom d'état, ou de nom de sentiment. Cette constatation nous a amenée à remettre en cause un classement des noms *a priori* ; nous avons donc juger préférable de parler d'emplois comme nom de qualité, nom d'état, ou nom de sentiment.

En conséquence, nous avons proposé alternativement une étude des différents emplois que peuvent avoir les noms statifs, en nous fondant sur l'hypothèse que ce caractère statif commun permet une analyse unifiée. D'une part, cette analyse a mis en évidence le rôle prépondérant de l'environnement du nom statif sur notre perception de la propriété dénotée. Celle-ci peut en effet être présentée comme étant temporaire ou permanente, intrinsèque ou extrinsèque, interne ou externe, ou comme représentant le localisateur ou l'élément localisé. D'autre part, nous avons montré que le nom peut avoir, outre cette *lecture stative* dans laquelle il renvoie à la propriété, une *lecture occurrence*. Dans cette seconde interprétation, l'entité dénotée par le nom est nécessairement bornée ou délimitée. Ces bornes peuvent être de différentes natures : bornes temporelles ou spatiales (auquel cas le nom ne renvoie plus à la propriété en tant que telle mais à une de ses manifestations, concrète ou abstraite) ou bornes imposées par les *objets* implicites du nom (auquel cas différentes occurrences de la propriété sont distinguées). Notre conclusion est que les interprétations particulières des noms statifs sont déterminées par le contexte, et notamment par le choix des verbes qui les accompagnent. En lecture stative, le verbe employé est alors préférentiellement un verbe support, tandis qu'en lecture d'occurrence le verbe est moins contraint.

Dans la seconde partie, nous nous sommes intéressée au comportement syntaxique des noms statifs, à savoir leurs propriétés purement nominales, telles que le nombre, la détermination, ainsi que la modification adjectivale.

L'examen de ces propriétés nous a permis de dégager deux comportements morphosyntaxiques distincts, corrélés à la distinction entre lecture stative et lecture

d'occurrence mise en évidence dans la première partie. Dans leur lecture de propriété, ces noms ont un fonctionnement proche de celui des noms massifs concrets. Ils sont en effet invariables en nombre et leurs possibilités de détermination sont restreintes au partitif, les autres articles étant limités à des environnements syntaxiques spécifiques. Inversement, dans leur lecture d'occurrence, les noms statifs se comportent comme des noms comptables concrets : ils peuvent être librement pluralisés et le choix des déterminants est le même que pour tout nom comptable.

Ces observations ont montré que l'opposition dénombrable / indénombrable est un critère discriminant entre les deux lectures offertes aux noms statifs. Nous avons donc soulevé l'idée que le caractère borné du nom en lecture d'occurrence est à l'origine de son possible dénombrement. En effet, lorsque le nom est borné, sa référence peut être distinguée en unités, et ces unités peuvent alors être dénombrées. Dans la mesure où les noms statifs peuvent avoir une lecture stative et une lecture d'occurrence, indépendamment de leur emploi de qualité, état ou sentiment, cela renforce notre hypothèse qu'ils forment une classe unique.

Partant de l'idée que les propriétés syntaxiques et les propriétés sémantiques sont le reflet les unes des autres, nous avons proposé une formalisation des oppositions observées, dans le cadre du programme minimaliste de la grammaire générative (Chomsky 1993, 1995).

Dans un premier temps, nous avons analysé les noms statifs en lecture d'occurrence comme dominés par la projection du Nombre (NumP), ce qui rend compte de leur comportement morphosyntaxique de noms comptables (pluralisation, choix des quantificateurs). Au contraire, en lecture stative, ces noms sont syntaxiquement déficients en nombre, au même titre que les massifs concrets (Kwon & Zribi-Hertz, 2004, Zribi-Hertz & Glaude 2007, Borer 2005). La même hypothèse permet de rendre compte des deux lectures dont disposent les noms événementiels (Grimshaw, 1990) et les noms d'activité (Heyd & Knittel, 2009). Notre étude a donc permis de conforter et de généraliser à l'ensemble des noms abstraits déverbaux ou déadjectivaux les observations de ces auteurs. Ces noms fonctionnent donc comme des noms concrets.

Puisque certains auteurs ont postulé que le nombre est en lien avec la distribution des adjectifs (Cinque 1994, Knittel 2007), nous avons ensuite examiné les différents

emplois adjectivaux attestés aux côtés des noms statifs. En nous fondant sur l'étude de la modification adjectivale des noms d'activité et des noms concrets, nous avons montré qu'il existe trois emplois possibles pour les adjectifs : un emploi taxinomique, dans lequel [N + Adj] renvoie à un sous-type de N, un emploi qualificatif, auquel cas l'adjectif dénote une propriété, et enfin pour les noms massifs un emploi dans lequel l'adjectif est utilisé pour créer lui-même une partition au sein du N. Nous avons alors postulé que chacune de ces interprétations est liée à un niveau différent d'insertion de la projection adjectivale dans la structure du syntagme nominal.

Enfin, nous nous sommes interrogée sur les conditions d'acceptabilité de l'article défini lorsqu'il accompagne les noms statifs. En effet, hors interprétation générique, l'article défini est nécessairement corrélé à la présence d'une relative ou d'une construction [*de SN*] où SN est analysable comme un possesseur, contenant le nom dénotant l'entité caractérisée par la propriété. Nous avons postulé que ce comportement est dû au fait que les noms statifs, dans leur lecture stative, sont intrinsèquement relationnels. En tant que tels, ils nécessitent un argument, en l'occurrence le SIEGE de la propriété, avec lequel ils entrent dans une relation de prédication au niveau syntaxique. Cette relation peut s'établir soit par le biais d'un verbe support, auquel cas le nom statif est introduit par un article indéfini (partitif ou *un* en cas de modification), soit par celui d'une construction [*de SN*] ou d'une relative au sein même du syntagme nominal dont il constitue la tête. Dans ce second cas, le nom statif est introduit par l'article défini. Ce comportement contraste avec celui de ces mêmes noms en lecture d'occurrence pour lesquels la libre distribution des articles indique qu'ils ne nécessitent pas la présence d'un argument. Dans cette acception d'occurrence, nous avons donc suggéré que ces noms ne sont pas relationnels.

L'étude de la modification adjectivale et de la légitimation de l'article défini dans le cas des noms statifs nous a permis en outre de mieux appréhender le rapport entre le type de dépendance qui accompagne le nom, le choix de l'article et les catégories fonctionnelles présentes au sein de la structure du syntagme nominal. En effet, nous avons montré qu'en lecture stative, lorsque le nom apparaît sans dépendance ou lorsqu'il est modifié par un adjectif taxinomique, il est nécessairement introduit par l'article partitif. En revanche, lorsqu'il est accompagné d'une dépendance de type

[de SN] ou d'une relative, il est introduit par l'article défini. Cependant, le nom est toujours dans un emploi massif et la projection fonctionnelle du Nombre est absente de sa structure fonctionnelle. Seule l'insertion d'un adjectif créant une partition au sein de la référence du nom impose, de par sa fonction de diviseur, la présence de la projection du Nombre. Le nom est alors introduit par l'article *un*, qui remplit par défaut la position Num. En revanche, dans leur lecture d'occurrence, ces noms sont toujours dominés par la projection NumP, et le choix des articles est libre. Nous pouvons ajouter que l'examen des dépendances qui légitiment l'article défini nous a conduit à analyser ces noms en lecture stative comme des noms intrinsèquement relationnels, ce qui n'est pas le cas en lecture d'occurrence. Autrement dit, en l'absence de projection du Nombre, le nom est relationnel. Cependant, un nom dominé par la projection du Nombre peut également, mais de manière facultative, avoir un emploi relationnel.

En conclusion, l'analyse des noms statifs que nous avons proposée dans ce travail montre que ceux-ci partagent leurs propriétés sémantiques avec certains types de prédicats verbaux et adjectivaux, et leurs propriétés syntaxiques avec diverses classes de noms concrets. La spécificité de ces noms tient donc à la fois au fait qu'ils sont apparentés à des prédicats et au fait qu'ils sont de catégorie nominale.

Delphine Beuseroy, 2009. *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : des propriétés verbales ou adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de Doctorat, Nancy-Université.

Bibliographie

- Abney S., 1987. *The Noun Phrase in its Sentential Aspect*. Ph.D.Dissertation, MIT.
- Allan K., 1980. Nouns and Countability. *Language* 56-3 : 541-567.
- Amary V., 1995. *Pronoms explicites et pronoms implicites : fonction, position structurale et (co)référence*. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- Anscombe J-C., 1995. Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude. *Langue française* 105 : 40-54.
- Anscombe J-C., 2003. Psych-Nouns in French: Semantic and Object Classes. *Language and Research*, Special Issue (dec. 2003) : 55-76.
- Anscombe J-C., 2005. Temps, aspect et agentivité, dans le domaine des adjectifs psychologiques. *Lidil* 32, 2005 : <http://lidil.revues.org/index110.html>.
- Balibar-Mrabti A., 1995. Une étude de la combinatoire des noms de sentiment dans une grammaire locale. *Langue française* 105 : 88-97.
- Beuseroy, D., 2008. Les noms abstraits intensifs ou noms statifs : (non) projection du nombre et interprétation. *Actes du colloque international Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2008)*.
- Beuseroy D., Heyd S. & ML. Knittel, 2007. Aspect et nominalisations abstraites : le cas des noms statifs. Communication lors du colloque AFLS à Boulogne-sur-mer, 3-5 septembre.
- Beuseroy, D. & ML. Knittel, 2007. Nombre et détermination : le cas des noms de qualité. *Rivista di Linguistica* 19-2, 231-262.
- Beyssade C., 2005. Les définis génériques en français : noms d'espèces ou sommes maximales. In *Noms nus et généricité*, C. Dobrovie-Sorin (ed.), Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 33-63.
- Binnick R. L., 1991. *Time and the Verb : A guide to Tense and Aspect*. Oxford University Press.
- Bolinger D., 1967. Adjectives in English : Attribution and Predication. *Lingua* 18 : 1-34.
- Bonami O., 2006. Argument. In *Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique*, D. Godard, L. Roussarie & F. Corblin (éd.), GDR Sémantique & Modélisation, CNRS : <http://www.semantique-gdr.net/dico/>.

- Borer H., 2005. *Structuring Sense, volume I : In Name Only*. Oxford : Oxford University Press.
- Borillo A., 1988. L'expression de la durée : construction de noms et de verbes de mesure temporelle. *Linguisticae Investigationes* XII.2 : 363-396.
- Borillo A., 1991. De la nature compositionnelle de l'aspect. In *Travaux de linguistique et de philologie* 29, G. Kleiber & G. Roques (éds), Paris: Klincksieck, 97-102.
- Borillo A., 2001. Quelques adjectifs de référence temporelle du français. *Cahiers de Grammaire* 26 : 37-53.
- Bouchard D., 1995. Les verbes psychologiques. *Langue française* 105-1 : 6-16.
- Bouchard D., 1998. The distribution and interpretation of adjectives in French : A consequence of Bare Phrase Structure. *Probus* 10 : 139-183.
- Bouillon P., 1997. *Polymorphie et sémantique lexicale*, Thèse de doctorat, Université Paris VII (publiée aux Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2002).
- Bowers J., 1993. Extended X'-Theory, the ECP, and the Left Branch Condition. In *Proceedings of WCCFL 6*, sld M. Crowhurst, Stanford : CSLI, 47-63.
- Carlson G.N., 1977a. A unified analysis of the English bare plural. *Linguistics and Philosophy* 1, 413-457.
- Carlson G.N., 1977b. *Reference to Kinds in English*. Ph.D. Dissertation, University of Massachusetts, Amherst (published by Garland Press, New York in 1980).
- Carlson G.N., 1981. Aspect and Quantification. *Syntax and Semantics* 14, 31-64.
- Carstens V. M., 1991. *The Morphology and Syntax of Determiner Phrases in Kiswahili*. Ph.D. Dissertation, UCLA.
- Caudal P., 2000. *La polysémie aspectuelle - contraste français / anglais*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Chierchia G., 1995. Individual-level Predicates as Inherent Generics. In *The Generic Book*, G.N. Carlson & F.J. Pelletier (eds.), Chicago : The University of Chicago Press, 177-223.
- Chomsky N., 1993. A Minimalist Program for Linguistic Theory. In *The View from Building 20, Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*, sld K. Hale & S.J. Kayser, Cambridge : MIT Press, 1-52.

- Chomsky N., 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge : MIT Press.
- Cinque G., 1994. On the evidence for partial N movement in the Romance DP. In *Paths towards Universal Grammar : Studies in Honor of Richard S. Kayne*, Guglielmo Cinque et al. (eds), Washington D.C: Georgetown University Press, 85-110.
- Cinque G., 2005. Deriving Greenberg's Universal 20 and Its Exceptions. *Linguistic Inquiry* 36-3 : 315–332.
- Comrie B., 1976. *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Corbin D., 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tubingen : Max Niemeyer Verlag.
- Corbin D., 1988. Une hypothèse à propos des suffixes *-isme, -ique, -iste* du français : la troncation réciproque. In *Aspects de linguistique française, Hommage à Q.I.M. Mok*, R. Landher (éd.), Amsterdam : Rodopi, 63-75.
- Corbin D., 1997. La représentation d'une 'famille' de mots dans le *Dictionnaire dérivationnel du français* et ses corrélats théoriques, méthodologiques et descriptifs. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 26, 5-37.
- Dal G. & F. Namer, à paraître. French property nouns based on toponyms or ethnic adjectives : a case of bare variation. In *Variation and Change in Morphology*, F. Rainer, W. U. Dressler & H. C. Luschützky (eds.), Amsterdam : John Benjamins.
- De Swart H., 1998. *Introduction to Natural Language Semantics*. Standford, CSLI Publications.
- De Swart H. & H. Verkuyl, 1999. *Tense and Aspect in Sentence and Discourse*. Lecture Notes of the 11th European Summer School in Logic, Language and Information (ESSLLI).
- Dell F., 1979. La morphologie dérivationnelle du français et l'organisation de la composante lexicale en grammaire générative. *Revue romane*, 189-216.
- Dobrovie-Sorin C., 1997. Classes de prédicats, distribution des indéfinis, et la distinction thétiq-ue-catégorique. *Le Gré des langues XX*, 58-97.
- Dobrovie-Sorin C., 2005. Généricité et détermination nominale. In C. Dobrovie-Sorin (ed.) *Noms nus et généricité*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 5-29.

- Dobrovie-Sorin C. & C. Beyssade, 2004. *Définir les indéfinis*. Paris : Editions du CNRS.
- Dobrovie-Sorin C. & B. Laca, 2003. Les noms sans déterminant dans les langues romanes. In *Les Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, D. Godard (ed.), Paris : Editions du CNRS, 235-281.
- Dowty D., 1979. *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht : Reidel.
- Elnitsky L. & I. Mel'čuk, 1988. Le champ sémantique 'Grandeurs' : description lexicographique de quelques cas problématiques de la cooccurrence lexicale (actants à valeurs numériques et modificateurs de degré). In *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, vol. 2, I. Mel'čuk et al. (eds), Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 73-80.
- Flaux N., 1997. Les déterminants et le nombre. In *Entre général et particulier : les déterminants*, N. Flaux, D. Van de Velde & W. De Mulder (eds.), Arras : Presses de l'Université d'Artois, 15-82.
- Flaux N., Glatigny M. & D. Samain, 1996. *Les noms abstraits, histoire et théorie*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Flaux N. & D. Van de Velde, 2000. *Les noms en français : esquisse de classement*. Les essentiels du français, Paris : Ophrys.
- Fradin B., 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Linguistique Nouvelle. Paris : PUF.
- Fradin B., 2006. Three puzzles about denominal adjectives in *-eux*. Paper presented at the 12th International Morphology Meeting, Budapest, May 25-28.
- Fradin B. & F. Kerleroux, 2003. Troubles with lexemes. In *Topics in Morphology. Selected Papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting*, G. Booij, J. de Cesaris, S. Scalise & A. Ralli (éds.), Barcelona : IULA-Universitat Pompeu Fabra, 177-196.
- Frawley W., 1992. *Linguistic Semantics*. Hillsdale, New Jersey.
- Galmiche M., 1985. Phrases, syntagmes et articles génériques. *Langages* 79: 1-39.
- Galmiche M., 1986. Note sur les noms de masse et le partitif. *Langue Française* 72 : 40-53.

- Galmiche M., 1989. Massif / Comptable : de l'un à l'autre et inversement. In *Termes massifs et termes comptables*, sld. J. David & G. Kleiber, Paris : Klincksieck, 63-77.
- Garey H.B., 1957. Verbal aspect in French. *Language* 33, 91-110.
- Giusti G., 1997. The categorial status of determiners. In *The new Comparative Syntax*, sld L. Haegeman, Londres et New York : Longman, 95-123.
- Godard D., 1986. Les déterminants possessifs et les compléments de nom. *Langue Française* 72 : 102-122.
- Gosselin L., 1996. *Sémantique de la temporalité en français*, Duculot, Champ linguistiques.
- Gosselin L. & J. François, 1991. Les types de procès ; des verbes aux prédications. In *Les typologies de procès*, C. Fuchs (ed.), Paris : Klincksieck, 19-86.
- Grimshaw J., 1990. *Argument Structure*. Cambridge: MIT Press.
- Gross G., 1996. Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. *Langages* 121 : 54-72.
- Grossmann F. & A. Tutin, 2005. Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur. Sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion. *Cahiers de lexicologie* 86 : 179-196.
- Guillaume G., 1975. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Québec: Presses de l'Université Laval. (éd. orig. Paris : Nizet. 1919).
- Haas P. & R. Huyghe, 2007. Les propriétés aspectuelles des noms correspondant aux verbes d'activité. Exposé présenté lors du Symposium AFLS, Boulogne sur mer, 3-5 septembre.
- Haspelmath M., 1994. Passive Participles across Languages. In *Voice : Form and Function*, B. Fox & P. J. Hopper (eds.), Amsterdam: John Benjamins, 151-177.
- Hay J., 1998. The non-uniformity of degree achievements. *LSA*, New-York.
- Heller D., 2002. Possession as a lexical relation: evidence from the Hebrew Construct State. In L. Mikkelsen et C. Potts (eds.) *WCCFL 21 Proceedings*, Somerville : Cascadilla Press.127-140.
- Heyd S., 2003. *L'interprétation des syntagmes nominaux en des et de en position sujet et objet. Généricité, habitualité et incorporation sémantique*. Thèse de doctorat, Université Strasbourg II.

- Heyd S. & ML. Knittel, 2009. Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives. *Linguisticae Investigationes* XXX-I : 124-148.
- Huyghe R. & R. Marin, 2006. L'aspect dans le domaine nominal. Exposé présenté lors des Journées d'Étude sur la Pluralité nominale et verbale, Paris : 6-7 Octobre 2006.
- Huyghe & Marin 2007. L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol. *Faits de Langues* 30, 265-274.
- Jackendoff R., 1977. *X-bar syntax*. Cambridge : MIT Press.
- Jackendoff R., 1983. *Semantics and Cognition*. Cambridge : MIT Press.
- Jackendoff R., 1990. *Semantic structures*. Cambridge : MIT Press.
- Kant E., 1781-1787. *Critique de la raison pure*, Gallimard, Pléiade, t. 1.
- Kayne R. S., 1993. Towards a modulary theory of auxiliary selection. *Studia Linguistica* 47-1, 3-31.
- Kayne R. S., 1994. *The Antisymmetry of Syntax*, Cambridge (Mass) : MIT Press.
- Kerleroux F., 1991. Les formes nues sont-elles simples ?. *Linx* 25, 21-44.
- Kerleroux F., 1996. *La coupure invisible : études de syntaxe et de morphologie*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Kerleroux F., 2008. Des noms indistincts. In *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, B. Fradin (ed.), Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 113-132.
- Kleiber G., 1981. *Problèmes de référence. Description définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.
- Kleiber G., 1989. « Le » générique : un massif ?. *Langages* 94 : 72-112.
- Kleiber G., 1990. Article défini et démonstratif. In *L'anaphore et ses domaines*, G. Kleiber & J-E. Tyvaert (eds.), *Recherches linguistiques XIV*, Université de Metz, 199-227.
- Kleiber G., 1997. Massif / Comptable et Partie / Tout. *Verbum* 3, 321-337.
- Kleiber G., 1999. Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique. *Langue française* 122-1, 70-100.
- Kleiber G., 2001. Lecture existentielle et lecture partitive. In G. Kleiber, B. Laca & L. Tasmowski (eds.), 47-99.

- Kleiber G., 2003. Indéfini, Partitif et Adjectif : du nouveau la lecture individualisante. *Languages* 151, 9-28.
- Kleiber G. & H. Lazzaro, 1987. Qu'est ce qu'un SN générique? ou Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres. In *Rencontre(s) avec la généricité*, G. Kleiber (ed.), Paris : Klincksieck, 73-111.
- Knittel ML., 2005. Some remarks on adjective placement in the French NP. *Probus* 17-2. 185-227.
- Knittel ML., 2007. Catégories fonctionnelles et déficience : étude typologique de quelques constructions verbales et nominales. Mémoire d'HdR, Université Nancy 2.
- Knittel ML., 2009. Le statut des Compléments du Nom en [de NP]. *Revue Canadienne de Linguistique* 54-2, 1001-1032.
- Koehl A. 2009. Are French *-ité* Suffixed Nouns Property Nouns?. In *Selected Proceedings of the 6th Décembrettes*, F. Montermini, G. Boyé & J. Tseng (eds), Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project, 95-110.
- Koselak A., 2005. Mépris/dédain, deux mots pour un même sentiment ?. *Lidil*, 32, 2005 : <http://lidil.revues.org/index87.html>.
- Kratzer A., 1995. Stage-level and Individual-level Predicates. In *The Generic Book*, G.N. Carlson & F. J. Pelletier (eds.), Chicago : The University of Chicago Press, 125-175.
- Krifka M. *et al.*, 1995. Genericity : an introduction. In *The Generic Book*, G.N. Carlson & F. J. Pelletier (eds.), Chicago : The University of Chicago Press, 1-124.
- Kupferman L., 2000. L'occurrence de *Un* devant les N massifs modifiés : pourquoi donc ?. In *Lexique, Syntaxe et Sémantique. Mélanges offerts à Gaston Gross pour son 60e anniversaire*, P-A. Buvet, D. Le Pesant & M. Matthieu-Colas (eds.), Numéro Spécial Hors Série *BULAG*, Besançon, 211-230.
- Kupferman L., 2004. *Le mot de : domaines propositionnels et domaines quantificationnels*. Brussels: De Boeck.

- Kwon S. & A. Zribi-Hertz, 2004. Number from a syntactic perspective : why plural marking looks 'truer' in French than in Korean. In O. Bonami et P. Cabredo-Hofherr (eds.) *Empirical Issues in Syntax and Semantics 5* (publication électronique).
- Laenzlinger C., 2005. French adjective ordering : perspectives on DP-internal movement types. *Lingua* 115-5, 645-689.
- Lamarche J., 1991. Problems for N^o-movement to NumP". *Probus* 3-2, 215-236.
- Langacker R.W., 1987. *Foundations of Cognitive Grammar, vol. 1 : Theoretical Prerequisites*. Stanford: Stanford University Press.
- Langacker R.W., 1991. Noms et verbes. *Communications* 53, 103-153.
- Larson R. K., 1998. Events and modification in nominals. In Proceedings of Semantics and Linguistic Theory (SALT) VIII, D. Strolovitch & A. Lawson (eds.), Ithaca : Cornell University, 145-168.
- Longobardi G., 2000. The structure of DPs : some principles, parameters and problems. In *Handbook of Syntactic Theory*, M. Baltin & C. Collins (eds.), London : Blackwell, 562-603.
- Marengo S., 2005. Les adjectifs intensifs et la fonction attribut. Exposé présenté lors des 16e Rencontres linguistiques en pays rhénan, Strasbourg, 17 novembre.
- Marin R., 2000. *El componente aspectual de la predicación*. PhD, Universitat Autònoma de Barcelona.
- Marin R., 2006. L'aspect lexical. Exposé présenté dans le cadre du projet "Dépendances distributives : pluralité nominale et verbale" de la Fédération TUL, Paris, 29 mai.
- Martin F., 2001. La préposition *de* du 'complément d'agent' des verbes psychologiques causatifs : un génitif ?. *Scolia* 15 : 57-70.
- Meinschaefer J., 2003. Nominalizations of French psychological verbs - Syntactic complements and semantic participants. In J. Quer, J. Schroten, M. Scorretti, P. Sleeman, & E. Verheugd, Selected Papers from 'Going Romance', Amsterdam, 6-8 December 2001, Benjamins, 235-250.
- Mel'čuk I. et al., 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

- Mendes A., 1999. Analyse aspectuelle et structure lexico-conceptuelle des verbes psychologiques. *Verbum XXI-1*, 25-36.
- Milner J-C., 1967. Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne. *MIT Quarterly Progress Report 84*, 275-285.
- Milner J-C., 1978. *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris : Éditions du Seuil.
- Milner J-C., 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris : Seuil.
- Moens M. & M. Steedman, 1988. Temporal Ontology and Temporal Reference. *Computational Linguistics 14*, 15-28.
- Mourelatos A., 1978. Events, Processes and States. *Linguistics and Philosophy 2*, 415-434.
- Nicolas D., 2002. La catégorisation des noms communs : massifs et comptables. In *Catégorisation et langage*, J. François & F. Cordier (eds.), Paris : Hermès.
- Nicolas D., 2004. The semantics of mass nouns derived from gradable verbs. In *Proceedings of Sinn und Bedeutung 8*, C. Meier & M. Weisgerber (eds.).
- Noailly M., 1999. *L'adjectif en français*. Gap : Ophrys.
- Partee B. H., 2000. Genitives, Relational Nouns and the Argument-Modifier Distinction. *ZAS Papers in Linguistics 17*, 177-201.
- Pelletier F., 1979. *Mass Terms : Some Philosophical Problems*. Dordrecht : Reidel.
- Peres J. A., 1984. *Elementos para uma gramática nova*. Coimbra : Almedina.
- Reinchenbach H., 1947. *Elements of symbolic Logic*. New-York : MacMillan.
- Riegel M., Pellat J-C. & R. Rioul, 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Ritter E., 1991. Two functional categories in noun-phrases: evidence from Modern Hebrew. In *Syntax and Semantics 26*, S. Rothstein (ed). 37-62. San Diego: Academic Press.
- Roché M., 2006. Comment les adjectifs sont sémantiquement construits. *Cahiers de Grammaire 30* : 373-387.
- Rothstein S., 2004. *Structuring Events*. Oxford : Blackwell.
- Roy I., à paraître. Deadjectival nominalizations and the structure of the adjective. In *Nominalizations accross languages*, A. Alexiadou & M. Rathert (eds.), Mouton de Gruyter Publishers.

- Ruwet N., 1972. *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris : Editions du Seuil.
- Ruwet N., 1994. Être ou ne pas être un verbe de sentiment. *Langue Française* 103 : 45-55.
- Ruwet N., 1995a. Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ?. *Langue française* 105 : 28-39.
- Ruwet N., 1995b. Les verbes de sentiment forment-ils une classe distincte dans la grammaire ?. In *Tendances récentes en linguistique française et générale*, H. Shyldkrot & L. Kupferman (eds.), Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 345-362.
- Ryle G., 1947. *The Concept of Mind*. London : Barnes and Noble.
- Shlonsky U., 2004. The form of Semitic noun phrases. *Lingua* 114, 1465-1526.
- Smith C., 1991. *The parameter of Aspect*. Dordrecht : Kluwer Academic Press.
- Steedman M., 1997. Temporality. In *Handbook of logic and language*, J. Van Benthem & A. Ter Meulen (eds.), 895-935.
- Szabolcsi A., 1981. The possessive construction in Hungarian : a configurational category in a non-configurational language. *Acta Linguistica Scientiarum Hungaricae* 31-4, 216-289.
- Szabolcsi A., 1990. Suppressed or PRO subjects : the argument structure of event nominals in Hungarian. In *Approaches to Hungarian 3*, I. Kenesei (ed.), Szeged : Attila József University, 147-183.
- Szabolcsi A., 1992. Subordination : Articles and Complementizers. In I. Kenesei et C. Pléh (eds.) *Approaches to Hungarian 4*. Szeged : JATE, 123-137.
- Szabolcsi A., 1994. The Noun-Phrase. *Syntax & Semantics 27: The Syntactic Structure of Hungarian*: 179-274, F. Kiefer & K.E. Kiss eds., New York : Academic Press.
- Taylor B., 1977. Tense and continuity. *Linguistics and Philosophy* 1, 199-220.
- Tribout D., 2008. Classes flexionnelles et conversion en français. Exposé présenté aux 6e Décembrettes, Bordeaux.
- Tribout D., 2009. *Les conversions entre N et V en français*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Valois D., 1991. The internal syntax of DP and adjective placement in French and English. *NELS* 21, 367-382.

- Van de Velde D., 1995. *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*, Paris : Peeters.
- Van de Velde D., 1996. La détermination des noms abstraits. In *Les noms abstraits, histoire et théorie*, Flaux N., Glatigny M. & D. Samain (eds.), Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Vendler Z., 1967. Verbs and times. In *Linguistics in Philosophy* : 97-121. Ithaca : Cornell University Press.
- Vergnaud J-R., 1985. *Dépendances et niveaux de représentation en syntaxe*. Amsterdam & Philadelphie : John Benjamins.
- Verkuyl H., 1972. *On the compositional Nature of the Aspects*. Dordrecht : Reidel.
- Verkuyl H., 1989. Aspectual class and aspectual composition. *Linguistics and Philosophy* 12 : 39-94.
- Verkuyl H., 1993. *A Theory of Aspectuality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Vikner C. & P. A. Jensen, 2002. A semantic analysis of the English genitive. Interaction of lexical and formal semantics. *Studia Linguistica* 56-2. 191-226.
- Voorst J., 1995. Le contrôle de l'espace psychologique. *Langue française* 105 : 17-29.
- Williams E., 1980. Predication. *Linguistic Inquiry* 11-1. 203-238.
- Williams E., 1983. Against small clauses. *Linguistic Inquiry* 14-2. 287-308.
- Wilmet M., 1986. La détermination nominale. Quantification et Caractérisation. Paris : Presses Universitaires de France.
- Zribi-Hertz A., 1998. Les syntagmes nominaux possessifs en français moderne : syntaxe et morphologie. In *La grammaire de la Possession*, J.Guéron et A.Zribi-Hertz (éds), pp.129-166, Nanterre : Publidix.
- Zribi-Hertz A., 2003. La syntaxe de l'article défini : de la structure à l'interprétation. Communication présentée lors du Colloque *Modèles Syntaxiques*, Bruxelles, 6-8 mars 2003.
- Zribi-Hertz A., 2006. Pluralité nominale : syntaxe et typologie (éléments de réflexion). Exposé présenté lors des séminaires du groupe de recherche "Pluralité nominale et verbale", Paris, 30 juin 2006.

Delphine Beuseroy, 2009. *Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : des propriétés verbales ou adjectivales aux propriétés nominales*. Thèse de Doctorat, Nancy-Université.

Zribi-Hertz A. & H. Glaude, 2007. Bare NPs and deficient DPs in Haitian and French: from morphosyntax to referent construal. In M. Baptista & J. Guéron (eds.) *Bare Nouns in Creole Languages*, Amsterdam & Philadelphie : John Benjamins.

Résumé

Le but de ce travail est d'examiner les propriétés sémantiques et morphosyntaxiques des noms abstraits apparentés à des prédicats verbaux ou adjectivaux.

D'un point de vue sémantique, nous montrons que la notion d'aspect, généralement réservée au domaine verbal, est pertinente dans le domaine nominal et que les 'noms abstraits intensifs' (Van de Velde 1995 et Flaux & Van de Velde 2000) forment une classe aspectuelle homogène puisque tous partagent le trait [-DYNAMIQUE]. En nous fondant sur l'hypothèse que le caractère statif commun à ces noms permet une analyse unifiée, nous proposons une étude de leurs différents emplois et montrons notamment qu'outre une acception stative, ces noms peuvent avoir une seconde lecture et dénotent alors des occurrences.

Dans la seconde partie, nous nous intéressons au comportement syntaxique des noms statifs, i.e. le nombre et la détermination, mais aussi la modification adjectivale. Ceci nous permet de dégager deux comportements morphosyntaxiques distincts, corrélés à la distinction entre les deux lectures mise en évidence dans la première partie. Dans leur lecture stative, ces noms ont un comportement proche de celui des noms massifs concrets et fonctionnent comme des noms relationnels : ils nécessitent un argument avec lequel ils entrent dans une relation syntaxique de prédication. Inversement, dans leur lecture d'occurrence, ces noms se comportent comme des noms comptables concrets et ne sont pas intrinsèquement relationnels.

L'analyse des noms statifs que nous proposons tend à montrer que ceux-ci partagent leurs propriétés sémantiques avec certains types de prédicats verbaux et adjectivaux, et leurs propriétés syntaxiques avec diverses classes de noms concrets.

Abstract

The aim of this thesis is to examine the morphosyntactic and semantic properties of abstract nouns related to verbal and adjectival predicates.

Since the nouns we examine are linked to verbal and adjectival predicates, the first part focuses on the question of aspectual properties in the nominal domain. We show that 'intensive abstract nouns' (Van de Velde 1995 and Flaux & Van de Velde 2000) constitute a unified aspectual class characterized by the feature [-DYNAMIC]. From the assumption that the stative feature common to these nouns allows a unified analysis, we propose a study relying on the idea that stative nouns are distinguished by their uses, and show that, in addition to a purely stative meaning, these nouns can also convey other information, in which they denote occurrences.

The second part is dedicated to the syntactic behaviour of stative nouns, i.e. number and determination, but also adjectival modification. This enables us to identify two distinct morphosyntactic behaviours, that parallel the distinction between stative and occurrence understanding highlighted in the first part. On the one hand, in their property sense, these nouns have a behaviour similar to that of massive concrete nouns and qualify as relational nouns, i.e. they require an argument with which they enter into a predication relationship (at the syntactic level). On the other hand, in their occurrence sense, these nouns behave like concrete count nouns and are not inherently relational.

To sum up, the analysis of stative nouns shows that they share semantic properties with certain types of verbal and adjectival predicates, as well as syntactic properties with various classes of concrete nouns.